





Directrice de la revue  
Attika ABBÈS KARA

Responsables de la rédaction  
Malika KEBBAS  
Attika ABBÈS KARA

**Rôles masculins et féminins dans les usages  
sociaux langagiers : quelles rencontres ?  
Quelles fractures ? Quelles dynamiques ?**

Numéro coordonné  
par  
Marielle RISPAIL

---

## Politique éditoriale

La revue *Socles (Société et Langues)* se veut le reflet des recherches, privilégiant l'interdisciplinarité, menées au sein du laboratoire LISODIP dans des domaines variés en sociolinguistique, en sociodidactique et en littérature francophone en contextes plurilingues.

C'est ainsi qu'en prolongement d'une démarche engagée depuis plusieurs années, ces recherches, malgré la diversité des problématiques, des contextes et des corpus, s'intéressent toutes aux situations de pluralité des langues, des variétés et des usages, à leurs modes de contacts, aux représentations produites, tant dans le cadre socioprofessionnel et scolaire que dans le cadre littéraire. Elles permettent de réunir des données contextualisées et de s'interroger sur les enjeux épistémologiques et théoriques qu'induisent les transférabilités modélisatrices de certains concepts et démarches dans lesquelles le français est en contact avec d'autres langues : paradigme de « complexité » et de « réflexivité » ; concept de « variation », de « socialité », de « mobilité », d'« interculturel », d'« écriture bilingue ».

La revue *Socles* tend, par ailleurs, à promouvoir l'échange entre équipes de recherche nationales et internationales et à créer une dynamique répondant aux attentes des jeunes chercheurs.

---

## Comité scientifique

ABBES Attika-Yasmine (ENS de Bouzaréah, Alger, Algérie) ; ASSELAH-RAHAL Safia (Université Alger 2, Algérie) ; ATTATFA Djillali (ENS de Bouzaréah, Alger, Algérie) ; BEACCO Jean-Claude (Université Paris 3) ; BECETTI Abdelali (ENS de Bouzaréah, Alger, Algérie) ; BENTAIFOUR Belkacem (ENS de Bouzaréah, Alger, Algérie) ; BILLIEZ Jacqueline (Université Stendhal-Grenoble 3, France) ; BLANCHET Philippe (Université Rennes 2, France) ; BONN Charles (Université Lyon 2) ; CLERC Stéphanie (Université de Provence, France) ; CORTIER Claude (Université de Lyon, France) ; COSTE Claude (Université Stendhal-Grenoble 3, France) ; ELOY Jean-Michel (Université de Picardie, France) ; KEBBAS Malika (Université Blida 2, Algérie) ; KHELLADI Khadidja (Université Alger 2, Algérie) ; LANÇON Daniel (Université Stendhal-Grenoble 3, France) ; LEHDAHDA Mohamed (Université Moulay Smaïl de Meknès, Maroc) ; OUCHERIF Lamia (ENS de Bouzaréah, Alger, Algérie) ; PIAT Julien (Université Stendhal-Grenoble 3, France) ; RISPAIL Marielle (Université de Saint-Etienne, France) ; STAFFORD Andy (Université de Leeds, Royaume-Uni) ; VAN DER POEL Ieme (Université d'Amsterdam, Pays-Bas).

**Président d'honneur :** KOLLI Abdellah, Directeur de l'ENS Bouzaréah – Alger

**Directrice de publication :** ABBÈS KARA Attika

**Responsables de la rédaction :** KEBBAS Malika et ABBÈS KARA Attika

**Secrétariat de rédaction :** ACI Ouardia et MEZALI Safia Latifa

---

## Contacts

ENS de Bouzaréah, 93, rue Ali Remli, Bouzaréah, Alger, Algérie

[lisodip@gmail.com](mailto:lisodip@gmail.com)

---

## Édition et impression de la revue

Hibr Éditions



Revue publiée sous le haut patronage du Ministère algérien de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique



# SOMMAIRE

<b><i>Avant-propos</i></b> par Marielle RISPAIL	7
<b>Axe 1 : Mise en bouche</b>	13
Claudette ORIOL-BOYER Égalités	15
Marine TOTOZANI Entretien avec Éliane Viennot, auteure de Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !	17
Félicité MAJEU DEFO Le pouvoir dans les interactions sociales entre <i>ngamba</i> des deux genres	23
Jean PACQUEMENT Paroles de femmes : prostituées à Poona (Inde)	31
<b>Axe 2 : Genres et pratiques sociales</b>	43
Stéphanie REY Les langues à Mayotte vues par les Mahoraises : problème de genre ou de génération ?	45
Mamadou LAM et Leïla MESSAOUDI Le « discours épilinguistique » généré au « marché de la médina » de Rosso (Mauritanie)	57
Agnès MEMOUNA-JUCHS Les représentations sexuées dans les discours médiatiques camerounais : Le cas des interviews	65
Frank JABLONKA Restrictions genrées en phraséologie des langues romanes	73
Maciej SMUK Le savoir-être des deux sexes face à l'apprentissage des langues : entre binarité et continuum	87

### **Axe 3 : Filles et garçons à l'école**

101

Afaf BOUDEBIA-BAALA

Genre, représentations, attitudes, comportements et apprentissage du français à l'école primaire

103

Ourida AÏT-MIMOUNE

L'influence du genre sur les attitudes et les représentations des apprenants du cycle moyen face aux langues : tamazight (kabyle), arabe et française

119

Grâce RANCHON

Féminin et masculin dans les manuels de Français Langue Étrangère : une culture du modèle

127

### **Axe 4 : À la lumière de la comparaison**

141

Soraya HADJARAB

Les filles et les langues : une question de prestige social ?

143

Radhia HADDADI

Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques au dressage socioculturel

159

Zinab SEDDIKI

Étudie-t-on et parle-t-on de la même façon à l'université quand on est un garçon ou une fille ? Le cas des étudiant(e)s algérien(ne)s

177

Annemarie DINVAUT

Isabelle-Mahmoud, jeux de langues et de genres

189

### **Varia**

203

Naima MANCER-OULD BENALI

La performance orale chez les étudiants de licence de français en Algérie : entre maîtrise du code linguistique et connaissance des modalités de son utilisation

205

Rachid CHIBANE

Le rap jeune à Tizi-Ouzou : la réinvention d'un espace dénigré par la dénonciation d'un système et de normes sociales jugées injustes et inappropriées

219

## Avant-propos

Le numéro que nous proposons à votre lecture est un beau florilège de la réflexion actuelle sur l'approche dite genrée, dans ses avancées et ses limites aussi. Nous remercions l'équipe du LISODIP de nous avoir fait confiance sur un sujet aussi délicat, qui paradoxalement heurte à la fois pour les pentes parfois trop rapides où il se laisse aller et les redites dans lesquelles il s'enlise déjà. Le choix de textes offerts<sup>1</sup> témoigne de cette phase située de nos recherches collectives.

Notre texte d'appel invitait à revisiter des recherches éventuellement déjà menées, sous l'angle de la construction et de l'évolution des rôles masculin et féminin dans la et les société(s) ou les pratiques sociales — empan large s'il en est. On incitait bien sûr, ce faisant, à dépasser la simple différenciation sexuée hommes/femmes, pour s'engager sur la difficile voie des transformations, des glissements subtils, des hésitations, bref de la variation. Sur ce chemin, nous savions qu'on rencontrerait des difficultés d'ordre terminologique et méthodologique : les recherches ci-dessous n'en font pas mystère et leur dimension méta-scientifique donne de l'épaisseur aux écritures de leurs auteur(e)s. Il n'est par exemple pas si facile de savoir quand on est dans une approche sexuée ou une approche genrée (Menouna-Juchs), de savoir si telle pratique est « naturelle » ou « culturelle », de décider si telle représentation va dans le sens d'une volonté de domination ou d'un dressage (Haddadi), de savoir si on accentue un stéréotype ou si on le débusque (Smuk). La réflexion sociale flirte toujours avec le paradoxe et les idées reçues sont souvent battues en brèche dans les textes qui suivent, d'autant plus dans un domaine où chaque auteur(e) ne peut être qu'engagé(e).

De fait, on constate, contre certaines attentes stéréotypées, que les hommes sont bien présents parmi les auteurs : quatre textes sur les douze publiés dans le dossier, preuve que nous sommes résolument dans une étape post-féministe de la réflexion, étape qui ne veut plus poser la différence en termes de fractures ou de conflits seulement (le texte de Dinvaut montre que les choses ne sont ni si simples ni si récentes). Le questionnement sur la construction des rôles masculin et féminin traverse les espaces géographiques puisque les études s'enracinent principalement en Algérie (Batna, Tizi Ouzou, région du Souf, étudiants algériens en France) où est publié cet ouvrage, mais aussi en Mauritanie, au Cameroun,

---

<sup>1</sup> Merci à Hadjer AMMARI pour son aide efficace dans la réception et le traitement des textes qui ont répondu à notre appel à contributions.

à Mayotte ou sur le continent européen (France, Pologne, etc.) ou indien (Pacquement), les espaces littérariques (Menouna-Juchs, Ranchon, Jablonka), les langues (Jablonka, Ranchon, Haddadi) et leurs usages (Lam/Messaoudi, Aït-Mimoune, Boudebia-Baala, Maheu). Enfin, il se déploie autant en contexte scolaire (Ranchon, Seddiki, etc.) que non scolaire, dans l'espace et le temps (Dinvaut). C'est dire que cette problématique transversale trouve de quoi se nourrir dans toute situation sociale. Elle donne lieu à des enquêtes pour la plupart empiriques et qualitatives — même si le quantitatif n'est pas exclu (Aït-Mimoune, Ranchon, Lam/Messaoudi, etc.) — où les entretiens et recueils oraux ont la part belle, à côté d'une étude littéraire fort à sa place (Dinvaut).

On observe ainsi quelques perles savoureuses au fil des lectures, dont voici quelques exemples :

— (Menouna-Juchs) : *L'interviewée – infirmière diplômée d'État en santé de la reproduction* : Les femmes elles-mêmes doivent changer de mentalité. Elles sont très hypocrites, ne parlent que lorsqu'il s'agit de sujets sans intérêts.

— (Smuk) : les hommes à qui j'ai enseigné apprenaient pour des buts précis et concrets (...), tandis que la majorité des femmes apprenaient pour la « beauté des sonorités »(N4)

— (Seddiki) : C : peur de quoi ?

E11 : (*rire*) et ben oui la France c'est l'Europe ! / c'est pas un pays arabe / il y a beaucoup de liberté et pas d'interdit // j'ai une copine qui est venue faire des études à Toulouse / et elle s'est mariée avec un Français/// sa famille ne lui a pas pardonné /// donc voilà ils ont peur de ça /// de s'écarter de la religion.

— (Rey) : J'ai peur que mes enfants perdent leur langue maternelle et ce sera de ma faute// Pour eux, cela fait partie de leur culture et de leur identité mais je l'ai compris trop tard(...).

— (Haddadi) : — s'il s'agit de quelqu'un de francophone ou de cultivé (instruit) je dis : mon mari, s'il s'agit d'un personne appartenant à une couche socio-culturelle moyenne, je dis : rajli.

— (Boudebia-Baala) : la différence est dans la composition de la fille son cerveau et celui du garçon ne sont pas pareils/ la fille est toujours un peu littéraire elle apprend par cœur elle aime les matières où elle apprend par cœur comme la langue comme si/ elle est plus proche de la fille plus que du garçon comme si sa pensée/ sa pensée comme on dit est numérique/ sa pensée/ son cerveau/ l'homme.

Pour accentuer cette approche gourmande de notre thème, nous avons pris le parti de regrouper dans une première section 4 textes qui servent de « mise en bouche » : sans être des « recherches » dans le sens académique du texte, ils ont pour rôle d'alerter nos sens et nos esprits sur l'intérêt



d'une approche attentive aux manifestations sociales du « genre », pris dans différents sens : historico-orthographique (jeu poétique de Claudette Oriol-Boyer, entretien avec Eliane Viennot), spatio-linguistique (Jean Pacquement), géo-sociolinguistique (Majeu). On voit que les intersections dominent dans ces essais de désignation des domaines d'études, et cette impression de brouillage des pistes apparaît comme une constante quand on s'aventure dans l'approche genrée : toute affirmation peut être sujette à contradiction, les contraires s'attirent, les délimitations terminologiques vacillent, les frontières scientifiques s'estompent. Est-on en (socio)linguistique ? En sociologie ? En psychologie sociale ? En didactique ? En ethno- ou anthropologie ? La plupart du temps, dans plusieurs domaines à la fois, ce qui n'a pas rendu aisée la mise en chapitres.

Notre deuxième section regroupe 5 textes qui prennent pour objet d'études des « évènements » sociaux, la troisième 3 textes qui ont pour cadre l'école dans son sens large, et la dernière 3 textes qui mettent explicitement en scène une comparaison. Mais de fait plusieurs textes, dans leur pluralité sémantique et interprétative, pourraient passer d'une section à l'autre... De l'arbitraire des catégorisations... C'est dire la richesse du champ, que nous ne prétendons pas épuiser mais seulement éclairer pour le rendre attirant.

Stéphanie Rey ouvre le bal en mettant le projecteur sur les femmes de Mayotte, leur rôle social et politique dans le destin de Mayotte et leur position face aux langues en contact dans l'île, position qui interpelle leur rôle de mères d'élèves. Mamadou Lam et Leila Messaoudi co-signent un texte qui reprend la question des positions face aux langues et de leur répartition entre hommes et femmes, mais dans un autre contexte, celui des marchés de Rosso, en Mauritanie. C'est ensuite l'écriture médiatique qui est interrogée par Agnès Memouna-Juchs, dans les journaux camerounais, à travers des interviews qui mettent en lumière les rapports dominant(e)s/dominé(e)s dans les rôles et les propos intervieweurs (ses)/ interviewés(e)s. Changeant de support, c'est sur le net que Franck Jablonka a choisi son corpus, pour construire une linguistique genrée en phraséologie des langues romanes. Et Maciej Smuk clôt cette section en affrontant avec une jubilation provocante quelques stéréotypes du discours genré (ou féministe ? ou sexué ?), entre psychologie et biologie.

Pleins feux sur l'Algérie ensuite, avec Afaf Boudebia-Baala qui se demande si les représentations de la langue française diffèrent entre hommes et femmes dans le Souf où elle a interrogé collégiens et collégiennes ; et Ourida Aït-Mimoune qui a recueilli les attitudes linguistiques d'élèves

face à l'arabe, au français et au tamazight en Kabylie, et les analyse selon la variable du sexe. Elle en conclut que les représentations sont les mêmes entre filles et garçons, concernant les langues en présence dans leur entourage. Grâce Ranchon déplace à bon escient notre regard, des apprenants vers les outils d'enseignement, en se demandant comment sont traités le féminin et le masculin (sur les plans grammatical et social) dans quelques manuels de FLE, à partir de la notion de « personnage » : elle en conclut au « sexisme » sans ambages des auteurs et des éditeurs, conscient ou pas ? La question reste posée.

Même si presque tous les textes qui précèdent sont souvent basés sur une comparaison, plus ou moins ouverte, entre mondes masculin et féminin, nous avons voulu mettre à part quatre textes dont c'est le projet unique et explicite. Soraya Hadjarab, faisant écho à Ourida Aït-Mimoune, reprend le portrait linguistique des apprenants algériens en examinant comment se positionnent les étudiantes de Batna par rapport à la langue française, quelle place elles lui donnent, sur les plans symbolique et pratique, par rapport à l'arabe dialectal et au chaoui. Radhia Haddadi ouvre le débat en démontrant que, dans les différences « genrées » constatées entre parler masculin et féminin (elle prend pour exemples les désignations mari/femme), les hommes sont au moins aussi « manipulés » que les femmes par la construction socio-culturelle qui imposent à toutes et tous des rôles et leur distribution. Enfin, Zinab Seddiki élargit l'éventail des observations à la mobilité en France où elle a mené une enquête chez les étudiant(e)s algérien(ne)s, pour mesurer leur degré d'adaptation, à la fois sociale et linguistique, à leur nouveau milieu : ses conclusions renversent, elles aussi, quelques idées reçues. Annemarie Dinvaut referme le dossier par l'hommage algérien d'Isabelle-Mahmoud, qui dans un va-et-vient constant entre pays, langues et genres, a réussi à brouiller toutes les pistes, dans un chant vibrant de liberté.

Ces ouvertures désignent de nouveaux espaces à explorer pour la recherche, loin des anciennes victimisations des années 1970. Mais elles montrent aussi le rôle essentiel des acteurs(trices) que nous sommes toutes et tous, dans les transformations sociales en cours. Enfin, elle souligne le besoin urgent de repenser nos outils théoriques et notionnels, pour dire des réalités et distributions nouvelles : ce besoin se dessine en creux, à travers les textes de ce volume. Entre prises de pouvoir et discriminations, les pratiques langagières restent bien placées pour mettre le doigt sur les

dynamiques sociales actuelles, entre hommes et femmes, et les analyser, voire en anticiper les déviations.

On ne saurait terminer un numéro de revue sans aérer la réflexion commune par des apports inattendus, spontanément proposés par leurs auteur(e)s : c'est la mission de la rubrique *Varia*. Naima Mancer-Ouldbenali souligne dans son texte l'importance de l'oral dans l'enseignement et montre combien, malgré l'évolution positive des textes officiels dans ce sens en Algérie depuis 10 ans, les pratiques de classe et les compétences des élèves n'ont guère évolué ces dernières années. Quant à Rachid Chibane, il joue avec les textes de rap à Tizi Ouzou pour mettre au jour les tentatives de leurs auteurs pour fissurer leur sentiment d'enfermement social et politique. Ces deux études sont là pour rappeler combien les axes linguistique, didactique et sociolinguistique, sont complémentaires dans le laboratoire Lisodip et se nouent dans la dimension politique qui leur donne sens et cohérence.

Bonne lecture !

Marielle Rispaïl  
UJM et CELEC de St Etienne, France



Axe 1 :  
Mise en bouche



Extrait de  
*Petites mains, Identités remarquables*

Égalités

Dominique et Dominique s'étaient aimés puis mariées avec la ferme volonté de former un couple où le pouvoir et l'autorité seraient exercés et prises alternativement par chacun et chacune. Bientôt on avait marmonné dans le ménage qu'on en avait marre des marmots, des phallos, des métros tout comme des marmites, des favorites, des métrites. Ils s'étaient disputées puis elles s'étaient séparés avec l'amour et la haine que seules un bref rupture et une longue divorce peuvent produire. Ils avaient dû reconnaître que les traditions étaient plus fortes qu'eux. Une dernière fois elle l'avait embrassé en l'appelant « ma chérie » tandis qu'il la traitait d'« idiot féministe ».

Si la justice régnait dans le cœur des êtres, si l'égalité et l'équité leur étaient plus chères que l'égoïsme, l'autorité, la domination, rien ne pourrait maintenir la grammaire conventionnelle de leurs rapports.





## Entretien avec Éliane Viennot, auteure de *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*

Début 2014, paraissait *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française* (Viennot, 2014). Ce brillant petit livre n'en finit pas de faire parler de lui. Nous sommes allée interviewer son auteure.

*Je vous remercie de m'avoir accordé cet entretien qui s'ajoute à tous ceux que vous avez accordés depuis la sortie de votre livre Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Pour commencer, pouvez-vous vous présenter et présenter votre parcours personnel et scientifique jusqu'à la publication de cet ouvrage ?*

É. V — Je ne suis pas linguiste. Je me définis comme une historienne des relations de pouvoir entre les sexes (en Occident !). C'est un sujet que j'explore depuis ma thèse, qui portait sur Marguerite de Valois et la construction du mythe de la reine Margot. J'ai trouvé tant de preuves de la participation des femmes à la vie politique durant la Renaissance, et de débats sur cette question (à l'époque, mais aussi durant les siècles suivants) que cela m'a incitée à vouloir faire connaître ces réalités ; et à vouloir comprendre pourquoi elles sont si peu connues. J'ai également été conduite à pousser cette exploration en amont de la Renaissance par la mobilisation sur la parité, au début des années 1990. En effet, à cette époque, on s'est demandé pourquoi la France était si particulière, avec ses scores lamentables en matière d'élues, la date très tardive du vote féminin — et aussi la loi salique. J'ai donc entamé, munie de cette question, une longue traversée de l'histoire de France. J'ai déjà publié deux tomes de cette étude, qui a pour titre général *La France, les femmes et le pouvoir*. Le premier porte sur les <sup>v</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles (« L'invention de la loi salique », 2006) ; le second sur les <sup>xvii</sup><sup>e</sup> et <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècles (« Les résistances de la société », 2008). Le troisième est quasi prêt ; il devrait couvrir la période 1789-1860 et s'appeler « De l'«abolition des privilèges» au triomphe de l'ordre masculin ». Si l'éditeur veut bien... C'est au cours de ce cheminement que j'ai rencontré les débuts de la « Querelle des femmes », et que je l'ai vue gagner le terrain de la langue, au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle.

*La sortie de votre livre a été accompagnée de nombreuses lectures, vous avez été sollicitée pour des interviews, des conférences, vous êtes passée sur France Inter. Nous avons aussi appris que vous êtes nommée pour le Prix Médicis Essai. Cette intense activité qui a suivi la publication de cet ouvrage conduit à s'interroger en premier lieu sur son articulation à la réflexion actuelle. Qu'apporte-t-il dans ce sens et pourquoi, à votre avis ?*

É. V — Je dois avouer que c'est mon éditrice, Oristelle Bonis, qui m'a demandé de l'écrire. Elle avait été sensibilisée, il y a quelques années, par la campagne en faveur de l'accord de proximité (« Les hommes et les femmes sont belles »), au point d'adopter cette règle pour les livres qu'elle publiait. Elle me savait engagée depuis de longues années sur un autre terrain : celui des termes féminins (par exemple via la rubrique « La guerre des mots » de la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime<sup>1</sup>). Je pense qu'on est arrivé aujourd'hui à un point d'exacerbation remarquable de « l'exception française ». Tous les autres pays francophones ont enregistré dans leur vocabulaire les mutations sociales du xx<sup>e</sup> siècle, à savoir l'arrivée des femmes dans les professions et les fonctions auparavant hermétiquement closes pour elles. Mais les élites françaises, qui ont longtemps fait le gros dos pour accepter ces mutations, s'arc-boutent aujourd'hui de manière pathétique sur les termes désignant les femmes arrivées là (professorat d'université, magistrature, députation...). Femmes qui elles-mêmes ont longtemps accepté la bizarrerie qui consiste à leur donner des titres masculins, mais qui rechignent de plus en plus.

Mon point de vue introduit une dissonance dans la polémique induite depuis une trentaine d'années par cette résistance. Je défends en effet l'idée que la langue française n'a rien de particulièrement sexiste en elle-même ; qu'elle a moins besoin d'être féminisée que démasculinisée, parce qu'elle a été victime d'interventions nombreuses allant dans ce sens. Cela prend complètement à rebrousse-poil le propos des masculinistes, qui accusent les féministes de vouloir introduire des changements dans la langue, alors que ce sont eux — ou plus exactement leurs ancêtres — qui ont voulu faire cela, et qui l'ont fait, en dépit du fonctionnement structurel de la langue. Du coup, cela inverse les rôles : nous, les féministes, sommes les défenseuses de la langue française, et les académiciens sont ses martyrs !

*Pour rester dans l'actualité, je voudrais que nous nous arrêtions un peu sur les derniers débats que l'expression « Madame le Président » a suscité au*

---

<sup>1</sup> [www.siefar.org](http://www.siefar.org)

*sein de l'Assemblée nationale*<sup>2</sup>. Comme si vous l'aviez pressenti, dans votre livre, on peut trouver une sorte de réponse anticipée à ce débat, notamment lorsque vous évoquez les progrès effectués dans ce sens à travers la contestation de formes comme « président » ou « directeur » utilisés dans le cas d'une femme ou bien l'utilisation de plus en plus répandue de féminins comme « auteure ». Or, si l'on s'en tient à la réaction de l'Académie française à ce débat, on constate qu'« elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeuse, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes<sup>3</sup> ». Quels sont vos commentaires à ce propos ? Comment analyseriez-vous ces nouveaux épisodes de la dimension linguistique de la Querelle des femmes qui semble loin d'être terminée ?

É. V — J'ai tenu à réagir à la « mise au point » de l'Académie, par une Tribune dans Libération (23 octobre). Cette institution ne parvient pas à faire son *aggiornamento* : à reconnaître qu'elle s'est fourrée dans une impasse, ce qui l'empêche de jouer son rôle et lui fait soutenir sottise sur sottise. Il faut dire qu'elle devrait non seulement renoncer à prononcer des bulles inspirées par la défense de l'ordre masculin, mais s'ouvrir réellement à des femmes — et à des linguistes... Cesser de n'être qu'une association de vieilles célébrités.

D'un point de vue scientifique, j'estime que la Querelle des femmes s'est arrêtée dans les années 1930 : à partir de cette époque, les hommes parlant depuis une position d'autorité ont (plus ou moins) cessé d'expliquer sérieusement que les femmes étaient inférieures aux hommes, ce qu'ils n'avaient pas cessé de faire durant les sept ou huit siècles précédents. Mais il est clair que les opposants à l'égalité sont toujours là. L'ordre masculin n'est plus que rarement défendu clairement — à part dans l'Église catholique. Les raidissements actuels (sur la langue, sur les mœurs) prouvent que nous sommes entré-es dans une nouvelle phase dans les relations entre les sexes — du moins en France. L'égalité a progressé partout depuis un siècle, sauf dans les sphères les plus hautes, qui commencent juste à être entamées. Que l'on songe aux pourcentages d'élues il y a encore dix ans ; à la haute fonction publique, qui est encore moins féminisée que l'assemblée nationale ; aux conseils d'administration des grandes entreprises, qui les acceptent à dose homéopathique ; à l'Académie elle-

<sup>2</sup> Expliquer de quoi il s'agit.

<sup>3</sup> <http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>

même, protégée des femmes jusqu'en 1981 ! Ces messieurs se rendent compte, maintenant, qu'il y a le feu au lac. C'est vraisemblablement le même sentiment obsidional qui a provoqué l'ouverture des hostilités sur le terrain de la langue dans les années 1630-1640. Les femmes ne cessaient alors de faire la preuve de l'égalité des sexes dans les domaines où les hommes s'estimaient détenteurs de monopoles : les lettres, le savoir, la politique.

*Ma troisième question est liée aux deux premières et à l'écho de votre livre auprès du public : qui sont vos lecteurs-lectrices, auditeurs-auditrices et comment réagissent-ils/elles ?*

É. V — Je ne connais évidemment que les lecteurs et lectrices que je rencontre ou qui me font part de leurs réactions. Ce sont souvent des féministes agacé-es de longue date par l'obstination des élites françaises à conserver des usages langagiers obsolètes. Ces personnes me disent souvent que je leur fournis des arguments qu'elles ne possédaient pas jusqu'alors, et qui facilitent leur propre combat. Ce sont aussi des intellectuel-les que les tollés des partisan-es du masculin laissaient perplexes, et qui ne comprenaient pas les enjeux de ces polémiques. Mais je suis également été très heureuse de constater que mon livre rencontre l'intérêt des linguistes.

*Votre ouvrage m'a interpellée en tant que femme, en tant que chercheuse et en tant qu'enseignante. En tant que chercheuse au sein d'une équipe pour laquelle toute recherche s'insère dans l'environnement qui lui donne du sens, je voudrais avoir votre avis à propos de l'articulation entre les questions que vous analysez dans votre ouvrage et des questionnements relatifs à la place des hommes et des femmes dans la société. Par ailleurs, de quelle façon, l'étude de la langue française et de son histoire peut-elle alimenter et enrichir la question féministe ?*

É. V — Ces questions sont intimement reliées avec l'état des relations entre les femmes et les hommes. C'est l'un des points les plus intéressants de la polémique actuelle. Elle n'a aucun fondement linguistique ou scientifique : elle n'est qu'idéologique, que politique. Mais il n'est pas sûr que les partisan-es de « Mme le » le sachent. Elles et ils croient le plus souvent défendre « la pureté de la langue française », contre d'affreuses féministes qui voudraient la défigurer. Alors que ce sont les féministes qui défendent, si ce n'est la pureté de cette langue, du moins la logique de son système. Cela ne manque pas de sel. Dans les deux camps, cependant, l'ignorance de l'histoire des relations entre les sexes est telle que personne ne sait quel rôle chacun joue. Puis-je ajouter que vous êtes chercheuse, en

vertu de l'histoire de cette langue et de son fonctionnement propre, qui veut qu'on entende les finales masculines et féminines, et non chercheure — néologisme québécois très récemment introduit en France ? Dans les années 1970 encore, les chercheuses françaises ne se disaient jamais chercheures.

*Dans une note de lecture sur votre ouvrage publiée dans la revue Lidil, Marielle Rispaïl remarque judicieusement qu'il permet de rompre avec quelques « idées reçues » sur « ces "règles" que nous respectons et enseignons. [Il permet de comprendre qu'elles] n'ont pas existé de toute éternité et [...] ont même fait l'objet de débats<sup>4</sup> ». Cette question, je vous la pose en tant que didacticienne : quel a été le rôle de l'école en ce sens et de quelle façon peut-on le réorienter à la lumière des conclusions auxquelles vous aboutissez dans votre livre ?*

É. V — L'école obligatoire, à laquelle ont été soumis les enfants des deux sexes à partir du milieu du xx<sup>e</sup> siècle, a joué un rôle essentiel pour l'éradication des anciens usages du français — comme pour celle des parlers régionaux. Ce n'est évidemment pas le processus de scolarisation qui est en cause, mais le contenu des enseignements dispensés par ce biais. L'école pourrait aujourd'hui former à l'égalité des sexes, comme elle a jusqu'à présent fait le travail inverse, non seulement en apprenant aux enfants que « le masculin l'emporte sur le féminin », mais en leur dispensant des histoires (des événements, de la littérature, de la philosophie, de l'art...) entièrement peuplées d'hommes. Des instituteurs et institutrices me demandent parfois ce qu'il convient de faire — surtout à propos de la règle des accords. Apprendre aux enfants « l'accord de proximité » (qui fut en usage jusqu'au xvii<sup>e</sup> siècle, et qui perdura jusqu'au xx<sup>e</sup> siècle malgré les injonctions des grammairiens masculinistes) les expose à être critiqué-es pour ne pas maîtriser les « bonnes règles ». De fait, il faudrait qu'un mouvement s'organise parmi les enseignant-es (de tous niveaux) pour signifier officiellement qu'elles et ils cessent d'enseigner cette règle qui fait des ravages dans les cerveaux des deux sexes.

*Pour terminer, je voudrais vous laisser à nouveau la parole : auriez-vous d'autres points à souligner ? Avez-vous pensé à la suite ? Quels sont vos projets de recherche ?*

É. V — J'espère que les locuteurs et les locutrices se saisiront des informations que je mets à leur portée, pour pouvoir mieux se défendre

<sup>4</sup> Rispaïl (2014), « Éliane Viennot, Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin ! Petite histoire des résistances de la langue française », *Lidil*, n° 49, p. 201-202.

par eux-mêmes. J'espère que les personnes qui jusqu'ici avaient cru honnêtement défendre la langue française en refusant l'introduction des titres féminins vont comprendre qu'elles étaient dans l'erreur. J'espère, autrement dit, que le groupe des partisan(e)s du masculin va se réduire comme peau de chagrin. J'espère, enfin, qu'il y aura davantage de recherches sur l'histoire des réformes imposées à la langue, et sur le rapport entre cette histoire et la construction de l'ordre masculin dans les temps modernes. Quant à moi, ce n'est qu'un des multiples volets de l'histoire que je traque. Or ma recherche n'est pas terminée : je compte bien la mener jusqu'à l'année 2000 !

## Le pouvoir dans les interactions sociales entre *ngamba* des deux genres

Après la période de la Révolution du XVIII<sup>e</sup> et le vent d'émancipation des mœurs qui a traversé çà et là les recoins du globe, naquit l'épineux débat sur l'égalité de genre. Jusqu'à nos jours, ce problème reste d'actualité, car il en va de l'exercice du pouvoir d'un genre humain sur un autre. Et par l'idée de genre conçu en tant que construit social, on suppose que les attributs du féminin et du masculin sont produits et reproduits par la socialisation et l'éducation différenciées des individus (Cossette, 2012 ; Duru-Bellat, 2005). Il est question pour nous ici de relever sous un angle culturo-linguistique, la relation de genre et de pouvoir chez les *ngamba*. Foucault (1997, p. 298) perçoit le pouvoir comme une domination et le définit justement comme faisant partie des stratégies par lesquelles des individus essaient de diriger et de contrôler la conduite des autres. Cette définition cadrerait bien avec le contexte *ngamba* où les rapports hommes-femmes sont assez formels et distingués, mais tout de même souples et moins catégoriques en termes de « domination ». Nous allons en donner quelques aperçus.

### Situation géo-sociale

La zone *ngamba* (les localités utilisant le *ngamba* comme L1) est située dans la région de l'Ouest Cameroun, précisément en tribu Bamiléké, peuple des Grassfields. Cinq villages se trouvant dans quatre départements différents, partagent cette langue : Bamendjou et Bameka (Département des Hauts Plateaux), Bamougoum (Département de la Mifi), Bansa (Département de la Ménoua), et Bafounda (Département des Bamoutos).

Les *ngamba* sont un peuple travailleur (agriculteur, artisan et commerçant), très attaché aux valeurs culturelles et traditionnelles. La société est structurée de façon traditionnelle et le respect des us et coutumes est strict. Chez les *ngamba*, la société est essentiellement patriarcale ; ainsi le pouvoir repose entièrement entre les mains de l'homme.







## Nature des données et méthodologie

Notre modeste étude est basée sur des données collectées au quotidien lors de visites de familles et associations *ɲgamba*. Pour nous assurer d'une bonne collecte et surtout pour éviter de perdre des éléments non négligeables, nous avons utilisé des enregistrements vidéo. Précisons que devant la caméra, les actants perdaient parfois leur naturel. Pour donc remédier à cela, nous filmions en caméra dissimulée ou cachée, bien évidemment avec permission préalable. Comme méthode d'enquête sociolinguistique, nous avons utilisé l'observation directe et l'interview. Le cadre théorique et l'approche analytique sont l'interactionnisme joint à l'analyse conversationnelle.

## Le pouvoir dans les interactions entre hommes et femmes *ɲgamba*

### Cadre familial

La femme *ɲgamba* n'appelle pas son époux par son prénom, encore moins son nom de famille. En fonction du statut (caste sociale) que l'époux occupe dans la société, la femme utilise des éloges ou des déictiques honorifiques appropriés à son rang social pour l'appeler.

Exemples : **oumbɛ**, **mbaʔ**, **mbəlɔŋ**, **ndi**, **mbɔʔ**, **ngaho...**

**A tʃa, ndi!** *Merci (éloge)!*

**Dgaho, wɔ nəho á ?** *(éloge) c'est le départ ?*

Lorsqu'elles sont entre elles, les femmes *ɲgamba* font référence à leurs conjoints en ces termes :

— **Dgaŋ mbɛ** ou **ɲgaŋ ndó** (*propriétaire de la maison*)

— **Wa pɛ** (*mon père*)

— **Ntɛt Defo** (le père de Defo)

Par contre l'homme *ɲgamba* est libre d'appeler son épouse comme il lui plait :

— Nom de famille (ex : Sikadi)

— Prénom (ex : Fernica = *Véronique, en français*)

— Surnom flatteur (*wá mmá* = *ma mère*)

— Surnom dénigrant (*mă sɔŋtʃə* = « *gossip girl* »)

Dans les foyers traditionnels (nous insistons ici sur l'adjectif « traditionnel » car il y a aussi des foyers « modernes »), la femme n'intervient pas dans la prise des décisions telles que l'éducation des enfants, les arrangements de mariage, etc). L'homme a recours à son frère ou à son ami lorsqu'il faut prendre des décisions importantes.

## Les interactions dans la communauté

En communauté, la référence à la gent masculine *ngamba* se fait de manière ferme en ces termes :

*A mabaŋ ! C'est l'homme !*

Par ces mots, on sous-entend *l'homme* dans tous les sens : à la fois qui est fort, vigoureux, viril et qui exerce ses fonctions d'homme. C'est une personne déterminée, donc la stature se doit d'être du genre à influencer les autres<sup>1</sup>.

Au cours d'une assise (réunion) de femmes, si un homme demande à être reçu, celles-ci s'arrêteront pour le recevoir. Par contre si c'est une femme qui demande à être reçue chez les hommes, ces derniers achèveront d'abord leur réunion avant de la recevoir.



**Figure 2 : le Fɔ (roi) des Bamendjou**

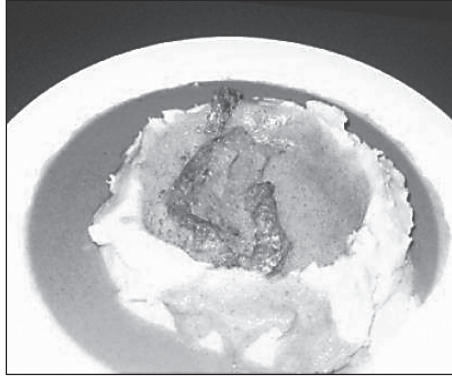
En outre, la supériorité de l'homme peut se constater sur le plan gastronomique : le meilleur des plats lui est réservé. Donnons l'illustration du rôti de poulet : il est de tradition *ngamba* que ce soit l'homme qui mange le gésier<sup>2</sup>. Plus encore, au cours des assises mixtes, ils sont les premiers à se servir à table, quitte à raffer tous les bons et gros morceaux de viande ! Si le menu propose le délicieux plat traditionnel nommé *pɛ*<sup>3</sup> ou taro en français (fig. 3), les femmes ne pourront en déguster que lorsque les hommes auront mangé à satiété.

---

<sup>1</sup> Voir figure 2 : le Fɔ (roi) des Bamendjou.

<sup>2</sup> Partie du poulet jugée succulente et prisée non seulement chez les *ngamba*, mais aussi dans tout l'ouest du Cameroun.

<sup>3</sup> Plat traditionnel et très noble des *grassfields* fait de tubercules de taro longuement cuits à grande eau, puis pilé dans un mortier. Il s'accompagne avec une sauce jaune très épicée comportant de gros morceaux de viande.



**Figure 3 : kəŋ pɛ́ (plat de taro)**

Cette inégalité s'observe également au niveau de la boisson ! Si bière et vin sont disposés, la femme pourra boire du vin si et seulement si cela lui est proposé par un homme. Plus loin dans le temps, les récits nous informent qu'à l'époque de nos aïeux, la femme n'avait pas le droit de goûter aux œufs de volaille ! Motif : ils sont tellement délicieux que la femme ne saurait résister à la tentation d'en VOLER !

Toutefois, à côté de cette femme qui n'oppose aucune résistance à la perfidie de l'homme masquée dans la tradition, se trouve une catégorie *toute permise* : Les « *nəŋɥt* » ! Les « *nəŋɥt* » sont des femmes épouses du village ; c'est-à-dire des femmes originaires des localités autres que la zone *ŋgamba*, qui ont épousé des hommes *ŋgamba*. Suivant la coutume, elles sont dotées d'un pouvoir qui leur octroie le droit de faire ce qu'elles veulent et comme elles le veulent lors des cérémonies traditionnelles. Par exemple lors de funérailles, elles peuvent faire irruption dans une salle de réception réservée aux hommes et siéger avec eux ou même décoiffer l'un d'eux sans être inquiétées.

Les *nəŋɥt* sont identifiables par un accoutrement de cérémonie singulier. Cette tenue est généralement constituée de guenilles d'homme (vieilles vestes ou costumes déchiquetés), avec une ceinture d'herbes attachée autour de la taille ou sur les quatre membres, le visage oint de cendre ou de charbon : « Ce statut relève de la qualité d'accueil et d'acceptation des étrangers par les *ŋgamba*. Cependant le masque traduit leur position particulière de personne pouvant défier l'homme, mais qui n'en est pas vraiment l'égal ! » Propos d'un notable *ŋgamba*.

## Bref commentaire et conclusion

En bref, la situation de la femme vis-à-vis de l'homme en pays *ɲgamba* demeure traditionnellement inégale ; c'est-à-dire qu'en aucun lieu elle ne saurait être l'égale de ce dernier. Par l'éducation tradi-culturelle qu'elle reçoit, la femme reconnaît et accepte sa place dans la société. Son éducation socio-familiale fait d'elle un cimetière de valeurs et de pudeur qui la transforme en princesse dévouée. Qu'elle soit fille, épouse, mère ou grand-mère, la femme *ɲgamba* a pour mot d'ordre : respect et soumission à l'homme.

Toutefois cela ne veut pas dire qu'elle est l'esclave de l'homme ! Loin de là, elle est celle qui assiste et encadre ce dernier dans ses différentes activités, tant sociales que professionnelles. En d'autres termes, elle est cette masse qui vient naturellement et sans revendication aucune équilibrer la balance de vie de l'homme.

## Annexes



**Figure 4 : Danse d'initiation de jeunes ngamba**



**Figure 5 : Tubercule de taro**



## Paroles de femmes : prostituées à Poona<sup>1</sup> (Inde)

Une première version de ce texte<sup>2</sup> a été écrite en 1998, à l'issue d'une déambulation dans la vieille ville de Poona en compagnie de Thierry Paquot<sup>3</sup>. Fasciné par un urbanisme à première vue complètement anarchique, ce dernier prête attention à ma description du quartier des prostituées : on y retrouvait, dans des immeubles relativement récents du milieu du xx<sup>e</sup> siècle — déjà bien délabrés par le climat et le manque d'entretien —, une économie de l'espace très voisine de celle des bâtisses traditionnelles du pays marathe, les *vada*.

J'avais découvert la red-light area de Poona l'année précédente grâce à un couple d'amis infirmiers, Rose et Jean-François Bruchet<sup>4</sup>. Je me mis, de plus d'une façon, à suivre leurs pas dans ce quartier, où l'idéal était de se rendre en fin de matinée avant l'arrivée des premiers clients. Alors que le but de mon séjour en Inde était de m'initier à la description des langues au Deccan College, j'ai découvert auprès des prostituées un terrain bien différent : il ne s'agissait pas de ces informateurs rêvés des enquêtes linguistiques, dont on va recueillir les parlers dans un environnement aussi naturel que possible, mais de prostituées, c'est-à-dire fondamentalement, dans le contexte de l'Inde, des personnes déplacées se

---

<sup>1</sup> Poona (orthographié aussi Pune, à prononcer « Pouné »), considéré comme le centre traditionnel de la culture marathe dans l'État du Maharashtra, a, comme toutes les grandes villes de l'Inde, son quartier de prostituées, avec un nombre de filles se comptant en milliers plutôt qu'en centaines.

<sup>2</sup> « L'espace de la prostitution : témoignage de deux femmes en Inde », dans *Urbanisme*, n° 302 (septembre-octobre 1998), p. 82-86.

<sup>3</sup> Philosophe de formation (comme de tempérament) et professeur à l'Institut d'urbanisme de Paris, Thierry Paquot a été pendant près de deux décennies éditeur de la revue *Urbanisme*.

<sup>4</sup> Rose et Jean-François Bruchet ont vécu de 1992 à 1997 à Poona, où ils travaillaient pour Interaide, une organisation non gouvernementale qui finançait alors un programme d'aide aux prostituées mis en œuvre à Bombay et à Poona par l'*Indian Health Organization*. Parlant couramment hindi l'un et l'autre, ils firent bien plus pendant leur séjour à Poona que de donner des conseils d'hygiène aux prostituées, nouant des contacts solides et soignant plusieurs d'entre-elles lorsque, tombées malades, elles furent délaissées de tous. Jean-François Bruchet est décédé accidentellement, fin 1999, au cours d'une mission suivante en Éthiopie.

retrouvant à plusieurs centaines de kilomètres de chez elles ! Transplantées d'une société traditionnelle où les femmes mènent une vie sans histoire, toutes occupées qu'elles sont à vaquer aux occupations saisonnières du village et des champs au milieu d'un entourage joyeusement bavard de parentes et de voisines, les prostituées étaient du jour au lendemain confrontées à l'expérience de contacts forcés avec des inconnus.

Lors de mes visites dans les maisons de prostituées à l'heure où les filles finissent de se faire belles ou prennent un repas, l'accueil était toujours des plus chaleureux, et, peu à peu, certaines filles prenaient la parole et posaient des questions. Deux d'entre elles, Sangeeta et Saroja, assurément plus mûres, m'ont ainsi parlé — en hindi, la langue de communication du quartier —, pendant près de deux ans.

Sangeeta Chaudhari<sup>5</sup>, vingt ans, originaire du Népal (à plus de 1500 km de Poona) n'est pas allée à l'école et ne sait pas lire, mais elle a appris le hindi ainsi que des bribes d'anglais et d'arabe, rappelant qu'il lui avait été proposé d'aller travailler à Dubaï. Vendue dans le quartier à 16 ans, elle a remboursé son prix. Bien que libre à présent, elle pense n'avoir pas d'autre choix que de continuer à « pratiquer le métier » (*dhandā karna* en hindi).

Saroja Shindigi, vingt-deux ans, du Karnataka, État de l'Inde voisin du Maharashtra, est venue à la prostitution de son propre chef. Elle a fait dix classes en langue kannada (langue de son État) et maîtrise le hindi ainsi que la langue de Poona, le marathi. La prostitution est pour elle le seul moyen de gagner de l'argent, mais elle souhaite quitter un jour le « métier ».

Je suivais — parfois je devais reconstituer — le fil discontinu de leurs paroles, leur donnant toujours la considération que je donne à mes interlocuteurs. Je prenais conscience que leurs propos étaient tenus dans le cadre d'une rencontre relevant a priori de l'improbable, celle de prostituées indiennes et d'un apprenti linguiste venu de l'étranger. Dans la relation qui s'établissait, et qui était une relation d'interactions, ma maîtrise des langues et des concepts me plaçait dans le rôle de celui qui pouvait comprendre ce qu'elles racontaient, en sorte qu'ayant gagné leur confiance, je me retrouvais à répondre à diverses demandes de conseils, y compris dans le domaine médical.

Une caractéristique de ces conversations était la place accordée à ce que disaient certains clients. Sangeeta et Saroja manifestaient, l'une

---

<sup>5</sup> Sangeeta Chaudhari et Saroja Shindigi ont accepté que soient utilisées leurs véritables identités. Elles étaient de toute façon connues dans le quartier sous un nom différent, qui leur avait été donné à leur arrivée dans leurs maisons respectives.



comme l'autre, une sympathie marquée pour des chauffeurs de taxi-scooter, qui venaient se changer les idées en leur compagnie et parfois les emmenaient faire un tour en ville. Les propos de ces hommes m'étaient bien souvent rapportés, et je pouvais percevoir la défiance (réelle ou feinte), l'étonnement et parfois l'admiration dans les commentaires qu'ils suscitaient. Bien qu'il fût souvent question d'autres femmes (prostituées ou tenancières), il n'était en revanche jamais question de ce qu'elles pouvaient dire, un peu comme si, à la différence de la parole masculine, la parole féminine faisait partie pour mes interlocutrices de la routine et n'appelait pas de réactions.

Au bout de quelques mois, Sangeeta et Saroja franchirent le pas et commencèrent à parler d'elles-mêmes : il était un peu question de tout, mais sans cesse elles en venaient au passé et à leurs tribulations, au présent, c'est-à-dire leur existence dans un box de l'une des maisons du quartier des prostituées, avec juste quelques sorties occasionnelles à l'extérieur dans la grande ville, et enfin au futur, indiscernable, mais fait d'un vague espoir d'intégrer l'espace des gens respectables.

Que ce soit au passé, au présent ou au futur, le moment décrit par ces femmes qui parlaient un langage simple et clair s'inscrivait toujours dans un lieu, une analyse quantitative de leur propos révélant une prédominance des notations spatiales. Au-delà du commentaire stylistique, cet article se propose, pour rendre compte du témoignage de ces femmes en marge de la vie normale, d'illustrer l'hypothèse que l'espace vécu, remémoré ou rêvé est l'une des clés de leur discours.

## **La mémoire d'un parcours : le village et le voyage**

Dans les témoignages, la mention du passé, toujours sommaire, tend à s'organiser autour de trois thèmes : le village, l'expérience de l'espace à l'extérieur du village et la route conduisant à la prostitution.

### **Le village**

Sangeeta et Saroja se présentent l'une et l'autre comme originaires d'un « village » (gaon). Même si Aramtoli au Népal, à six roupies en autobus de Biratnagar dans le cas de Sangeeta, et Shindigi dans le Karnataka, à dix roupies<sup>6</sup> de Bijapur, dans le cas de Saroja, sont de fait de petites localités, il n'est pas tant question pour ces deux femmes d'un village au sens où nous l'entendons que de l'endroit d'où elles sont originaires. Le souvenir du village chez Sangeeta et Saroja est imprécis : il est centré sur l'image

---

<sup>6</sup> On note dans les deux cas l'indication de la distance au moyen du prix du billet.

de leur famille, dont elles parlent en énumérant les leurs, déclinant les noms et les situations matrimoniales de chacun, les maladies ou le décès de quelques-uns. La maison familiale n'est pas évoquée, comme s'il valait mieux ne pas en parler, même si occasionnellement il est question d'une vache ou de volailles, suggestion d'un espace réservé aux animaux.

### **L'expérience de l'espace à l'extérieur du village**

Sangeeta évoque Kathmandou, se souvenant précisément du nombre d'heures que met le bus pour y aller, et une « mer », terme par lequel elle désigne un grand lac du Népal, repères imprécis d'un espace du voyage, sans toutefois qu'elle soit à même d'expliquer, ou peut-être tout simplement de se rappeler, les motifs ou la fréquence de ces déplacements.

L'expérience de l'espace à l'extérieur du village dans le cas de Saroja est liée à une histoire personnelle : elle évoque sa fugue de jeune fille hindoue avec un camarade de classe musulman vers Gulbarga, soit à l'extérieur du district de Bijapur, la rupture avec celui qu'elle désigne comme son marad (« homme en tant que compagnon, concubin » dans le parler des prostituées), le départ précipité, le trajet du retour au village, le conflit avec sa famille qui la pousse à repartir le jour même — cette fois pour gagner sa vie —, la migration vers Bombay dans la zone portuaire de Turbha (ou Trombay), où elle se retrouve à faire du ciment sur un chantier de construction.

### **La route conduisant à la prostitution**

La route qui mène au quartier des prostituées de Poona est en fait dans la continuité de l'expérience de l'espace à l'extérieur du village.

— Sangeeta ne donne pas d'explications à ce qui lui est arrivé : elle est partie « comme ça » pour une « promenade » avec des « compagnes » (saheli), et s'est retrouvée, à l'issue d'un long voyage dont elle énumère les étapes, vendue dans une maison de prostituées. Elle sait — elle sait notamment le prix qu'on lui disait de rembourser (40 000 roupies) — mais elle se tait, préférant ne se souvenir de rien !

— Dans le cas de Saroja, le trajet vers Poona s'apparente à une nouvelle fuite : elle s'échappe de Turbha non seulement pour arrêter de faire un métier qu'elle décrit comme dégradant (et qui ne rapporte rien), mais aussi pour échapper au harcèlement de la part d'un sexagénaire qui s'était mis en tête de lui proposer un beau mariage. Elle s'enfuit donc à Poona et y rejoint sa sœur aînée, Anashuya, qui la fait accepter dans la maison où elle-même « pratique le métier » depuis dix ans déjà.

## **L'âge de la prostitution :**

### **Le quartier des prostituées et ses frontières**

Le quartier des prostituées, désigné par l'euphémisme « cité de l'amour » (premnagar), occupe une partie de Budhwar Peth : entre deux carrefours de la grande artère commerçante de Laxmi Road, on « pratique le métier » dans les maisons de petites ruelles (bol, ali ou lane) perpendiculaires ou parallèles à la grand-rue. Pour comprendre l'espace des prostituées, l'on procédera d'abord à une description des lieux de prostitution, avant d'accompagner leur pas dans le quartier et dans la ville.

#### **La disposition du quartier**

En venant de l'ancien cantonnement britannique, le Camp, à l'est de la ville, la ruelle parallèle à Laxmi Road sur la droite, Damdhare Bol, est décrite par les prostituées comme une ruelle mal famée, où échouent les femmes les plus malchanceuses, voire malades, ainsi que les « eunuques » (hijda), sorte de coupe-gorge où les clients sont censés se faire « couper les poches ». De l'autre côté de Laxmi Road, Dane Ali et Margi Lane ne présentent pas un spectacle beaucoup plus réjouissant, mais les femmes s'y sentent mieux, en particulier du fait de l'absence des hijda, et s'y trouvent plus « belles », faisant remarquer que le prix de vente d'une fille dans une maison, de 10 000 à 20 000 roupies pour Damdhare Bol, passe ici à des sommes comprises entre 40 000 et 100 000 roupies. C'est dans Dane Ali, Margi Lane et d'autres ruelles de cette partie du quartier que se trouvent les grandes maisons de prostituées, Disco, Welcome ou encore Taj Mahal, bâtisses construites récemment et plus imposantes qui permettent aux femmes de repérer l'espace.

#### **Le paysage architectural**

Budhwar Peth est un vieux quartier de Poona. Même si les grandes bâtisses traditionnelles de type vada sont absentes du quartier des prostituées, on en trouve quelques-unes dans le voisinage, et surtout il est impossible d'appréhender l'économie de l'espace des maisons de prostituées sans référer à ce type d'habitat. Le terme vada, non spécifique en marathi, réfère, dans la région de Poona, à des bâtiments massifs pourvus d'un mur d'enceinte (percé de petites fenêtres à barreaux, et avec un porche à l'entrée), d'une cour intérieure (parfois plusieurs) et d'étages, le tout regroupant, dans un véritable dédale d'escaliers, l'ensemble des logements d'une famille élargie. Si les vada appartiennent désormais à un passé révolu, les bâtiments du quartier des prostituées, construits pour la plupart entre

1900 et 1960, continuent de présenter une économie de l'espace qui ne s'écarte pas fondamentalement de celle des vada, suggérant que, dans le passage des vada traditionnels aux immeubles modernes, il n'y a pas eu de solution de continuité. Les précisions architecturales n'épuisent pas la description de ce type d'habitat, qui se caractérise par une circulation interne et un mode de vie très originaux.

### **Les maisons de prostituées**

L'entrée dans les maisons s'effectue soit par une porte donnant sur un couloir puis une cour intérieure, soit par un petit escalier très raide conduisant à un premier étage où l'on trouve une première série de logements et un accès à une terrasse jouant le même rôle que la cour intérieure du rez-de-chaussée. Si cet escalier d'entrée à une suite, il ne va jamais bien loin, et, dans tous les cas, il ne constitue jamais un escalier central sur lequel donneraient tous les logements. On a au contraire, et c'est là une particularité de ces maisons, comme dans les vada traditionnels, une multitude de couloirs et d'escaliers (parfois de simples échelles), partant de n'importe quel endroit pour conduire à un étage supérieur ou dans une partie plus basse de la structure. Pour accéder à un logement particulier, il faut donc parfois en traverser plusieurs autres. Qui plus est, les maisons d'une même ruelle peuvent communiquer entre elles par des portes basses au niveau des cours intérieures ou des terrasses, et il n'est pas impossible de descendre toute une rue par l'intérieur des différents bâtiments !

On ne soulignera jamais assez le mode de vie très communautaire impliqué par ce type d'habitat. Les logements — on ne peut pas parler d'appartements —, qui peuvent être nombreux (jusqu'à plus de vingt) et ne sont jamais complètement isolés, partagent de nombreuses parties communes. L'eau courante est dans la cour ou à l'arrière du bâtiment, où l'on trouve des endroits dallés pour la vaisselle et la lessive des femmes : à chaque étage, il n'y a guère plus d'un ou deux robinets, qui ne fonctionnent guère que le matin et le soir, aux heures de l'approvisionnement par la municipalité, et encore uniquement si la pression de l'arrivée d'eau est suffisante. Les logements et certains couloirs ont leurs murs aménagés en box, les pièces dignes de ce nom servant de salles communes, de remises ou d'appartements pour les tenancières. Les salles de bains ne sont parfois

que de simples recoins obscurs pourvus d'un dallage et d'un écoulement d'eau, mais non forcément d'une fermeture ou d'un robinet<sup>7</sup>.

### **Un espace féminin hiérarchisé entre les différentes occupantes de la maison**

Pour bien appréhender l'occupation de cet espace tant surutilisé que surpeuplé, il faut dire un mot de la hiérarchie qui existe entre les différentes occupantes des maisons. Parmi les prostituées, on distinguera celles qui ne sont pas libres, et doivent rembourser leur prix d'achat, de celles qui sont libres, soit qu'elles soient venues librement, soit qu'elles se soient déjà rachetées. D'une manière générale, les prostituées ne peuvent prétendre qu'à la moitié du prix de la visite d'un client, l'autre moitié allant à la tenancière à qui il est d'usage qu'elles donnent encore une roupie supplémentaire, la roupie auspiciuse de toute transaction dans le pays marathe. Aussi longtemps qu'une tenancière ne s'estime pas remboursée de son investissement, elle ne reverse pas aux prostituées la part qui leur est due, mais elle prend alors en charge leur nourriture, une garde-robe minimum et leurs dépenses de santé, les extras (vêtements, cosmétiques, montres, etc.) s'acquérant avec les bakchichs offerts par quelques clients. Une femme qui devient libre perçoit certes son gain, mais du jour au lendemain elle doit tout payer, repas (entre vingt et trente roupies par jour, soit entre six-cents et près de mille roupies par mois), vêtements, soins médicaux, prendre soin elle-même de l'entretien de ses affaires ou bien employer quelqu'un pour le faire et surtout faire face à la précarité de sa nouvelle situation dans la maison, où elle n'est plus que tolérée, à la merci de la tenancière, qui peut à tout moment lui demander d'aller offrir ses services ailleurs<sup>8</sup>.

Au sommet de cette hiérarchie, le contrôle de la maison, et donc des femmes, est exercé par la « tenancière » (gharvali), appelée par les prostituées aunty (de l'anglais). Les tenancières sont elles-mêmes d'anciennes prostituées,

---

<sup>7</sup> Bien que le ménage soit assuré par d'anciennes prostituées qui continuent de gagner leur vie dans le quartier, l'hygiène est déplorable : les préservatifs restent éparpillés après usage ; les murs et le sol sont colorés du crachat rouge, vite indélébile, produit par le mâchement de feuilles de bétel et des nombreuses chiques astringentes, que clients et prostituées consomment à longueur de journées. Dans un espace confiné, où les fenêtres sont rares et de petite dimension, les matelas, les draps et les couvertures sentent vite le renfermé. Les rats ne se privent pas de circuler sous les lits et les cloisons, cependant que punaises et cafards pullulent à certaines époques de l'année.

<sup>8</sup> Malgré ces inconvénients, la liberté, chèrement acquise, est une situation enviée des autres prostituées : les femmes libres n'ont plus besoin d'être accompagnées pour sortir, et elles peuvent refuser des clients. Certaines jouissent de la confiance de la tenancière et ont acquis le rang de « grande sœur » (*didi*), ce qui leur confère une autorité parmi leurs *saheli*.

que leur habileté à faire des comptes et leur débrouillardise ont désignées dans le milieu comme de possibles gharvali, et surtout qui ont pu se constituer ou emprunter le capital nécessaire pour diriger une maison, car il faut de l'argent tant pour louer des pièces que pour se procurer de nouvelles filles, subvenir à leurs besoins et bien sûr « graisser certaines pattes ». Dans le cas d'immeubles importants, il y a plusieurs tenancières exerçant leur emprise sur un territoire bien déterminé et coexistant de manière plus ou moins harmonieuse. Les gharvali, étant la plupart du temps des locataires, dépendent à leur tour d'un propriétaire<sup>9</sup> (malak).

### **L'espace du « métier » et les périls de la rue**

Les prostituées vivant dans les maisons, chacune est affectée à un box, espace fruste pouvant à peine contenir (en surface) un étroit lit métallique, dont l'atmosphère se limite à un petit ventilateur poussiéreux, à des photos de stars de Bollywood et à la présence d'une ampoule diffusant une lumière colorée. Il ne s'agit pas d'un espace personnel : les femmes y dorment à deux, voire plus, et c'est là qu'elles reçoivent les clients (grahak ou customer), omniprésents de midi jusqu'à minuit, le box devenant alors l'espace du « métier ». Le client ne va pas directement dans les box, il y est amené par une prostituée, et seuls les habitués se rendent d'eux-mêmes dans les salles d'attente<sup>10</sup>. C'est en effet aux femmes d'aller vers le client, et, pour cela, elles doivent aller le chercher, l'attendre et l'attirer — ce qui selon Sangeeta place les prostituées dans une situation comparable à celle des chauffeurs de taxi-scooter ou des marchands ambulants.

L'espace de ce « racolage » du client, qui suppose de sortir de la maison et d'aller dans la rue, est des plus problématiques pour les femmes, car s'applique alors l'une des rares législations en vigueur concernant la prostitution en Inde : la loi stipule en effet l'interdiction de racoler dans les lieux publics et les deux cents mètres environnants. L'interprétation de

---

<sup>9</sup> Quand le propriétaire habite dans la maison, son logement est un espace à part, espace confortable, propre et surtout luxueux, qui fait rêver celles qui vivent dans les box. La propriétaire de la maison de Saroja, Sonabaï, était dans le « métier » il y a plus de trente ans, quand les clients ne payaient qu'une seule roupie pour une fille et trois roupies pour une nuit — les prix sont maintenant 25, 50 ou 100 roupies et 500 roupies respectivement. Sonabaï a gravi les nombreux échelons de sa profession à la force de ses poignets et de sa capacité d'épargner, d'emprunter et d'investir dans les recrues les plus rentables : elle vit, et reçoit, dans une chambre somptueuse, avec au milieu une grande couche qu'elle occupe à la façon d'un trône, désignant à l'attention du visiteur, dans le coin, le temple domestique abritant l'effigie de la grande déesse du Karnataka, Yellamma, et sur les murs les photos immortalisant le grand événement de sa vie, sa rencontre avec Indira Gandhi, Premier Ministre de l'Inde, venue une fois visiter le quartier.

<sup>10</sup> Il n'y a pas assez de box pour toutes les passes, et les clients doivent attendre avec les femmes dans les salles d'attente qu'une place se libère.

cette loi est variable dans le contexte de Budhwar Peth : la plus défavorable pour les prostituées est d'étendre la notion de lieu public à toutes les ruelles du quartier, ce qui les met partout dans l'illégalité, mais même l'interprétation qui leur semble la plus favorable, celle qui consiste à ne considérer comme espace public que Laxmi Road, n'en est pas moins lourde de dangers, la plupart des maisons se trouvant en effet à moins de deux cents mètres. La situation se complique avec la présence d'un poste de police dans Dane Ali, et les policiers ne se privent pas d'arpenter le quartier, sous le prétexte de prévenir le trafic des filles mineures. Dans la pratique, si les prostituées les plus audacieuses — ou, comme dit Saroja, les plus en manque de clients — s'aventurent sur Laxmi Road, et cela uniquement la nuit lorsque les commerces ont baissé leurs rideaux, en général les femmes attendent groupées sur le pas de la porte d'entrée des maisons, de manière à pouvoir se réfugier à l'intérieur en cas d'une ronde de police. Les clients circulent librement et repèrent les prostituées, lesquelles préfèrent, au dire de Sangeeta et Saroja, rester passives, le visage impassible — se distinguant des hijda de Damdhare Bol, qui ont des techniques de racolage très démonstratives. Mais ce racolage au profil bas ne met pas à l'abri de l'arbitraire des policiers, car ces derniers, dans une interprétation très large de la notion de lieu public, vont parfois jusqu'à envahir les maisons et emmènent au poste quelques femmes, qu'ils libèrent dans les heures qui suivent moyennant un bakchich de plusieurs centaines de roupies. Pour une sécurité maximale — mais celle-ci ne peut jamais être totale — les tenancières s'acquittent d'un hapta (« semaine », d'où « versement périodique — à la mafia ou à la police »), afin de mettre leurs femmes à l'abri des raffles.

### **Sortir dans la ville**

Sortir de la maison, faire un tour avec une sahelî, accompagner un client à l'extérieur est le privilège des filles libres ou de celles qui ont l'entière confiance de leur tenancière. Toutes les femmes savent très bien que la maison et le quartier des prostituées ne sont pas le bout du monde : villageoises, habituées à de petites localités, elles ont été confrontées dès leur arrivée à Poona à l'espace urbain, qu'elles ont intégré tant bien que mal. Sangeeta et Saroja ont parcouru à de nombreuses reprises la ville, mais son immensité ne cesse de les dérouter : en particulier, quand Sangeeta évoque le nom de certains quartiers, elle avoue ne pas comprendre pourquoi tous ces « villages » ne sont pas clairement séparés les uns des autres.

L'accès à l'extérieur, raconte Sangeeta, qui a vécu dans le quartier plusieurs années sans être libre, a été graduel. Elle commence par évoquer les discussions, à la porte de sa première maison, celle où elle a passé trois années à se racheter, avec les clients, notamment les immigrés népalais venus travailler ou faire des études à Poona, le marad d'une didi qui l'avait prise en affection, mais aussi des chauffeurs de taxi-scooter et des marchands ambulants opérant aux alentours : dans les conversations, ils ont mentionné leurs quartiers et décrit leurs allées et venues dans la ville. Les premières expériences de Sangeeta à l'extérieur de la maison datent de l'époque où elle a commencé à paraître suffisamment adulte, sûre d'elle-même et capable de s'exprimer en hindi pour ne pas attirer l'attention et passer inaperçue. Au bout de presque deux années, sa tenancière l'a donnée à des clients qui l'ont emmenée dans des hôtels bon marché du quartier de la gare. Elle a pu également sortir, au début accompagnée par une autre prostituée, pour aller au cinéma, manger des snacks dans les cafés, et surtout elle a pris goût aux quartiers commerçants de Laxmi Road et de la grande artère du Camp, Mahatma Gandhi Road, évoquant la première fois où ses bakchichs lui ont permis d'acheter un pantalon en jeans à six cents roupies<sup>11</sup>.

L'espace s'est peu à peu ouvert pour Sangeeta, qui se repère maintenant assez bien dans la ville. Elle apprécie notamment l'anonymat de la foule, le moment où rien ne la désigne comme prostituée. Elle est même allée avec des clients, tout comme Saroja, dans les stations de montagne des Ghâts occidentaux situées à deux ou trois heures de route de Poona comme Lonavla et Mahabaleshwar. Fin 1996, une sortie avec d'autres saheli a tourné au drame, lorsque le taxi-scooter qui les ramenait de Khed-Shivapur a été accidenté : Sangeeta a eu la chance de s'en sortir avec sept blessures externes recousues de manière artisanale lui laissant autant de cicatrices encore boursouflées. L'accident et ses suites constituèrent un tournant dans son existence de prostituée : sa tenancière la libéra et la remercia dès qu'elle fut remise sur pied, et elle « pratique le métier » à présent, souvent avec les mêmes clients, dans une maison voisine qui a bien voulu l'accepter.

---

<sup>11</sup> La société de consommation et ses appâts touchaient de plein fouet les femmes de *Budhwar Peth*, qui rêvaient alors de montres, même si bien peu savaient lire l'heure, de walkmans et de vêtements à l'occidentale du type jeans ou T-shirt !



## En guise de conclusion : le monde normal et l'espace du rêve

Le mot de la fin doit revenir aux deux femmes dont les paroles sont à l'origine de ce texte. La question qui les hante est celle de leur futur, et elles notent que personne ne peut les aider, ni les services sociaux du Gouvernement, ni les organisations non-gouvernementales qui distribuent des préservatifs et donnent des informations sur le sida — mais qui ne servent plus à rien quand on l'a attrapé selon Saroja —, ni non plus le visiteur européen qui vient les faire parler. Sangeeta et Saroja disent que le futur dépend d'un dieu (*bhagvan*) et du destin (*nasib*) ! Elles savent plus ou moins ce que deviennent les autres prostituées : les plus chanceuses se marient avec des chauffeurs de taxi-scooter ou des serveurs de restaurants, bien peu deviennent tenancières, certaines vieillissent dans le quartier et vivent en se mettant au service des plus jeunes, d'autres partent mendier, bien rares sont celles qui retournent dans leur village et y trouvent une place. En dépit de tout, mais aussi en dépit du fait que les prostituées sont mieux placées que quiconque pour comprendre les failles de l'institution du mariage, les femmes de Budhwar Peth rêvent de quitter leur marginalité et de regagner le reste du monde, ce qui signifie pour des villageoises comme Sangeeta et Saroja se marier et avoir un espace à soi. Les discussions avec l'une et l'autre montrent en effet que leur principale préoccupation est d'ordre matrimonial et spatial, résultant d'une conscience de la précarité du futur dans le « métier », et n'a pas grand-chose à voir avec des considérations morales ou avec on ne sait quel sentiment de honte ou de dégoût vis-à-vis de la prostitution. Les prostituées se considèrent de fait comme des « travailleuses » à part entière, avec en plus, dans le contexte de Poona, de nombreux avantages matériels, et Saroja et Sangeeta disent préférer de beaucoup leur condition présente à celle des femmes que l'on fait trimer dans les champs ou sur les chantiers de construction.

Dans l'immédiat, Saroja prétend gagner, grâce à sa peau blanche et à ses cheveux châains, jusqu'à dix mille roupies par mois, argent qu'elle envoie régulièrement par la poste à sa mère dans le Karnataka pour le placer sur un compte d'épargne. Son objectif est de trouver un mari, de construire avec sa fortune une « maison en dur » (*pakka ghar*), avec au moins deux pièces, et ainsi de devenir quelqu'un dans son village. Sangeeta, qui gagne des sommes plus modestes, n'est pas très au fait de la réalité : elle quittera la prostitution quand elle aura deux cent mille roupies d'économies, mais, pour l'heure, elle dépense tout ce qu'elle gagne et n'a même pas de compte en banque. Elle se voit de retour au pays (*muluk, gaon*), avec un mari et de l'argent pour acquérir une petite boutique (*dukan*) !



*Axe 2 :*  
**Genres et pratiques sociales**



## Les langues à Mayotte vues par les Mahoraises : problème de genre ou de génération ?

La question du genre est vive car l'actualité a montré qu'elle déchaînait passions et réactions extrêmes. Pourquoi ? Certainement parce que cette question nous touche toutes et tous et que les clichés ont la peau dure. La linguistique elle-même n'est pas épargnée par cette polémique et afin d'y apporter un éclairage scientifique, pour contrebalancer un obscurantisme intellectuel féodal, il peut être intéressant d'analyser les usages sociaux langagiers sous l'angle de l'approche « genrée » d'une langue.

Ainsi, parce que l'on parle couramment de langue « maternelle », j'ai voulu en savoir plus sur la légitimité de cet adjectif lié *comme un enfant à sa mère* à son substantif. Pourquoi ne parlerait-on pas de langue « paternelle » ? Le premier lien social, c'est-à-dire le langage puis la langue, serait-il tissé principalement, en premier lieu, par les femmes ?

Ce simple questionnement permet à chacun de remonter dans les limbes de sa mémoire et de constater, si tant est que l'on soit de bonne foi, que dans notre contexte social et familial, le rôle du féminin ou du masculin dans l'apprentissage de la langue n'a pas déterminé notre orientation sexuelle, sinon homosexualité et misandrie seraient reconnus unanimement comme des paramètres sociétaux puisqu'effectivement, comme mon étude sur le rôle des femmes dans le rapport aux langues à Mayotte le montre, ce sont elles qui, dans la plupart des cas, transmettent les langues : « Ce sont les femmes qui traditionnellement transmettent la langue car c'est elles qui s'occupent des enfants bien que cela commence un peu à évoluer », nous dit Fatima, jeune femme divorcée élevant seule sa fille de 8 ans. Sitie Marie, institutrice, pense également que ce sont les femmes qui apprennent la langue : « Les hommes s'en fichent » dit-elle plus radicale, « moins maintenant, mais quand même... ».

Pour Anrifati, employée de maison à fort caractère, c'est clair : « elles décident de tout ici. » Lors des émeutes qui secouèrent l'île en novembre 2011, un article parut sur le rôle des femmes dans les manifestations.

D. Ali, manifestante, employée du Conseil Général en grève donna son avis :

Ce sont en majorité des femmes qui manifestent et qui font la queue dans les magasins. Cela fait partie de l'histoire de Mayotte, même avant sa séparation d'avec les îles de l'archipel des Comores, c'était toujours les femmes qui étaient en avant. Ce sont elles qui osent. Les hommes ont les responsabilités mais ce sont les femmes qui les assument. Il y a toujours des femmes derrière qui conseillent, qui expliquent, qui soutiennent. Que ce soit politique ou syndical ou encore dans la vie quotidienne, ce sont toujours les femmes qui préparent et les hommes qui consomment. (Roy, 2011)

Le sens commun devrait donc permettre de faire évoluer les représentations sur la notion de genre et sur les rôles qui sont conférés à chacun... L'avenir nous le dira.

Être femme à Mayotte m'a mise en face d'un monde binaire. Que ce soit au travail, en famille, dans les associations, au quotidien, la société mahoraise, bien qu'en transition, est une société bipartite où hommes et femmes ne se mélangent pas, où chacun a son rôle, ses espaces, ses domaines de prédilection, ses rites, ses danses et ses chants. *Qu'en est-il des langues ?* Me suis-je alors demandé. Or, mes recherches m'ont montré que les langues étaient le terrain sur lequel se retrouvaient hommes et femmes : pas d'expressions interdites pour les unes, pas de mots prohibés pour les autres. Les langues à Mayotte n'ont pas de sexe, ce qui ne rend pas la situation sociolinguistique de l'île plus angélique pour autant, loin de là. En effet, dans cette ancienne colonie française, maintenant 101 département français, les langues portent le lourd fardeau du passé et les représentations que véhicule chacune d'elles ne favorisent pas l'harmonie entre les deux langues majoritaires de l'île, le shimaoré et le français.

Enseignante sur le terrain, mon questionnement fut de me demander si la vision des femmes mahoraises convergerait vers un même objectif pour résoudre certains problèmes sociolinguistiques que j'avais pu observer. En effet, selon la terminologie d'Henri Boyer (1991b, 1997), shimaoré et français sont des langues en *contact* mais, stigmatisées, elles se retrouvent rapidement en *conflit*. Elles étaient et sont encore prétextes à des tensions communautaires entre Métropolitains, Mahorais et Comoriens :

L'utilisation d'une langue reflète ce qui se passe dans la société au sens large. Lorsque l'usage d'une langue change, c'est le signe d'un bouleversement social qui peut avoir des causes environnementales, économiques ou politiques. (Nettle et Romaine, 2003, p. 88)

*Pourquoi faire une étude par le biais du regard des femmes ?* Pourriez-vous, à votre tour, vous demander. Outrepassant toutes tergiversations féministes, passer par le prisme de leur regard « genré » m'a permis de renouveler des recherches déjà existantes sur les langues à Mayotte, faites par Josy Cassagnaud (2007, 2010) ou Foued Laroussi (2009a, 2009b). Je voulais dégager la réflexivité qu'elles pouvaient avoir sur leurs pratiques langagières, en ciblant les usages qu'elles faisaient du français et du shimaoré. L'idée était de rendre compte, d'après elles, de l'avenir des langues à travers leurs regards de femmes, d'épouses et de mères, d'autant plus lorsque je pris connaissance de leur rôle majeur dans l'Histoire de l'île, Les femmes ont, en effet, tenu le rôle principal dans un fait exceptionnel de la décolonisation française puisqu'elles ont lutté pour que Mayotte reste dépendante de la France dans le but de rester, elles, indépendantes. Leur combat m'a fascinée et leur détermination m'a séduite.

En 1966, alors que l'Union des Comores voulait rallier Mayotte à leur cause indépendantiste, les Mahoraises ont fomenté des complots et créé des commandos de Chatouilleuses qui accueillaient sur le sol mahorais chaque dignitaire comorien afin de le ridiculiser à coup de chatouilles, quolibets et grimaces. Leur lutte dura presque 10 ans, en bataille rangée avec la milice qui tua et blessa plusieurs d'entre elles, pour finalement aboutir au découragement des autorités comoriennes qui se dirent que finalement, avoir au sein de l'Union une île sur laquelle les femmes s'autorisaient un tel comportement, défiant les lois de la Charia — cela ne valait pas la peine. C'est ainsi que, ayant le champ libre, les Mahoraises multiplièrent les meetings et firent voter en 1974, par référendum, la volonté de rester dans le giron français en devenant un Territoire d'Outre-Mer, à la grande surprise des Comores et de la France elle-même. Les Mahoraises virent en la France le pays des Droits des Femmes et du développement social et économique. L'avenir leur donna raison puisque 37 ans plus tard, en 2011, Mayotte devint le 101 département français alors que les Comores font désormais partie des états les plus indigents au monde, poussant leur population à l'exode et à la clandestinité. Historiquement, les femmes ont donc eu un impact fondamental sur la géopolitique de l'île, et rien que pour cela, elles méritaient de faire l'objet d'une étude.

De plus, au quotidien, ce sont elles qui osent venir au collège, soucieuses de l'avenir de leurs enfants, qui osent participer aux cours de Français Langue Étrangère que je proposais par l'intermédiaire du GRETA. Toutes ces femmes, toutes ces mères, avaient compris que c'est par la langue que leur émancipation pouvait commencer ou perdurer, et que

se débrouiller en français était un moyen de comprendre ce que leurs enfants faisaient à l'école :

Mayotte se trouve aujourd'hui confrontée aux difficultés et paradoxes que rencontre n'importe quelle société en évolution rapide, a fortiori dans un écosystème restreint, dont les équilibres internes sont fragiles et c'est par les progrès de l'éducation que les femmes sont en train de changer fondamentalement les choses<sup>1</sup>. (Fasquel, 1998)

Pour finir, humainement, ce sont elles qui m'ont accueillie, ma famille et moi, dans leur quartier, nous Métropolitains chrétiens, elles, Mahoraises musulmanes. Au sens propre et au sens figuré, elles m'ont tendu la main puisque les hommes refusaient de le faire. Sans doute, avais-je « mauvais genre »...

Aussi, mes travaux ont été une façon de rendre hommage à ces femmes mais aussi une façon de légitimer et de rendre justice — et oui, hélas, il est encore nécessaire de le faire — à leur rôle primordial par le passé et pour l'avenir de Mayotte, notamment à travers leur façon de concevoir les langues en complémentarité et non en rivalité. Une fois encore, la linguistique rejoint la sociologie et réciproquement, comme si les représentations des langues étaient des projections des relations entre genre masculin et genre féminin.

Mon corpus s'est attaché à montrer les usages, les ruptures, les interactions, l'évolution des langues et de leurs représentations au sein d'un échantillon de cinq femmes mahoraises s'étalant sur trois générations, toutes couches sociales confondues : deux adolescentes de 15 ans, dont une déjà mère, deux jeunes femmes, l'une institutrice et l'autre secrétaire de direction, enfin, une quinquagénaire, employée de maison. Mon dispositif d'enquête s'est déroulé en deux étapes : une première fois lorsque j'étais encore moi-même sur place, au printemps 2012, puis, une seconde fois, à la fin de cette même année, par l'intermédiaire d'une amie, qui, à l'heure où j'écris cet article est toujours en poste à Sada.

J'ai commencé mon exploration de recherche par l'étude du contexte sociolinguistique de Mayotte et du lien entre l'Histoire de l'île et celle des femmes. Puis, j'ai observé le rapport de proximité et de rejet entre le français et le shimaoré à la lumière des réflexions de Louis-Jean Calvet (1981, 1984, 2002, 2005, 2011) et Henri Boyer (1991a). L'analyse sociolinguistique de l'enquête m'a permis d'avoir un vaste corpus d'expressions du quotidien en shimaoré et en français, celles oubliées ou empruntées à d'autres langues afin de me donner des clés pour entreprendre l'analyse

---

<sup>1</sup> Fasquel J. Inspecteur d'Académie, Directeur de l'enseignement (1994-1997).



des discours de ces femmes sur l'avenir des langues à Mayotte. Ayant dégagé les grands thèmes qui ressortaient des données recueillies lors des entretiens, je me suis intéressée à l'alternance des langues dans les pratiques langagières de ces femmes afin de diagnostiquer s'il y avait un rapport diglossique entre le français et le shimaoré, dans la cellule familiale et dans le réseau social. Je me suis ensuite focalisée sur ce qu'elles disaient des représentations identitaires des langues et comment elles voyaient leur cohabitation à l'avenir. Enfin, le désir de normaliser le shimaoré à l'écrit s'est avéré récurrent dans trois des cinq entretiens à travers lesquels la crainte d'une prise de pouvoir du français sur le shimaoré qui, par sclérose lexicale et négligence communicationnelle finirait par s'exclure lui-même, restait palpable.

La synthèse de cette enquête a montré que les femmes voient leur plurilinguisme comme une chance et non un poids, comme une ouverture sur le monde et non comme une intrusion langagière parasitante, comme la condition de leur identité mahoraise. Le souhait de ces femmes serait seulement de voir leur langue maternelle reconnue comme une richesse linguistique participant à la diversité de l'espace linguistique français et de l'Océan Indien, et non comme un dialecte mineur comme c'est encore le cas puisque le shimaoré est le grand absent des options du bac dans les lycées de Mayotte, faute d'accord des autorités locales sur sa normalisation écrite.

Le regard qu'ont porté les femmes sur la situation sociolinguistique actuelle à Mayotte fut loin d'être complaisant. Selon elles, le français est indispensable mais sa pratique, loin d'être maîtrisée, relève d'une nécessité alimentaire : seules les jeunes générations lui donnent parfois une telle dimension affective qu'elles l'intègrent dans leur pratique langagière quotidienne (quatre des cinq femmes interrogées faisaient partie de cette nouvelle génération, mais Anrifati adoptait le même discours). Les représentations sur la langue française sont saturées d'affects négatifs : langue d'une administration hermétique et répressive, langue d'une école qui n'a pas de sens, en bref, le français reste pour beaucoup la langue des colons. À travers les entretiens, j'ai pu ressentir cette méfiance entre français et shimaoré. Méfiance qui reflète celle qui règne entre les communautés, la langue étant un miroir social sans faux teint. Les Mahorais se cherchent : ils ne se sentent pas appartenir à l'espace français mais en revendique le statut. Ils sont Mahorais avant tout, mais n'arrivent pas à se mettre d'accord sur ce que cela veut dire.

Les femmes interrogées ont été les porte-paroles de ce malaise schizophrénique sans toutefois y apporter leur crédit. Pour leur part, elles sont à la fois en rupture et en continuité, parfois sans en avoir conscience. Elles savent qu'elles sont les charnières entre deux époques, deux communautés, deux modes de vie, deux façons de concevoir l'avenir, deux définitions de la famille, enfin et surtout, deux langues. Elles savent que c'est à leur génération en transit de proposer des solutions pour que la paix sociale règne et que les langues en seront le média principal. Il y a de cela presque 40 ans ce sont les femmes qui ont invité les hommes à se lier définitivement à la France, pour se détacher à jamais de l'emprise des Comores. La démarche était intellectuelle, politique, réfléchie, elle émanait d'une élite de femmes charismatiques qui a su entraîner les foules mais la volonté de faire sien le système et donc la langue française, n'a jamais été unanime au sein de la population mahoraise. Aussi, c'est à elles, encore une fois, que revient la lourde tâche de prendre en main le destin de Mayotte et elles s'y emploient en se donnant un rôle de vigie pour ne pas être les ennemies de leur propre langue (le shimaoré) en le pratiquant de moins en moins, ni celles qui permettront à leurs enfants de s'émanciper sur la scène internationale (le français) en le parlant de plus en plus « mal ». Elles savent qu'il faut que l'alternance perdure mais en se rééquilibrant, que français et shimaoré aient une part égale dans les liens sociaux et non plus que le premier domine le second dans un rapport diglossique. Elles pensent que l'école a son rôle à jouer mais elles sont conscientes que cela pourra se faire seulement lorsqu'une grammaire écrite shimaoraise aura été établie. Cela dépend d'elles et de tous les Mahorais.

Les cinq femmes que j'ai interrogées ont montré la voie à leurs pairs : elles ont fait preuve d'ouverture d'esprit, de bonne volonté et de sincérité et leur regard converge donc vers deux points pour atteindre une fragile harmonie sociolinguistique : la nécessité de la diversité et le rééquilibrage linguistique.

Fatima et Site Marie ont l'impression d'avoir été « déloyales » envers le shimaoré car, en bonnes élèves du système français, elles ont le sentiment que la promotion exclusive de la langue française qu'elles considèrent comme un véritable ascenseur social a desservi, au sein de leur famille, la langue de leurs origines. Site Marie nous dit :

J'utilise le français par nécessité/ au travail/ mais aussi par réflexe,  
à la maison, sans y réfléchir// C'est naturel// Je regrette d'ailleurs  
un peu car je n'ai parlé que français à mes enfants depuis qu'ils  
sont tous petits alors que j'aurais dû varier// (...)// Il aurait fallu  
que l'on alterne avec mon mari// lui le shimaoré et moi le français.

J'ai peur que mes enfants perdent leur langue maternelle et ce sera de ma faute// Pour eux, cela fait partie de leur culture et de leur identité mais je l'ai compris trop tard.

Conscientes de cet état de fait, elles essaient désormais, au niveau de leur microcosme familial, de rééquilibrer les usages linguistiques, comme cela devrait être le cas, selon elles, dans le macrocosme sociétal. Elles se définissent comme des Mahoraises françaises et n'imaginent pas leur vie sans le français, qui de ce fait, fait lui aussi partie de leur identité linguistique : « Je parle à mes sœurs toujours en français. Je m'en sers dans la vie quotidienne et à mon travail », dit Fatima.

La jeune Nainti rappelle :

Le collège est là pour nous apprendre le français/ le shimaoré/ c'est pour les familles/ Le français n'est pas au même niveau que les autres//...// ce n'est pas une langue étrangère/ C'est ma deuxième langue tandis que l'anglais, l'espagnol ou l'arabe sont des langues étrangères.

Ces exemples, parmi d'autres, montrent que le shimaoré et le français ne sont pas rivaux : ils sont complémentaires. Le discours des femmes converge : l'identité linguistique de l'île est souscrite à ces deux langues et l'une ne peut exister sans l'autre. Parler le français et le shimaoré au quotidien est une richesse que les femmes interrogées souhaitent préserver. Pas question pour elles de choisir. Être plurilingue permet à Sitie Marie de s'adapter :

Je m'adapte/ je ne veux pas paraître impolie ou être exclue de la conversation, avec les vieux ou avec les M'Zungus et les M'Djéni// Avec nos amis de notre âge ou avec mes enfants/ on peut commencer une phrase en shimaoré et la terminer en français sans problème/ sans que personne ne s'en rende compte.

Le français n'est pas glottophage, pas plus que le shimaoré n'est un dialecte mineur. Le nœud du problème réside dans le fait que shimaoré et français n'ont pas le même pouvoir attractif :

Les gens voyagent, il y a la télé, les parents luttent pour que leurs enfants aillent le plus loin possible dans leurs études. Tout le monde prend conscience que nous vivons dans un espace fini et qu'on a besoin de s'ouvrir au monde. Pour cela, une seule fenêtre : le français. Les gens sont très contents d'entendre leurs enfants prononcer beaucoup de mots français. Ils s'inquiètent peu de leur mauvais shimaoré... La langue se perd,

s'inquiète Monsieur Rastami, président de l'association SHImaoré METHodique (Kordjee, Jaquin et collab., 1999). Effectivement, pour les deux adolescentes qu'étaient alors Nainti et Dhaounia, le français leur permettait d'aller en

ville « faire des papiers » sans avoir besoin d'être accompagnées. Au lieu d'aller laver le linge à la rivière ou de labourer les champs, parler français les responsabilisait. Au sein de leur famille, elles étaient des personnes référentes, des entités moins négligeables qu'il valait mieux préserver des basses corvées. Pour elles, le français était un outil de consommation et de modernité, c'était la langue qui allait leur permettre d'avoir la vie à la française véhiculée par la télé. Le français était la langue de leurs rêves au sens propre du terme.

Face à ce miroir aux alouettes, le shimaoré ne fait pas le poids. Le français est le passeport pour la modernité et la « mondialisation », le shimaoré, malgré lui symbolise l'isolement d'une petite île de l'Océan Indien. Ces raccourcis intellectuels feraient sourire s'ils s'arrêtaient à l'adolescence mais le témoignage de Sitie Marie montre que cette naïveté sur ce que véhicule chaque langue perdure jusqu'à l'âge adulte :

Je reprends l'exemple de la télé/ certains de mes amis pensent que tout ce qui se passe à la télé est la réalité/ Il n'y a pas de différence entre réalité et fiction !!! Vous, vous avez conscience de cette différence/ vous avez vu des tournages, l'envers du décor et bien même ces jeunes parents pourtant instruits comme moi, ont vu arriver subitement, comme des cadeaux de Dieu, la télé, les voitures, le confort// et croient tout ce qu'ils voient, tout ce qui est dit//

Ainsi, cette enquête a permis à trois des cinq femmes de prendre du recul et de faire un point réflexif sur leurs pratiques langagières. Ce qui en résulte pour les trois femmes adultes, est que le principal atout du français, en-dehors de sa représentation de langue moderne, est son statut de langue écrite, statut que le shimaoré devrait, selon elles, aussi atteindre pour survivre et acquérir sa crédibilité de langue à part entière. D'après Fatima et Sitie Marie, l'entrée à l'école du shimaoré favorisera l'acquisition et le sens donné au français car, pour l'instant, il y a un malaise :

Nous/ dans le primaire/ on doit tout faire et finalement on ne fait rien// Il faudrait que les enfants sachent déjà lire et écrire leur langue maternelle avant d'apprendre une autre langue mais beaucoup de familles à Mayotte sont illettrées et ne parlent qu'un mauvais shimaoré, alors que voulez-vous faire avec les enfants ?// Ils arrivent au collège en sachant à peine lire et écrire en français car ils n'ont pas été éduqués chez eux// Ils sont perdus et cela donne de mauvais résultats// Même ma fille aînée parle très bien le français mais l'écrit mal/ Le français a été pour elle surtout oral et le shimaoré aussi mais encore moins pratiqué// Et pourtant, je suis institutrice...

Le français leur est indispensable mais ne doit pas être souverain et pour cela, d'après elles, il faut que le shimaoré ait les mêmes outils de diffusion et d'apprentissage que le français. Le passage à l'écrit du shimaoré est, pour Anrifati, Fatima et Sitie Marie, une étape dans l'évolution des représentations et des usages que Mayotte fait de ces langues.

Le dispositif d'enquête tel qu'il a été conçu a donc porté sur deux moteurs linguistiques, sur deux dynamiques des langues : la dynamique individuelle vécue et ressentie en diachronie par chaque femme interrogée en matière d'utilisation du français et du shimaoré et la dynamique collective qu'elles ont vécue et/ou qu'elles aimeraient vivre sur le plan sociolinguistique à Mayotte. Ces deux perspectives m'ont permis de répondre à ma problématique de départ qui était de savoir si le regard de ces femmes pouvait apporter un éclairage pertinent sur les représentations qu'ont les habitants de Mayotte sur le français et le shimaoré et si le discours sur leurs pratiques langagières convergeait vers un même objectif pour résoudre les problèmes sociolinguistiques de l'île.

Individuellement, l'avenir du français et du shimaoré au sein de leur sphère privée est donc assuré car pour elles, ils ne sont pas rivaux : ils leur sont d'une complémentarité essentielle pour assumer leur identité de femme mahoraise car parler le français et le shimaoré leur donne le choix. Le choix d'être une femme du monde, qui regarde au-delà de l'Océan Indien, via la métropole. Assumer leur double identité linguistique leur permet de s'adapter à toutes les situations de la vie. Le regard qu'elles ont porté sur leurs pratiques langagières m'a permis de comprendre, au-delà de mes propres représentations simplistes de départ, qu'au lieu d'être déchirées entre deux mondes, deux cultures, deux langues, ces femmes sont des femmes libres, tout simplement, et ce, en grande partie, grâce à leurs langues. À Mayotte, la maîtrise des deux langues majoritaires, le français et le shimaoré, est un gage d'intégration et d'émancipation pour les femmes et l'enquête a montré que, dans l'Histoire de Mayotte, les langues ont toujours été et sont encore les armes de leur liberté et de leur indépendance.

Collectivement, la vision de ces femmes converge plus vers un consensus linguistique bipartite modéré que vers un militantisme radical en faveur du shimaoré. Elles voudraient que le shimaoré soit un vrai porteur de valeurs et de culture. Au lieu de cela, selon elles, ce sont les Mahorais eux-mêmes qui détournent leur langue pour s'en servir de simple vademecum entre villages, aux effets souvent discriminants. Comme autrefois, certains villages estiment parler le « vrai » shimaoré et méprisent celui des voisins.

Ce déni de la langue de l'autre porte préjudice à l'harmonisation du shimaoré lui-même sans parler de sa cohabitation avec le français. Sitie Marie témoigne :

Les langues peuvent être source de conflits// Vous voyez ce qui se passait quand j'étais jeune entre les gamins de Sada et ceux de Chiconi<sup>2</sup>. Pour que cela n'arrive plus...il faudrait que les hommes soient plus sages//Moi-même, je regrette le comportement que j'ai eu plus jeune// Même au lycée de Mamoudzou, seul lycée de l'île à l'époque où l'on était interne, nous obligeons nos camarades malgaches à parler shimaoré sous peine de brimades, de moqueries// Nous étions majoritaires, donc nous faisons la loi...// Maintenant/ je parle le shibushi<sup>3</sup> et j'ai envie de mieux l'apprendre// Comme le français, ce n'était pas facile au début de le parler en tant que Mahorais car nous nous faisons taxer de « snobs » de « M'Zungus » de blancs// Aujourd'hui, tout a changé bien sûr.

Mais, les représentations évoluent lentement car, elle le dira elle-même, persiste un problème d'entente entre les Anciens, dépositaires de la langue, et les jeunes générations :

Je pense qu'il peut y avoir un terrain d'entente s'il y a la volonté de tout le monde pour y parvenir, surtout la volonté des jeunes de notre génération, les jeunes parents de 25 ans à 35 ans, ceux qui ont vraiment vécu ce changement rapide entre l'ancienne société traditionnelle et la vie moderne. [...] D'autant plus que cette volonté est chez les Anciens et notamment chez les vieilles femmes qui elles se sont battues pour tout cela et qui font toujours l'effort de communiquer/ elles se sont battues pour les générations futures et c'est ces générations-là qui posent maintenant problème à Mayotte...

Loin de rejeter la faute sur la glottophagie supposée du français, les femmes de l'enquête ont montré que la langue shimoraise devait être portée et promue, avant tout, par les Mahorais eux-mêmes et que le problème n'était pas générique mais générationnel.

Pour l'instant, ni la population ni les instances mahoraises ne daignent s'attarder sur le statut institutionnel de leur langue, car aucun accord lexical et linguistique n'a été trouvé. Chacun reste dans ses retranchements, au détriment d'une évolution saine et stable de la langue. Les femmes ont évoqué l'idée d'un « réveil », d'une prise de conscience qui puisse

---

<sup>2</sup> Sada et Chiconi sont limitrophes mais le premier est réputé pour ses intellectuels et son « aristocratie » shimaoraise alors que les habitants du second, shibushiphones, sont considérés comme des broussards, ce qui donnait lieu - encore aujourd'hui - à de sérieuses rixes entre jeunes.

<sup>3</sup> Dialecte d'origine malgache, alors que le shimaoré est d'origine bantoue.

permettre à Mayotte de se rendre visible et crédible aux yeux du monde et selon elles, c'est par la normalisation écrite du shimaoré que cette reconnaissance sera possible.

De la même manière qu'un être humain peut rechercher la part du féminin et du masculin qui est en lui, assumer sa double appartenance linguistique peut permettre d'avancer et de se sentir un-e citoyen-ne du monde à part entière plutôt que d'être identitairement réduit à un espace, une couleur, un sexe, une langue. Les langues sont asexuées, elles appartiennent à qui veut bien être dignes d'elles, c'est en tout cas la leçon que j'ai pu retirer de ce que les femmes mahoraises m'ont enseigné.

Merci à elles.

## Références bibliographiques

- Boyer H., 1991a, *Éléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Paris, Dunod.
- Boyer H., 1991b, *Langues en conflit, études sociolinguistiques*, Paris, L'Harmattan.
- Boyer H., 1997, *Plurilinguisme : « contact » ou « conflit » de langues ?*, Paris, L'Harmattan.
- Calvet L.-J., 1981, *Les langues véhiculaires*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- Calvet L.-J., 1984, *La tradition orale*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- Calvet L.-J., 2002, *Linguistique et colonialisme*, coll. Petite Bibliothèque Payot, Paris, Payot.
- Calvet L.-J., 2005[1999], *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Paris, Hachette.
- Calvet L.-J., 2011, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- Cassagnaud J., 2007, *Mayotte ces langues qui écrivent ton histoire*, Paris, Connaissances et Savoirs.
- Cassagnaud J., 2010, *Jeux et enjeux des langues pour les jeunes de Mayotte*, Paris, Connaissances et Savoirs.
- Fasquel J., Janvier 1998, « Propositions concernant l'évolution du système éducatif », Rapport du groupe de réflexion sur « L'avenir Institutionnel de Mayotte ».
- Kordjee C. B. A., Jaquin M. et collab., 1999, *Apprenons le shimaoré*, Mamoudzou, association SHIME-Le shimaoré méthodique.
- Laroussi F., 2009a, *Langues, identités et insularité « regards sur Mayotte »*, Havre, Publication Universitaire Rouen.
- Laroussi F., 2009b, *Mayotte une île plurilingue en mutation*, Mayotte, Éditions du Baobab.
- Nettle D. et Romaine S., *Ces langues, ces voix qui s'effacent*, Paris, Éditions Autrement, 2003.

Roy G., 2 novembre 2011, « En politique et au quotidien À Mayotte, les femmes préparent, les hommes consomment. », *Égalités*, publié sur [<http://www.50-50magazine.fr/2011/11/02/%C2%ABen-politique-et-au-quotidien-a-mayotte-les-femmes-preparent-les-hommes-consomment%C2%BB/>].



## Le « discours épilinguistique » généré au « marché de la médina » de Rosso (Mauritanie)

Cet article est élaboré à l'aide des données recueillies lors de notre travail de terrain dans le cadre d'une recherche doctorale. Ainsi, nous nous sommes appuyés sur les données du terrain pour élaborer une analyse des représentations des langues au marché à Rosso.

Cet article s'articulera autour de trois axes principaux, le premier axe sera théorique. En effet, nous mobiliserons certains termes, outils qui nous permettront d'analyser les observables. Le deuxième axe abordera la méthodologie adoptée pour recueillir les données. De cette façon, nous déclinons le cheminement méthodologique et les outils utilisés lors de l'enquête. Enfin, le dernier axe de cet article sera consacré à l'analyse des observables, des données collectées lors du travail de terrain.

Les marchés sont généralement le réceptacle des différentes langues en usage dans un espace destiné prioritairement à des échanges commerciaux. Les marchés africains se caractérisent par leurs plurilinguismes. À partir de ce contact des langues dans les marchés, d'aucuns voient des « conflits des langues », des « replis linguistiques », une identité prononcée des langues, etc. L'objectif de cet article est d'étudier, voire analyser, le marquage linguistique sous le « regard généré » aux marchés, les attitudes vis-à-vis des langues employées.

Toutefois, si

les parlars urbains sont, pour leur part, constamment travaillés par une double tendance au véhiculaire et à l'identité (Calvet L.-J., 1994) dans un espace à la fois consensuel, unifiant, unificateur même, et pareillement conflictuel : la ville. (Bulut 1999, p. 22),

nous verrons à travers le genre quelles langues sont considérées comme véhiculaires et quelle fonction le genre accorde à la langue française.

## Sociologie du langage/ sociolinguistique urbaine

Si l'objectif de cet article est bien défini, nous devons soulever la difficulté de le situer dans un cadre théorique. Les disciplines des sciences humaines et sociales, la sociologie du langage et la sociolinguistique urbaine sont intimement liées. L'objet de ces disciplines est l'étude de la langue dans un milieu urbain et le plus souvent plurilingue. La sociolinguistique aura pour objet l'étude des « faits de langue<sup>1</sup> » corrélés à des variables sociologiques. Quant à la sociologie du langage, elle analyserait les représentations linguistiques et les attitudes langagières<sup>2</sup> dans les milieux urbains, voire plurilingues. De la sorte, l'étude dans un contexte pluriel de la fonction d'une langue ou du statut d'une/des langue(s) relève de la sociologie du langage puisqu'il s'agit d'une « catégorisation » à partir des perceptions des usagers.

En somme, nous partirons du principe que la sociologie du langage étudierait les représentations, perceptions de la langue/ du langage alors que la sociolinguistique urbaine analyserait les « formes linguistiques » (Messaoudi, 2003, p. 13) dans le milieu urbain en les corrélant à des variables sociologiques.

## Discours épilinguistiques, éléments de définition ?

Un des objets, celui qui m'intéresse ici, est le discours sur les langues, le langage ou les pratiques langagières. Si la dimension imaginaire, de fantasme, est essentielle dans ce type de parole vivante, le terme de discours épilinguistique me semble plus à même de circonscrire cet objet. (Canut, 2000, p. 71)

Ainsi à travers cette assertion, Canut montre que le terme de « discours épilinguistique » permet de mettre en relief la dimension « imaginaire » relative aux langues et/ou aux productions langagières. Dans ce sens, le discours épilinguistique se caractériserait par le dynamisme de l'« activité épilinguistique » (voir Canut, 1994 et 2000), qui serait propre à chaque locuteur. Pour ce qui est du discours épilinguistique, Canut en relève trois formes. Le premier est ce qu'elle a appelé les *discours épilinguistiques liés aux pratiques langagières*, le deuxième rassemble les *discours épilinguistiques construits à distance des pratiques* tandis que le troisième est fait des *discours épilinguistiques construits et formalisés dans le but le décrire et comprendre*

---

<sup>1</sup> Voir Messaoudi (2003), qui établit des frontières entre les deux sciences.

<sup>2</sup> « Attitudes langagières, celles qui ont pour objet le langage et les usages en tant qu'éléments marqueurs d'une catégorisation du réel. » (Bulot, 1999, p. 30)

*le fonctionnement des lectures ou de l'activité du langage (linguistique)* (Canut, 2000).

Dans cet article, nous nous intéresserons à la première forme de discours épilinguistiques qui concerne les opinions, les jugements, les stéréotypes sur les discours d'autrui. Par exemple, dire à un locuteur peul que « le pulaar que tu parles est incorrect » relève du DE<sup>3</sup> lié aux pratiques langagières.

## Méthodologie de recueil des données

En ce qui concerne la méthodologie, nous nous sommes inscrits dans une démarche quantitative et qualitative<sup>4</sup>. Ces deux démarches permettent de mieux exploiter les données du terrain et d'appuyer les données qualitatives<sup>5</sup> par des données quantitatives (des pourcentages, des graphiques etc.). Nous nous appuyerons essentiellement sur les données quantitatives collectées au « marché de la médina » de Rosso, en focalisant sur le discours « généré<sup>6</sup> » sur les langues en usage.

Ainsi, nous avons administré 200 questionnaires durant la période du mois de janvier 2012 au 25 octobre 2012. Nous avons administré ce questionnaire après avoir tenu compte du nombre d'habitants de la ville ainsi que de l'âge des personnes susceptibles de se rendre au marché. Ce questionnaire était administré aléatoirement aux commerçants et aux clients au marché, car nous ne travaillons, dans cet article, que sur les discours épilinguistiques des commerçants et des clients. Nous nous sommes rendu plusieurs fois au marché afin d'observer les rapports entre les acteurs sociaux et les langues, ainsi que leurs différents enjeux.

### Discours du genre sur les langues au « marché de la médina »

Cet axe traite des perceptions des langues au « marché de la médina » sous une « approche générée<sup>7</sup> ». En effet, le genre peut percevoir telle langue ou telle autre comme *véhiculaire* alors que dans la pratique, elle est une

<sup>3</sup> DE (Discours épilinguistiques).

<sup>4</sup> La thèse s'intitule *Pratiques et représentations des langues aux marchés en Mauritanie : Cas de quelques villes*, sous la direction du Pr. Messaoudi.

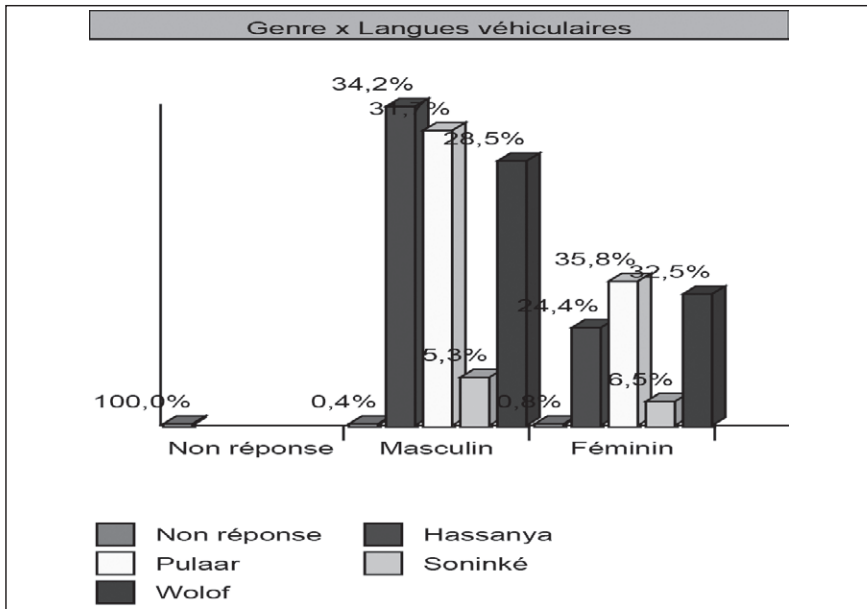
<sup>5</sup> Les données de cet article relèvent du travail fait dans le cadre de notre recherche doctorale.

<sup>6</sup> Par « approche générée », nous entendons une approche qui interroge le genre sur les aspects sociaux (langagiers).

<sup>7</sup> La question posée dans cet axe est : « Parmi les langues véhiculaires en Mauritanie, lesquelles utilisez-vous ? 1. hassanya 2. Pulaar 3. Soninké 4. Wolof. »

langue d'« appui<sup>8</sup> ». De la sorte, nous aurons dans cet axe d'une part la position des langues dans les deux marchés et d'autre part la fonction attribuée à la langue française.

La première figure représente la relation entre le genre et la langue véhiculaire au « *marché de la médina* » de Rosso.



**Graphique 1 : Genre et langues véhiculaires au « marché de la médina » de Rosso**

Nous remarquons sur la graphique 1 que le taux de « non réponse » est assez faible, il n'est que de 0,40 % chez les hommes et 0,80 % chez les femmes. Quant à la langue hassanya, elle est perçue par 34,20 % des hommes comme la langue véhiculaire au « marché de la médina ». Toutefois, aucune langue n'ayant un pourcentage supérieur à 50 %, nous en déduisons qu'il existe au marché de Rosso deux langues véhiculaires voire trois. Dans cette perspective, le genre masculin fait du pulaar une langue véhiculaire au « marché de la médina » à 31,70 %. Dans ce sens, le pulaar est la deuxième langue véhiculaire après le hassanya.

La langue wolof est considérée aussi par 28,50 % des hommes interrogés au marché comme une langue véhiculaire, elle vient juste derrière le

<sup>8</sup> Nous appelons langue d'« appui » une langue que les communautés linguistiques emploient en cas de barrières linguistiques. Elles alternent généralement avec la langue d'« appui » pour se faire comprendre. Par exemple à Nouakchott, le français est une langue d'« appui » de la majorité des commerçants. Voir le *Technolecte des commerçants aux marchés*.

hassanya et le pulaar. Nous pouvons toutefois noter que les écarts ne sont pas importants. Nous pouvons considérer ces trois langues nationales comme des langues véhiculaires au « marché de la médina ».

Par contre, même s'il y a des Soninké<sup>9</sup> dans la capitale régionale du Trarza<sup>10</sup>, l'usage ou le recours à la langue soninké au « marché de la médina » ne se fait pas souvent. D'où le faible pourcentage des hommes qui font du soninké une langue véhiculaire. Par conséquent, seulement 5,30 % des personnes masculines croient que le soninké est une langue véhiculaire, ce qui est faible au vu du pourcentage accordé au hassanya, au pulaar et au wolof.

Si les hommes estiment que la langue véhiculaire au « marché de la médina » de Rosso est le hassanya, il n'en est pas de même pour les femmes. Cette divergence d'opinion peut s'expliquer par le fait que les hommes ont tendance à se rendre dans les grands magasins hassanya pour faire des achats « en gros<sup>11</sup> ». Alors que les femmes se rendent au marché et se procurent ce dont elles ont besoin chez ce qu'elles appellent leurs « *cliyaane*<sup>12</sup> ». Partant de ce constat sur le terrain, nous pouvons dire que c'est une hypothèse qui nous permettra d'expliquer le fait que les femmes estiment à 35,80 % que la langue véhiculaire au « marché de la médina » est le pulaar. Cette divergence reflète la position de chacun dans le ménage. Généralement, les femmes s'occupent de tout ce qui est relatif à la gestion du foyer<sup>13</sup> alors que l'homme se rend le plus souvent au marché pour ses besoins personnels.

Toutefois, la population féminine fait du wolof la deuxième langue véhiculaire au « marché de la médina ». En effet, les femmes pensent que le wolof est la langue véhiculaire au marché, après le pulaar, à 32,50 %. Il est évident que la situation géographique de la ville influe beaucoup sur la communication dans les espaces publics et en l'occurrence dans les marchés. Les femmes sénégalaises y vendent leurs marchandises et elles

<sup>9</sup> Soninké renvoie à la communauté tandis que soninké renvoie à l'idiome.

<sup>10</sup> Rosso est la capitale de la région du Trarza, cette ville se trouve au sud de la Mauritanie. Elle n'est séparée de la ville de Rosso Sénégal que par le fleuve du Sénégal (frontière entre la Mauritanie et le Sénégal).

<sup>11</sup> « En gros », c'est ceux qui n'achètent pas par détail, d'ailleurs le terme est un diminutif de grosse. (Comme ils disent acheter une « grosse cigarette », « grosse *saboune* » (*saboune* = savon), un sac de riz. On retrouve ici une alternance entre le hassanya et le français ou plutôt un emprunt à la langue française.

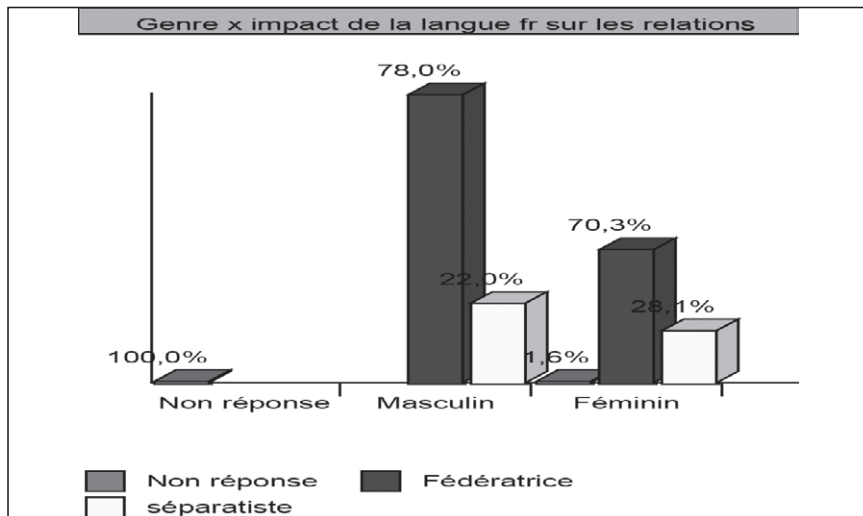
<sup>12</sup> Terme utilisé par presque toutes les communautés linguistiques. « *cliyaane* » vient de client en français.

<sup>13</sup> Elle s'occupe de la cuisine, des travaux ménagères, elle se rend généralement au marché pour la ration, l'achat des ustensiles du foyer ou autre, etc. La division du travail est encore présente dans la société mauritanienne contemporaine.

y côtoient les Mauritaniens. Ainsi, les habitants de cette ville sont pour la plupart polyglottes. Quant au hassanya, la population féminine croit qu'il n'est que la troisième langue véhiculaire au « marché de la médina » à 24,40 %. Dans quasiment tous les marchés de Mauritanie, la prise de contact se fait généralement par des mots tels que « *Assalamaleykoum*<sup>14</sup> », notons que l'emploi de cette expression varie d'une région à une autre.

Retenons de l'analyse de cette figure 1 que, pour les femmes interrogées au marché, les langues véhiculaires sont le pulaar et le wolof, alors que, pour les hommes, il s'agit du hassanya et du pulaar.

La seconde figure s'articulera autour de la fonction de la langue française au « marché de la médina » de Rosso. Nous verrons si, suivant le sexe, on accorde la même fonction au français.



**Graphique 2 : Fonction de la langue française au « marché de la médina » de Rosso**

Au niveau du « marché de la médina », la fonction de la langue française est fédératrice, aussi bien chez les hommes que chez les femmes. En effet, 78 % des hommes interrogés pensent que le français a une fonction « utilitaire » au marché à Rosso, alors que les femmes le pensent à 70,30 %. Au marché de Rosso, il semble donc y avoir un équilibre entre les propos des hommes et ceux des femmes. Malgré ce pourcentage élevé de la fonction utilitaire de la langue française au « marché de la médina », 22 % de la

<sup>14</sup> Les accents influencent la prononciation de ce mot, il serait intéressant de mener une étude phonétique sur l'influence de l'arabe ou du hassanya (emprunt) sur les autres langues nationales.

population masculine affirment que la langue française a une fonction élitare et 28,10 % de la féminine se sont joints à cette déclaration des hommes. Toutefois, nous pouvons signaler que 1,30 % des femmes ne se sont pas prononcées sur la question.

Le français sert généralement de langue d'« appui » au marché dans la mesure où les locuteurs du marché ne recourent à cette langue que pour utiliser certains termes<sup>15</sup> (emprunts, alternance codique, etc.) mais le plus souvent, ce sont les prix qui sont dits en français.

Sur le plan lexical, le mot « boutiquier », au marché, désigne toute personne vendant dans un magasin. Comme cela est mentionné dans le tableau ci-dessus, il peut s'agir d'un épicier, d'un tapissier etc. Concernant le terme « *cliyaane* », il a la particularité de renvoyer, au marché en Mauritanie, aussi bien à la personne qui achète qu'au commerçant. D'ailleurs, nous avons souvent entendu lors de nos enquêtes des clients dire à des commerçants au marché « *No Mbadda cliyaane* », « *as salammaleykou Cliyaane*<sup>16</sup> », etc. « *Marsa* » pour certains et « *marsé* » pour d'autres renvoie au marché. Toutefois il existe d'autres termes, mais les plus répandus dans l'usage sont « *marsa* » ou « *marsé* ». « *Palace* » peut désigner au marché, une boutique, un magasin, une table : c'est le lieu où le commerçant vend sa marchandise. Il peut s'agir d'une table, car nous pouvons dire au marché « je suis allé à sa table<sup>17</sup> » pour signifier que nous nous sommes rendus à sa « *palace* ».

Ces termes empruntés à la langue française et insérés dans l'usage au marché permettent aux différentes communautés d'échanger entre elles. Nous parlons de technolecte ou de créolisation du français dans ces situations. À ce propos Messaoudi souligne que :

Par un geste spontané et populaire le plus souvent, dans le cas des technolectes ordinaires, on insère dans les interstices de la langue 1 [...] des emprunts à la langue 2. (2013, p. 113)

Cette assertion met en relief la façon dont les communautés, dans ce contexte, s'approprient le lexique du français et s'en servent dans un objectif spécifique. L'objectif de tous ces emprunts est de verbaliser, transmettre un savoir, une information de façon claire.

<sup>15</sup> D'aucuns y voient une créolisation du français dans les marchés africains de façon générale.

<sup>16</sup> « Bonjour client », le premier extrait est en pulaar et le second en hassanya.

<sup>17</sup> « *Demna tchi tabalam* » en Wolof, en Pulaar « *Mi yihi tabale mako* », en Hassanya « *Imchey tou chor tabalou* ».

## Conclusion

Dans cet article, il a été question d'examiner les discours sur les langues sous une « approche genrée » : de cette manière nous nous sommes rendu compte que les femmes et les hommes n'ont pas le même rapport aux langues aux marchés. L'analyse des données recueillies au « marché de la médina » de Rosso nous a permis de comprendre que les femmes et les hommes<sup>18</sup> n'ont pas non plus recours aux mêmes langues au marché, à l'exception du pulaar. Dans le sens où, pour les hommes, les langues véhiculaires au marché sont le hassanya et le pulaar, alors que les femmes font du pulaar et du wolof les langues véhiculaires au marché.

L'usage des langues au marché informe sur le fonctionnement de la société ainsi que sur les rôles des uns et des autres dans les ménages. On peut même y percevoir les traces de la division sociale du travail dans la société traditionnelle mauritanienne.

Concernant la fonction de la langue française au « marché de la médina » de Rosso, hommes et femmes estiment avec une grande majorité qu'elle remplit une fonction *utilitaire*<sup>19</sup>. Elle est la passerelle entre les différentes communautés, ainsi qu'entre les communautés locales et les étrangers.

## Références bibliographiques

- BULOT T., 1999, *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan.
- CALVET L.-J., 1994, *Les voix de la ville*, Paris, Éditions Payot et Rivages.
- CANUT C., 2000, « Subjectivité, imaginaire et fantasmes des langues : la mise en discours « épilinguistique », dans *Langage et société*, n° 93, p. 71- 97.
- MESSAOUDI L., 2003, *Études sociolinguistiques*, Rabat, Okad.
- MESSAOUDI L., 2013, « Formes d'appropriation linguistique de la langue française au Maroc : entre fonctionnalité et identité » dans *Les français dans la mondialisation* sous la direction de V. CASTELLOTTI, Cortil-Wodon, E.M.E et InterCommunications.

---

<sup>18</sup> Les personnes interrogées sont des Hassanya, des Pulaar, des Wolof, des Soninké.

<sup>19</sup> Cette étude de la fonction de la langue française nous est inspirée par le travail de Messaoudi.



## Les représentations sexuées dans les discours médiatiques camerounais : Le cas des interviews

Notre intervention se focalise sur l'analyse d'interviews extraites de trois quotidiens camerounais *L'Actu*, *Mutations* et *Cameroon Tribune*. Le corpus est constitué d'une cinquantaine d'interviews des éditions de 2012. Dans ces trois quotidiens, les interviews étudiées concernent principalement les rubriques « Politique », « Société », « Santé » et « Sport ». Parler de *sexuation* consiste à montrer que les femmes n'ont pas la même relation au monde, à l'information, à l'autre ou à la langue (par exemple) que les hommes. Dans les articles sélectionnés, les journalistes intervieweuses restent minoritaires, contrairement à leurs collègues masculins. De même, il y a plus d'hommes interviewés que de femmes, c'est pour cette raison que nous avons privilégié les interviews impliquant au moins une intervieweuse, quel que soit le sexe de la personne interrogée. La différenciation sexuée n'est pas directement perceptible dans la forme et le contenu des interviews, mais plutôt dans le choix des rubriques, selon les quotidiens. Les rubriques « Société » et « Santé », dans les quotidiens *Cameroon Tribune* et *Mutations*, comptent plus de journalistes intervieweuses.

### L'interview en question

L'interview est un genre journalistique qui exige une différenciation dans les statuts de telle sorte que l'un des deux partenaires soit légitimé dans un rôle de « questionneur », et l'autre dans un rôle « de questionné-ayant-des-raisons-d'être-questionné ». L'intervieweur-euse occupe une place dominante dans la mesure où il/elle pose des questions, c'est le questionneur. Dans ce jeu de questions/réponses, le/la journaliste marque sa légitimité dans sa capacité à faire parler son invité(e) afin de faire découvrir une vérité « cachée ».

Seules les interviews impliquant un(e) seul(e) interviewé(e) sont étudiées. De plus, nous avons observé, d'une part, le rapport entre le journaliste intervieweur et l'homme interviewé, le journaliste intervieweur et la femme interviewée, et d'autre part, le rapport entre la journaliste

intervieweuse et l'homme interviewé, la journaliste intervieweuse et la femme interviewée. Les interviewé(e)s sont par exemple directeur ou président d'une fédération, présidente de la Commission de l'Union africaine, pédopsychiatre, urologue, promoteur d'une action gouvernementale, ministres, infirmière diplômée, président d'un comité d'organisation, etc. Le statut des interviewé(e)s permet ainsi de déterminer deux types d'interviews à savoir *l'interview politique* et *l'interview d'expertise* : la première mettant en scène l'identité — ministres — acteur de la vie politique ; la seconde présentant un(e) spécialiste connu(e) ou non d'un domaine précis.

Certaines interviews majoritairement tirées de la rubrique sportive permettent d'émettre deux constats :

— la présence de nombreuses femmes journalistes comme intervieweuses, bien que minoritaires par rapport aux journalistes hommes, peut indiquer un intérêt féminin pour le sport et un signe de crédibilité ;

— la femme comme *objet du discours*, autrement dit celle dont on parle, précisément lorsque le thème évoqué est féminin.

Ces deux constats conduisent à l'hypothèse de l'accessibilité des journalistes femmes au domaine sportif, contrairement au quotidien *Cameroon Tribune*. De ce fait, l'accès des femmes journalistes aux interviews sportives et politiques peut être interprété comme un *indice* de pouvoir ou de légitimité qu'elles font valoir. Ceci dans la mesure où les domaines politique et sportif sont très majoritairement masculins.

Dans le quotidien *L'Actu*, et en particulier dans la rubrique sportive, les performances des femmes sont valorisées par des interviewés masculins, et les progrès sur la parité semblent encouragés :

*Le journaliste intervieweur* : [...] pensez-vous avoir atteint vos objectifs ?

*L'interviewé – directeur des compétitions* : [...] un aussi bon niveau surtout chez les dames/plus de femmes et la qualité de leur niveau de jeu depuis 20 ans/100 joueurs dont 30 femmes...

## Mode d'introduction d'une interview

Dans les quotidiens *Mutations* et *L'Actu*, les interviews sont introduites d'abord par le nom et prénom de l'interviewé(e) (en lettres capitales pour *Mutations*), sous la forme d'un surtitre. Par la suite, le titre de l'interview est fait d'une phrase-clé de l'interviewé(e). Enfin, l'accroche présente

l'interviewé(e) en précisant son statut professionnel ou sa fonction et résume l'entretien en une seule phrase :

Exemples :

(1) *Mutations*.

Roland Wandji → identité de l'interviewé

Titre : Le gagnant recevra 500 mille Francs CF

Accroche : Le président du comité d'organisation du tournoi donne quelques précisions sur le déroulement de cette 6ème édition. (Rubrique sportive)

(2) *Mutations*.

Catherine Zoa Mbida → identité de l'interviewée

Titre : Pour une consultation prénatale recentrée

Accroche : Infirmière diplômée d'État en santé de reproduction, elle esquisse des solutions pour améliorer la maternité. (Rubrique Sciences, santé et environnement)

(3) *L'Actu*.

Jean-Marc Ndjiké → interviewé

Titre : « Nous sommes satisfaits de la qualité du jeu »

Accroche : Le directeur des compétitions revient sur la coupe du Cameroun et parle des perspectives de la fédération. (Rubrique sportive).

Contrairement aux quotidiens *Mutations* et *L'Actu*, le journal *Cameroon Tribune (CT)* inclut le nom de l'interviewé(e) dans l'accroche, comme le montrent les exemples suivants :

(4) *CT*

Titre : « échanger avec les militants sur leurs préoccupations ».

Accroche : Le Ministre Youssouf née Adjidja Alim, membre du comité central et élite du Nord. (Rubrique politique)

(5) *CT*

Titre : « Affronter ensemble nos challenges »

Nkosazana Dlamini-Zuma, présidente de la Commission de l'Union Africaine (Rubrique Internationales).

Les interviews observées dans ces trois quotidiens — près d'une cinquantaine — montrent plus d'hommes interviewés que de femmes, mais de plus en plus de femmes intervieweuses, bien que les hommes restent majoritaires.

## Les formes d'adresse et le rapport entre personnes intervieweuses et interviewées

Nous n'avons relevé ni dans les accroches, ni dans les questions des journalistes ni dans les réponses des interviewé(e)s, la mention de *Madame*,

*mademoiselle* ou *Monsieur X*, ceci pouvant être source de différenciation sociale, et impliquer d'autres discriminations, comme dans le cas de « mademoiselle ».

Parmi les formes d'adresse, le pronom *vous*, toujours employé dans les questions posées par le/la journaliste, permet de désigner l'interviewé(e) en tant qu'allocutaire. Les pronoms *je*, *nous* et *on* sont fréquemment repérés dans les réponses. Les questions posées aux hommes et aux femmes interviewés sont généralement ouvertes et « offrent [aux interviewé(e)s] un espace d'expression sans contrainte ni contradiction ». Les questions peuvent renvoyer, par exemple, aux actions de la personne interviewée, à son métier, à son état d'esprit, à ses projets d'avenir. Ceci offre aux interviewé(e)s une totale liberté et apparaît comme un moment de rencontre.

Cependant, l'apparition dans les réponses du pronom *vous* et de phrases interrogatives ou négatives incluant le *vous* peut être interprétée comme un *indice* de conflit ou de confrontation entre la journaliste intervieweuse et l'homme interviewé ou entre la journaliste intervieweuse et la femme interviewée. Cette situation crée une certaine réciprocité et paraît effacer le rapport dominant(e)/dominé(e) :

(6) *L'Actu*

— La journaliste : Pourquoi avoir attendu si longtemps pour lancer la première édition du forum de l'action gouvernementale ? Quel est le bilan de cette 1<sup>re</sup> édition ?

— L'interviewé, promoteur du salon de l'action gouvernementale : ce n'est pas à moi que vous devez poser cette question/vous avez constaté que les populations ont soif de savoir ce que j'ai fait.../vous ne pouvez pas nous demander d'en rester là.

(7) *CT*

— La journaliste : le processus de votre élection a été long et sans doute éprouvant. [...] D'aucuns parlent même de sérieuse fissure à l'Union africaine. Qu'en dites-vous ?

— L'interviewée, Présidente de la commission de l'Union africaine : je considère qu'il n'y a pas eu de gagnant et de perdant dans le jeu démocratique [...]. Par conséquent, je ne vois pas la plaie ouverte dont vous me parlez.

— La journaliste : quelle touche comptez-vous apporter pour faire la différence dans la gestion de la Commission de l'Union africaine ?

— La présidente de la commission : la différence avec qui ? [...] Si vous voulez une comparaison avec mes prédécesseurs, je voudrais que vous compreniez que chacun a son approche...

Les énoncés ci-dessus semblent déterminer une tonalité conflictuelle dans un rapport dominant(e)/dominé(e). La remise en cause des questions

de la journaliste est perceptible. Cette dernière est prise comme témoin des actions de son invité dans l'exemple (6). La valeur conflictuelle des énoncés peut résulter de la mise en cause des questions posées par la journaliste, ceci pouvant se traduire comme une remise en question de sa crédibilité professionnelle. Dans l'exemple (7), le rapport conflictuel entre les deux intervenantes (la journaliste et son invitée) est mis en évidence non seulement par le pronom *vous* désignant celle qui questionne mais aussi par la présence d'une interrogation. La place privilégiée qu'occupe la journaliste intervieweuse paraît compromise. Dans les trois quotidiens analysés, cette situation n'a été repérée que dans des interviews réalisées par les journalistes femmes, quel que soit le sexe de la personne interrogée. Ceci supposerait donc que les personnes questionnées considèrent les intervieweuses comme « des proies faciles », vulnérables ; une vulnérabilité « pointée du doigt » : *vous ne pouvez pas, vous me parlez, vous avez constaté, vous devez*, etc. Il s'établit ainsi un rapport de force entre la journaliste intervieweuse et son ou ses invité(e)s.

Précisons que le conflit dans les interviews n'est pas seulement un indice de différenciation hommes/femmes mais aussi un celui de la différenciation entre femmes (la journaliste et une interviewée). Comme nous le montre l'exemple (7), le statut socioprofessionnel de la femme interviewée s'avère une source de conflit. La présidente de la commission de l'Union africaine marque subtilement son autorité, laquelle est liée à sa fonction. De fait, la valeur conflictuelle des interviews manifeste autant le rapport de force entre l'intervieweuse et l'interviewé (femme journaliste *vs* homme invité) qu'entre l'intervieweuse et l'interviewée (femme journaliste *vs* femme interviewée). Les réponses interrogatives ou sous la forme d'une autre question paraissent déterminer les réponses de contre-attaque, de défense voire d'esquive.

### **Le sexe féminin en question : le rejet de la victimisation**

Comme nous l'avons précisé précédemment, les questions posées sont souvent ouvertes et les interviewé(e)s sont questionné(e)s sur leur travail, leurs actions, leurs métiers, leurs perspectives d'avenir, etc. Dans certaines interviews du quotidien *Mutations*, de nombreuses questions sont essentiellement orientées vers le statut de mère. Celle-ci est présentée non plus comme une *victime* ou une *faible femme* mais comme responsable de ses actes et de ses maux. C'est ce qu'indique l'interview suivante sur la mortalité maternelle :

(8) *Mutations*

— La journaliste intervieweuse : qu'est-ce qui, selon vous, peut expliquer la hausse de la mortalité maternelle au Cameroun ?

— L'interviewée, infirmière diplômée d'État en santé de la reproduction : Les femmes elles-mêmes doivent changer de mentalité. Elles sont très hypocrites, ne parlent que lorsqu'il s'agit de sujets sans intérêts [...].

— La journaliste intervieweuse : Que proposez-vous pour améliorer la maternité ?

— L'interviewée : la femme enceinte doit faire une consultation prénatale recentrée [...]. Elle doit être en harmonie avec son mari, sa hiérarchie, ses enfants et toute sa famille [...]. Il faut sensibiliser la femme.

Cet exemple rend compte d'une forme de procès fait à la femme enceinte. Le conflit ne se situe plus entre la journaliste et son intervenante, mais plutôt entre cette dernière et la femme-mère en général. Les phrases négatives telles que *ne disent pas à leurs époux...*, *n'expliquent pas à l'hôpital ce qui leur arrive, ne disent rien...* décrivent la seule culpabilité des futures mères sur la mortalité maternelle, à travers une tonalité critique de leur mentalité. De même, l'usage des verbes *devoir* et *falloir* — *elle doit faire une consultation, elle doit être en harmonie, il faut sensibiliser* — rendent compte d'un discours prescriptif de la femme interviewée, lequel produit un effet de détermination dans la lutte contre la mortalité maternelle. L'image habituelle de la femme victime s'efface pour laisser place à celle de la femme responsable, en quête de crédibilité.

Dans d'autres interviews, lorsque l'interviewée est une femme, certaines questions posées peuvent établir un lien entre son métier, ses activités et le fait d'être une femme. Ce qui n'est pas le cas lorsque l'interviewé est un homme. En plus de la détermination et du refus de la victimisation, on constate dans le jeu de questions/réponses une quête perpétuelle de preuves sur les capacités féminines à mener telle ou telle action ou à assumer telle ou telle fonction. Ceci manifeste une forme d'intériorisation de cette recherche incessante de preuves par la journaliste intervieweuse et la femme interviewée, ainsi que nous le montre l'exemple suivant :

(9) *Cameroon Tribune*

— La journaliste intervieweuse : Vous êtes une femme. Pensez-vous que c'est par l'approche genre que vous imprimerez votre marque ?

— L'interviewée, Présidente de la commission de l'Union africaine : J'aurai besoin de soutien de toutes mes sœurs.

Je voudrais ici rendre hommage à l'Union africaine qui concède de plus en plus de leadership à ses filles. La loi de parité qu'elle a intégrée est une bonne chose pour permettre à la femme de prendre sa part de portion au travail collectif.

## **Conclusion**

La différenciation sexuée dans les interviews analysées est déployée d'une part dans les rapports conflictuels impliquant des journalistes intervieweuses et leurs invité(e)s. D'autre part, la légère féminisation des interviews sportives — mais aussi politiques — paraît mettre au jour la crédibilité des journalistes femmes. À travers certaines interviews se déploie une forme de rejet de la victimisation, de la femme faible ou vulnérable. La valeur conflictuelle des interviews est mise en évidence par des réponses interrogatives, la tonalité péremptoire (*vous devez*) et le statut des invité(e)s, sont considérés comme des indices de sexuation des interviews.





## Restrictions genrées en phraséologie des langues romanes

Cette étude s'inscrit dans la suite de travaux sur la linguistique genrée à l'origine d'orientation structurale, mais pragmatiquement informée d'une part (Jablonka, 1998), et sur ce qui pourrait émerger comme « socio-phraséologie des médias » (Jablonka, 2012) d'autre part. En phraséologie, la perspective de la linguistique genrée est jusqu'à présent relativement peu développée. Pourtant, il est aisé de prendre appui sur des travaux de lexicologie et de lexicographie, qui ont montré que le lexique et sa représentation dans les dictionnaires sont à de nombreux égards affectés par des stéréotypes sexistes, stéréotypes qui sont du même coup reproduits par voie lexicale, et notamment dans le dictionnaire<sup>1</sup>. Car les unités de base de la phraséologie, souvent métaphoriques, dites *phrasèmes* sont, dans un premier temps, à caractériser comme des lexèmes complexes : ils sont composés de plusieurs unités lexicales (polylexicalité de surface), ils sont idiomatiques, et ils disposent d'un degré élevé de fixité. Comme la lexicologie connaît des restrictions genrées de dérivation et de composition, il est possible d'introduire cette perspective dans la recherche phraséologique, en analysant des restrictions genrées de phrasèmes. Les formes non marquées sédimentées au niveau du système fournissent l'arrière-plan normatif sur lequel les transgressions de la norme paraissent acceptables, si des indices de contextualisation permettent, ou suggèrent le décodage en ce sens. La norme de référence doit rester intacte pour tirer un bénéfice ludique et poétique de la transgression. Cependant, dans la mesure où les transgressions sont récurrentes et rendues habituelles, elles sont de moins en moins perçues comme transgressions, ce qui déclenche l'évolution de la norme de référence : la parole induit donc des restructurations au niveau du système. Cette évolution fonctionne

---

<sup>1</sup> À titre d'exemple, pour le monde germanophone, voir l'article « programmatique » de L. F. Pusch 2009[1980], qui représente une formule machiste classique de drague, mais qui s'applique ici à un autre *Schatz* « trésor », à savoir le *Wortschatz*, donc au lexique, autrement dit au « trésor de la langue allemande », qu'il s'agit, d'après l'auteur, de démystifier (« dépatrifier ») du point de vue féministe.

par ailleurs aussi en sens inverse : en effet, la fonction poétique permet également le transfert ludique d'adjectifs restreints à des personnes féminines au masculin : « [\*?] *Pedro está embarazado* ». Une recherche sur Google donne des résultats chiffrés très clairs et permet de se faire une idée de la distribution quantitative :

*el está embarazado* : 10 200 résultats

*ella está embarazada* : 437 000 résultats

Il en est de même de la phraséologie. *Mutatis mutandis*, on peut observer en phraséologie que le marquage sémantique et/ou pragmatique d'un phrasème restreint (tendanciellement) sa distribution à l'usage relatif à des personnes masculines, ou, selon le cas, féminines. Les analyses pragmatiques et sémantiques de phrasèmes, tels qu'ils apparaissent sur Internet<sup>2</sup>, permettent de montrer que et en quoi la phraséologie imagée reflète et reproduit des représentations stéréotypées relatives aux sexes. Ainsi, un phrasème espagnol comme

(1e) No tener pelos en la lengua (*Se aplica a las personas que hablan con franqueza, sin miedo a decir la verdad por dura que sea.*)

s'applique traditionnellement et dans la communication électronique en grande majorité à des personnes féminines, comme dans

(1e1) *Pamela Anderson no tiene pelos en la lengua. Ella confesó que ama al Presidente Obama y que le considera increíblemente sexy*<sup>3</sup>.

En revanche, il apparaît que le phrasème réfère occasionnellement aussi à des personnes masculines, comme dans

(1e2) *Un hombre que no tiene pelos en la lengua a la hora de opinar sobre su sector el liderazgo o la situación económica de España.*<sup>4</sup>

S'il existe clairement des évolutions diachroniques dans les déterminants pragmatiques genrés qui régulent l'usage de phrasèmes, ces évolutions langagières correspondent à la remise en question progressive de la répartition traditionnelle des rôles et, comme corollaire, aux changements dans les représentations relatives aux genres. Afin d'intégrer mieux l'approche de phraséologie genrée dans la mouvance plus générale des *gender studies*, cette constatation nécessite quelques approfondissements théoriques. Judith Butler (2011, p. XXI) fait état de ce qui peut être considéré comme une

<sup>2</sup> Internet représente une base de données écrites extrêmement riche pour la recherche phraséologique. L'analyse de données phraséologiques orales ne peut pas être envisagée dans la présente contribution.

<sup>3</sup> <http://www.vainitacontostones.com/2010/05/pamela-anderson-no-tiene-pelos-en-la.html>

<sup>4</sup> <http://www.idda.es/newseconomics/kevinrobertselmarketingactualaestamuerto>

« grammaire du sexe ». Il existe, d'après Butler, des instances régulatrices discursives qui exercent des contraintes épistémiques sur les locuteurs et leurs communautés, délimitant ainsi un espace discursif régulier et légitime et excluant des énoncés qui se situent en dehors de ce cadre reconnu. Toutefois, cet espace discursif s'avère poreux et renferme des potentiels permettant le dépassement de la délimitation, en fonction des besoins expressifs motivés par le vécu. Cette tension dialectique entre l'observance normative et la transgression se répercute notamment sur le domaine de la communication liée au genre. Butler parle d'un

*Regulatory apparatus of heterosexuality, one which reiterates itself through the forcible reproduction of sex; then the 'assumption' of sex is constrained from the start. And if there is agency, it is to be found, paradoxically, in the possibilities opened up in and by that constrained appropriation of regulatory law, by [...] the compulsory appropriation and identification with those normative demands. The forming, crafting, bearing, circulation, signification of that sexed body will not be a set of actions performed in compliance with the law; on the contrary, they will be a set of actions mobilized by the law, [...] the lived necessity of those effects as well as the lived contestation of that necessity. (2011, p. XXI)*

Si Butler se réfère dans ce contexte à Derrida, il convient d'approfondir quelque peu cette piste de réflexion. Car si un acte de parole doit sa validité à son caractère « citationnel<sup>5</sup> », qui se manifeste dans l'itération d'un même type d'acte de parole dans des contextes divers et variés, ce sont ces contextes qui finissent par affecter l'acte de parole dans sa valeur pragmatique. Si, en matière de langage, on ne peut pas descendre deux fois dans le même fleuve, car « *panta rei* », c'est parce que le signe linguistique est *re-marqué* par son itération dans des contextes différents : « Cette remarque fait étrangement partie de la marque. » (Derrida, 1990, p. 100) De plus, les signes linguistiques « traînent » avec eux des composantes sémantiques qui se glissent imperceptiblement d'une occurrence d'un acte de parole à l'autre au cours de l'itération dans des contextes non nécessairement équivalents, ce qui entraîne également des effets de changement linguistique : Derrida (1972, p. 378) parle d'une « restance non-présente d'une marque différentielle coupée de sa prétendue "production" ou origine ». Il convient ainsi de concevoir le signe linguistique non comme une entité close, mais malléable, traversée par toutes sortes de tensions sociales, car il n'est pas seulement l'« arène » de la lutte des classes comme l'a reconnu Volochinov (Bakhtine, 1977, p. 44), mais aussi d'autres antagonismes sociaux, comme celui de l'opposition des genres. Comme nous allons le voir en phraséologie,

<sup>5</sup> Butler (2011, p. xxii), « *the reworking of performativity as citationality* ».

le point d'attaque privilégié desdits effets sémiologiques est le domaine métaphorique : car ce sont des *métaphores par lesquelles nous vivons* (Johnson et Lakoff 2003), et organisons notre vie sociale et interactionnelle, et tout particulièrement en matière de genre et de sexe.

Ce qui apparaît en toute clarté en phraséologie est le clivage entre sexe et genre, où les deux catégories peuvent même entrer en opposition. En effet, une femme (genre grammatical) n'est pas, ou, avec l'évolution des profils professionnels et de la relative terminologie, plus une femme (sexe biologique). Historiquement, une sage-femme était obligatoirement une femme qui disposait de savoirs quasi-ésotériques sur la vie bio-psychologique du monde féminin, savoirs desquels les hommes étaient jalousement exclus et qui représentaient de ce fait une arme de défense des femmes contre les prétentions masculines. Au départ, les deux composantes de l'expression étaient sémantiquement motivées, et il ne s'agissait donc pas d'un phrasème. Aujourd'hui, une sage-femme n'est plus seulement forcément sage, mais aussi elle n'est plus nécessairement une femme, d'où la valeur synchroniquement phraséologique de l'expression. Dans une présentation des fonctions de la sage-femme, sous forme de bande dessinée accrochée dans des hôpitaux français, on voit un homme qui s'identifie en disant : « Je suis la sage-femme. »

En espagnol, l'évolution est plus hésitante, et elle n'a pas de valeur phraséologique. Le nom féminin *la comadrona* apparaît désormais aussi au masculin, sans modification morphologique, *el comadrona*. Le clivage entre genre et sexe apparaît tout de même, car la composante morphologique *madr(e)*, notion féminine s'il en est, est intégrée dans un terme lexical masculin :

(2e1) : *Encuentros previos al parto. Acompañamiento presencial durante todo el parto. Colaboración con la/el comadrona*<sup>6</sup>.

Ce clivage est visiblement mal accepté, car le sémantisme de *madre* se répercute tout de même dans la morphologie du marquage du genre, comme dans l'exemple suivant :

(2e2) La parte superior de enfermería remunerados son los de la *enfermero anestesista certificado de registro, el enfermera investigadora, la enfermera de Psiquiatría, y el partera certificada*<sup>7</sup>.

Même si l'on admet qu'il s'agit peut-être d'une erreur (*el partera certificada*), c'est toujours la représentation du genre féminin qui se répercute, même inconsciemment, dans la morphologie. Il existe, en effet, pour le même

<sup>6</sup> <http://douladaraluz.wordpress.com/apoyo-individualizado/>

<sup>7</sup> <http://es.prmob.net/enfermera-partera/enfermera-investigadora/canad%C3%A1-63162.html>

métier un deuxième nom en espagnol, *la partera*, et la transposition au masculin apparaît hésitante et contradictoire. D'une part, nous rencontrons le marquage alternatif du masculin en *-o*, comme dans :

(2e3) *Reconoce el trabajo que han realizado la/el parteralo en Nicaragua y es por eso que se realizó un proceso de consulta para identificar cuales son las actividades que realizan en sus comunidades las/os parteras/os de la region del pacifico y atlántico del país*<sup>8</sup>.

D'autre part, nous sommes également en présence du changement du genre sans marquage morphologique :

(2e4) *Pineda Batres Mario Antonio (El Partera) is on Facebook*<sup>9</sup>.

Cette forte fluctuation dans la morphologie du marquage du genre des deux termes espagnols reflète certainement aussi le caractère contradictoire et tendu du processus de l'évolution des rôles dans les sociétés hispanophones.

En italien, en revanche, la situation du changement linguistique est plutôt régressive. En effet, l'équivalent masculin de *la levatrice*, à savoir *il levatore*, est déjà attesté dans l'édition de 1884 du *Dizionario classico di medicina interna ed esterna* :

(2i1) *Gli estranei soccorsi pel fatto escluderebbero la supposizione di tale delitto, a meno che non si volesse comprendere nell'accusa il levatore o la levatrice, ciocchè non è mica probabile*<sup>10</sup>.

En revanche, à l'heure actuelle, on trouve ce terme pratiquement uniquement dans des énoncés contrefactuels (2i2). La légitimité de l'attribution d'une telle catégorie professionnelle se heurte visiblement aux anciennes représentations de la répartition des rôles, et du terrain déjà gagné semble avoir été perdu. L'évolution n'est manifestement pas linéaire : au contraire, elle connaît des ruptures liées à des contre-courants dans les tendances socioculturelles :

(2i2) *Ma sei nata in una cabina, spero?  
E chi fu la levatrice o il levatore? Mica quel nostromo filippino detto  
Jesus Mendolanzas che passava per medicastro stregonesco*<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> <http://bd.cdmujeres.net/documentos/funciones-partera-del-area-urbana-semi-urbana-rural-accesible>

<sup>9</sup> <https://www.facebook.com/marioantonio.pinedabatres>

<sup>10</sup> [http://books.google.fr/books?id=AblQAAAAcAAJ&pg=PA450&lpg=PA450&dq=%22il+levatore%22+levatrice&source=bl&cots=n\\_LoF5InFq&sig=N635NiSLnZBAy1ugka3RCZ9CiD0&hl=fr&sa=X&ei=7-lcUuycEseo0QWs4YDQDA&ved=0CC0Q6AEwADgK#v=onepage&q=%22il%20levatore%22%20levatrice&f=false](http://books.google.fr/books?id=AblQAAAAcAAJ&pg=PA450&lpg=PA450&dq=%22il+levatore%22+levatrice&source=bl&cots=n_LoF5InFq&sig=N635NiSLnZBAy1ugka3RCZ9CiD0&hl=fr&sa=X&ei=7-lcUuycEseo0QWs4YDQDA&ved=0CC0Q6AEwADgK#v=onepage&q=%22il%20levatore%22%20levatrice&f=false) — D'où l'évidence qu'il est peu indiqué de se limiter à un seul type de documents en ligne, par exemple les forums de chat. Un tel choix ne permettrait pas, ou de manière insuffisante, la prise en compte de la dimension diachronique.

<sup>11</sup> <http://motiviperalzarsialmattino.wordpress.com/2009/05/07/vorrei-essere-nata-su-una-nave/>

Il existe dans les langues romanes (et ailleurs) une classe de phrasèmes verbaux qui exigent — à l'origine — un sujet grammatical masculin et un objet direct ou indirect féminin. Ces expressions imagées sont corrélées à des *frames* actionnels, généralement liés au mariage et à la prise de contact entre homme et femme, caractérisés par des représentations de la répartition des rôles extrêmement rigides. Nous allons en discuter trois :

(3e) *llevar a alguien en palmitas* — (3f) *porter qqn aux nues* — (3i) *portare qu in palmo di mano*

(4e) *llevar a alguien al altar* — (4f) *conduire qqn à l'autel* — (4i) *condurre all'altare*

(5e) *pedir la mano de alguien* — (5f) *demander la main à* — (5i) *chiedere la mano a qc*<sup>12</sup>

Au niveau représentationnel, le *frame* traditionnel du rituel du mariage inclut le *script* de l'époux qui porte l'épouse à travers le seuil de la maison. Ceci peut être considéré comme le cas « normal », non marqué. En effet, si on voit dans certains films comiques l'épouse porter l'époux à travers le seuil, l'effet volontairement drôle n'échappera pas aux spectateurs. La transgression déploie sa fonction comique sur l'arrière-plan du cas de figure régulier, non marqué. Ce même effet d'inversion est aussi exploité en phraséologie par la permutation des genres du sujet et de l'objet, par exemple (et souvent) comme moteur de la progression textuelle ; même si cette évolution tient compte des changements dans les répartitions des rôles, les effets tendanciellement drôles persistent, ce qui montre que l'égalité des sexes et des genres n'est certainement pas près d'être acquise au niveau des représentations.

Dans les trois langues romanes prises en considération, c'est en français que l'on trouve le plus facilement des exemples. L'évolution de la répartition des rôles et des représentations relatives est, semble-t-il, plus avancée en France qu'en Italie et en Espagne, surtout à l'époque du « mariage pour tous » :

(3f1) Rapidement je l'ai connu  
Maintenant je le porte aux nues.  
Premier levé, dernier couché  
Toujours très gai, jamais fâché<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> La liste n'est évidemment pas exhaustive. La classe de phrasèmes dans les trois langues comprend, par exemple, aussi la série (e) *bacer la corte* — (f) *faire la cour* — (i) *fare la corte*, qui peuvent être analysés de la même façon.

<sup>13</sup> <http://jeux-de-mots.pagesperso-orange.fr/vers4.htm>

En revanche, en espagnol et en italien, on trouve presque uniquement des usages métaphoriques du deuxième degré, donc détachés du *frame* du mariage, ce qui ouvre d'amples marges de variabilité dans le choix du genre du sujet et de l'objet :

(3i1) *Changez Khan è un giovanissimo e brillante analista finanziario: ha studiato a Princeton, lavora a Wall Street, ha un capo che lo porta in palmo di mano e una fidanzata, Erica, bella e sofisticata*<sup>14</sup>.

(3e1) *¿No conocéis a Gubánov ? Sólo tiene veinte años, pero la gente importante de Moscú lo lleva en palmitas*<sup>15</sup>.

Pour la demande phraséologique en mariage, *pedir la mano de una mujer* reste en espagnol clairement le cas non marqué, et donc « normal ». Il existe pourtant des exceptions, mais celles-ci sont généralement caractérisées par deux traits contextuels saillants :

— le contexte indique qu'il s'agit d'une énonciation contrefactuelle, et donc à ne pas prendre au sérieux (voir les émoticônes et l'exclamation « ¡jajaja! » comme marqueurs contextuels supplémentaires) :

(4e1) *Chicos permitanme decirles que el trabajo duro es de ambas partes! tanto de la mujer como del hombre 😏...se suele dar más a menudo que el hombre se declara a la mujer....aunque hoy en día todo cambio tanto que hasta puede que las mujeres comiencen a pedir la mano del hombre ¡jajaja!* 🙄<sup>16</sup>.

— L'énoncé ne paraît acceptable que dans la mesure où des indices de contextualisation marquent ces occurrences clairement comme des exceptions extrêmement rares, voire anecdotiques à la règle, comme dans

(4e2) **San Patricio**, *este observó que la madre abadesa tenía razón, pero en una sociedad tan machista no podía hacer un cambio de costumbres radical, así que instituyó un día en el que fuera la mujer la que pudiera pedir al hombre en matrimonio, pero un día cada 1460, es decir un día cada 4 años, el 29 de febrero. La tradición, que ha llegado hasta nuestros días, consiste en que la mujer puede pedir la mano del hombre el 29 de febrero, si el hombre no acepta debe dar a cambio un beso y un camisón de seda. Si vuestro chico no se decide, preparar una bonita declaración de*

<sup>14</sup> <http://www.einaudi.it/speciali/Mohsin-Hamid-II-fundamentalista-riluttante>

<sup>15</sup> [www.blaugranas.com](http://www.blaugranas.com), Foros del F.C. Barcelona, [http://books.google.fr/books?id=Jl6ZXRLCmwEC&pg=PT34&clpg=PT34&dq=%22lo+lleva+en+palmitas%22&source=bl&ots=XeFPXly7UZ&sig=3mp7HeA5iJinEs1CQW9iyACskf0&hl=fr&sa=X&ei=\\_UzcUveQE6O80QWakIGABA&ved=0CEUQ6AEwAw#v=onepage&q=%22lo%20lleva%20en%20palmitas%22&f=false](http://books.google.fr/books?id=Jl6ZXRLCmwEC&pg=PT34&clpg=PT34&dq=%22lo+lleva+en+palmitas%22&source=bl&ots=XeFPXly7UZ&sig=3mp7HeA5iJinEs1CQW9iyACskf0&hl=fr&sa=X&ei=_UzcUveQE6O80QWakIGABA&ved=0CEUQ6AEwAw#v=onepage&q=%22lo%20lleva%20en%20palmitas%22&f=false)

<sup>16</sup> <http://foro.catholic.net/viewtopic.php?f=187&t=21765>



*amor para el próximo 29 de febrero de 2012, al menos os llevareis un beso y un camisón.*<sup>17</sup>

En italien, on peut constater une claire tendance à la normalisation de l'inversion des genres du sujet et de l'objet (4i1), mais le poids des représentations stéréotypées traditionnelles freine l'accès à l'acceptabilité généralisée de cette tendance récente (4i2) (« è *esagerato* ») :

(4i1) *Un sondaggio effettuato dal sito internazionale di social networking Badoo.com su un campione di 1.500 donne italiane rivela che una donna su tre si dichiara disposta a fare il primo passo nel chiedere la mano dell'uomo amato. Un'inversione dei ruoli in controtendenza con la tradizione*<sup>18</sup> ?

(4i2) *ok che stanno cambiando i tempi, ma arrivare al punto che è la donna a chiedere la mano dell'uomo è esagerato. fai in modo di farti fare la proposta*<sup>19</sup>.

C'est en français que l'acceptabilité de l'inversion apparaît être la plus avancée, et donc la moins comique. Cela ne veut pas dire que l'avancée dans les représentations, telles qu'elles apparaissent dans les énoncés phraséologiques, soit particulièrement significative, mais que, dans les deux autres langues romanes prises en considération dans la présente analyse, l'avancée est plus faible. La formulation *prima facie* surprenante d'un énoncé (de la part d'une femme), qui peut donner à sourire, comme

(4f1) *Conseils pour demander la main à mon futur beau-père*<sup>20</sup> !!

révèle un fond sémantique et pragmatique dénué de toute intentionnalité comique, ou de comique non recherché. En revanche, c'est notamment dans les forums fréquentés de préférence par un public maghrébin (comme Yabiladi) que les énonciations contrefactuelles s'imposent de manière écrasante, et que le comique délibérément recherché ne manque pas (« *lol* » « mort de rire », 4f2) :

(4f2) a l'époque ct les homme qui faissai le premier pas au jour d'aujourd'hui ya les hommes et femmes qui font le 1er pas et dans un future sa sera que la femme qui fera le premier pas c'est la femme qu'ira demander la main à l'homme lol<sup>21</sup>.

Tout se présente comme si le contact avec ces populations, par ailleurs fort dynamisant en matière de changement linguistique, devait être considéré

<sup>17</sup> <http://pluralcostumbres.com/2011/02/16/29-de-febrero-el-dia-en-que-las-mujeres-pueden-pedir-matrimonio-a-sus-novios/>

<sup>18</sup> <http://forum.adunanza.net/archive/index.php/t-57504.html?s=155496e5ebdaa5ff243469d137634b6b>

<sup>19</sup> <http://fr.answers.yahoo.com/question/index?qid=20100104031555AA7pYBf>

<sup>20</sup> <http://www.yabiladi.com/forum/conseils-pour-demander-main-futur-3-4759224.html>

<sup>21</sup> <http://www.yabiladi.com/forum/declaration-d-amour-fille-premier-3-5671858.html>



comme un facteur de maintien du conservatisme, dans l'évolution des représentations sur la répartition des rôles et des genres.

C'est peut-être ce déficit ressenti qui fait en sorte que les indices de contextualisation dans les usages du phrasème *llevar a alguien al altar* sont souvent assez combattifs, comme dans l'exemple suivant (« *a los hombres hay que tratarlos con mano dura* ») :

(5e1) *Arlt presenta una conversación entres mujeres en : "Se casa...¡o lo mato!" donde una mujer, que supuestamente concuerda con sus ideas, anuncia que las parejas necesitan ser sinceras en su relación. Las otras mujeres que aparecen en el ensayo insisten en que está equivocada porque no se pueden demorar los esfuerzos para llevar al hombre al altar. Una de ellas dice : "a los hombres hay que tratarlos con mano dura" y otra dice que la más sincera corre el peligro de perder a su novio por otra mujer (Martínez 188). Otra vez, son los hombres quienes determinan el comportamiento de la mujer ya que no quieren una mujer sincera.*<sup>22</sup>

En italien aussi, la contextualisation du phrasème laisse reconnaître une certaine combativité. Cependant, celle-ci se situe à un autre niveau, plus féminin :

(5i1) *Sono sette i bisogni fondamentali di ogni uomo: appagarli significa condurlo all'altare senza che nemmeno se ne accorga*<sup>23</sup>.

(5i2) *L'ex marito di una mia spregiudicata amica mi ha confessato, un anno dopo la loro separazione, che lei per condurlo all'altare aveva messo in campo doti erotiche da geisha*<sup>24</sup>.

Les indices de contextualisation de l'exemple (5i2) montrent que nous restons dans un cadre discursif sexiste, puisque les techniques mises en œuvre sont spécifiquement liées au sexe féminin. Cet état de fait peut être démontré par un test d'inversion sémantico-pragmatique : il suffit de remplacer tous les termes-clés par l'équivalent du genre opposé :

(5i2bis) (\*?) *L'ex moglie di un mio spregiudicato amico mi ha confessato, un anno dopo la loro separazione, che lui per condurla all'altare aveva messo in campo doti erotiche da samurai.*

On voit bien que l'acceptabilité pragmatique est ici pour le moins douteuse.

Un dernier groupe d'exemples que nous allons discuter dans le présent exposé concerne la métaphorique animale. Il s'agit là d'une motivation anatomique et biologique à laquelle est attribuée une conceptualité

<sup>22</sup> <http://www.lehman.cuny.edu/ciberletras/v03/Martinez.html>

<sup>23</sup> <http://www.diredonna.it/tag/convivenza>

<sup>24</sup> <http://napolitans.corrieredelmezzogiorno.corriere.it/2013/10/08/le-professioniste-del-divorzio/>

spécifiquement socioculturelle (voir Dobrovol'skij et Piirainen, 2002, p. 122). Un concept animal par excellence qui se prête à la métaphorisation phraséologique en langues romanes (et ailleurs) est le coq. Pour les trois langues prises en considération, il existe la série

(6e) *un gallo en el gallinero* – (6'e) *es el dueño del cotarro* – (6f) *être comme le coq au milieu de la basse-cour* – (6i) *fare il gallo nel pollaio*.

Pour l'adaptation féminine de (6e), l'espagnol est plus qu'hésitant ; si on peut trouver la composante lexicale équivalente au féminin, elle est généralement accompagnée de la forme systématiquement consacrée du masculin comme dans

(6e1) *Siempre hay un gallo (o galla) en el gallinero*<sup>25</sup>.

En revanche, pour *dueña del cotarro*, les occurrences sont assez nombreuses, et même si la plupart des résultats ne sont pas idiomatiques, certains le sont et montre une claire évolution dans les représentations des genres et une claire avancée au niveau de la revendication d'égalité du côté féminin :

(6'e1) *Sir Stephen, de hecho, era uno de los músicos más queridos por Amanda Brown, la dueña del cotarro, y en sus manos recayó el honor de mezclar la primera antología en forma de mixtape de 100 % Silk [...]*<sup>26</sup>

Pour le français, se dessinent aussi des modalités d'usage de l'équivalent féminin avec une charge sexiste peu significative :

(6f1)



Les 2 poule [sic] au milieu de la *basse cour*<sup>27</sup>...

<sup>25</sup> [http://lapicaraleonesa.blogspot.fr/2009\\_07\\_01\\_archive.html](http://lapicaraleonesa.blogspot.fr/2009_07_01_archive.html)

<sup>26</sup> <http://www.playgroundmag.net/musica/ultimos-discos/albums/house-of-regalia>

<sup>27</sup> <http://nanourome.skyrock.com/1570570378-PARIS.html>

À l'opposé, l'italien (avec *gallina* pour *gallo*) privilégie des énonciations contrefactuelles avec des effets comiques délibérément recherchés (6i1 : « *ahahah!!!* »), ou comme une valeur critique dans le but de rejet de velléités d'un renversement de la répartition des rôles (6i2) :

(6i1) *i-lagna pastorelli ad esempio, brutta e burina com'è, la vedrei bene solo a fare la gallina nel pollaio di uomini e donne ahahah<sup>28!!!</sup>*

(6i2) *molto spesso col silenzio si riesce a passare per maturi ed intelligenti ... purtroppo continuando a fare la gallina nel pollaio hai perso un'altra occasione buona<sup>29</sup>.*

L'usage de la variante *pollo* pour *gallina* — avec genre masculin et sexe féminin — se prête à la transposition d'une connotation machiste à un objet féminin ; dans le présent contexte (6i3), à savoir la discussion de femmes au caractère fort dans un forum féministe, il représente certainement la principale motivation pour le choix de cette variante, et permet une expressivité assez forte (en l'occurrence plutôt violente, voir l'émoticone agressive) :

(6i3) *sei te che come sempre obietti senza sapere la realtà delle cose, ma citando luoghi comuni al femminile per fare il pollo nel pollaio del forum 🐔<sup>30</sup>.*

Le principal enseignement qu'une phraséologie genrée puisse nous fournir, c'est que les évolutions dans la métaphorique phraséologique, relative aux sexes et aux genres entraîne une modification dans l'*interpellation* de la personne sexuée, en premier lieu, et de la manière la plus tangible, de la personne féminine, mais par complémentarité aussi de la personne masculine, et donc de leur *subjectivation*. Comme le montre Butler (1997a), cette subjectivation par interpellation fonctionne aussi quand l'énonciation ne s'adresse pas directement à la personne subjectivée ou quand celle-ci n'y répond pas immédiatement<sup>31</sup>. En nous référant à Ricoeur (1975), il faut en outre souligner le caractère foncièrement *ontologique* de cette mutation de la subjectivation par voie métaphorique. Comme l'explique Ricoeur (p. 379),

la visée sémantique a recours à un réseau de prédicats qui fonctionnent déjà dans un champ de référence familier. C'est ce sens déjà constitué qui est délié de son ancrage dans un champ de référence premier

<sup>28</sup> <http://www.grandefratellonews.com/10120/ex-grande-fratello-11-andrea-cocco-debutta-in-teatro-finalmente-attore/>

<sup>29</sup> <http://www.solobari.it/forum/viewtopic.php?f=6&t=20757&start=45>

<sup>30</sup> <http://forum.cosmopolitan.it/sex-love-f53/donne-con-carattere-forte-t1950495/page31.html>

<sup>31</sup> Généralement sur la procédure de la subjectivation par interpellation, dans l'analyse de Butler à partir de l'approche althusserienne, voir Butler (1997b).

et projeté dans un nouveau champ de référence dont il contribue dès lors à faire apparaître la configuration. Mais ce transfert d'un champ référentiel à l'autre suppose que ce champ soit déjà, en quelque sorte, présent, de manière inarticulée, et qu'il exerce une attraction sur le sens déjà constitué pour l'arracher à son ancrage premier. C'est donc dans la visée sémantique de cet autre champ que réside l'énergie capable d'opérer cet arrachement et ce transfert. Mais cela ne serait pas possible si la signification était une forme stable. Son caractère dynamique, directionnel, vecteuriel, conspire avec la visée sémantique qui cherche à remplir son intention. Deux énergies se rencontrent ainsi : l'effet gravitationnel exercé par le champ de référence second sur la signification — et ce qui donne à celle-ci la force de quitter sa force d'origine — et le dynamisme de la signification elle-même, en tant que principe inducteur de sens. Il appartient à la visée sémantique qui anime l'énonciation métaphorique de mettre en rapport ces deux énergies, afin d'inscrire dans la mouvance du second champ de référence auquel elle se rapporte un potentiel sémantique lui-même en voie de dépassement.

[...] d'une part, en ce qui concerne le sens, elle [l'énonciation métaphorique] reproduit la forme d'un mouvement dans une portion de la trajectoire du sens qui excède le champ référentiel familier où le sens s'est déjà constitué ; d'autre part, elle fait venir au langage un champ référentiel inconnu, sous la mouvance duquel la visée sémantique s'exerce et se déploie. Il y a donc, à l'origine du procès, [...] la véhémence ontologique d'une visée sémantique, mue par un champ inconnu dont elle porte le pressentiment. C'est cette véhémence ontologique qui détache la signification de son premier ancrage, la libère comme forme d'un mouvement et la transpose dans un champ nouveau, qu'elle peut informer de sa propre vertu figurative.

Ainsi, s'il y a mutation dans la métaphorique genrée en phraséologie, c'est que le champ référentiel alternatif dans lequel s'effectue le transfert du sens est en effet déjà virtuellement constitué, et qu'il s'agit du domaine ontologique du monde vécu social, au sein duquel se déroulent les évolutions dans les répartitions des rôles et des représentations qui y sont associées. Au cours de ces processus diachroniques, les métaphores déjà lexicalisées sont de nouveau liquéfiées, remotivées, revivifiées, avec une redistribution des restrictions dans les règles combinatoires, dans la langue comme dans la vie sociale et interactionnelle<sup>32</sup>.

<sup>32</sup> Ricoeur (1975, p. 370) : « La réanimation d'une métaphore morte est une opération positive de délexicalisation qui équivaut à une nouvelle production de métaphore, donc de sens métaphorique » ; voir aussi p. 369.

La « visée sémantique » mise en œuvre par les procédures phraséologiques contribue à l'émergence d'une « véhémence ontologique » qui fait exister un nouveau cadre ontologique épistémique relatif aux genres, qui est certes toujours assez balbutiant, hésitant, fluctuant, instable, mais qui est clairement en marche, au même titre, et en même temps que les restructurations dans les subjectivations genrées. Cependant, le degré de stabilisation des restructurations n'est pas partout le même dans les langues romanes, et tout se présente comme si cette stabilisation était tendanciellement plus avancée en français qu'en italien et en espagnol. Dans le détail, notre analyse a permis d'identifier une variabilité non négligeable dans les processus de restructuration dans les trois langues prises en considération<sup>33</sup>, tout comme les contextes socioculturels dans lesquelles ces trois langues évoluent connaissent des divergences qui entrent en ligne de compte dans les motivations et remotivations métaphorico-phraséologiques.

## Références bibliographiques

- BAKHTINE M. (VOLOCHINOV V. N.), 1977, *Le marxisme et la philosophie du langage. Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, Paris, Éd. Minuit.
- BUTLER J., 1997a, *Excitable Speech. A Politics of the Performative*, Londres, New York, Routledge.
- BUTLER J., 1997b, *The Psychic Life of Power*, Stanford, Stanford University Press.
- BUTLER J., 2011, *Bodies that Matter*, Londres, New York, Routledge.
- DERRIDA J., 1972, « Signature événement contexte », dans J. DERRIDA, *Marges de la philosophie*, Paris, Éd. Minuit, p. 367-393.
- DERRIDA J., 1990, « Limited Inc a b c... », dans J. DERRIDA, *Limited Inc.*, Paris, Galilée, p. 61-197.
- DOBROVOL'SKIJ D. O. et PIIRAINEN E., 2002, *Symbole in Sprache und Kultur. Studien zur Phraseologie aus kultursemiotischer Perspektive*, Bochum, Brockmeyer.
- JOHNSON M. et LAKOFF G., 2003[1980], *Metaphors We Live By*, Chicago, University of Chicago Press.
- JABLONKA F., 1998, „Die Opposition von Sexus und Genus. Philosophische und wissenschaftstheoretische Grundlagen der Feministischen Linguistik“, *Chiffre*, n° 10, p. 42-55.

<sup>33</sup> Sans que l'on puisse, à l'état actuel, identifier de claires tendances dans ces divergences. À titre d'hypothèse (à confirmer par d'ultérieures recherches), on pourrait postuler que les restructurations en espagnol restent aussi inachevées qu'elles sont combattives, alors que l'inachèvement des restructurations en italien s'explique du fait que l'italien reste sexiste même dans la restructuration.

JABLONKA F., 2012, « Variabilité phraséologique dans les réseaux sociaux électroniques en langues romanes », communication tenue au Colloque international « Les moyens de communication : De l'apprentissage à l'usage », Tunis, Institut supérieur des Langues, Université de Carthage, 22-24 novembre 2012. [Actes en préparation]

PUSCH L. F., 2009, „Zur Sache, Schätzchen!“, dans L. F. PUSCH, *Das Deutsche als Männersprache. Aufsätze und Glossen zur feministischen Linguistik*, Nouvelle éd., Francfort-sur-le-Main, Suhrkamp, p. 151-153.

RICOEUR P., 1975, *La métaphore vive*, Paris, Éd. Seuil.

## Le savoir-être des deux sexes face à l'apprentissage des langues : entre binarité et continuum

L'objectif poursuivi dans le présent article est paradoxal à première vue. Nous y tenterons de niveler la vision binaire, lancée aisément par diverses publications, qui oppose les comportements des deux sexes, y compris ceux des apprenantes et des apprenants. Le but secondaire sera d'affronter quelques stéréotypes véhiculés par le grand public, mais aussi présents (à notre grand regret) en didactique des langues. Où est donc ce paradoxe ? En nous référant aux caractéristiques biologiques le plus souvent, facilement citées dans des textes relevant du domaine de la didactique des langues, nous essaierons de montrer que leur rôle est en fait limité du point de vue de l'apprentissage des langues, car elles ne peuvent pas, d'après nous, expliquer tel ou tel fonctionnement cognitif. Eu égard à la popularité de certaines opinions, une telle prise de position nous semble indispensable.

Dans un premier temps, nous esquisserons le concept de savoir-être et le lien entre l'inné et l'acquis. La perspective privilégiée par la psychologie différentielle est celle qui nous intéresse ici. Dans un second temps, nous nous concentrerons sur l'analyse des données « dures » en les rapportant au contexte de la didactique des langues. Ceci nous permettra de faire face à certains malentendus et idées « fautives », toujours d'après nous, concernant ce thème. Dans un troisième temps, nous présenterons les résultats d'une recherche qualitative effectuée auprès d'enseignantes et enseignants de langue en Pologne, dont l'objectif était de saisir leur perspective sur les différences inter-sexes, du point de vue de l'apprentissage des langues étrangères. Les avis des répondantes et des répondants compléteront les avis théoriques présentés dans l'article et ils serviront parallèlement de modeste illustration du contexte polonais.

## Notion de « savoir-être » en didactique des langues

Le terme de « savoir-être » jouit d'une certaine popularité depuis quelques décennies, le plus souvent en ressources humaines. En didactique des langues, sa définition relativement nuancée est venue avec la parution du *Cadre européen commun de référence pour les langues*, en 2001. Le savoir-être y est décrit comme l'ensemble des facteurs individuels, psychologiques entre autre, qui influencent la maîtrise des langues étrangères. À notre avis, une telle interprétation n'est pas entièrement acceptable : puisque le savoir-être fait partie des compétences (générales) d'un apprenant, il faudrait admettre qu'il se réfère principalement à l'aptitude à puiser dans ses caractéristiques individuelles et donc en profiter pour optimiser l'apprentissage des langues. Il est intéressant de remarquer qu'aucune des définitions du savoir-être ne prend en compte la catégorie du sexe. Ceci est, jusqu'à un certain point, justifiable car les différences interindividuelles excèdent, sans nul doute, celles entre les deux sexes. Néanmoins, on ne peut pas marginaliser l'influence de certaines caractéristiques propres aux apprenantes et aux apprenants, surtout socioculturelles, pouvant s'exprimer dans leurs comportements.

## Biologie ou éducation ? Perspective de la psychologie différentielle

Galton, cousin de Darwin et père de la recherche quantitative dans le domaine des différences individuelles, a été le premier à aborder de façon explicite la question des facteurs façonnant la personnalité, en se focalisant sur l'apport de l'inné et de l'acquis. Cent trente ans après la parution du livre *Inquiries into Human Faculty and its Development* (Galton, 1883), les conclusions ne sont pas univoques. De plus, les résultats de recherches successives ont fait émerger de nouvelles controverses – la plupart d'entre elles concernent le poids, voire le fardeau, de l'inné et de l'acquis. La formule  $VP = VG + VE$  semble marier les parties opposées — la variance phénotypique (VP), soit l'ensemble des traits observables, résulte de l'interaction entre les facteurs génétiques (VG) et les facteurs environnementaux (VE) : « (...) *aux effets de l'hérédité et aux effets du milieu, il faut ajouter les effets d'interaction* » (Huteau, 2013, p. 301).

Une question encore mérite d'être mise en relief dans ce contexte. Quoique dans le langage courant, on distingue souvent le biologique du psychologique, la réalité scientifique, y compris celle de la psychologie différentielle, évite dans de nombreux cas une telle dichotomisation. En



effet, beaucoup de comportements, et surtout ceux que l'on associe au tempérament, ont leurs corrélats biologiques : neurologiques, physiologiques, biochimiques, etc. Cette interaction va dans les deux sens : d'un côté, certains mécanismes biologiques (hormonaux, par exemple) ont un retentissement sur les comportements ; d'un autre côté, certaines circonstances externes (des traumatismes, par exemple) peuvent provoquer des changements organiques. Il est aussi à rappeler que les prédispositions, voire les « talents cachés », sont activées ou assoupies en fonction de la stimulation de la part du milieu.

## **Savoir-être biologique des deux sexes et apprentissage des langues**

### **Les deux sexes et l'apprentissage des langues — représentations binaires et stéréotypées**

Un grand nombre d'opinions, plus et moins abusives, concernent le fonctionnement cognitif et social des apprenantes et des apprenants se rapportant au domaine des langues étrangères. Ci-dessous, nous évoquons quelques exemples « remportant le plus vif succès » :

- Les femmes sont plus douées pour les langues étrangères.
- Les hommes, grâce à leur esprit logique, maîtrisent mieux la grammaire.
- Les femmes sont plus assidues.
- Les hommes compensent cette déficience par la créativité.
- Les femmes sont plus coopératives et savent dialoguer.
- Les hommes se montrent plus efficaces dans les tâches individuelles.
- Les femmes sont multitâches.
- Les hommes parviennent à d'excellents résultats à condition qu'un devoir soit monothématique.

Le fait étonnant, voire dangereux, est la description binaire de certaines conduites aboutissant à la vision simplifiée (parfois reculée) du problème. Le fardeau de tels stéréotypes est d'autant plus lourd qu'ils sont présents dans toute culture et dans tout type d'établissement scolaire. Souvent aussi, ils sont diffusés par les écrits didactiques !

## **Caractéristiques biologiques des apprenantes et des apprenants — conséquences possibles pour l'apprentissage des langues**

Tout d'abord — et il faut le souligner tout de suite — l'influence des différences biologiques sur le domaine cognitif n'est pas un sujet facile à dompter ou apprivoiser, car même les chercheurs dits « durs » ont quelquefois des avis contraires sur le lien entre les facteurs biologiques et les compétences. Dans cet article, nous nous fondons sur différentes sources afin d'en « tirer une moyenne », c'est-à-dire présenter les données de la manière la plus « objective » possible et les rapporter au domaine de l'apprentissage des langues. Pour l'interprétation de toutes les données, nous avons recouru à la consultation de deux médecins : une neurologue et un psychiatre.

Dans la perspective historique, c'est l'aspect du volume et du poids du cerveau qui vient au premier plan. Non seulement, au XIX<sup>e</sup> siècle, les chercheurs (Broca, entre autres) essayaient de prouver l'existence de la liaison entre son volume et les aptitudes intellectuelles, mais encore en 1996, Rushton et Ankney soutenaient des corrélations entre les différences dans les habiletés cognitives et les différences dans le volume du cerveau (Rushton et Ankney, 1996). Pourtant, la majorité écrasante des données contemporaines nie le lien entre ces deux phénomènes (Vidal, 2006, p. 51). D'autres structures cérébrales présentent aussi des différences quant à la taille. L'hippocampe — centre essentiel de la mémoire — est, statistiquement parlant, plus développé chez les femmes. Par contre, l'amygdale — structure essentielle pour percevoir les émotions — est plus volumineuse chez les hommes (Bouvet, 2012, p. 53). Aucun rapport entre leur volume et l'intellect n'est noté<sup>1</sup>.

Du point de vue de la popularité, c'est la question du fonctionnement cérébral qui s'impose. C'est également celle qui est le plus fréquemment évoquée dans le contexte de l'enseignement/apprentissage des langues.

Pour ce qui est de la dominance hémisphérique, l'hémisphère gauche semblerait plus performant chez les femmes, et le droit chez les hommes (Huteau, 2013, p. 377). D'après les stéréotypes, c'est le contraire. Le gauche, appelé dans le langage courant « rationnel et analytique », serait plus impliqué dans le traitement analytique des informations, plus linéaire (point par point), il concentrerait la plupart des zones du langage et serait dominant dans la reconnaissance des détails. Le droit, considéré (excessivement) comme « émotionnel et artistique », serait plus actif lors

---

<sup>1</sup> Pas plus que, pour l'instant, un rapport entre volume et activité.

du traitement global des *stimuli*, percevrait des sons non phonétiques (le non verbal), sa partie frontale serait plus impliquée dans les réactions émotionnelles ainsi que son lobe pariétal dans le traitement des nombres et des données spatiales. De là découlerait que les femmes se concentrent mieux, paraît-il, sur le concret et le « fragmentaire », tandis que les hommes le feraient sur l'abstrait et le global (Moir et Jessel, 1989, p. 128 ; trad. pol.). Les femmes mémoriseraient mieux les détails et les hommes ce qui relève du contexte général (Bouvet, 2012, p. 116).

Même si, ou peut-être surtout, parce que de telles interprétations jouissent d'un succès dans la littérature de spécialité, il paraît nécessaire d'insister sur le fait que ce sont les différences interindividuelles, indépendantes du sexe, qui expliquent tel ou tel comportement. De plus, la spécialisation hémisphérique ne signifie pas qu'un hémisphère est actif et l'autre passif lors du traitement d'une information donnée. En effet, les deux coopèrent et sont complémentaires. Hellige parle d'une « distinction subtile », ce qui veut dire qu'un hémisphère peut remplacer l'autre pour le traitement d'un problème, mais qu'il procèdera différemment (Hellige, 2002, p. 9).

Les spécialistes révèlent aussi que le cerveau des femmes travaillerait, en règle générale, de façon plus symétrique ; chez les hommes, la spécialisation hémisphérique serait plus nette (Bouvet, 2012, p. 66). En voici une preuve médicale : chez les hommes, les troubles du langage causés par des lésions de l'hémisphère gauche se manifestent davantage (Huteau, 2013, p. 377). En ce qui concerne le reflet de ce fonctionnement cérébral dans le domaine cognitif,

les deux types d'organisation ont leurs atouts : dans un cerveau organisé de façon asymétrique, les aires adjacentes interagissent étroitement. Les informations peuvent être échangées par des chemins courts, de sorte qu'un tel cerveau devrait travailler plus vite qu'un cerveau organisé de façon symétrique. Néanmoins, ce dernier devrait commettre moins d'erreurs puisque les deux hémisphères participent à la résolution des problèmes, une moitié pouvant compenser une défaillance de l'autre. En d'autres termes, l'asymétrie procure une plus grande vitesse, la symétrie minimise les erreurs. (Hausmann et Bayer, 2010, p. 70).

Une explication vient en supplément : le traitement des *stimuli* par un hémisphère est plus avantageux s'il est question du traitement des détails, par contre c'est le traitement par les deux qui l'est, s'il est nécessaire d'examiner des informations plus complexes (Hellige, 2002, p. 32-33). Mais de nouveau, la statistique s'oppose en quelque sorte à la « réalité », même si celle-ci est en partie construite socialement : les performances

de tout individu, quel que soit son sexe, dépendent de ses prédispositions individuelles et peuvent être développées grâce à la neuroplasticité du cerveau : « Cette plasticité cérébrale, très prononcée chez l'enfant, est toujours à l'œuvre chez l'adulte » (Vidal, 2006, p. 52).

Le problème des facultés langagières est étroitement lié au fonctionnement cérébral. Comme nous l'avons dit, on admet que l'hémisphère gauche, qui domine pour de nombreux aspects du verbal, est plus développé chez les femmes, ce qui suggérerait de meilleures aptitudes aux langues — de telles interprétations sont aussi présentes dans la littérature didactique. La reconnaissance visuelle des mots, l'identification des phonèmes, l'emploi des marqueurs syntaxiques, l'interprétation du sens des mots sont les exemples de cette dominance (Hellige, 2002, p. 11-13). D'après les statistiques, les filles commenceraient à parler plus tôt que les garçons (Bouvet, 2012, p. 30). À 4-5 ans, elles disposent d'un plus grand répertoire de mots. À l'âge adulte, les femmes présenteraient une légère supériorité, particulièrement en fluidité verbale (Huteau, 2013, p. 357). Les résultats PISA démontrent que

ce sont les résultats inférieurs des garçons en compréhension de l'écrit qui sont devenus le centre des préoccupations. Ainsi, lors de l'évaluation PISA 2009 de la compréhension de l'écrit, les filles ont devancé les garçons dans tous les pays participants. Dans les pays de l'OCDE, cet écart en faveur des filles s'établit à 39 points, en moyenne, soit l'équivalent de plus de la moitié d'un niveau de compétences et d'environ une année d'études (Jakubowski et Borgonovi, 2012, p. 12).

Toutefois, l'envie d'expliquer biologiquement les performances langagières et les moyens d'apprendre les langues peut conduire à des interprétations simplistes et erronées, et s'avérer, en conséquence, un piège. En fait, l'apprentissage des langues mobilise des compétences trop complexes et variées pour le réduire à l'accumulation de composantes purement langagières. La compétence grammaticale, l'interaction orale, les habiletés phonologiques et prosodiques, la capacité à analyser et à synthétiser les informations, la production écrite créative et la production écrite formelle, le recours aux stratégies métacognitives, le besoin de se servir d'une mémoire mécanique et logique... — ces quelques habiletés, évoquées à titre d'exemple, montrent bien qu'il serait abusif, parfois peu sensé, de lier le succès en matière de langues à des « talents innés » vaguement définis. En d'autres termes, on peut avancer, à l'inverse, qu'il n'existerait aucune caractéristique sexuelle de nature biologique qui puisse expliquer le succès des apprenantes ou des apprenants dans ce domaine.

Les hormones fournissent des explications supplémentaires sur le sujet et certains effets d'une sécrétion hormonale peuvent se refléter dans le processus d'apprentissage. Les œstrogènes sont considérés comme les principales hormones femelles et la testostérone comme la principale hormone mâle. Une remarque importante s'impose alors : les ovaires produisent également de la testostérone et les testicules des œstrogènes – leur quantité varie selon l'individu. Si l'on soumet les données à un examen détaillé, on s'aperçoit qu'on peut attribuer aux hormones certains « pouvoirs causaux ». Les unes semblent agir sur la mémoire verbale et l'identification des sons, les autres semblent exercer une influence sur la vitesse de réaction ou l'impulsivité. Les unes améliorent, paraît-il, les capacités de concentration alors que le niveau élevé des autres peut les juguler. On peut croire que les unes influent favorablement sur la fluidité et la clarté de l'expression alors que les autres les bloquent. Brièvement dit, les hormones sembleraient influencer certains comportements, y compris en classe de langue. Mais, comme l'explique Vidal (2007, p. 36), seules des pathologies et des anomalies physiologiques provoquent des conséquences marquantes. De plus, la question des différences interindividuelles peut prévaloir, dans ce contexte, sur celle des différences inter-sexes.

Signalons enfin l'aspect des organes des sens qui semblent présenter chez les femmes et les hommes une sensibilité différente. Ce qui attire l'attention dans l'optique de notre sujet, c'est que les femmes semblent posséder une meilleure ouïe que les hommes et qu'elles perçoivent ainsi une plus large étendue de sons (Vienne, 2013). Selon toute probabilité, cette caractéristique biologique est à l'origine de l'opinion que leur prononciation est, en général, d'une qualité supérieure. Pourtant, à notre avis, cette interprétation est peu adéquate. Mise à part la question des différences interindividuelles soulignées ci-dessus, il faudrait rappeler que la compétence phonologique engage non seulement la capacité à entendre et à distinguer les sons, mais aussi qu'elle s'appuie dans une large mesure sur la flexibilité de l'appareil articulatoire. Entendre n'est pas égal à produire.

Pour clore notre revue de l'impact des différences biologiques inter-sexes, exposons encore brièvement le problème des émotions. D'après Ginger (2003), les hommes sont *de facto* plus émotifs que les femmes, surtout en raison de la dominance de l'hémisphère droit. Mais le paradoxe est qu'ils expriment plus rarement leurs émotions, pour des raisons socioculturelles, bien sûr. Dès l'enfance, les femmes, par contre, obtiennent de meilleurs scores dans la reconnaissance des émotions sur le visage – ces résultats

pouvant témoigner d'un éventuel « don » d'empathie (Bouvet, 2012, p. 122). Dans le cerveau masculin, le processus de l'interprétation de la valeur émotionnelle des *stimuli* est plus lent, d'autant plus que la testostérone le freine encore ; c'est pourquoi les hommes sont ou passent pour être moins empathiques (Brizendine 2006, p. 123-124). Une autre explication des plus grandes facultés empathiques concerne la quantité de neurones miroirs (Brizendine, 2006, p. 118). Il est difficile de prouver la validité de ce type de données biologiques et il est encore moins pertinent de s'y appuyer pour expliquer tel ou tel degré d'habiletés interactionnelles qui se traduisent par la compréhension des états émotionnels d'un autre individu, l'ouverture à autrui, la coopération, etc. De plus, on s'accorderait à dire que l'interaction réussie en langue étrangère est le fruit de la superposition de compétences langagières et non langagières multiples, ainsi que de facteurs contextuels et situationnels : caractéristiques individuelles des interlocuteurs, contexte culturel, contexte social, paramètres influençant une situation donnée, intérêts, besoins communicatifs, etc. L'explication biologique a donc également ses bornes et se montre donc limitée.

## Et les enseignant(e)s ? Qu'en disent-ils ?

### Problématique et objectifs partiels de notre recherche

Afin de confronter nos commentaires théoriques à la réalité d'une salle de classe en Pologne, nous avons interrogé trois enseignantes et trois enseignants au sujet des différences inter-sexes, du point de vue de l'apprentissage des langues étrangères. Notre recherche portait sur des étudiantes et des étudiants, donc de jeunes adultes. Néanmoins, considérant le parcours professionnel des répondantes et des répondants, il est impossible de distinguer, dans les réponses aux questions, leurs expériences universitaires de celles dans d'autres types d'établissement scolaire.

Les objectifs de la recherche étaient les suivants :

- acquérir du savoir sur les différences inter-sexes observables quant à la façon de se comporter en classe de langue et d'étudier les langues ;
- répondre à la question de savoir s'il est possible d'indiquer et d'identifier les points forts et faibles des apprenantes et des apprenants ;
- apprendre au besoin, aux yeux des répondantes et des répondants, à niveler ces différences et s'il est nécessaire de le faire.

## Méthodologie

La collecte des données s'est faite par l'intermédiaire d'entretiens semi-standardisés. Les questions étaient à chaque fois les mêmes, mais leur caractère ouvert a laissé aux répondantes et aux répondants une grande marge de liberté. L'ordre dans lequel elles étaient posées était également à chaque fois le même et correspondait à l'ordre des objectifs présenté ci-dessus. Aucune suggestion préliminaire n'a été formulée.

### *Profil des répondant(e)s*

Trois professeures et trois professeurs d'enseignement supérieur chargé(e)s des cours de langue ont été interviewé(e)s. Toutes et tous disposent d'une longue expérience professionnelle (trois personnes ayant une expérience de 30 ans), gagnée dans divers types d'établissements. Le tableau 1 comporte les profils sociodémographiques des répondantes et des répondants.

N°	Sexe	Expérience professionnelle		
		Types d'établissements	Durée	Nombre moyen d'étudiant(e)s par année
N1	F	Université	30 ans	65
N2	F	École primaire, lycée polonais, collège de formation des enseignants, école de langue, université	15 ans	60
N3	F	Institut français, université	30 ans	80
N4	H	Écoles de langue, université	13 ans	30
N5	H	Lycée français, université	38 ans	85
N6	H	Université	23 ans	100

**Tableau 1 : Caractéristiques sociodémographiques des personnes interviewées**

## Résultats

Pour présenter les résultats, nous les regroupons selon les aspects abordés par les répondantes et les répondants. Ils sont divisés en plus et moins universels : les uns se réfèrent au fonctionnement dans le milieu scolaire au sens large du mot et les autres sont liés à la spécificité de l'apprentissage des langues étrangères.

Une remarque mérite d'être mise en relief dès le début : il est presque impossible de distinguer dans les commentaires ce qui relève du savoir-être des apprenantes et des apprenants, soit de leurs compétences non langagières, et des compétences strictement langagières. C'est avant tout le cas de l'expression orale car certains traits de caractère et attitudes agissent directement sur les manières d'aborder l'oral en classe et, en conséquence, de communiquer oralement. Deux répondantes observent la supériorité des femmes dans ce domaine :

— Les femmes sont moins timides, elles prennent volontiers la parole, interviennent, posent des questions... Lors d'une interaction en classe, elles n'ont pas peur de donner leur avis, de défendre leur point de vue [...]. Ils [les hommes – NB] n'aiment pas les exercices oraux. Les interactions les mettent mal à l'aise (N2).

— Les filles sont-elles plus audacieuses, plus fonceuses dans la communication, surtout orale ? Beaucoup de femmes le sont dans la vie sociale, alors aussi en classe de langue (N3).

L'opinion de N4 contraste avec les jugements cités ci-dessus — pour lui, les femmes semblent enclines à la perfection formelle, ce qui entrave la spontanéité et la fluidité de l'expression :

Elles [les femmes – NB] ont tendance à parler moins rapidement que les hommes et à se bloquer totalement en expression orale en voulant produire des énoncés parfaits. [...] au niveau de l'expression orale, elles commencent beaucoup plus tard que les hommes.

Le même aspect est également mentionné par N4 dans le contexte de la production écrite. Quant au commentaire de N5, on peut avoir l'impression qu'il oppose la correction formelle à la créativité :

Ils [les hommes – NB] ont besoin d'efficacité dans la communication, pas de précision comme les femmes. Mais ce manque de précision se retourne souvent contre eux à l'écrit. [...] Le souci de précision des femmes fait que régulièrement elles sont plus fortes sur l'expression écrite (N4).

Un garçon talentueux [...] pose des questions plus pertinentes et ses travaux écrits sont plus originaux (bien que parfois moins corrects), surtout quand il s'agit de sujets libres (N5).



N6 ajoute une remarque plus détaillée en distinguant divers types d'écrits :

Pour les écrits, les filles favoriseraient davantage le récit [...], les garçons [...] les textes qu'il faut analyser et/ou synthétiser.

Le propos de N4 apporte une explication plus palpable sur l'aspect en question :

Les femmes ont tendance à se concentrer sur la grammaire, car ça semble les rassurer. Elles demandent donc beaucoup d'exercices dans ce domaine quand elles sont stressées quant à leur niveau.

Quant à la sphère du savoir-apprendre, N4 évoque l'approche différente envers l'erreur — de nouveau, le savoir-être et le savoir-apprendre s'imbriquent. Le problème de l'estime de soi des femmes et des hommes est implicitement soulevé par l'enseignant :

Les femmes ont une approche plus négative : « faute » signifie « je suis mauvaise » et donc « je dois plus apprendre », tandis que les hommes ont très souvent une approche plus constructive : « faute » signifie « axe de progression ».

Il semble enfin que les femmes et les hommes se fixent des objectifs différents — en règle générale, d'après les répondants, les hommes apparaîtraient plus pragmatiques :

Les hommes à qui j'ai enseigné apprenaient pour des buts précis et concrets [...], tandis que la majorité des femmes apprenaient pour la « beauté des sonorités ». (N4)

Les garçons doués choisissent un ou quelques domaines dans lesquels ils « se spécialisent », en général ceux qui leur serviront dans leurs activités. (N5)

Ils [les hommes — NB] visent souvent l'utile. (N6).

La question portant sur le nivellement des différences inter-sexes a suscité des controverses et a divisé les répondant(e)s en deux groupes : celles/ceux qui expriment la nécessité de les supprimer et celles/ceux qui la mettent en doute. N4 et N6 suggèrent, *expressis verbis*, d'« échanger les talents » entre les apprenantes et les apprenants :

Il convient de ne pas avoir un écart trop grand pour le niveau et d'obliger les deux sexes à aller vers les points forts de l'autre. (N4)

Il faudrait les faire travailler plus sur ce qui leur manque comme « don ». (N6)

N2 et N4 accentuent l'expression orale et proposent les solutions plus concrètes :

Le prof doit faire l'effort de « mélanger » les paires lors d'un dialogue

[...], d'un travail en groupe ou par deux. [...] il faut pousser les hommes à une interaction pour qu'ils n'aient plus peur ou honte de s'exprimer. (N2)

La différence est avant tout psychologique pour l'oral, on peut faire des activités qui donnent plus de confiance aux femmes et dédramatiser la faute à leurs yeux. À l'inverse, il convient de montrer aux hommes que la précision et le perfectionnisme ne sont pas un frein à la communication et que les erreurs peuvent conduire à une communication faible ou ratée. (N4)

Une répondante et deux répondants (N3, N5 et N6), soit la moitié, accueillent avec scepticisme le besoin d'effacer les différences :

Elles [les différences — NB] ne sont pas à niveler, filles et garçons se complètent bien dans une classe de langue. (N3)

On peut le faire [niveler les différences — NB], mais d'après moi, ça n'a aucun sens parce que l'on produira de petits robots dépourvus de charme individuel. (N5)

Il faut de tout pour faire un monde. (N6)

Même si quelques-uns des avis des répondantes et des répondants vont de pair avec des explications biologiques et sociales, voire avec des clichés cités dans cet article, nous sommes loin d'en tirer des conclusions générales portant sur les tendances dominantes chez les apprenantes et les apprenants. D'après notre interprétation, elles sont peu visibles dans les commentaires ; presque toutes et tous soulignent plus ou moins explicitement la perspective interindividuelle. Nous nous abstenons également de porter un jugement sur les suggestions formulées par les répondantes et les répondants quant à la suppression des différences inter-sexes quoique, à dire vrai, le désir d' « échanger les talents » entre les femmes et les hommes nous semble une idée imparfaite. D'un côté, cette perspective accentue les déficits d'un individu donné, tandis qu'il serait plus avantageux de se baser sur ses points forts. D'un autre côté, elle met trop en valeur la course après le succès dans chaque domaine, ce qui entraîne, bien évidemment, des conséquences psychologiques défavorables.

## Conclusions et défis

En raison de sa nature polémique, controversée, susceptible d'être discutée (disputée), le thème du fonctionnement social, affectif, cognitif, etc. des femmes et des hommes ne peut tomber dans l'oubli. Il ne reste qu'à espérer qu'il se libérera des enjeux idéologiques et que les futures recherches apporteront des éclaircissements pour expliquer les mécanismes biologiques ou psychologiques qui sous-tendent tel ou tel *modus operandi*,

y compris dans le domaine langagier. À présent, quelques faits et postulats justifiés par les recherches actuelles se montrent comme fondamentaux.

Du point de vue de l'activité cognitive et des performances langagières, l'interprétation biologique s'avère, d'une part, peu fiable, d'autre part, peu adéquate. Il est donc fort risqué d'y recourir dans le but d'expliquer des différences de comportements, bien qu'on ne puisse pas perdre de vue que la personnalité puise dans la biologie et que de nombreux traits ont leur corrélats biologiques. Mais dans cette optique, les différences interindividuelles sont plus importantes, pensons-nous, que les différences entre les deux sexes. De plus, durant toute la vie, le cerveau réagit aux changements internes et externes, et se modèle en fonction de l'expérience. Cette neuroplasticité, même si elle a ses limites, met en relief le poids de l'interaction entre l'inné et l'acquis.

Ce qui constitue la plus grande menace, c'est l'(omni)présence des stéréotypes sexistes — ceux-ci causent des pertes auprès des deux sexes et sont à la source de l'intériorisation des normes et des attentes sociales, parfois absurdes, et de leur reproduction. Quelquefois, il est impossible de trouver un seul argument raisonnable qui explique le succès de certaines opinions.

En dernier ressort, il nous semble impératif de réorienter le débat sur les préférences et les capacités cognitives des femmes et des hommes, et donc aussi sur leurs performances langagières et les moyens d'apprendre les langues. Au lieu de les expliquer par l'intermédiaire de la biologie, il serait plus fructueux de se poser la question des mécanismes sociaux et culturels qui se reflètent dans l'école — et dans le contexte de cet article, en classe de langue :

C'est l'environnement dans son ensemble qui participe à la construction du cerveau : tant l'environnement intérieur — effet des hormones, de l'état nutritionnel, des maladies, etc. —, que l'environnement extérieur — avec le rôle des interactions familiales, sociales et de l'environnement culturel. (Vidal, 2007, p. 26-27).

Il est enfin à mettre en relief que le processus de stéréotypisation est souvent renforcé par les enseignantes et les enseignants, et que « *l'identité sexuée se structure [...] à travers le regard que les autres portent sur ce corps et le jugement qui [...] accompagne ce regard*<sup>2</sup> » (Braconnier, 2010, p. 115-116).

---

<sup>2</sup> C'est nous qui soulignons.

## Références bibliographiques

- BOUVET J.-F., 2012, *Le camion et la poupée. L'homme et la femme ont-ils un cerveau différent ?*, Paris, Flammarion.
- BRACONNIER A., 2010, « Construction de la sexualité : la sexualité des adolescents », dans F. Héritier (dir.), *Hommes, femmes : la construction de la différence*, Paris, Le Pommier, p. 109-117.
- BRIZENDINE L., 2006, *The Female Brain*, New York, Broadway Books.
- GALTON F., 1883, *Inquires into Human Faculty and its Development*, London, Dent.
- GINGER S., 2003, « Cerveau féminin/Cerveau masculin », dans [www.psychoressources.com/bibli/femmes-et-hommes.html](http://www.psychoressources.com/bibli/femmes-et-hommes.html), consulté le 20.12.2013.
- HAUSMANN M. et BAYER U., 2010, « Les mystères du cerveau féminin », *Cerveau et Psycho*, n° 37, p. 66-70.
- HELLIGE J. B., 2002, « Spécialisation hémisphérique : données récentes », dans *Revue de Neuropsychologie*, vol. 12, n° 1, p. 7-49.
- HUTEAU M., 2013, *Psychologie différentielle*, Paris, Dunod.
- JAKUBOWSKI M. et BORGONOV F., 2012, « Quels enseignements peut-on tirer du PISA : l'exemple des écarts de performances entre les sexes », dans F. KALALI, W. EDGAR et E. JENKINS (coord.), *Recherches en Éducation. PISA, TIMSS : regards croisés et enjeux actuels*, n° 14, septembre 2012, Nantes, Université de Nantes, p. 10-34.
- MOIR A. et JESSEL D., 1989, *Brain Sex. The real difference between men and women*, New York, Delta.
- RUSHTON J. Ph. et ANKNEY C. D., 1996, "Brain size and cognitive ability: Correlations with age, sex, social class, and race", dans *Psychonomic Bulletin & Review*, n° 3. New York, Springer US, p. 21-36.
- VIDAL C., 2006, « Cerveau, sexe et idéologie », dans C. Vidal (dir.), *Féminin-Masculin. Mythes et idéologies*, Paris, Belin, p. 49-57.
- VIDAL C., 2007, *Hommes, femmes, avons-nous le même cerveau ?*, Paris, Le Pommier.
- VIENNE S., 2013, « Existe-t-il des différences de perception entre les hommes et les femmes ? », dans [www.lecercle.lesechos.fr](http://www.lecercle.lesechos.fr), consulté le 20.12.2013.

**Axe 3 :**  
**Filles et garçons à l'école**



## Genre, représentations, attitudes, comportements et apprentissage du français à l'école primaire

Notre intérêt pour les représentations et l'apprentissage du français découle de notre recherche doctorale intitulée : *L'impact des contextes sociolinguistique et scolaire sur l'enseignement/ apprentissage du français dans le Souf à travers l'analyse des représentations comme outil de description*, où les représentations constituent à la fois l'outil et l'objet de recherche. Dans cette recherche, nous nous sommes intéressée à un contexte d'enseignement-apprentissage particulier, situé dans une région du sud-est algérien appelée le Souf.

Nous partons de l'interrogation suivante : *Les filles et les garçons soufis établissent-ils les mêmes représentations par rapport à la langue française ?* L'origine de cette interrogation vient d'une représentation véhiculée dans la société soufie que nous connaissons depuis le début de notre apprentissage de la langue française à l'école primaire : « le français est une langue de femme ». Cette représentation pourrait avoir une influence négative sur les attitudes et la motivation des garçons. Nous nous rappelons à ce propos l'expérience vécue par un de nos cousins, bon élève surtout en français. Après son premier cours de français au collège, il était revenu démotivé parce que les garçons de la classe s'étaient moqués de lui car il aimait le français, « langue de filles ». Depuis, il s'était contenté de suivre les cours sans participer pour éviter les moqueries. C'est en repensant à cette expérience que nous nous sommes demandé s'il existe une différence entre les représentations relatives au français entre les filles et les garçons soufis.

## Les représentations sociales dans le domaine de l'enfance

Comme pour l'adulte, l'importance de la représentation est capitale pour l'enfant :

Elle apparaît comme un instrument de cognition, qui permet à l'enfant d'interpréter les découvertes du milieu physique et social réalisées au moyens de ses sensations, de ses actions et de ses expériences, en leur donnant un sens et des valeurs qui lui sont procurées par l'environnement, principalement dans ses relations et ses échanges avec autrui. La représentation est donc également un instrument de socialisation et de communication. (Chombart de Lauwe, Feuerhahn, 1997, p. 340)

Cette importance explique la diversité des recherches et la richesse de la littérature sur la représentation dans le domaine de l'enfance<sup>1</sup>. On distingue deux orientations dans ces travaux : d'un côté, les auteurs d'orientation classique traitant le développement individuel de l'enfant ont analysé les représentations mentales ; de l'autre, les auteurs qui s'intéressent aux représentations relatives à l'environnement social ont plutôt étudié les représentations sociales.

Nous adhérons à l'avis de Chombart de Lauwe et Feuerhahn (1997) pour qui « un débat opposant représentation mentale et représentation sociale n'aurait pas de sens puisque les représentations se forment dans l'interaction de l'enfant et de son milieu qui est socialisé. »

Les travaux de Chombart de Lauwe et Feuerhahn s'inscrivent dans une perspective liant le psychique au social, dans le domaine de la représentation de et sur l'enfant. Pour elles, la représentation sociale « est à la fois un mécanisme psychique en tant qu'expression de l'esprit humain, et un mécanisme social, en tant que produit culturel. » (1997, p. 346)

Elle s'élabore dans un champ interactionnel abordé selon deux pôles : *la société et l'enfant*. Ces auteures perçoivent la société comme un univers de socialisation, un ensemble structuré réunissant les conditions spatio-géographiques, socio-économiques, institutionnelles, culturelles et idéologiques concourant à la formation du jeune individu humain. L'enfant, quant à lui, est considéré selon deux aspects, il est à la fois :

Un individu marqué par son histoire personnelle, en état de changement du fait de sa croissance et de ses acquisitions, aspiré

---

<sup>1</sup> Dans son ouvrage *Naissance et évolution de la représentation chez l'enfant* (1981, PUF), Galifret-Granjon propose une « revue historique et critique » des ouvrages et des articles traitant de la question de la représentation chez l'enfant (travaux parus entre 1925 et 1981).



vers l'état adulte, mais en même temps un sujet, vivant au présent chaque instant de sa vie quotidienne ; un membre d'une classe sociale par sa famille et le milieu dans lequel il est inséré ; un membre d'une catégorie sociale d'âge en raison du statut commun à tous les enfants d'une même société. (Ouvr. cit.)

Les enfants forment donc une catégorie sociale, une catégorie dominée, liée affectivement aux adultes qui constituent les membres de la catégorie sociale dominante correspondante. Cette catégorie dominante détermine une manière de percevoir et de penser l'enfant. Cette manière influe sur ses conditions de vie, sur son statut, sur les comportements des adultes à son égard et surtout sur ses représentations. Ainsi, les représentations de l'enfant dépendent des représentations sur l'enfant, de la manière dont la société parle de cette catégorie sociale « les enfants », la manière dont elle la perçoit et la définit. En adhérant à ce point de vue, nous essayerons dans la partie suivante, et dans la limite des références bibliographiques que nous avons pu aborder, de nous intéresser à la manière dont la société algérienne, et plus particulièrement la société soufie, perçoit les enfants, ainsi qu'au statut qu'occupent ces derniers dans la société et à l'attente des adultes à leur égard. Cette partie nous semble intéressante car elle pourrait nous fournir quelques éléments pour analyser les représentations que nous étudions chez les élèves soufis.

## **La place de l'enfant dans la société algérienne et soufie**

Dans la société algérienne, comme dans toutes les sociétés traditionnelles, l'enfant est compris comme le noyau d'une structure ordonnée dont il concourt principalement à garantir la reproduction et assurer le fonctionnement dans les normes. Il représente la base du projet de tout parent :

Il existe dans l'imaginaire bien avant sa conception ; tout ne commence pas avec le mariage mais tout continue. La fille, le garçon ne se marient pas pour former un couple, au sens occidental du terme, mais pour participer, en procréant, à une œuvre déjà commencée : la continuité du groupe. (Derguini, 1996, p. 284)

Par sa naissance, il contribue à l'élargissement de la communauté, c'est pour cela que le groupe tout entier participe à l'attente et à l'éducation de l'enfant. La venue de l'enfant est source de satisfaction et de profit pour les deux parents, en premier lieu, pour la mère. Cela consolide son image de détentrice de la vie et garantie de survie de la famille. Conformément à l'idéal culturel, c'est l'enfant qui lui donne son statut de femme et de mère et qui lui permet de jouir d'un certain pouvoir au

sein de la famille<sup>2</sup>. La femme stérile, ne pouvant pas remplir son rôle de procréatrice, se trouve, dans la majorité des cas, rejetée par sa belle-famille et son époux. Du côté du père, l'enfant confirme son utilité pour le groupe social, et « la naissance d'un garçon, plus que celle d'une fille, renforce son sentiment de virilité et d'assurance, précocement encouragé par la famille. » (Derguini, 1996, p. 285)

Les parents assurent l'intégration de l'enfant au groupe social, il leur revient la lourde tâche de perpétuer la famille, qui à son tour doit s'occuper de la mère ou du père quand il le faut. Les parents attendent toujours d'être pris en charge par leurs enfants qui sont leur sécurité pour l'avenir et les garants de la lignée. Le rapport parents-enfants s'inscrit dans une dialectique du donnant-donnant : le développement et l'éducation de l'enfant dépendent des parents, en même temps que la présence des enfants garantit aux parents la sécurité d'être pris en charge en cas de nécessité, particulièrement en vieillissant.

La place de l'enfant dans le groupe communautaire au Maghreb, en Algérie ou au Souf, marque son développement psychomoteur et affectif et détermine l'éducation qu'il reçoit. La primauté reste au garçon et à l'aîné, considérés comme les garants de la pérennité du lignage. Zerdoumi (1970, p. 40), dans son étude datant de 1970 et qui reste toujours actuelle, a travaillé sur l'importance des données socioculturelles, éthiques et religieuses qui déterminent l'organisation des conduites d'éducation de l'enfant selon son sexe. Pour elle :

On peut supposer aussi que les statuts d'infériorité des cadets à l'égard des aînés, des filles à l'égard des garçons, sont la résultante des rôles économiques prévisibles auxquels les enfants sont identifiés dès le bas âge. Dans cette famille très hiérarchisée, les membres sont perçus comme des rôles avant de l'être comme des personnes. C'est sans doute cette caractéristique qui différencie le plus ce type de la famille de la famille européenne dont chaque membre tend à être une personne avant de se voir attribuer un rôle.

---

<sup>2</sup> Ce pouvoir reste cependant relatif au sexe de l'enfant. À ce propos, Boucebci rapporte que « dans certaines régions et familles, les traditions encore vivaces célébrant une naissance sont très signifiantes de la différence radicale entre l'immense joie qui accueille la naissance d'un garçon, et des manifestations marquant celle d'une fille : tristesse et comme une forme de deuil, pouvant même entraîner pour la mère la répudiation s'il s'agissait de l'aînée et de la répétition d'une naissance féminine. ». Il cite à son tour Bouhdiba (1979) pour illustrer les hantises de la femme au sujet de la procréation : « Angoisse des matrices vides, terreur des fausses couches, obsession des naissances féminines répétées, malchance des mortalités infantiles, telle est la quadruple hantise de la mère arabe. ». (Boucebci, 1993, p. 167)

Le sexe de l'enfant détermine donc sa place dans le groupe et l'éducation qu'il reçoit pour pouvoir assurer correctement le rôle qui lui est assigné. Dans le Souf, il en va de même. Dans son chapitre sur la culture dans le Souf, Najah (1971) traite de l'éducation qui sépare celle de la fille de celle du garçon. En ce qui concerne la fille, il précise les deux notions qui déterminent la formation qu'elle reçoit : « savoir se contenter » et « être réfléchie sinon résignée ». Dès son jeune âge, elle est entraînée dans la vie domestique quotidienne. Elle doit acquérir, au contact de sa mère, les rudiments des obligations du foyer :

Très tôt elle saura comment est organisée la maison, à quelle heure on ouvre la porte extérieure de la demeure, elle va jusqu'à préparer le petit déjeuner familial, coudre quelque linge [...] peu à peu on lui confie le soin d'exécuter toute seule les différents travaux ménagers. (p. 142)

La mère soufie cherche à inculquer à sa fille les moyens qui lui permettront, dans son futur foyer, de jouir de l'estime de sa nouvelle famille. Cela passe par l'apprentissage de trois qualités essentielles : le calme, la patience et la modération. Les femmes soufies entretiennent aussi chez leurs filles « un véritable culte du frère » car « après le père, le frère est le premier être digne de la considération, d'admiration et envers lequel l'abnégation est une règle sacrée. » (Najah, 1971, p. 142)

Le garçon quant à lui, en étant l'héritier du nom de la famille, est davantage en contact avec son père qui le forme à la vie et à son rôle de membre actif de la société. Il est initié peu à peu à connaître la situation sociale et matérielle de la famille. Pour éduquer le garçon, les parents utilisent une méthode que Najah (p. 143) qualifie de « méthode éducative directe ». Il explique la progression de cette méthode comme ceci :

en usant du moyen qui convient le mieux à l'intelligence personnelle de l'enfant, en choisissant les moments de réceptivité qu'ils jugent les meilleurs, ses parents selon leur propre culture le mettent au courant de leurs aïeux ou de leurs difficultés en faisant cas en sa présence de certains réajustements difficiles ou de certains gains ou acquisitions ; par ce biais, ils recherchent son adhésion dans les faits aux problèmes de l'existence que l'enfant voit alors résoudre en spectateur plus ou moins conscient et lucide. Aussi, lorsque progressivement, l'adolescent est amené à participer à la gestion morale et matérielle des intérêts de la famille, il n'est nullement ébloui par ce que l'on pourrait considérer comme réjouissant, ni ulcéré par ce qui serait contraire à cet état de choses.

C'est ainsi que dans la société soufie, le sexe de l'enfant détermine sa place et l'éducation qui le prépare au rôle qui lui est attribué : les obligations du foyer chez ses parents et ensuite chez sa belle-famille pour la fille, les affaires de la famille et les relations extérieures pour le garçon. Nous constatons néanmoins qu'à l'époque actuelle, ces rôles déterminés par la société traditionnelle soufie subissent les incidences de l'évolution de la société et de sa tendance à la modernisation. Le rôle de la femme soufie ne se limite plus à la sphère domestique et s'étend au monde du travail rémunéré. La femme qui travaille acquiert un rôle économique qui n'est plus l'attribut de l'homme seulement. Pour les filles soufies, comme pour toutes les filles algériennes, l'accès à ce monde du travail passe surtout par la réussite scolaire. Dans son étude sur le travail de la femme en Algérie, Abrous (1989) signale cependant l'existence d'une bipolarisation des femmes qui travaillent, entre celles qui ont réussi leur scolarité et celles qui sont analphabètes et qui travaillent comme ouvrières ou femmes de ménage. Mais les filles aspirent à faire partie de la première catégorie et considèrent l'école comme une « forme de promotion sociale » qui leur permet de s'imposer, travailler, être respectées, et assurer leur promotion. L'enjeu que représente l'école est différent entre les garçons et les filles. Cette donnée-là aurait-elle un impact sur la représentation qu'ils ont de l'apprentissage en général, et de l'apprentissage de la langue française en particulier ?

## Genre et apprentissage du français

Dans cette dernière partie nous tenterons de répondre à cette question, en analysant des discours que nous avons recueillis, au moyen d'entretiens semi-directifs réalisés auprès d'enseignants de français exerçant dans la région du Souf. Lors de ces entretiens, nous avons interrogé nos informateurs sur l'éventuelle différence des représentations relatives à la langue française selon le genre.

Les premiers propos que nous évoquons ne se rapportent pas à la représentation des apprenants mais à celle d'une enseignante :

### Séquence 1- Entretien 1

383-I1 : *loghat banet Zachchiyekal tokhrij 3ar'ofle*

383-I1 : une langue de fille pour son élégance/ elle sied mieux à une fille

La représentation du français, que nous avons évoquée dans notre introduction, et qui considère le français en tant que langue féminine,

est partagée par l'informatrice qui considère la maîtrise du français comme une distinction rendant le locuteur « élégant ».

Revenons aux déclarations émises par les enseignants, en réponse à notre question sur la différence des représentations entre les garçons et les filles :

**Séquence 1 – Entretien 6**

32-I15 : *le taqriban kī ba3dhehoml keyin s'ah' fil ijtihed fil h'ifdl/ ilbinet keyin deyman 3id-hom àkthar bich îy- : îymiddou àkthar deyman ilbinet îymiddou àkthar*

32-I15 : non elles sont à peu près pareilles/ c'est en matière de diligence et d'apprentissage/ les filles ont plus de : s'investissent plus les filles s'investissent plus.

L'informatrice ne constate pas de différence entre les garçons et les filles au niveau des représentations. Par contre, elle observe une dissemblance dans les attitudes et les comportements d'apprentissage. Les filles soufies se distinguent par un investissement plus grand dans l'apprentissage du français. Cette distinction concerne-t-elle uniquement l'apprentissage du français ? Quelles en sont les raisons ? Nous tâcherons de fournir quelques éléments de réponses à ces interrogations, en nous référant aux données déclaratives recueillies auprès de nos informateurs que nous présenterons ci-après :

**Séquence 3 – Entretien 1**

397-I2 : *h'atte illogha il3arabiyyal h'atte illogha il3arabiyya me3ind-homch fihe h'ejal îyh'iblik ilmatl îyh'blik ilfizye îyh'blik tiknoloujye*

397-I2 : même la langue arabe/ même la langue arabe ne les intéresse pas/ ils aiment les maths/ ils aiment la physique ils aiment la technologie

**Séquence 4 – Entretien 2**

305-I6 : = c'est pas uniquement pour la langue française/ pour toutes les langues étrangères/ car les filles apprennent mieux que les garçons/ en français ou en anglais

306-I8 : pourquoi ?=

307- I6 : =car : les filles ont tendance dans les langues étrangères

**Séquence 5 – Entretien 2**

311-I8 : tu sais au moyen/ quand on était au moyen *h'neya <nous>/ on voyait que les filles : vont bien/ les littéraires plus que les scientifiques[...]*

313-I8 : [...] avant les filles n'aiment pas les maths les sciences/ elles vont vers les lettres et ça resté.

Ces données déclaratives révèlent que la différence entre les filles et les garçons ne se limite pas à l'apprentissage de la langue française. Les

informateurs distinguent deux tendances d'apprentissage : les filles sont attirées par les langues et les filières littéraires alors que les garçons préfèrent les apprentissages scientifiques. Les enquêtés attribuent cette différence à des raisons diverses :

**Séquence 6 – Entretien 2**

315-I8 : parce que les lettres euh l- l- *fi* < dans > : les langues les lettres/ c'est c'est un peu/ je ne sais pas *naya* < moi > / ça fait sentimental/

**Séquence 2 – Entretien 2**

319-I8 : mais c'est l- l- l- le français en lui-même *walla h'atta* < ou bien > l'anglais j'ai pas:/ j'ai pas fait des études < poussées > en anglais *3elyïn* mais:/ même l'anglais et le français *ma3neha* < je veux dire > les langues *òkkolha* < toutes > ça fait *kime gellik* < comme il te l'a dit > / tendresse : ça fait histoire ça fait quelque chose ça ne demande pas si on peut dire euh/ ça demande beaucoup d'imagination beaucoup de : *ma3neha* < je veux dire > la fille va va de ce côté-là/

La première raison est relative aux langues elles-mêmes. L'informatrice attribue aux langues des caractéristiques qui expliquent l'attraction des filles : l'aspect « sentimental », « tendresse » et « imagination ». En revanche, I14 renvoie cette différence aux différences biologiques entre garçons et filles :

**Séquence 8 – Entretien 5**

213-I14 : =*ilfariq h'atte fittarkiba ìnte3 ìt't'ofla 3aqalbe wit'fol mich kif kifl ìt't'ofla ðima àdabiyya ìchway toh'fidh tichti h'aweyij lih'fedha illogha bedh'i ya3ni ìchgholl grìba lit't'ofla àkhthar ìt'fol ìchghol tafkìrah tafkìrah euh tafkìrah kime ìngoulou raqmìl tafkìrah 3aqal ìrrejil*

213-I4 : =la différence est dans la composition de la fille son cerveau et celui du garçon ne sont pas pareils/ la fille est toujours un peu littéraire elle apprend par cœur elle aime les matières où elle apprend par cœur comme la langue comme si/ elle est plus proche de la fille plus que du garçon comme si sa pensée/ sa pensée comme on dit est numérique/ sa pensée/ son cerveau/ l'homme

**Séquence 3 – Entretien 5**

215-I14: [...] *h'atte fillisì rouh'i ðiri étude talgì libnet ðime ìyrouh'ou àdab yaqroul òu liwled ðime ìyrouh'ou maths physique sciences kidh'e h'aweyij! howwa ìchway raqmì ìt'fol euh ìrrejìll kime golit neya 3aqal ìdh'dh'akar wil ònthà mich kif kifl tarja3 hormonet òu mich 3erif òmour*

215-I4 : [...] même au lycée vas faire une étude tu trouveras que les filles s'orientent vers les lettres/ et les garçons s'orientent vers les maths physique sciences voilà/ il est un peu numérique le garçon euh l'homme/ comme je te l'ai dit le cerveau du mâle et de la femelle ne sont pas pareils/ cela revient aux hormones ou je ne sais pas quoi

L'informateur attribue la dissemblance entre les filles et les garçons à des différences biologiques. C'est cette différence qu'il met en avant pour expliquer les styles d'apprentissages différents entre les garçons : « numérique » et les filles : « apprentissage par cœur ». Mais la différenciation catégorisante littéraire / scientifique n'apparaît pas chez tous les interviewés. Certains informateurs établissent une autre catégorisation :

**Séquence 10 – Entretien 3**

77-19: =ba-: ma-: / *dima deïman inna il- il- ilbinit 3id'he raghba fi ây: / mayden ou fi ây majel dima ilbinit 3ind'he raghba akthar min il- il- fhimti walle le ?=*

77-19 : =ba-: ma-: / toujours toujours la : la : la fille a plus de volonté dans n'importe quel:/ domaine et dans n'importe quel secteur toujours la fille a plus de volonté que le le tu me comprends ?=

**Séquence 11 – Entretien 4**

104-111 : =euh : franchement c'est/ c'est : surtout l'enseignement en général c'est pas uniquement la langue/ les garçons ne sont pas très très très attirés par les études=

Le critère utilisé par I9 et I11 pour établir la catégorisation fille/ garçon est basé sur leur attitude à l'égard de l'apprentissage d'une manière générale : les filles manifestent plus d'envie et de motivation pour apprendre, quelle que soit la matière étudiée. Cette différenciation est expliquée par les informateurs à l'aide de paramètres d'ordre sociologique :

**Séquence 12 - Entretien 7**

65-116 : *le neya ingollik h'ejal khes's'atan filjanoub ihneyal ilbanit me3id-homchi ilmarefiq il3emma ke tokhrij/ ke timchi it-h'awwis/ 3ind-be ille idder ge3da fihe il- / issabil ilwah'id itte3he ke it3ammir ilfragh inte3he LIQREYA / ou lawled yokhirjou 3ind-hom ilh'oriyya yokhrij illi yokhrij yal3ab willi yimchi il ây bles'a*

65-116 : non moi je te dis une chose/ surtout dans le Sud ici/ la fille n'a pas de lieux de loisir où elle va sortir/ elle va se balader/ elle n'a que la maison où elle doit rester le:/ sa seule manière pour combler le vide sont LES ÉTUDES/ et les garçons ils sortent ils ont plus de liberté pour sortir/ celui qui sort pour jouer et celui qui part quelque part

Nous avons vu précédemment que le sexe de l'enfant détermine l'éducation qu'il reçoit. Dans la société soufie, le rôle des filles est limité à la sphère domestique, alors que le rôle du garçon se situe à l'extérieur de la maison (Najah, 1971). Il bénéficie d'une plus grande liberté de sortie alors que les filles sont confinées à l'intérieur. Les études deviennent donc une occupation pour elles. Les conduites d'éducation ainsi que les places assignées aux garçons et aux filles déterminent leurs attitudes et leurs

comportements d'apprentissage, en créant une différence entre les garçons et les filles.

**Séquence 13 – Entretien 4**

150-E : = et pourquoi ce sont les filles qui sont plus attirées par les études ?=

151-I10 : =parce que les filles elles ont PEUR PEUR de rester à la maison

152-I12 : ça c'est une solution

153-I11 : c'est leur seul avenir/ c'est leur seul avenir

154-I10 : pour avoir un travail une activité et ne pas rester à la maison enfermées

155-I8 : la fille si elle ne fait pas des études brillantes *ma3nehe* <je veux dire> au moyen/ *ôu* <et> après au lycée elle reste à la maison/

156-I10 : voilà elle ne sera plus libre de sortir

157-I8 : c'est une façon pour la fille de se libérer

158-E : d'être autonome.

Les études ne représentent pas seulement un moyen pour occuper le temps des filles. Elles leur permettent de se libérer de la place et du rôle traditionnels que la société soufie leur assigne, à savoir ceux de la sphère domestique. Grâce aux études, les filles accèdent à « l'autonomie ». En poursuivant des études universitaires, les Soufies peuvent quitter la sphère domestique, voyager et découvrir d'autres horizons. Sans oublier que le diplôme universitaire constitue la clé d'accès au monde du travail, et de ce fait, à l'autonomie financière. Les études offrent aux Soufies la possibilité de travailler, de s'imposer et d'assurer leur promotion sociale :

**Séquence 4 – Entretien 7**

64-I17: *heni gotlik ilbanit imwas3in belhom bich yaqrou ou yanajh'ou wiyzidou iyrouh'ou liljemi3a ou hakkel ou liwled chetyin fi se3a idrehiml chetyin ilkhidma illi ke fi se3a itjibilhom idrehim*

64-I17 : je te l'avais dit les filles font preuve de patience pour étudier et réussir et aller à l'université/ et les garçons veulent le gain rapide/ ils veulent le travail qui leur amène vite fait de l'argent

**Séquence 5 – Entretien 4**

160-I11 : il ne faut pas oublier que :/ même notre société enfin:/ la société du Souf inculque ça aux enfants

161-E : ça c'est-à-dire ?

162-I11 : le commerce/ avant tout/ le commerce/ avant tout

163-I8 : c'est ça qui laisse les garçons : déjà pour eux xx

164-E : désintéressés

165-I10 : désintéressés *ân3am* <oui> exactement

166-I11 : d'ailleurs pendant même les vacances : trimestrielles/ les petites filles restent à la maison



- 167-I10 : et les garçons/ font les commerçants  
168-I11 : et les garçons:// avec un paquet de chewing-gum :/ un  
petit cartons de friandises  
169-I12 : des journaux  
170-I11 : des journaux/ en train de vendre/  
171-I8 : il y a beaucoup de bons élèves ont raté leurs études à  
cause:/ de ces de ces petits boulots d'été qu'ils font/ ils gagnent  
de l'argent/ une fois qu'ils touchent à l'argent ils ne veulent plus  
retourner à l'école/ même s'ils retournent c'est momentanément  
172-I11 : parce que finalement pour eux euh étudier c'est quoi/  
c'est avoir un boulot pour avoir de l'argent/ et puisque ils peuvent  
l'avoir facilement pourquoi se fatiguer  
173-I10 : déjà/ et à un âge très tôt

Le commerce est devenu la principale source de richesse économique dans la nouvelle configuration socio-économique de la région. L'étendue de l'activité commerciale dans le Souf constitue, selon les déclarations des informatrices, une des raisons qui expliquent les attitudes négatives des garçons à l'égard de l'école. En effet, ils préfèrent le gain rapide auquel ils ont accès par l'intermédiaire du commerce, et ce dès l'enfance.

## Conclusion

Les données déclaratives que nous avons exposées mettent en lumière une distinction catégorisante entre les filles et les garçons soufis. Les filles sont présentées par les informateurs comme ayant des attitudes positives et les garçons comme manifestant un désintérêt par rapport aux études. À ce propos, nous pensons qu'il faudrait avoir la vigilance de ne pas procéder par généralisation. Durant notre carrière d'enseignante dans le Souf, nous avons rencontré nombre de filles qui ne manifestaient que des attitudes négatives et qui ne fournissaient aucun effort et, au contraire, beaucoup de garçons qui adoptaient des attitudes et des comportements positifs. C'est pour cette raison que nous pensons qu'il serait plus judicieux de mener des enquêtes à la fois qualitatives et quantitatives auprès des apprenants soufis afin de pouvoir nuancer, confirmer ou infirmer les résultats obtenus auprès des enseignants.

## Références bibliographiques

- ABROUS D., 1989, *L'honneur face au travail des femmes en Algérie*, Paris, L'Harmattan.
- BOUCEBCI M., 1993, « Aspects du développement psychologique de l'enfant au Maghreb », dans *Santé mentale au Québec*, vol. 18, n° 1, p. 163-178. Disponible sur : <<http://www.erudit.org/revue/smq/1993/v18/n1/032253ar.pdf>>
- CHOMBART DE LAUWE M.-J., 1986, « Liens entre les représentations véhiculées sur l'enfant et les représentations intériorisées par les enfants », dans W. DOISE et A. PALMONARI, *L'étude des représentations sociales*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, p. 96-117.
- CHOMBART DE LAUWE M.-J. et FEUERHAHN N., 1997, « La représentation sociales dans le domaine de l'enfance », dans D. JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, p. 340-360.
- DENIS M., 1999, « Représentation mentale », dans *Grand dictionnaire de la Psychologie*, Paris, Larousse, p. 799-800.
- DERGUINI M., 1996, « Regard sur le handicap dans la société algérienne. », dans C. HERBAUT, J. W. WALLET, (dir.), *Des sociétés, des enfants : Le regard sur l'enfant dans diverses cultures*, Paris, L'Harmattan, p. 283-294.
- GALIFRET-GRANJON N., 1981, *Naissance et évolution de la représentation chez l'enfant*, Paris, PUF.
- NAJAH A., 1971, *Le Souf des Oasis*, Alger, Éditions la Maison des livres.
- ZERDOUMI N., 1970, *Enfants d'hier : l'éducation de l'enfant dans le milieu traditionnel algérien*, Paris, Maspero.

## Annexe

<b>Code</b>	<b>Désignation</b>
/	Pause brève (moins d'une seconde)
//	Pause moyenne (de 1 à 3 secondes)
///	Pause longue (plus que 3 secondes)
-	Troncature de mots
:	Allongement vocalique
[ ]	Les éléments para verbaux (rire, toux, hésitation...)
( )	Les remarques de l'enquêteur
xxx	Passage inaudible
=	Fin ou prise de la parole sans interruption (L'absence de ce signe indique que l'informateur est interrompu et qu'il laisse la parole à l'interrompant)
MAJUSCULES	Insistance
<u>Mots soulignés</u>	Les chevauchements
passages en italique	Les passages en arabe
< >	Traduction des mots arabes dans les propos où le français est plus fréquent

Tableau 1 : Code de transcription des entretiens.

Lettre	Transcription	Lettre	Transcription
أ / و / ء ئ / ء	â / ô / î / ^	ط	t'
ب	b	ض / ظ	Dh
ت	t	ع	3
ث	th	غ	Gh
ج	j	ف	F
ح	h'	ق	Q
خ	kh	ق	G
د	d	ك	K
ذ	dh'	ل	L
ر	r	م	M
ز	z	ن	N
س	s	ه	H
ش	ch	و	W
ص	s'	ي	Y

Voyelles courtes	Transcription	Voyelles longues (lettre de prolongement)	Transcription
<i>Fath'a</i> ◌َ	a	ي / ا	E
<i>Dhamma</i> ◌ُ	o	و	Ou
<i>Kasra</i> ◌ِ	i	ي	Ï
<i>Sokoun</i> ◌ْ	N'est pas transcrit		

La *Chadda* ~ indiquant la gémination d'une consonne est marquée par un redoublement de la lettre.

**Le Tanwin**

Tanwin	Transcription
◌ً	An
◌ٍ	On
◌ٍ	In

Tableau 2 : code de translittération



## L'influence du genre sur les attitudes et les représentations des apprenants du cycle moyen face aux langues : tamazight (kabyle), arabe et française

Dans l'étude des attitudes et représentations linguistiques, trois tendances se dégagent : dans la tradition anglo-saxonne, pour des sociolinguistes comme W. Labov, l'étude des représentations est centrée sur les jugements individuels, sans s'interroger sur ce que ceux-ci doivent à l'existence d'un point de vue légitime. À l'autre bout du spectre, des sociologues (P. Bourdieu) d'inspiration marxiste développent une conception ultra-déterministe, de l'imposition linguistique (Lafontaine, 1990, p. 135). Une troisième voie cherche à relier et à expliquer ces attitudes par les caractéristiques des sujets soumis à l'enquête (D. Lafontaine), et c'est dans cette dernière que nous inscrivons ce travail.

Divers chercheurs se sont penchés sur l'étude de la corrélation entre les attitudes linguistiques et le sexe des locuteurs : les femmes seraient plus attachées aux langues dominantes et aux valeurs légitimes. Dans son étude du processus de changement linguistique, W. Labov (1976, p. 403-405) a signalé le rôle des femmes dans ce changement et leur sensibilité, en contexte formel, envers les formes de prestige et aux valeurs sociolinguistiques déclarées, ainsi que leur application à éviter les formes stigmatisées.

Ces attitudes seraient caractéristiques des classes moyennes et basses et illustreraient la volonté des femmes de s'inscrire sur une trajectoire sociale ascendante par l'adoption des formes linguistiques de prestige. (Comiti, 1992, p. 165).

Pour P. Bourdieu, cette préférence des femmes pour la langue légitime s'expliquerait par le fait que les femmes ont une prédisposition à accepter, et d'abord à l'école, les nouvelles exigences du marché des biens symboliques.

Alors que pour les hommes, adopter le style dominant c'est en quelque sorte renier doublement sa virilité. (Bourdieu, 1982, p 35).

La majorité des études consacrées à l'incidence du sexe du locuteur sur les attitudes linguistiques concerne les adultes. D. Lafontaine, qui a traité des attitudes des élèves liégeois envers leur propre régiolecte wallon, certifie que, même si dès leur jeune âge, les enfants semblent avoir assimilé un certain nombre de stéréotypes sur le parler masculin et féminin, cela ne se répercute guère sur leur comportement et leurs attitudes. Cependant des différences réellement significatives entre filles et garçons apparaîtront au début, voire à la fin, du secondaire, et c'est à cet âge-là que s'opère un rapprochement entre attitudes des adolescents et des adultes. (Lafontaine, 1986, p. 88)

Dans la société kabyle traditionnelle, la femme était la gardienne du patrimoine et de la langue. À ce propos, le chanteur kabyle Idir dépeint dans sa chanson « *baba-inu ba* », l'image d'une vieille femme entourée par ses petits enfants pour l'écouter leur narrer un conte. En effet, pendant plusieurs siècles, la langue berbère tombée dans l'oralité était transmise de bouche à oreille, essentiellement par la femme, à travers une littérature orale dont les contes, les proverbes, la poésie et les devinettes. Mais depuis l'indépendance de l'Algérie et même un peu avant, la langue a été portée par les hommes. La majorité des militants pour la langue tamazight et la plupart des écrivains qui ont produit en cette langue ou pour cette langue sont des hommes.

Cependant de nos jours, la situation a évolué et on sent un besoin de plus en plus pressant, de la part des femmes, de reprendre contact avec un domaine déserté. La prédominance numérique des femmes dans la formation de licence de langue tamazight dans les deux universités de Bejaïa et de Tizi-Ouzou est symptomatique de ce nouvel état de fait. Les femmes sont mêmes la majorité dans l'effectif des enseignants de tamazight que ce soit au primaire, au collège ou au lycée. Il est aujourd'hui indéniable que la langue tamazight génère un certain engouement chez les femmes et qu'il tend à progresser dans les pratiques linguistiques de la population féminine kabyle.

Quelles différences entre les filles et les garçons pourraient alors se manifester ? Et quelle allure pourrait prendre ces différences concernant notre enquête ? Si l'on suit les hypothèses générales de W. Labov, de P. Bourdieu et de D. Lafontaine, on devrait s'attendre à ce que les garçons évaluent mieux que les filles la langue « non légitime », en l'occurrence la langue tamazigh ; à ce que, dans l'épreuve de compétence et dans celle de



personnalité, les filles attribuent de meilleures notes aux deux locuteurs francophone et arabophone, aux dépens du locuteur kabylophone.

Les attitudes linguistiques ont intéressé la linguistique, la sociolinguistique et la psychologie sociale du langage :

Cependant deux courants qui ont fait de l'étude des attitudes les pôles privilégiés de leurs préoccupations se dégagent : la psychologie sociale du langage et la sociolinguistique. Si l'objet d'étude pour ces deux courants est pratiquement le même, la différence se situe au plan de la démarche. Interactionniste pour le premier et variationniste pour le second. (Comitti, 1992, p. 106)

Pour les interactionnistes la primauté est donnée à l'individu et à sa liberté d'opérer des choix linguistiques, en fonction du contexte dans lequel il interagit. Ces choix peuvent procéder d'un désir de convergence ou de divergence, en vertu duquel un individu cherche à se rapprocher de son interlocuteur, ou au contraire, à s'en éloigner. C'est donc de l'interaction que naît la variation ainsi que de la réalité sociale sur laquelle elle s'appuie. À l'inverse, les variationnistes affirment que c'est la structure sociale qui est le facteur déterminant dans la variation linguistique. En mettant l'accent sur la notion de « norme », un rapport étroit est tissé entre la variation linguistique et les groupes sociaux. Dans cette seconde démarche, l'option individualiste disparaît au profit d'une vision collectiviste des phénomènes sociolinguistiques.

Les deux démarches se révèlent complémentaires pour l'étude des attitudes linguistiques des apprenants. L'approche variationniste semble importante par sa démarche, elle permet de voir que des attitudes peuvent être produites par des groupes sociaux (les apprenants) à l'égard de leur propre langue (tamazight) et celles des autres (arabe et français) et qu'ils peuvent être constitués en groupes selon des variables (niveau d'étude de la langue). L'intérêt de l'approche interactionniste est dans sa méthode psycho-sociale (du locuteur masqué) qui permet de voir dans un groupe des individus qui peuvent opérer des choix.

## La méthodologie

Pour recueillir les attitudes et les opinions des apprenants, une enquête de terrain de type quantitatif a été menée auprès de 630 apprenants. On a fait appel à la technique du « locuteur masqué », utilisée pour la première fois par le linguiste Wallace Lambert en 1960 au Québec, en vue de déterminer les attitudes des anglophones et des francophones envers les deux langues française et anglaise (Comitti, 1992, p. 113).

Notre échantillon comporte 338 filles et 292 garçons, 526 kabylophones et 104 arabophones et 426 apprenants de région rurale ainsi que 204 élèves de région urbaine. Ils sont âgés entre 12 et 16 ans.

Les données ont été recueillies dans 15 écoles moyennes de la wilaya de Tizi-Ouzou, par trois expérimentateurs au même temps : une étudiante en post-graduation de sciences économiques, un enseignant du secondaire et moi-même.

Le but de cette répartition en fonction du sexe est de vérifier s'il y a un rapport entre cette variable et les représentations que se font les apprenants de la langue tamazight. Les réponses fournies par les 630 élèves ont été d'abord saisies et enregistrées sur ordinateur, puis analysées par un logiciel qui nous a été d'une grande utilité : le logiciel statistica.

Pour pouvoir comparer les représentations de la langue tamazight à celles des deux langues française et arabe, nous avons effectué trois enregistrements d'une même personne s'exprimant avec les trois langues citées, avec un changement du timbre de la voix pour que les élèves ne reconnaissent pas qu'il s'agissait de la même personne. Les trois locuteurs s'exprimant en trois langues soumises à l'évaluation (la langue française, la langue tamazight et la langue arabe) ont été évalués sur deux critères distincts : « compétence » et « personnalité », en attribuant pour chaque critère cinq traits. Nous avons choisi pour le critère de personnalité les cinq traits suivants : gentil, bon, sincère, sociable et affectueux. Nous avons choisi pour le critère de compétence les cinq traits suivants : courageux, digne de confiance, éduqué, sûr de lui et intelligent. Chaque trait était noté sur une échelle de cinq degrés, et chaque critère contenant cinq traits, chaque critère était noté sur vingt-cinq.

## Les résultats

Pour valider nos résultats, nous avons soumis les moyennes obtenues pour chaque variable indépendante à une analyse de variance à un facteur (ANOVA). Il y a alors deux possibilités :

— Quand  $F_{calculé}$  est supérieur à  $F_{lu}$ , nous dirons que nos résultats sont statistiquement significatifs et que notre hypothèse de recherche (L'influence des variables indépendantes sur les attitudes des apprenants) est maintenue et que l'hypothèse nulle est rejetée.

— Mais si  $F_{calculé}$  est inférieur à  $F_{lu}$ , nos résultats ne seront pas significatifs et l'hypothèse nulle (HO) sera acceptée.

Ce sont les résultats de cette enquête empirique que nous allons commenter dans ce chapitre. Les hypothèses que nous développerons

pour chaque variable seront puisées dans la littérature. Cette première partie obéira à la structure suivante : dans un premier temps, examen de la littérature liée à ces variables indépendantes ; dans un second temps, confirmation des résultats et dans un troisième temps analyse des résultats de la recherche que nous avons menée à ce propos.

## Confirmation des résultats

ANOVA	SC	MC	F calculé	F lu	P
Français	70,243	16,456	<u>4,268</u>	<u>3,8560</u>	<u>0,039*</u>
Tamazight	77,817	77,817	<u>4,570</u>	<u>3,8560</u>	<u>0,032*</u>
Arabe	193,915	16,164	<u>11,996</u>	<u>3,8560</u>	<u>0,00056*</u>

**Tableau 2 : Comparaison des variances sur l'influence du sexe sur la personnalité**

En lisant ce tableau d'analyse de la variance, relatif à l'étude du critère de la personnalité, nous remarquons que la probabilité P concernant les trois langues est largement inférieure à 0.05, ce qui nous permet de dire que les résultats du tableau de synthèse des moyennes sont très significatifs. Nous constatons aussi que F calculé est inférieur au F lu (F théorique) pour les trois langues concernées, ce qui nous permet de valider ces résultats.

ANOVA	SC	MC	F calculé	F lu	P
Français	312,991	14,152	<u>22,116</u>	<u>3,856</u>	<u>3,1574E-06*</u>
Tamazight	50,111	16,525	3,032	3,856	0,082
Arabe	41,883	18,698	2,239	3,856	0,134

**Tableau 3 : Comparaison des variances sur l'influence du sexe sur la compétence**

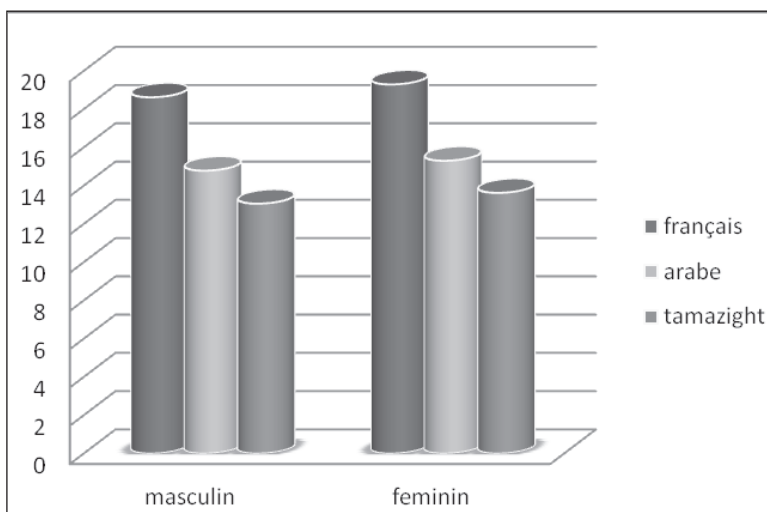
On remarque à partir du tableau 3 que, si le facteur F calculé est largement supérieur à F théorique pour la langue française, il ne l'est pas pour la langue tamazight et la langue arabe. Par ailleurs la probabilité P est largement inférieure à 0,05 pour la langue française, mais elle ne l'est pas pour les deux autres langues, ce qui nous amène à accepter l'hypothèse nulle pour ces deux dernières : il n'y a pas effet de la variable sexe sur la compétence.

### La compétence

Moyennes	Français	Arabe	Tamazight
Garçons	18,623	14,787	13,062
Filles	19,292	15,304	13,627

**Tableau 4 : Influence de la variable sexe sur la compétence**

Les moyennes du tableau 3 précédent ne révèlent aucun écart significatif entre l'évaluation des filles et celle des garçons, même si les filles notent mieux que les garçons les trois langues. Il y a un consensus général entre les deux groupes qui tendent à établir la même hiérarchie des trois langues associées à l'évaluation de la compétence. Au pic de la pyramide, la langue française est suivie de la langue arabe, la langue tamazight occupe la base. Rien ne nous permet donc de postuler une quelconque valorisation ou dévalorisation de la langue tamazight (selon ce critère de compétence) par les garçons aux dépens de leur homologue féminin, puisque cette langue semble être dépréciée aussi bien par les uns que par les autres. (Voir la figure 1)



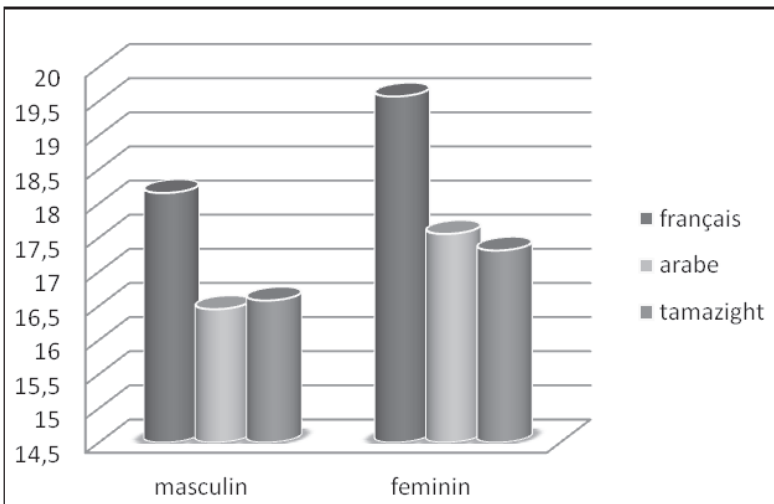
**Fig. 1: L'influence de la variable « sexe » sur la compétence.**

## La personnalité

Moyennes	Français	Arabe	Tamazight
Garçons	18,157	16,455	16,582
Filles	19,571	17,558	17,315

**Tableau 4 : Influence de la variable sexe sur la personnalité**

Si l'on considère les moyennes générales associées à chaque langue au niveau de la personnalité, les évaluations des garçons et des filles se distinguent par une plus grande « générosité » des filles qui ont tendance à noter plus large. Cependant cela ne saurait indiquer une plus grande tolérance attribuable au sexe féminin puisque les filles établissent la même hiérarchie, entre les trois langues, que celle opérée par les garçons. Cette hiérarchie où la langue française occupe le sommet et les langues tamazight et arabe la base, montre qu'en matière de statut empirique de ces langues, il existe une certaine homogénéité des attitudes sur lesquelles la variable « sexe » ne semble pas avoir de prise : la langue tamazight se voit sous-évaluée par les garçons autant que par les filles.



**Fig. 2 : L'influence de la variable « sexe » sur la personnalité.**

## Conclusion

Nos résultats ne vont pas dans le sens des hypothèses de W. Labov, de P. Bourdieu et de D. Lafontaine (préférence des filles pour les langues légitimes). Au contraire la langue tamazight n'est pas un domaine réservé aux garçons, ni un lieu où s'exprime la virilité des adolescents kabyles. Un consensus est établi entre filles et garçons pour déprécier la langue tamazight et la sous-évaluer en la reléguant au dernier rang après la langue française et la langue arabe. Cependant cette hiérarchie s'efface entre la langue arabe et la langue tamazight au niveau du critère de la personnalité ; mais la langue arabe devance la langue tamazight au niveau de la compétence.

L'examen du lien entre les caractéristiques d'élèves du cycle moyen et leurs attitudes et représentations linguistiques face à la langue tamazight, dégage les tendances suivantes : les apprenants de sexe féminin ont des attitudes semblables envers la langue tamazight à celles des apprenants de sexe masculin. Ils établissent la même hiérarchie entre les trois langues étudiées et relèguent la langue tamazight à la dernière place, même si les filles notent mieux que les garçons les trois langues.

## Références bibliographiques

- BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- COMITI J.-M., 1992, *Les Corses face à leurs langues*, Ajaccio, squadra di Finusella.
- LABOV W., 1988, *Sociolinguistique*, Paris, Éditions de minuit.
- LAFONTAINE D., 1986, *Le parti-pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles, Mardaga.
- LAFONTAINE D., 1990, *Les mots et les Belges : enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi, Bruxelles*, Bruxelles, Belgique, Service de la Langue Française.
- LAFONTAINE D., 1997, « Attitude linguistique » dans M.-L. MOREAU (dir.), *Sociolinguistique, concepts de base*, Sprimont, Margada, p. 56-60.

## Féminin et masculin dans les manuels de Français Langue Étrangère : une culture du modèle

### Rapports pédagogiques, rapports didactiques, rapports de genre

En France, l'éducation véhicule des valeurs et transmet des comportements qui veulent répondre aux critères républicains d'égalité. Mais, au-delà de cette mythologie affichée, les retours analytiques effectués sur les attentes programmatiques, les comportements enseignants aussi bien que sur les outils d'enseignement, ont montré qu'il existait aussi, parmi ces attitudes et outils, des penchants nettement discriminatoires. Ce sont d'abord des recherches menées sur les manuels scolaires qui ont permis de donner un support concret à la dénonciation du sexisme. Elles se sont ensuite étendues aux pratiques de classe, qui ont convergé vers un même constat de discrimination. Alors que dans ce cadre, les classes de primaire servaient essentiellement de support pour une recherche portant sur un environnement pluridisciplinaire, la didactique des langues et des cultures a intégré avec un certain retard ce thème, principalement dans le contexte mono-disciplinaire de l'enseignement secondaire.

La didactique des langues néglige cependant singulièrement ses propres outils de travail. Portant davantage sur les comportements genrés en classe de langue (Baurens, 2006), les recherches sur les manuels sont rares (voir cependant et par exemple Cros, 2006), oubliant ainsi de mettre en cause, outre les programmations, les attitudes enseignantes ou l'environnement sociétal direct, le support de représentations que constitue le manuel de langue.

Dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE), la question se fait cruciale. En effet, pour un public allophone adulte, autonome intellectuellement et émotionnellement, le crédit accordé au manuel, qui concurrence largement celui accordé à l'enseignant-e, lui confère la première place de référence face à une langue et une culture qui lui

sont étrangères. Référence aussi bien pour les enseignant-e-s que les apprenant(e)s qui, en contexte exolingue, n'ont parfois que cette source représentationnelle d'enseignement/apprentissage, linguistique et culturelle.

L'indifférence générale autour de l'outil d'enseignement du français à des non-francophones a de quoi inquiéter, alors qu'il conditionne en grande partie l'image de la France<sup>1</sup>, linguistique, culturelle et sociale, véhiculée de par le monde. C'est pour tenter d'y remédier qu'a été effectuée la présente recherche, touchant à la sociodidactique, en travaillant sur les représentations que les manuels de FLE fournissent à leurs utilisateur(trice)s.

## **Le contenu et son support : édition scolaire et édition spécialisée FLE**

Initiée à la fin des années 1970 en France par la recherche (Decroux-Masson, 1979) aussi bien que par l'Éducation Nationale-même à travers des enquêtes, des notes ou des projets de lois, la révision des outils pédagogiques scolaires se poursuit encore aujourd'hui. Dans les années 2000, l'action se généralise, et la thématique nationale pour l'éducation scolaire choisie en 2013 : « Les comportements discriminatoires », qui désigne explicitement les stéréotypes et conduites sexistes et homophobes<sup>2</sup>, intègre l'ensemble des rapports de genre auparavant exprimés sous la seule forme de la discrimination sexuelle. La prise en compte progressive de ces derniers amène aux *affaires* portant sur l'introduction du genre à l'école, depuis les premiers manuels de S.V.T. en 2011 jusqu'au désaveu du ministère de l'Éducation concernant « la théorie du genre » [*sic*] en 2013 et 2014. La nouvelle question du *genre* à l'école cristallise, depuis, les crispations de tous bords.

Les revendications attenantes restent sensiblement les mêmes : élimination de la discrimination flagrante ou implicitement dévalorisante, témoignant à la fois d'une prise de conscience réelle et d'une pérennisation du problème que les multiples réformes ministérielles ou les démarches légales ne peuvent pas régler. En effet, l'édition scolaire en France ayant un statut d'indépendance privative (Choppin, 2007, p. 21), elle n'a pas à répondre aux injonctions du Ministère de l'Éducation Nationale.

L'enseignement FLE ne dépend quant à lui d'aucune instance gouvernementale : la seule coordination *éventuellement* appliquée émane des *recommandations* du Conseil de l'Europe, par exemple via la mise

---

<sup>1</sup> La francophonie étant passablement absente de ces ouvrages, malgré certaines révisions.

<sup>2</sup> Eduscol, Portail national des professionnels de l'éducation, <<http://eduscol.education.fr/cid47746/prevention-des-discriminations.html>>



en place de son *Cadre Européen Commun de Référence pour les langues* (2001). Si l'édition scolaire subit malgré tout certaines contraintes de conformité vis-à-vis des exigences de l'Éducation Nationale, l'édition des manuels de FLE n'est soumise à aucune obligation. Les quelques grandes maisons d'édition qui se partageant le marché ont de fait toute la liberté laissée par les consommateur-trice-s dans la conception de leurs ouvrages.

Les travaux portant sur les contenus représentationnels des manuels sont en conséquence limités, et largement occultés par les dissensions méthodologiques internes à la discipline. La question plus particulière du genre semble ne pas trouver sa place à côté d'autres questions de discriminations opérant sur certaines catégories ethniques, classes sociales, ou encore francophones non-Français(es).

La multiplication des supports didactiques, dont l'éventail s'élargit à mesure des avancées technologiques, n'écarte pas la réalité du terrain sur lequel ces nouveaux supports : CD, DVD, TBI, etc., ne sont pas toujours exploitables par manque de moyens techniques. Le consensus semble se faire autour des pratiques enseignant(e)s, dont on semble penser qu'elles seront à même de moduler ou régler un problème de représentation. En oubliant au passage que les enseignant(e)s de FLE ne disposent souvent ni des ressources, ni des connaissances, ni du temps ou du recul réflexif nécessaires à une telle prise en charge.

Le manuel reste donc encore aujourd'hui la référence-source de l'apprentissage pour les enseignant(e)s et les apprenant(e)s FLE, par laquelle sont diffusée une langue et une culture-cibles. Il est donc indispensable d'interroger sa qualité de descripteur des réalités sociales et culturelles et d'évaluer les ouvrages majeurs proposés aux utilisateur-trice-s, afin de déterminer le type de représentation des rapports de genre qu'ils proposent.

## Un exemple de recherche quantitative

### Le corpus

Notre travail de recherche a été effectué sur des manuels sélectionnés sur des critères de représentativité, car ils sont issus des quatre principales maisons d'édition FLE (Clé International, Didier, Hachette, Maison des Langues), et de modernité, tous ayant été édités après la mise en place du CECRI (2001). Ils ont été choisis de type universaliste, à destination d'un public désigné comme « grand-adolescent/adulte ». Le choix s'est fait sur un niveau commun A2, permettant la comparaison entre manuels tout en empêchant les maisons d'édition de se déresponsabiliser d'un état des

lieux simpliste et stéréotypé qu'exigerait éventuellement une obligation de simplification pour les niveaux débutants. Les manuels sélectionnés émanent des principales collections, les plus connues et/ou les plus généralement usitées, le monde éditorial FLE étant, comparativement à l'édition scolaire, beaucoup plus restreint et assez limité dans les titres proposés. Il s'agit des ouvrages : *Connexions* (Didier, 2004), *Alter-Ego* (Hachette FLE, 2008), *Ici 2* (Clé International, 2007), *Nouveau Rond-Point 1* (Maison des langues, 2011), *Agenda* (Hachette FLE, 2011), *Vite et Bien* (Clé International, 2009), *Latitudes 2* (Clé International, 2009). La richesse du corpus a limité la recherche au livre de l'élève, hors annexes, support multimédia ou matériel conjoint.

### La méthodologie

Partant des travaux de Bruguilles et Cromer (2005) sur les manuels scolaires, le postulat a été émis que la représentation, notamment du genre, est véhiculée par les personnages mis en scène. C'est à partir de leurs caractéristiques qu'il est possible de rétablir ce qui, pour le manuel, constitue la représentation d'un tel phénomène. Il s'agit en conséquence de travailler sur les personnages présents dans les manuels, en les considérant comme les vecteurs de l'apprentissage et, ce faisant, de la représentation relative à la culture-cible.

Bruguilles et Cromer (2005) proposent une grille d'analyse composée de trois modules, permettant de cibler l'ensemble de l'ouvrage. Le premier module en recense les principales références, lui constituant ainsi une fiche d'identité qui permet de montrer en quoi chacun correspond aux critères de sélection précédemment émis. Le second module permet de se concentrer sur la couverture de l'ouvrage, et de souligner ainsi les particularités retenues, mises en avant pour la promotion du manuel. Il amène à se pencher sur la matérialisation des aspirations liées à chaque ouvrage. Cette partie possède une certaine valeur symbolique. C'est la couverture que rencontrent en premier les utilisateur(trice)s de l'ouvrage, la page la plus fréquemment rencontrée ; elle est le premier contact, le fil constant de l'exploration du manuel.

Le troisième module constitue le véritable cœur de l'extraction de données. Il comporte un ensemble d'items correspondant aux points essentiels de la caractérisation sociale d'un individu. Il est spécifique selon

qu'il s'agit du texte<sup>3</sup> ou de l'image<sup>4</sup>. À chaque occurrence, les personnages<sup>5</sup> intègrent la grille constituant ce module, dans laquelle sont répertoriées a priori ces caractéristiques. Ainsi, pour le texte, il s'agit de relever les composantes de l'apparition : type de personnages (*célèbre, ordinaire, conducteur*), âge (*enfant, adolescent, adulte, personne âgée, non-identifié, groupe à dominance d'enfants*, etc.), sexe/genre (*masculin, féminin, neutre, indéterminé, groupe à dominance masculine*, etc.), dénomination (*prénom, patronyme, lien de parenté, profession, pronom personnel, autre*). Ensuite vient le type d'action effectuée par le personnage, sa classification selon une typologie préétablie et une valence *positive, négative* ou *neutre* attribuée selon que l'action est effectuée (positive) ou subie (négative). La relation qu'entretient ledit personnage avec son entourage direct est relevée selon le type de co-présence (*masculine, féminine, indéterminée, neutre*), ou d'interaction (*idem*), et la hiérarchie entre les personnages qui s'en dégage (*positif, négatif, neutre, sans-objet*). Le contexte d'énonciation est également relevé, qui peut être : *professionnel, amical, fait de connaissance(s), familial*, ou *inexistant/indéterminé*. L'activité professionnelle est indiquée en sus, qui constitue un paramètre particulièrement important de l'identité sociale d'un individu (*aucune, profession, sous-profession<sup>6</sup>, non-renseignée, sans-objet*). L'image répond essentiellement aux mêmes items, avec quelques modifications ou ajouts relatifs à l'essence même de l'illustration. L'item du lieu recense si l'action se déroule dans un lieu *public* relatif au *loisir*, un lieu public relatif au domaine *professionnel*, un lieu *privé*. Des items concernant la posture (*visage, buste, en pied, assis(e), à genoux, allongé(e)*) et l'apparence (pensée comme : *soignée, intermédiaire* ou *négligée*) y font leur apparition.

Ces indicateurs empiriques (Martin, 2007, p. 12) permettent de déconstruire l'ensemble des caractéristiques sociales d'un personnage, de « déconstruire les caractéristiques du sexe social » (Brugeilles et Cromer, 2005, p. 91) dans ce premier temps d'extraction des données ; avant de mettre en relation les attributs liés à un genre ou un autre lors de l'analyse. Notre grille, fortement inspirée par les travaux de Brugeilles et

<sup>3</sup> Est considéré comme texte tout écrit soit en-dehors de toute représentation illustrée, soit intégré à une représentation mais apportant des informations distinctes.

<sup>4</sup> Une illustration est comprise ici comme un encadré possédant une part majeure d'illustratif, qui se distingue du texte majoritairement écrit, dans lequel évoluent des personnages dessinés ou réels.

<sup>5</sup> Nommés ou non-nommés : les pronoms personnels sujets « il » ou « elle » dans les exempliers grammaticaux constituent par exemple des personnages à part entière.

<sup>6</sup> Désigne les professions socialement sous-considérées : hôte/hôtesse de caisse, homme/femme de ménage, etc.

Cromer, a cependant subi quelques modifications par rapport au support original, dont la nécessité s'est fait sentir après une première série d'essais insatisfaisants.

## Résultats : une distribution complémentaire et partielle

C'est en se basant sur l'observation de ces résultats quantitatifs que les données ainsi extraites permettent de séparer celles relatives aux pôles masculins et féminins. Ceci met donc au jour la nature des représentations de genre, fournies par chacun des manuels ou leur ensemble.

L'extraction de données réalisée sur les sept manuels choisis a recensé un total de 5646 personnages pour le texte, et 1439 pour l'image. L'importance de ce corpus ne permet pas d'en faire ici un compte-rendu exhaustif. Ce sont donc les grandes tendances qui seront exposées dans cet article. Cette réduction des résultats aux données les plus pertinentes se reportera tantôt au texte tantôt à l'image, lorsque les données obtenues pour l'un ou l'autre corpus se répondent. Les résultats obtenus pour les groupes de personnages ne seront pas évoqués.

### Une distribution cisgenrée et inégalitaire

La simple présence des personnages a de quoi éclairer sur les rapports de genre entretenus dans les manuels. Ainsi dans le texte, 34,1 % des personnages adultes se trouvent être des personnages identifiés, et clairement identifiables comme masculins. Cette prédominance, lorsque 24,6 % des personnages seulement sont féminins, est renforcée par l'effet d'occultation du masculin grammatical (12,94 %). Si celui-ci répond à la seule règle morphosyntaxique française, exprimant pour un collectif une identité masculine à condition qu'au moins un seul de ses membres appartienne à cette catégorie, l'interprétation par l'utilisateur-trice, alors que la dominance numérique va clairement à la masculinité, ne peut que dépasser cette seule exigence grammaticale. Le genre féminin se trouve absorbé par ce phénomène, qui surenchérit la présence masculine.

Parallèlement, la neutralité<sup>7</sup> est mal tolérée, qui ne concerne que moins de 5 % des personnages recensés. Même en considérant ceci comme un effet de linguistique, dans laquelle la morphosyntaxe française a l'exigence d'un genre pour qu'une phrase s'accomplisse, le même constat se fait lorsqu'il s'agit de l'image dans laquelle aucune règle grammaticale ne vient interférer. L'absence d'identification possible va dans le même

---

<sup>7</sup> Qui peut par exemple se traduire par des termes génériques comme : « la personne », au lieu de « l'homme » ou « la femme ».

sens : le taux tombe à 0,55 %. On peut donc constater que le corpus propose des personnages possédant une assignation de genre clairement partagée entre le féminin et le masculin, avec une large prédominance de ce dernier en termes de présence chiffrée.

Par ailleurs, lorsque les types de personnages sont dégagés, on peut voir que sur les 5,70 % de références faites aux personnalités célèbres, seuls 1,29 % sont féminins, contre 4,22 % masculins. Alors que ces personnages doivent servir d'ambassadeur(drice)s à la France<sup>8</sup>, il paraît clair que celle-ci ne saurait apparemment être représentée par des femmes.

### La place sociale

La préoccupation de la distinction des domaines privé/public, qui fait l'objet de revendications et reste un sujet de débat féministe, est traduit ici à travers l'environnement humain des personnages et la répartition de l'occupation des espaces et des activités.

Tandis que, dans le texte, 4,81 % de femmes et 4,52 % d'hommes adultes se partagent un entourage essentiellement familial, on pourrait penser que la répartition ne répond pas aux canons traditionnels. Cependant, il faut rappeler que l'important écart numérique de base entre personnages féminins et masculins accentue fortement toutes les tendances. Le fait que *davantage* de personnages masculins occupent *moins* d'espaces familiaux constitue un premier indice. Mais c'est surtout l'écart frappant concernant l'environnement professionnel qui doit faire signe : 3,53 % des femmes adultes contre 8,48 % des hommes adultes évoluent dans ce milieu.

Les données rencontrées dans l'image confirment le mouvement. 11,20 % des personnages adultes masculins occupent une profession, contre seulement 6,88 % de personnages adultes féminins, alors que ces derniers prédominent dans les domaines professionnels sous-considérés socialement : 1,53 % contre 0,35 %. Si ces données sont peu élevées en soi, leur écart – quasiment de moitié en faveur des hommes pour les professions, quatre fois plus en faveur des femmes lorsqu'il s'agit de sous-professions – indique clairement une différence de statut lorsqu'il s'agit du domaine professionnel, et à double niveau. D'une part, les personnages masculins occupent davantage de postes, d'autre part ces postes sont majoritairement plus élevés. Ces résultats sont confirmés par ceux liés à la fréquentation de lieux dans l'image : les personnages masculins adultes fréquentent les lieux publics à envergure professionnelle

---

<sup>8</sup> Et, toujours dans une moindre mesure, à la francophonie.

à 8,83 % contre 5,98 %, les femmes adultes restant attachées de manière notable aux lieux privés (à 5,29 % contre 4,03 % pour les hommes).

On sait l'importance du travail dans l'émancipation féminine et dans l'accès à une égalité de genre. La prédominance des personnages féminins uniquement sur des profils socialement peu estimés sont l'écho de fortes tendances à l'inégalité.

### Genres en action et en contact

Les catégories d'action établies *a priori* révèlent là encore des disparités, bon nombre faisant écho à une mythologie traditionaliste. Ainsi, la répartition de l'acte de parler n'opère pas sous les mêmes modes. Si, dans le texte, les hommes adultes prédominent dans l'*argumentation*, à savoir tout discours construit et rationnel, avec +1,66 %, l'écart se réduit lorsqu'il s'agit de *bavardage*, à savoir tout discours marqué par sa superficialité, avec un écart de seulement +0,16 %. Ils sont davantage en contact avec l'argent (+0,5 %). Les actes de beauté, eux, ne sont assurés par *aucun* personnage masculin adulte. L'action de travailler correspond aux observations précédemment émises, quand 3,88 % des personnages masculins adultes travaillent contre seulement 1,40 % de féminins. Toutefois, l'action de *réussir* observe une égalité parfaite à 0,11 %. L'item relatif aux *thèmes* des images confirme ces interprétations, dans lequel on remarque par ailleurs que, pour le thème de la « discrimination » régulièrement exploré dans ces ouvrages, les personnages féminins de tous âges confondus sont en sous-nombre !

D'une manière générale, les items de *co-présence* et d'*interaction* donnent lieu à une lecture contradictoire selon le texte ou l'image. Dans les deux cas, les personnages adultes féminins côtoient davantage le genre opposé (16,63 % contre 10,03 % dans l'image, 5,51 % contre 2,05 % dans le texte), sortant ainsi de la sphère féminine d'homosexualité. La lecture peut en être multiple, surtout si l'on prend en compte l'influence de l'environnement liée la famille hétéroparentale dans ce calcul. Les personnages masculins sont plus en présence avec le genre opposé dans l'image (19,12 %) que dans le texte (3,96 %). Là aussi, plusieurs interprétations sont possibles. Mais la nature de ces relations, aussi bien dans le texte que dans l'image, donne un autre angle pour envisager les choses : le fait que les hommes soient moins dans la co-présence que dans l'interaction (écart de +6,74 %<sup>9</sup>) leur donne une posture particulière. En contact, les hommes sont poussés à l'interaction/comparaison, et entrent donc de

<sup>9</sup> Alors que pour les personnages adultes féminins l'écart n'est que de +3,07%.

fait dans le mouvement de l'action ; tandis que les femmes ont davantage l'occasion de rester en retrait. On se trouve ici dans une représentation du genre misant sur l'opposition dynamisme/staticité, d'agentivité/passivité.

Il faut cependant aller au-delà du simple côtoiement pour décrypter la valeur intrinsèque de ces relations. La valence donnée par le *coefficient* détermine la position hiérarchique des interactant(e)s. L'écart entre les personnages est net lorsqu'il s'agit de valence positive, dans laquelle les personnages ont un statut hiérarchiquement haut dans l'interaction, avec +4,99 % en faveur des personnages masculins, tandis qu'il se creuse pour la valence positive avec +0,85 % pour les mêmes. Cela indique bien une différence de position dans la communication : alors que les personnages masculins interagissent davantage, ils tiennent aussi une position élevée dans les échanges.

## Conclusions de l'analyse : des personnages (bien) féminins et des personnages (bien) masculins

### La distribution des compétences

D'une manière générale, les personnages féminins ne sont pas absents des manuels. Ils sont surtout sous-considérés, dans un environnement où positions et compétences sont distribuées selon le genre binaire, avec une action stéréotypante sur l'ensemble des personnages.

L'expression de cette discrimination se fait rarement ouvertement. C'est surtout l'accumulation de constats qui construit ce sexisme. Ainsi, lorsque des personnages féminins sont bien présents dans des contextes professionnels, on pourrait omettre de vérifier si la distribution des tâches n'opère pas une certaine ségrégation genrée. Lorsque le manuel *Agenda* (2011) propose cet extrait (p. 81), les personnages féminins sont en surnombre, mais l'équivalence de statut n'est pas là :

Je lis le mot du directeur et l'écris un courriel à chaque collègue.  
 Merci de donner ces informations à chaque employé.  
 Mathieu > Contrat signé avec son client de Marseille ?  
 Magali > Faire les photocopies du dossier pour M. Buno.  
 Sylvie > Ma lettre de Singapour est arrivée ?  
 Roberta > Réserver mon billet pour Bruxelles.

Les efforts pour respecter un certain équilibre dans la distribution des rôles genrés sont parfois sensibles. Mais ce qui les caractérise, c'est surtout leur aspect discontinu. Lorsque *Nouveau Rond-Point 1* propose une activité fondée sur une liste de quatorze métiers, quatre sont épicènes et



notés tels quels : « journaliste », etc. Sept sont notés selon une double entrée morphologique masculin/féminin : « enseignant(e) », « assistant(e) social(e) », « agriculteur(trice) », etc. Cette précaution, d'autant plus qu'elle met de côté la forte féminisation ou masculinisation de certains de ces métiers, est notable. L'absence de féminisation de « chauffeur de taxi » et « médecin » traduit volontiers les discordes sur la féminisation des noms de métiers initiée par la ministre Yvette Roudy en 1984. Reste cependant l'interrogation concernant un terme : « policier ». Non-épïcène, possédant un féminin d'usage courant et n'étant l'objet d'aucune discorde quant à sa féminisation, rien n'explique l'absence d'une double entrée exposant sa forme morphologique féminine.

Ce fait illustre parfaitement le phénomène du genre dans les manuels FLE : le pôle féminin n'est pas systématiquement oublié, mais les efforts pour l'inclure à part entière sont singulièrement ponctuels, et ne montrent pas une réflexion menée en amont ou un axe guidant l'ensemble de la conception.

### Manuel FLE et société française

Cette recherche proposant d'évaluer la triple articulation manuel FLE/société/genre, le rapport entre la représentation des rapports de genre présents dans les manuels FLE doit être mesurée à l'aune de la réalité actuelle du genre en France. Il est possible de poser trois grandes catégories :

— les manuels proposant une vision nettement discriminante. On observe qu'elle s'accompagne, d'une manière générale, d'une représentation rétrograde de la société sous tous rapports, s'abstenant de ne proposer aucune variation de type social ou ethnique. C'est le cas pour le manuel *Connexions*.

— les manuels proposant une imagerie qui n'est pas tout-à-fait traditionaliste, mais loin de l'avant-gardisme en matière de genre. C'est un entre-deux qui fait écho à une présence genrée en-deçà de l'actualité en France. C'est le cas pour la majorité des manuels : *Agenda*, *Lattitudes 2*, *Alter Ego*, *Vite et Bien*.

— les manuels proposant une vision nettement progressiste, en avance sur l'actualité. C'est le cas pour *Ici 2*. Cet ouvrage, résolument le moins sexiste du corpus en termes quantitatifs aussi bien que qualitatifs, propose un contenu qui a très clairement tenu compte des rapports sociaux de genre. Non seulement le langage y est systématiquement complémentaire, offrant les deux formes morphosyntaxiques féminines et masculines, mais il est sensible que l'emploi de la forme masculine est le résultat



d'un choix, et non d'une forme *par défaut*. On est donc loin du masculin neutre et universel.

Il est par ailleurs notable que ce seul manuel résolument progressiste et non-sexiste soit aussi le seul qui offre, à au moins deux reprises, la possibilité de personnages homosexuel(le)s. Cet acte n'est pas anodin : leur seule introduction permet de remettre en doute, de contester, de *troubler* l'hétérosexualité normative planant sur le reste du contenu, et en déconstruisant un a priori, permet à une certaine variation de prendre vie. La forte relation énoncée entre genre et sexualité (Bereni et collab., 2008, p. 65) est confirmée ici, où le seul manuel incluant un contenu homosexuel se trouve aussi être le moins sexiste<sup>10</sup>.

Un des manuels du corpus ne trouve pas sa place dans cette typologie. En effet, *Nouveau Rond-Point 1* est un cas particulier. Son inscription dans le mouvement méthodologique de la Perspective Actionnelle, et non de l'Approche Communicative, suppose un apprentissage *actif* de l'apprenant-e. L'apprentissage ne se fait plus à travers la projection de vies fictives, mais via les existences réelles des apprenant(e)s dont l'objectif devient la résolution de tâches complexes liées au quotidien. De fait les personnages se raréfient, et n'existent plus que pour exemplifier des points grammaticaux. Cette particularité méthodologique aboutit donc à une approche inédite, dans laquelle le traitement des personnages, en nombre limité, fait passablement éviter l'écueil de la représentation genrée.

Par ailleurs, l'ensemble des résultats obtenus ne semble pas se modifier selon la composition des équipes de conception. Que celles-ci soient mixtes ou unigenres, la teneur de sexisme dans les ouvrages finaux ne s'en trouve pas changée dans un sens ou un autre.

### **Enjeux de pouvoir : dynamisme contre staticité**

Faire appel aux résultats, concernant la posture physique tenue par les personnages dans l'image, appuie bien un certain propos. Les personnages adultes féminins ne surpassent les personnages masculins que dans deux cas : lorsqu'il s'agit d'être allongé(e) (+0,21 %) ou lors d'un cadrage opéré uniquement sur le visage (+0,70 %). Dans les deux cas, ce type de position a pour caractéristique de présenter un corps inactif (voire absent). L'agentivité des personnages qui l'adoptent en est donc fortement affaiblie, car ils sont réduits à une certaine passivité.

---

<sup>10</sup> Du reste, alors que la conception du couple pour ces manuels semble se restreindre au mariage, qui ignorent purement et simplement pour la très grande majorité le PACS ou le concubinage, il sera intéressant de voir comment ils vont — ou ne vont pas — inclure le Mariage Pour Tou(te)s dans les prochaines rééditions.

L'ensemble des résultats confirme cette tendance : les personnages féminins sont coupés des multiples sources d'action, que l'on observe leur posture, leur accessibilité au monde du travail, leurs lieux ou leur mode d'interaction. Ce faisant, ils sont aussi coupés du pouvoir, celui de l'*agent(e)*. Leur rôle est au final passif, *in-offensif* et *in-opérant*. Les rapports de genre exprimés dans les manuels opèrent donc sur une inégalité flagrante de pouvoir.

De manière générale, on retrouve la frontière entre les deux genres dichotomiques, les seuls possibles selon ces ouvrages qui placent leurs personnages dans des systèmes au seul fonctionnement hétérosexuel genré (Chetcuti, 2012, p. 107), « hétéronormatif » (Kraus, note de traduction à Butler, 2006, p. 24). En ne présentant pas de modèle alternatif possible, ces ouvrages au statut sacralisé (Leroy, 2012, p. 10) érigent le rapport de domination/soumission en vigueur dans le sexisme comme un fonctionnement non seulement ordinaire mais surtout unique, et suppriment toute remise en cause par les enseignant(e)s et les apprenant(e)s.

On ne peut attendre des utilisateur(trice)s qu'ils/elles envisagent la culture-cible selon un autre angle que celui que leur outil-référence propose. La représentation du genre y fait écho à celle d'une culture positivement universelle/masculine. Ce qui est offert aux apprenant-e-s de FLE est donc une langue-culture-cible qui ne peut être que de même positivement universelle/masculine<sup>11</sup>, dont la position sous-jacente d'exclusion des utilisateur(trice)s ne répondant pas (ou *ne voulant pas* répondre) aux critères proposés n'est pas prise en charge par les maisons d'édition.

### **Questionnements : genre, culture-sociale et culture-culturelle dans l'enseignement-apprentissage**

Le procès est donc fait : malgré des disparités certaines, les manuels FLE sont sexistes. Mais la constatation n'est que la première étape, et il n'agit pas de s'en tenir là, à moins d'envisager une posture exclusivement victimisante. Ces conclusions doivent amener des questionnements nouveaux et de nouveaux axes de réflexion qui attendent une réponse.

Une première remarque concerne le concept de « culture-cible », largement employé en FLE, qui désigne la culture à acquérir par un-e apprenant-e. Si le consensus se fait autour de la nécessité d'impliquer

---

<sup>11</sup> ET blanche ET hétérosexuelle...

une culture dans un apprentissage linguistique<sup>12</sup>, celle-ci est moins largement questionnée pour elle-même, surtout en ce qui concerne son appartenance. Car, si on établit la représentation d'une culture à partir de ses éléments saillants, il est évident que celle-ci ne sera que le reflet du groupe socialement dominant. En l'occurrence : la culture-cible dans les manuels peut-elle être autre chose que la culture masculine, blanche et hétérosexuelle ?

D'autre part, les manuels proposent une lecture de la réalité sociale dans laquelle les rapports de force en termes de genre sont largement omis ou tronqués, dans un objectif de simplification menant au stéréotype ou dans un objectif plus simplement publicitaire. Ce faisant, ils ne répondent plus aux objectifs énoncés par le Conseil de l'Europe via le CECRI Au-delà d'une obligation de simplification liée à un apprentissage progressif, cette représentation lissée ne permet pas aux apprenant(e)s d'appréhender la réalité complexe d'une culture sociale-cible, de comprendre les aspects d'une société-cible et de souligner les moyens mis en œuvre pour l'améliorer. Il semble que, sur ce point, dans la didactique du FLE, la réflexion sur le social ait largement cédé le pas à celle sur le culturel/l'interculturel, alors que l'un ou l'autre aspect ne peut être négligé. Comment obtenir des apprenant-e-s formé-e-s à décoder ce système socio-culturel et à prendre du recul par rapport à leurs propres habitus pour devenir des « citoyens-acteurs » (Conseil de l'Europe, 2001, p. 15) ?

Enfin, la prise en compte du genre, qui, au vu des résultats obtenus, ne se fait pas dans le milieu éditorial, amène à s'interroger quant à la prise en compte de la réalité des apprenant(e)s eux-elles-mêmes. En effet, comment demander aux apprenantEs d'être partie prenante dans un apprentissage qui de fait les ignore délibérément ?

D'une manière générale, il reste à interroger l'intégration de la question du genre autant chez les auteur-e-s que chez les maisons d'édition d'ouvrages didactiques et pédagogiques dans le domaine du FLE.

---

<sup>12</sup> Le consensus est établi, en marge des dissensions terminologiques (parle-t-on de langue-culture, de la langue et de la culture, de culture portée par la langue ?) ou méthodologiques (culturel ou interculturel ?).

## Références bibliographiques

- ABRY D. et collab., 2007, *Ici. Méthode de français*, Paris, Clé International.
- BAGLIETO D. et collab., 2011, *Agenda. Méthode de français*, Paris, Hachette FLE.
- BAURENS M., 2006, « Différenciations sexuées en classe de langues-cultures : palimpseste du genre, nouvelle friche pour la didactologie des langues-cultures », dans *Éla*, n° 142, p. 239-255.
- BERENI L. et collab., 2008, *Introductions aux Gender Studies. Manuel des études sur le genre*, Belgique, De Boeck.
- BERTHET A. et collab., 2006, *Alter Ego. Méthode de français*, Paris, Hachette FLE.
- BRUGEILLES C. et CROMER S., 2005, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, Ceped.
- BUTLER J., 2006, *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité*, Paris, Éditions La Découverte.
- CHETCUTI N., 2012, « La nomination de soi, entre catégorisation et intelligibilité : penser le genre », dans N. CHETCUTI et L. GRECO, (dirs.), *La face cachée du genre*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 105-122.
- CHOPPIN A., 2007, « Le manuel scolaire : un objet commun, des approches plurielles », dans M. LEBRUN (dir.), *Le manuel scolaire : D'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*, Canada, Presses de l'Université du Québec, p. 109-116.
- Conseil de l'Europe, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues. Apprendre, Enseigner, Évaluer*, Strasbourg, Unité des Politiques linguistiques.
- CROS C., 2006, « En avant les filles ! Représentations des hommes et des femmes dans les manuels de langues vivantes en Finlande », *Éla*, n° 142, p. 151-162.
- DECROUX-MASSON A., 1979, *Papa lit, maman coud. Les manuels scolaires en bleu et rose*, Paris, Denoël/Gonthier.
- FLUMIAN C., 2011, *Nouveau Rond-Point 1. Méthode de français basée sur l'apprentissage des tâches*, Paris, Maison des langues.
- LAINÉ E. et collab., 2009, *Latitudes 2*, Paris, Clé International.
- LEROY M., 2012, *Les manuels scolaires : situation et perspectives*, Rapport n° 2012-036.
- MARTIN O., 2007, *L'enquête et ses méthodes. L'analyse de données quantitatives*, Paris, Armand Colin, coll. 128.
- MÉRIEUX R. et YVES L., 2004, *Connexions. Méthode de français*, Paris, Didier.
- MIQUEL C., 2009, *Vite et bien. Méthode rapide pour adulte*, Paris, Clé International.
- RIGNAULT S. et RICHERT Ph., 1997, *Rapport au Premier ministre : la représentation des hommes et des femmes dans les livres scolaires*, Paris, La Documentation française.

**Axe 4 :**  
**À la lumière de la comparaison**



## Les filles et les langues : une question de prestige social ?

Ce travail de recherche s'intéresse à l'étude de la relation entre les pratiques langagières et l'appartenance sexuelle des locuteurs. Ce qui le rapproche du vaste domaine de la sociolinguistique variationniste, dont les travaux ont été principalement inaugurés par William Labov. Ce domaine, dont les études reposent particulièrement sur des enquêtes de terrain, définit la variation « comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue » (Boyer, 2001, p. 24). La langue n'étant pas un tout homogène et monolithique, plusieurs soubassements peuvent être à l'origine de la variation linguistique ; les cinq principaux facteurs reconnus sont l'origine géographique, l'origine socioculturelle, l'âge, le contexte de communication et le sexe. C'est donc à ce dernier facteur que nous nous intéressons en tant que déterminant d'un certain choix linguistique mais aussi à l'imaginaire linguistique et son implication dans la régulation des pratiques langagières.

L'intérêt scientifique porté aux pratiques langagières en rapport avec le sexe des usagers linguistiques remonte à plusieurs siècles. L'exemple classique cité d'ailleurs par nombreux chercheurs consiste dans le travail du dominicain Breton (1664) qui démontre que, dans les petites Antilles, les femmes s'abstiennent d'utiliser un certain nombre de mots et expressions pourtant intelligibles par elles car perçus comme typiquement masculins et, en parallèle, les hommes évitent de recourir à certains termes utilisés par les femmes par peur du ridicule. (Singy, 1998)

Toutefois, ce n'est qu'avec l'avènement de la sociolinguistique (années 1960) qu'une approche plus vaste et des questions nouvelles ont pu apporter un éclairage sur les liens entre langue et sexe.

### **Les femmes, le prestige et l'insécurité linguistique : la théorie labovienne**

Plusieurs sociolinguistes se sont focalisés sur la variable sexe comme élément à ne pas négliger dans le traitement des représentations et

des pratiques langagières. Une des premières études ayant le mérite de porter au jour les différences linguistiques entre hommes et femmes est celle publiée par William Labov en 1966. Son enquête effectuée à New York repose sur l'hypothèse de la covariance entre structures sociales et structures linguistiques. Mettant conjointement les pratiques et l'imaginaire linguistiques au centre de ses préoccupations, Labov a pu avoir des données rendant compte d'une population largement encline à une « insécurité linguistique » qui se manifestait sous plusieurs formes : fluctuation stylistique, hypercorrections, perception erronée de son propre discours, dépréciation du parler local, etc. (Singy, 1998). Par ailleurs, et conformément aux termes de son hypothèse, Labov a observé que les femmes sont plus sensibles aux modèles de prestige que ne le sont les hommes et qu'en discours surveillé, elles utilisent le moins possible de formes linguistiques stigmatisées (« fautives »). Ce qui est étrange, pour Labov, dans le parler féminin, c'est qu'elles « emploient les formes les plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé » (1976, p. 403).

Ainsi, il semblerait d'une part que les femmes soient les plus touchées par l'insécurité linguistique. D'autre part, leur imaginaire vis-à-vis du parler new yorkais se révèle à travers des attitudes négatives. (Labov, 1966, cité par Singy, 1998).

Plusieurs enquêtes du même type, qui ont été conduites dans la même période en milieu urbain, retracent les mêmes résultats : les femmes seraient plus enclines que les hommes à l'insécurité linguistique. Cependant, reste à expliquer le pourquoi d'un tel phénomène. Les sociolinguistes concernés par ces études expliquent la disparité entre homme et femme par une hypothèse de type sociologique (l'inégalité socio-économique des sexes) :

cette hypothèse admet que les femmes, étant dominées dans les sociétés masculines au plan socioéconomique et ne pouvant signaler leur statut et leur position sociales que par une conformité aux normes dominantes (Encrevé et Bourdieu, 1983), investissent plus que les hommes dans l'acquisition de compétences linguistiques et sont donc, de ce fait, plus exposées à subir les conséquences qu'a toute chance d'entraîner pareille entreprise en termes d'insécurité linguistique. (Singy, 1998, p. 13)

De ce fait, ce sont elles (principalement les plus jeunes et les plus scolarisées) qui participent au marché linguistique officiel dominant.

Cette hypothèse n'est pas la seule explication de l'asymétrie homme/femme face à la langue. D'autres points de vue ont été formulés à partir des années 1970 par des linguistes féministes et qui étaient dans l'ensemble



anglosaxon-ne-s. Les théories, les hypothèses et les interprétations émises peuvent être schématisées en trois grands modèles. Le premier modèle (deficit model) dont l'auteur est Robin Lakoff (1975) explique la disparité entre les deux parlars féminin et masculin en termes de déficit. Selon ce modèle, le parler des femmes est décrit comme hésitant, sans impact et déférent ; des caractéristiques qui reflètent l'insécurité psychologique des femmes. Pour Lakoff, ces traits sont « le résultat d'une socialisation des rôles sexuels orientée, dès la prime enfance, de sorte à placer les femmes en situation de subordination ». (Singy, 1998, p. 14).

Le deuxième modèle (dominance model) de Pamela Fishman appréhende la question du parler féminin non pas en termes de conditionnement mais en termes de domination d'un sexe sur l'autre qui se traduit par des positions sociales inégales.

Enfin, dans le troisième modèle (*cultural difference model*), Malz et Boker (1982) comparent les échanges verbaux entre hommes et femmes aux interactions verbales d'individus appartenant à des cultures différentes. Selon ces auteurs, jusqu'aux alentours de l'âge de quinze ans, les filles et les garçons évoluent dans des univers sexuellement homogènes et culturellement distincts. Ces univers sont organisés de sorte que « les filles y évoluent selon un mode de type coopératif et les garçons selon un mode de type compétitif ». (Singy, 1998, p. 15)

Ces trois modèles que l'on associe aux « *gender studies* » ont suscité pas mal de débats et de controverses, mais aussi des positionnements et repositionnements parmi les sociolinguistes, par rapport à la question débattue, à savoir l'insécurité linguistique des femmes.

C'est avec cet esprit critique que William Labov procède à une déconstruction de sa première interprétation. Cité par Signy, il explique d'ailleurs que

si cette interprétation, formulée en termes d'inégalité de pouvoir et de statut social, était pleinement fondée, les différences entre hommes et femmes s'agissant d'insécurité linguistique auraient dû s'estomper à mesure que les femmes s'engageaient dans le vie professionnelle. (Singy, 1998, p. 18)

Labov revient ainsi sur cette première interprétation et propose d'envisager l'insécurité linguistique des femmes en corrélation directe avec l'ascension sociale :

il est possible d'interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants- ou du moins dans la préparation

des ressources symboliques nécessaire à cette ascension. (1998, p. 32)

Le principe selon lequel les femmes seraient plus enclines que les hommes à favoriser les formes linguistiques qui ont un plus haut prestige au sein des normes de la société dominante est validé par maintes recherches et enquêtes conduites un peu partout dans le monde.

En France, par exemple, Vivienne Méla, lors de ses enquêtes, a observé que les filles « beurettes » avaient des réticences quant à l'emploi du verlan qu'elles considéraient comme un parler vulgaire et avant tout un parler de garçons. Selon elles, la pratique du verlan aurait de fâcheuses retombées non seulement sur leur image, principalement auprès de personnes inconnues, mais aussi sur leur pratique du français (Boyer, 2001, p. 36). Sachant la préoccupation des femmes à accéder à la forme standard du langage, il n'est pas étonnant qu'elles rejettent un parler qui cantonne le groupe dans sa propre marginalité.

## **Les femmes et le parler local**

D'autres recherches, dans le domaine de la dialectologie, ont conclu que les sujets féminins ayant en leur possession plus d'une langue (langue et dialecte) ont tendance à pratiquer la forme reconnue comme la plus prestigieuse. En France par exemple, les femmes semblent complexées vis-à-vis de leur langue « ethnique », elles préfèrent alors user du français commun (le français est dominant en France) plutôt que de recourir au parler régional. Alors que le sexe opposé ne ressent aucune gêne à employer « le patois » dans différentes situations de communication : bistrot, marché, travail, etc. (Baylon, 1996).

Cette attitude de « passer plus rapidement du parler local à la langue commune » les places comme les premières responsables de l'apprentissage massif du français et de l'accélération de la disparition des langues régionales (Baylon, 1996, p. 117). Les jeunes générations se retrouvent ainsi démunies de leur langue maternelle car les mères, dont l'une des tâches majeures est la transmission de tout un système symbolique représentant la spécificité d'une communauté par ses dimensions culturelle et linguistique, sont les premières à lui substituer une langue standard.

Ce comportement se fait particulièrement remarquer chez les femmes citadines exposées au monde économique. Elles passent à la langue de prestige en vue d'une promotion sociale. À ce sujet, Labov affirme que « quand les femmes jouent un rôle public et sont engagées dans la vie

sociale, elles montrent une plus grande sensibilité aux normes standards » (1983, p. 69).

Or, le maintien de la langue maternelle s'observe plutôt dans les régions rurales ou les sociétés traditionnelles où les femmes sont victimes d'une forte ségrégation. Elles sont coupées de la vie publique, n'ont pas le droit à l'apprentissage, n'accèdent même pas à l'école primaire et demeurent prisonnières à la maison. De ce fait, elles n'ont aucun contact et aucune connaissance des variétés dites hautes. Elles conservent leur langue d'origine, la seule et unique langue à transmettre. Ce que l'on peut conclure de cela, c'est que l'empreinte féminine dans le langage ne peut être raisonnée en termes de caractéristiques biologiques. L'explication à ce phénomène doit être recherchée ailleurs.

### **Qu'en est-il des femmes à Batna ?**

Les résultats que nous allons présenter sont issus de notre recherche de doctorat qui, pour le dire de façon schématique, portait principalement sur l'imaginaire des langues à Batna. Les pratiques linguistiques faisaient partie également de nos axes de recherches. Les enquêtés sollicités pour l'étude étaient des étudiants en langue française. Ce qui nous a interpellée sur le terrain lors de notre enquête, chose qui ne peut d'ailleurs échapper à l'œil observateur, est bel et bien la dominance numérique du sexe féminin aussi bien chez le groupe-étudiant que chez le groupe-enseignant. En effet, le nombre de filles nettement supérieur à celui des garçons, au sein du département de français, a éveillé notre curiosité et a suscité certaines questions auxquelles nous avons voulu répondre : les filles ne seraient-elles pas plus attirées par l'apprentissage du français que les garçons ? N'y a-t-il pas donc une image positive du français chez les filles que chez les garçons ? Quel type de rapport les filles entretiennent-elles donc avec la langue française ?

Ceci dit, la langue française n'était pas la seule langue prise en charge par notre étude. Il était question de cibler l'ensemble des langues constituant le paysage linguistique de la région, en l'occurrence l'arabe classique, l'arabe dialectal, le chaoui et le français. Ainsi, ce qui nous intéresse ici n'est pas tant la sensibilité des femmes envers des variantes de la même langue mais davantage le rapport attraction-rejet qu'elles peuvent entretenir avec des langues différentes et de statuts formels et informels différents.

Évoluant en milieu plurilingue, ces filles ne peuvent pas échapper au fait d'avoir pour chacune d'elles une attitude spécifique. Une attitude toutefois imprégnée du discours social ambiant dont l'idéologie dominante

use pour faire proliférer une certaine image des langues. Une image qui, par la force des choses, risque de se trouver partagée par l'ensemble de la communauté linguistique.

Ainsi, l'arabe classique est l'unique langue nationale et officielle (la langue dominante sur le marché linguistique) ; c'est aussi la langue de la parole divine, de la religion musulmane et de l'identité nationale. Langue écrite, de culture et d'enseignement. C'est une langue de prestige sans conteste.

Le français dans le discours officiel est une langue étrangère, avec une connotation péjorative de par le passé colonial de l'Algérie. Pourtant sur le terrain, c'est une langue de travail et d'enseignement, en concurrence avec l'arabe classique. Langue évidemment écrite, de sciences et de culture. Langue de prestige associée à la couche socioculturelle qui la pratique (les cadres de l'état, les médecins...)

Le chaoui est qualifié souvent de dialecte au sens péjoratif du terme : souvent rattaché aux anciennes générations, à l'inculture et au mode de vie traditionnel. Il est qualifié de langue orale et dépassée, ne servant plus à rien en comparaison avec d'autres langues. Ceux qui parlent chaoui sont qualifiés de « ploucs », « d'arrivistes », de « douaristes », avec souvent une stigmatisation due à leur accent. Le chaoui évoque, par ailleurs, le racisme et le tribalisme<sup>1</sup>.

L'arabe dialectal est impur. C'est un mélange de langues stigmatisé ; une forme basse par rapport à l'arabe classique, mais c'est ce que les Algériens parlent naturellement.

Deux langues de prestige et deux langues de forme basses, c'est en se positionnant au cœur des rapports complexes qu'entretiennent ces langues en présence sur le marché linguistique (rapport de complémentarité, de compétition ou de domination) que les femmes choisissent leur langue. Alors, comment articulent-elles parole et prestige social ?

Voilà donc la question à laquelle nous avons eu envie de répondre en cherchant à valider la justesse de nos constats par une étude de terrain. L'objectif était de contribuer à l'examen d'un principe qui semble universel : l'attachement des femmes aux formes reconnues socialement prestigieuses.

## La réponse du terrain : l'enquête

Les différentes représentations en matière de langue(s) engendrent des opinions qui se manifestent le plus souvent sous des formes verbales. Et pour les faire émerger, nombreuses sont les méthodes (sondages, enquêtes, débats...). Nous

---

<sup>1</sup> Ces représentations ont été relevées chez les enquêtés au cours de la même enquête.

avons opté pour la méthode d'enquête que nous jugeons la plus adéquate pour nous permettre d'étudier les représentations et décrire les pratiques langagières des enquêtés telles qu'elles sont représentées par les intéressés eux-mêmes. Nos outils étaient le questionnaire et l'entretien semi-directif.

### **Les filles et l'apprentissage du français**

L'enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon de 195 étudiants. L'environnement de l'enquête, comme nous l'avons déjà souligné, se caractérise par la présence d'une majorité féminine, ce qui a donné un échantillon de 144 filles (soit 74 %) pour 51 garçons (soit 26 %).

Pour la question concernant le choix de l'apprentissage du français, la majorité des étudiants (soit 73 %) a déclaré que cette filière figurait parmi ses premiers choix mais la proportion en est plus forte pour les filles (76 %) que pour les garçons (65 %). Or nous avons noté que c'est beaucoup plus chez les filles que le français est perçu comme une langue facile. En effet le pourcentage est plus fort que la moyenne pour les filles 29 %, plus faible pour les garçons 16 %. Par ailleurs, la majorité des étudiants se représente le français comme une langue de prestige social. Toutefois cette image est plus imprégnée chez les étudiants de sexe féminin. Si le pourcentage moyen est de 80 %, nous soulignons qu'il est supérieur pour les filles (85 %), et qu'il est inférieur à la moyenne pour les garçons (65 %).

Il ressort ainsi des attitudes majoritairement positives vis-à-vis de l'apprentissage du français. Connaître cette langue est utile, voire nécessaire. Il faudrait signaler toutefois, que même si cette image est tangible chez la majorité des étudiants, elle semble plus imprégnée chez les filles. Ceci semble évident concernant le paramètre du prestige, mais aussi celui de la facilité : les filles sont plus nombreuses à considérer le français comme une langue facile.

### **Les pratiques langagières**

En nous appuyant sur une autre catégorie de questions, nous avons proposé aux étudiants de choisir entre les quatre langues caractérisant la région de Batna à savoir : l'arabe dialectal (algérien), le chaoui vu que la région est berbérophone, l'arabe classique et le français. Leur choix était bien évidemment influencé par la spécificité du contexte de communication. Les questions étaient à choix multiples. Les enquêtés ont donc jugé parfois

nécessaire de cocher deux réponses à la fois, ce qui a donné souvent des résultats de pourcentages supérieurs à 100 %.

1/ *Avec les membres de la famille* la majorité des étudiants, soit 80 %, utilisent l'arabe dialectal pour communiquer. Toutefois l'arabe dialectal n'est pas l'unique langue citée ; à ses côtés deux autres langues ont été évoquées, avec des pourcentages identiques soit 22 %, c'est le chaoui et le français. Ce qu'il faut souligner toutefois c'est que les garçons ont plus tendance à recourir au chaoui (37 % > 22 %) par opposition aux filles qui favorisent, elles, le français (26 % > 22 %). L'arabe classique n'est cité que très rarement (2 %).

2/ *Avec les amis*, nous remarquons que c'est toujours l'arabe dialectal qui est le plus utilisé avec un pourcentage de 88 %. Le chaoui est aussi présent à 11 %, avec une proportion supérieure à la moyenne chez les garçons (18 %), et inférieure chez les filles (8 %). Le français est également cité à 27 % avec un degré moindre chez les garçons (21 %). L'arabe classique est encore une fois rarement cité (04 %). L'anglais a été cité seulement par deux étudiants.

3/ *À l'université*, pour communiquer avec les enseignants, il semble que ce soit le français qui l'emporte à 73 %, mais toujours avec une proportion supérieure chez les filles (75 %) par opposition aux garçons (67 %). L'arabe dialectal est aussi présent avec un pourcentage d'utilisation non négligeable (34 %). L'arabe classique et l'anglais sont peu mentionnés, tandis que le chaoui est complètement absent dans cet espace de communication.

4/ *Avec les camarades de classe*, la langue la plus utilisée est encore l'arabe dialectal à 88 %. Le français est cité par 16 % des étudiants avec des proportions inégales. Les filles affirment encore une fois leur penchant pour le français avec une proportion supérieure à la moyenne alors que celle des garçons est inférieure : F19 % > 16 % > M08 %. Le chaoui et l'arabe classique restent rarement cités et l'anglais est quasiment inexistant.

5/ *Pour faire leurs petits achats*, la grande majorité des étudiants, soit 96 %, affirme utiliser l'arabe dialectal pour communiquer avec les commerçants. Le berbère, l'arabe classique et le français sont rarement utilisés : le français est cité par 03 % des enquêtés, tous de sexe féminin.

6/ *Chez le médecin*, nous apercevons la prédominance de l'emploi, par nos étudiants, de l'arabe dialectal et du français. L'arabe dialectal est cité en moyenne par 65 % des étudiants avec une proportion supérieure chez les garçons (78 %) et inférieure à la moyenne chez les filles (60 %). Pour le français c'est plutôt l'inverse : si la moyenne est de 49 %, la proportion des filles est supérieure avec 56 % alors que celle des garçons

est de 31 %. L'arabe classique est rarement cité (3 %) et le chaoui est quasiment inutilisable 0,5 % dans ce contexte de communication.

7/ Avec les autres praticiens, l'arabe dialectal reste la langue la plus utilisée avec 68 %. Deux autres langues, cette fois de culture, sont également employées : l'arabe classique est cité à 17 % et le français à 16 %. Il est encore évident que les filles sont plus sensibles à l'emploi du français avec un pourcentage de 21 %, supérieur à la moyenne alors que celui des garçons est de 02 %.

8/ La majorité des étudiants déclare utiliser *dans les services publics* tels que la poste l'arabe dialectal qui a été cité à 82 %. La deuxième langue citée est le français avec 19 % de moyenne, une proportion supérieure chez les filles (22 %) et inférieure chez les garçons (10 %). L'arabe classique est peu cité avec 06 %. Le berbère est quasiment absent et ne représente que 1,5 % des pratiques langagières.

9/ Dans les services municipaux, la langue la plus utilisée demeure l'arabe dialectal cité par 80 % des étudiants. Le français est aussi présent avec une moyenne de 17 %, avec une proportion supérieure chez les filles 19 % et inférieure 12 % chez les étudiants de sexe masculin. L'arabe classique a été peu cité 04 % et le berbère fait presque défaut 02 %.

10/ La majorité des étudiants, soit 65 %, déclare utiliser l'arabe dialectal *dans les banques*. Vient juste après le français avec 37 %. Nous avons constaté toutefois que les filles le citent plus que les garçons : F40 % > 37 % > M29 %. L'arabe classique est rarement évoqué 03 %, alors que le chaoui est totalement banni des banques.

11/ Il s'avère que, dans les différentes administrations, la langue la plus utilisée par les étudiants est l'arabe dialectal, soit dans 69 % des cas. Vient en deuxième position le français avec 28 % et enfin l'arabe classique peu cité avec 09 %. Le dialecte chaoui est encore une fois totalement absent, n'étant cité par aucun étudiant. Ajoutons à cela que le français est plus cité par les filles que par les garçons : F31 % > 28 % > M22 %.

12/ Pour parler avec un inconnu, il semble que la langue choisie par la majorité de nos enquêtés soit l'arabe dialectal. Le français n'est cité que par des filles avec un pourcentage plutôt faible 08 %. L'arabe classique et le berbère sont vraiment peu cités.

## Synthèse

Nous retenons que, suivant la variable sexe, les filles semblent plus enclines que les garçons à utiliser la langue française quasiment dans toutes les situations. Cette tendance est évidente particulièrement dans les petits

commerces et avec les inconnus : là où on use des pratiques langagières les plus communes (arabe dialectal), uniquement des filles affirment parler en français. Nous pensons que cela est significatif, même si le pourcentage des réponses est visiblement faible. S'il ressort de ces analyses que les filles ont plus tendance à utiliser le français que les garçons, il en est de même pour l'arabe classique. Ce fait est encore plus tangible dans les contextes (avec les enseignants, avec les camarades de classe, chez le médecin, à la banque, avec un inconnu) où l'arabe classique n'est cité que par des filles. Par ailleurs, par rapport au chaoui qui est loin d'être une langue de prestige (dialecte au sens péjoratif du terme, langue orale, de la ruralité, de l'inculture...), les filles ressentent de la répulsion, par comparaison aux garçons qui semblent plus pratiquants.

### **Du côté des représentations**

La micro-enquête par entretiens semi-directifs nous a offert la possibilité d'appréhender, entre autres, les représentations sociolinguistiques d'un groupe d'étudiants constitué de 17 enquêtés dont 11 filles. Nous ne reprenons ici que les propos à contenu pertinent pour notre objectif (le rapport des femmes aux langues). On en retrouve ci-dessous quelques extraits-témoins.

#### **Le français : Pour se vanter et/ou pour paraître plus féminine les filles utilisent plus le français que les garçons**

La langue française est perçue comme n'étant pas spécialement une langue pour les femmes mais beaucoup plus pratiquée par elles, comparées aux hommes. Soucieuses de leur image sociale, les femmes utilisent le français, langue de prestige, pour « se vanter ». La différence entre la prononciation des femmes et celle des hommes concernant particulièrement l'articulation du « r » a été observée et soulignée par les enquêtés. Les femmes optent pour une prononciation standard, conforme au « bon usage » : ainsi le « r » est rendu par un « r » grasseyé /R/, emblème de la prononciation parisienne (capitale de la France). Alors que l'on remarque chez les hommes une tendance à rouler les « r » /r/. Ce comportement langagier exprime fort probablement un désir conscient ou inconscient de se distinguer de la gent féminine, d'affirmer son identité masculine et d'afficher ainsi sa virilité. Ce penchant des femmes vers une prononciation standard de la langue française, perçue comme une forme de prestige, a été examinée



par plusieurs chercheurs. Caubet, suite à ses recherches portant sur le français au Maghreb, affirme :

les femmes ont tendance à essayer de prononcer le français « à la française », parce que c'est plus « féminin » ; elles le font selon leurs capacités : celles qui possèdent la variété haute (High Standard) n'auront pas les mêmes performances que celles qui n'ont que la variété Algerian Standard French. Pour ces dernières, la différence avec les hommes porte essentiellement sur le fait qu'elles ne roulent pas les « r » et qu'elles mouillent les /r/. (1998, p. 134)

Quant à Safia Asselah Rahal, elle note qu'en Algérie « les hommes sont partagés entre la peur de paraître efféminés et leur volonté de se plier à la norme » (2004, p. 36).

Dalila Morsly quant à elle, pense que cette explication sociolinguistique en termes de virilité bien qu'elle puisse paraître insignifiante, n'est pas à écarter. Elle affirme que, lors de son enquête portant sur la réalisation de /r/, plusieurs de ses informateurs de sexe masculin

ont raconté avoir été victimes des quolibets de leurs camarades qui les traitaient de filles, femmes... parce qu'ils émettaient des [R] uvulaires. La prononciation de prestige est donc selon le cas [R] : prestige « scolaire », [r] : prestige « social » (1983, p. 72).

La différence entre le comportement linguistique des femmes et celui des hommes, dont la qualité et la quantité de l'échange en français seraient un indice, est bel et bien perçue par nos informateurs des deux sexes. L'idée que « les filles parlent plus et mieux le français que les garçons » est d'ailleurs très courante dans le discours social, discours constaté aussi par Dalila Morsly (1998) :

F1 : non/ ce n'est pas seulement pour les femmes [ton exprimant la surprise]/ non/ mais ils sont parle beaucoup le français que celle des garçons ou bien des jeunes/ ou bien// par exemple ils sont parlé français pour /هكا يفوخو/ (comme ça ils se vantent)/ et surtout les jeunes filles/ elle sont parle le français pour/ pour attirer les jeunes/ pour/ pour// comment dit// كيما نقولو هذيك تهدير oh la la (celle-là elle parle) le français /comme ça  
 F3 : quand une femme parle français/ elle est plus/ elle apparaît plus/ plus élégante/ plus noble/ les hommes quand ils parlent français c'est vrai que c'est/ surtout ceux qui maîtrisent le français/ mais oui je pense que/ c'est la langue des/ ça irai plus à une femme qu'à un homme  
 F4 : non/ personnellement je ne vois que le français la langue des femmes/ le français la langue des femmes et les hommes aussi/ euh// les hommes parler le français et les femmes aussi/ les filles/ لبنات ينطقولفرونسي احسن/ (au niveau de la prononciation les filles sont meilleures)/ يومية من الذكور  
 كيعودو يشيخولبنات يستعملو اكثر الفرنسية (quotidiennement les filles quand elles

discutent utilisent beaucoup le français/ اكثر من لولاد (plus que les garçons)  
F5 : oui/ parce que la plupart des femmes aiment parler la langue française pour se montrer/ mais les garçons/ les hommes non/ je trouve pas.  
F9 : les hommes/ ils disent que/ les r pour les femmes [r grasseyé]/on eux pas dire r[r grasseyé]/ils disent r[r roulé]/ peut-être c'est pour ça/pour la prononciation/mais moi je vois qu'elle est pour les femmes et pour les hommes.  
G2 : pas/// l'accent de r [r roulé] qui est r[r grasseyé]/ on trouve que les femmes sont maîtrisé bien la langue française que/ que les garçons sont/ il y a des cas qui/trouver euh/ un garçon qui maîtrise la langue française/ mais pour les filles il y a beaucoup de filles qui parlent bien le français.

### **L'arabe dialectal : Une langue qui n'a pas de sens, une langue incompréhensible**

Pour F2, l'arabe dialectal est une forme basse, par comparaison à l'arabe classique, une langue qui ne produit pas de sens car elle n'assure pas à l'individu la communication avec les autres membres de la communauté arabe. C'est un dialecte qui reste limité et réservé aux Algériens seuls. Nous avons là — principalement en ce qui concerne le cas F2 — une représentation négative accompagnée de sentiments d'auto-dénigrement qui peuvent mener cette étudiante à exclure l'arabe dialectal de ses usages langagiers, notamment dans les situations d'échanges communicatifs réunissant des Arabes d'origines différentes. Ce comportement linguistique est observé d'ailleurs chez pas mal d'Algériens des deux sexes, sur les chaînes de télévisions arabes, lors de leurs communications téléphoniques avec les animateurs de télévision. Pris par le piège de l'insécurité linguistique, ils délaissent l'arabe algérien pour adopter le dialecte égyptien ou le libanais dont ils n'ont pas une bonne maîtrise mais qu'ils essaient malgré tout d'utiliser tout en se corrigeant (hypercorrection). Cela donne souvent un discours haché et parfois même des propos incompréhensibles pour l'interlocuteur :

E : d'accord/ bon/ alors// est ce que vous pouvez me donner une description de l'arabe dialectal ?

F2 : euh/ des fois/ des fois je trouve des mots/ qu'ils sont pas/ كيما نقولو ما عندهمش معنى (c'est-à-dire ils n'ont aucun sens)

E : c'est-à-dire ?

F2 : (on parle) /نهـدرو / C'est juste (comme ça) هـكا/تعلمناها كي كـنا صغار (on les a appris quand on était petits) / صاي (et c'est bon) و هـزيناهاـم /هدرناهاـم (on les a appris et utilisés)/ mais/ des fois/ non je la trouve normale/ نقولو ما/ مهيش حاجة (c'est pas quelque chose d'important) /نهـدروش لغة فصـحى طول كيما (c'est-à-dire on parle pas complètement)

l'arabe classique) / منهدروش (on parle pas) [idée inachevée] / j' sais pas/ peut être كـن كـنا نهدرو الفصحى (si on parlait l'arabe classique) c'est mieux/ كيما (c'est comme) / نقولو الفصحى معروفة في الدول العربية كامل (on dit que l'arabe classique est connu dans tous les pays arabes) / mais dialectique هـاذي (ce) [ton exprimant la dévaluation] / normal E : Bon/ vous dites que dans l'arabe dialectal/ il y a des mots qui n'ont aucun/ aucun sens/ vous pouvez me donner des exemples ? F2 : ازربي هـاذي الكلمة ما عندهاش (quand on dit dépêches-toi) / كي نقولو ازربي : معنى اسرعي معروفة في اللغة العربية الفصحى / (azerbi ce mot n'a pas de sens) / معنى ازربي ما عندهاش معنى (azerbi n'a pas de sens) / لو كان متكونش وحدة كيما نقولو منا من جه (c'est-à-dire si la personne n'est pas de cette région) / واش معنتها / من الجزائر موش حاتعرف واش معنتها / (de l'Algérie ne va pas comprendre le sens de ce mot)

### La chaoui : la langue des « vieilles »

Pour les jeunes filles de Batna, le chaoui ne correspond pas à leur image de femmes désirant s'émanciper et s'ouvrir sur le monde moderne. Il ne leur permettra pas d'accéder à des postes de travail et ne leur sera pas utile dans leurs voyages. Le chaoui est associé plutôt aux « grands-mères », ces femmes qui n'ont pas eu la chance d'étudier et d'apprendre d'autres langues plus rentables dans la vie :

F10 : اذا كان نسا كبار يهدرو برا الشاوية دجيني نورمال/صح des jeunes filles ولا/موش راح يلقاوها في حياتهم/لازم يتعلمو لوغات وحد اخرين باش يستعملوهم/صح الشاوية ميس ثقافة

F10 : s'il s'agit de vieilles dames qui parlent chaoui en société c'est normal/mais s'il s'agit de jeunes filles ou/ ils n'en tireront aucun profit dans leur vie /il faut qu'ils apprennent d'autres langues pour les utiliser/mais le chaoui ce n'est pas une culture.

## Conclusion

Concernant le choix de la/des langue(s), il apparaît que les femmes sont celles qui utilisent le plus le français dans leurs échanges discursifs et ce sont elles qui sont les plus attirées par son apprentissage. Cette attitude s'explique par « l'ambition sociale » de la femme qui veut accéder par le langage à un statut social élevé. En effet, en Algérie, le français est la langue de la couche socio-culturelle favorisée (cadres supérieurs de l'état, médecins, ingénieurs etc.), si bien qu'il est parfois associé à « la frime ». Par ailleurs, la langue française se caractérise par une connotation féminine qui revient à l'image même de la France<sup>2</sup>, le pays des locuteurs

<sup>2</sup> Voir Abdelhamid et Hadjarab (2009).

natifs. C'est le pays de la mode, des parfums, du maquillage mais aussi de l'amour et du romantisme.

L'arabe dialectal, en dépit du fait qu'il est dominant dans les pratiques langagières quotidiennes des Algériens, demeure dans l'imaginaire communautaire ce bâtard linguistique dont on a honte. Taxé de tous les maux (mélange impur, incompréhensible), les femmes lui substituent volontiers dans les situations formelles l'arabe classique, jugé correct et commun à tous les Arabes, et parfois même d'autres formes dialectales (l'égyptien, le libanais) dans les communications exogènes entre Arabes d'origines différentes.

Le chaoui quant à lui, ce parler local, est exclu des pratiques des jeunes femmes qui le considèrent comme le parler de la ruralité et d'un mode de vie traditionnel, dans lequel leurs grands-mères étaient enfermées. Ne pas parler chaoui symboliserait ainsi la liberté et l'épanouissement, une manière d'échapper à l'enfermement traditionnel et de s'ouvrir à la modernité et la citoyenneté.

Ainsi, et encore une fois, se confirme la sensibilité des femmes aux modèles de prestiges. Cette enquête s'aligne sur toutes les autres enquêtes conduites un peu partout dans le monde et dont l'ensemble des résultats convergent, soulignant l'universalité de ce principe.

## Références bibliographiques

ABDELHAMID S. et HADJARAB S., 2009, « Représentations sociolinguistiques d'étudiants en FLE », dans *Littérature comparée et interculturalité. Synergies Algérie*, n° 7, p. 267-275.

ASSELAH RAHAL S., 2004, *Plurilinguisme et migration*, Paris, L'Harmattan.

BAYLON C., 1996, *Sociolinguistique : Société, Langue et Discours*, Paris, Nathan Université.

BOYER H., 2001, *Introduction à la sociolinguistique*, Paris, Dunod.

CAUBET D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb : Pourquoi le français est-il arabisé ? » dans « Alternances des langues et apprentissage en contextes plurilingues », *Plurilinguismes*, n° 14, p. 121-142.

LABOV W., 1966, *The Social Stratification of English in New York City*, Washington D.C., Center for Applied Linguistics.

LABOV W., 1976, *Sociolinguistique.*, Paris, Éditions de Minuit.

LABOV W., 1983, « Le changement linguistique », dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 46, p. 67-71.

LABOV W., 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », dans P. SINGY (éd.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 25-35.

MORSLY D., 1983, « Diversité phonologique du français parlé en Algérie : réalisation de /r/ », dans *Langue française*, n° 60, p. 65-72.

MORSLY D., 1998, « Femmes algériennes et insécurité linguistique », dans P. SINGY (éd.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 75-97.

SINGY P. (éd.), 1998, *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

## Annexe

Pour transcrire les entretiens nous avons choisi un système de transcription économe permettant à la fois une lecture facile et offrant des informations intéressant l'analyse de discours d'approche sociolinguistique :

- X, XX, XXX: mot ou groupe de mots (plus ou moins long) non-compris par le transcripteur;
- syllabe ou mot en majuscules : intensité particulière (insistance, détachement) ;
- /, //, /// : pause plus ou moins longue ;
- ? : intonation interrogative ;
- [rire], [éclat de rire collectif], [ton enjoué]... : commentaire/information du transcripteur concernant un fait, un comportement non-verbal ;
- les guillemets sont utilisés pour signaler le discours rapporté ;
- mot ou segment de phrase souligné(s) : chevauchement d'interventions.
- Par ailleurs, afin de mettre en évidence pour le lecteur l'alternance des langues français/arabe dans les interventions, on a utilisé les caractères arabes. Les passages en arabe sont traduits ensuite en français.
- Le codage retenu est simple : le F pour les filles suivi d'un chiffre de 1 à 11 ; le G pour les garçons suivi d'un chiffre de 1 à 6. Pour l'enquêtrice nous avons choisi le E.



## Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques au dressage socioculturel

La variation linguistique résultant du rapport langue/sexe n'est plus à démontrer. On sait que les hommes et les femmes partagent le plus souvent la même langue mais ne manifestent pas les mêmes pratiques langagières. En sociolinguistique, les études qui s'intéressent à ces phénomènes s'inscrivent dans le cadre de ce qu'on appelle « les *gender-studies* » ou « l'approche genrée ». En effet, les différences relevées entre les deux parlars sont certes biologiques (voix, débit, ton) mais d'autres sont purement socioculturelles.

Nous avons intitulé cet article « Le parler féminin et masculin : des particularités biologiques au dressage socioculturel<sup>1</sup> » car nous pensons que cette question est loin d'être limitée aux simples particularités ou spécificités biologiques. Il s'agit, en fait d'une orientation socio-culturelle qui renforce la façon de parler de chacun des deux sexes et met en forme des jugements de valeur qui renvoient, à travers le monde, aux simples traits de caractère représentant les deux sexes. À cette description s'attache une enquête, à travers laquelle nous avons essayé d'étudier le poids psychologique et sociologique des désignations lexicales des hommes et des femmes employées couramment, dans notre société marquée par un plurilinguisme attesté (berbère, arabe dialectal et classique et français).

Nous avons tenté de savoir, au moyen d'un sondage<sup>2</sup>, à quel point le choix de tel ou tel paradigme, pourrait être la traduction ou l'expression d'une mentalité forgée par les diverses représentations sociales.

---

<sup>1</sup> Nous avons pris « le parler » dans son sens le plus large, sans en faire un concept à opposer à *langue, langage ou discours*.

<sup>2</sup> Voir Annexe.

## Le parler féminin et masculin : de l'anthropologie à la sociolinguistique

### Ségrégation sexuelle ou ségrégation linguistique ?

Les différences entre le parler des femmes et des hommes, ont été observées, ou au moins objets de discours, depuis des siècles. *Hérodote* en parle à propos des *Scythes* et des *Amazones* (Yaguello, 2002, p. 8). En effet, avant de faire l'objet de nombreuses études en sociolinguistique, basées sur une critique sociale, la description des phénomènes langagiers en relation avec le sexe a suscité l'intérêt des premiers anthropologues et missionnaires qui se sont intéressés essentiellement aux sociétés primitives et archaïques.

Le premier exemple à citer à ce propos, est bien le travail consigné dans le dictionnaire Caraïbe-Français (1664) du père dominicain Breton (missionnaire à la Guadeloupe), révélant que dans les petites Antilles, chacun des deux sexes entretient avec la langue locale des rapports tels que les hommes recourent à un certain nombre de termes ou expressions que les femmes comprennent mais s'abstiennent absolument d'utiliser, ces dernières usant de certains termes que les hommes ne peuvent emprunter qu'au risque de se couvrir de ridicules. (Singy, 1998, p. 9)

D'autres exemples, à travers le monde, nous sont parvenus, témoignant tous du fait que l'usage de la langue dans les sociétés primitives est synonyme de *démarcation de pouvoir* et de *domination* : ainsi, chez les *Cuna* de *Panama* les chefs utilisent un langage cryptique qui n'est pas compris par les femmes. En Australie, le *Yanan*, ou langue mystique du peuple Kamilaroi, est parlée exclusivement par les hommes au cours des cérémonies initiatiques (Capell, 1966). De même chez les Maya, le langage rituel utilisé pendant les cérémonies magico-religieuses est interdit aux femmes (Yaguello, 2002, p. 19). En Inde, seuls les hommes pratiquaient le sanscrit. En Afrique, et chez les Zoulous, les femmes sont soumises à la pression d'un certain nombre de tabous linguistiques parmi lesquels celui qui les empêchent de prononcer le nom de leurs beaux-frères (Jespersen, 1922 ; Singy, 1998, p. 10). Au Japon, les différences entre le parler des hommes et celui des femmes sont manifestement le reflet d'une structure sociale encore fortement hiérarchisée (Yaguello, 2002, p. 31).

Et comme la différenciation linguistique entre hommes et femmes ne saurait s'étudier dans un cadre abstrait, il fallait attendre le début des années 1960, avec l'émergence de la sociolinguistique, pour que les études portant sur le lien entre langue et sexe puissent connaître une



orientation nouvelle, soit au niveau des sociétés enquêtées, soit au niveau des approches ou des explications données.

### L'apport de la sociolinguistique

Parmi les premières études réalisées dans les limites du cadre théorique développé par la sociolinguistique, est celle que publie William Labov en 1966. Au départ, son étude était focalisée sur le lien entre classes sociales et structures linguistiques. À travers son enquête menée à New-York et en prenant en considération et parallèlement les aspects comportementaux (pratiques linguistiques) et les aspects intuitifs (représentations linguistiques), Labov découvre une population touchée par ce qu'il appelle l'« insécurité linguistique ». Selon lui, les New-Yorkais manifestent cette insécurité linguistique à travers des fluctuations stylistiques, une tendance à l'hypercorrection, bégaiements, hésitations et parfois même une dépréciation du parler local<sup>3</sup>. Par la suite, Labov relève de nettes distinctions au sein de la population soumise à l'enquête. Parmi ces distinctions, l'une d'elles concerne le sexe des locuteurs et se résume dans le fait qu'en règle générale, les femmes apparaissent davantage en proie à cette insécurité linguistique.

Selon Labov les femmes utilisent moins de formes linguistiques stigmatisées en discours surveillé que les hommes et sont plus sensibles aux modèles de prestige :

Les femmes emploient les formes les plus neuves dans leur discours familial, mais se corrigent pour passer à l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé. (Labov, 1976, p. 403)

Partout ailleurs (Philadelphie, Détroit, Norwich), les résultats sont les mêmes et témoignent du fait que les femmes sont beaucoup plus portées à manifester de l'insécurité linguistique que les hommes. Pour expliquer de tels résultats, les linguistes proposent des hypothèses d'ordre sociologique disant, qu'étant dominées dans les sociétés masculines au plan socio-économique, les femmes ne peuvent signaler leur statut et leur position sociale que par une conformité aux normes dominantes (Encrevé et Bourdieu, 1983) : donc elles investissent plus que les hommes dans l'acquisition de compétences linguistiques.

À partir des années 1970, les perspectives des études s'élargissent davantage, notamment celles menées par des linguistes féministes (comme Pamela Fishman et Lakoff). Il s'agit pourtant des mêmes préoccupations mais les interprétations données ne sont pas tout à fait identiques : le mérite fondamental des féministes est d'avoir placé la question des

<sup>3</sup> Voir le texte de Soraya Hadjarab, ici-même.

différences entre langue des hommes et langue des femmes sur le terrain idéologique, ce que n'avaient pas fait anthropologues et dialectologues. Il apparaît donc essentiel de mettre l'accent sur la condition féminine, autrement dit démontrer que la place de la femme dans la langue est le reflet de sa place dans la société.

Si on fait l'inventaire des différentes études sociolinguistiques, on peut les classer en trois modèles ou courants.

Le premier appréhende les rapports entre la langue et sexe en termes de *déficit* : « comparé à celui des hommes, le parler féminin est décrit comme hésitant et sans impact » (Singy, 1998, p. 14). Signe d'une insécurité psychologique ceci n'est que, selon Lakoff, « le résultat d'une socialisation des rôles sexuels, orientée, dès la prime enfance de sorte à placer les femmes en situation de subordination » (Singy, 1998, p. 14). Pas très loin, en fait, du premier, le deuxième modèle, quant à lui, interprète les choses en termes de domination d'un sexe sur l'autre. Dans un court article, en 1944, le sociologue américain Paul Furfey évoquait déjà la relation entre langue et sexe et concluait : « La langue des hommes peut être un instrument de domination sur les femmes. » (Yaguello, 2002, p. 17). Nous allons, à ce sujet, emprunter l'expression « le masculin l'emporte sur le féminin » (titre d'un article de Michel Arrivé paru dans *Langue et cité* n° 24 en octobre 2013<sup>4</sup>), pour dire que cette expression est bien plus qu'une règle grammaticale.

Avec l'aube des années 1980, les promoteurs du troisième modèle, qui sont des disciples de Gumperz : Malz et Borker (1982) considèrent que :

Les échanges verbaux entre hommes et femmes pourtant d'une même communauté linguistique sont de nature identique à ceux qu'ont entre eux des individus appartenant à deux cultures différentes [...] ces univers culturels sont structurés de telle manière que les filles y évaluent selon un type coopératif et les garçons selon un type compétitif (Singy, 1998, p. 15).

Voilà donc que les différences biologiques sont renforcées par l'apprentissage et la distribution culturelle des rôles. Selon ce modèle et s'il est vrai que les femmes posent plus de questions que les hommes, dans une conversation, ce ne serait pas dû à une insécurité psychologique mais cela s'expliquerait plutôt par le fait que :

pour les femmes les questions n'ont pas comme seule fonction principale — ce qui est le cas pour les hommes — la recherche

---

<sup>4</sup> Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques, p. 2, disponible en ligne sur : [www.dgllff.culture.gouv.fr/publications/LC\\_24\\_feminin-masculin.pdf](http://www.dgllff.culture.gouv.fr/publications/LC_24_feminin-masculin.pdf).

d'informations. En conformité avec les règles conversationnelles en usage dans la subculture dont elles sont issues, les femmes assignent également aux questions une autre fonction cardinale, fonction supposée maintenir les conversations auxquelles elles participent dans un style favorisant la bonne entente, l'égalité, la réciprocité, bref, en un mot la non-conflictualité. (Singy, 1998, p. 16)

Concernant ce point justement, deux psychologues américains Zimmerman et West (1975) parlent de trois types d'échanges verbaux : homme(s) ↔ femme(s), femme(s) ↔ femme(s) et homme(s) ↔ femme(s). Ils ont constaté qu'à chaque fois, le registre lexical adopté est différent. Pour le troisième type, c'est à dire l'échange mixte, et à travers enquêtes et analyses, les auteurs concluent :

Les hommes refusent aux femmes un statut d'égalité dans l'échange verbal. Ils ne respectent pas leur droit à la parole et ne leur laissent pas le choix des sujets de conversation. (Yaguello, 2002, p. 59)

Trudgill montre à son tour que

les locuteurs jouant un rôle dominant dans une conversation font plus de suggestions, utilisent plus d'impératifs et emploient moins d'interrogatifs que les personnes adoptant un rôle subordonné, or les locuteurs dominants sont le plus souvent masculins que féminins (Trudgill, 1998, p. 44).

## Les caractéristiques du parler féminin et masculin

### Les caractéristiques d'ordre biologique

La voix est, sans doute, l'un des éléments qui permettent de définir l'identité sexuelle des individus. Dans sa dimension acoustique, la voix est :

L'ensemble des ondes sonores produites dans le larynx par la vibration des cordes vocales sous la pression de l'air subglottique (Dubois, 2007, p. 509).

L'analyse de la voix permet de comparer différentes voix, entre elles :

La voix d'homme la plus grave présente un fondamental qui oscille de 100 à 170 Hz. La voix de femme est plus aigüe : et varie de 140 à 280 Hz. La voix d'enfant, plus aigüe encore se situe au-dessus de 250 Hz et aux alentours de 360 Hz. (Argod-Dutard, 2010, p. 27).

En parlant de voix et de phonation, on évoque la respiration qui est un phénomène biologique et un mécanisme indispensable pour la production de la voix. On dit que « la femme a une prédisposition à la respiration

haute. C'est-à-dire la femme respire avec le haut de son thorax » (Le Huche, 1984, p. 77).

Ainsi et à titre indicatif « la capacité pulmonaire est d'environ 2,7 à 3,5 litres en moyenne pour une femme adulte et de 3,5 à 4,5 litres chez l'homme ». (Léothaud, 2004-2005, p. 23).

L'image masculine et féminine est également forgée par d'autres traits dits paralinguistiques tels que le ton, le timbre, la hauteur et l'intensité de la voix. En effet bien que l'écart de hauteur entre voix d'homme et de femme soit une caractéristique biologique de départ, cette différence peut être renforcée par les valeurs culturelles qui s'y rattachent. Dans notre société algérienne par exemple, il est mal vu pour un homme d'avoir une voix de femme (« homme efféminé ») et vice versa (« femme hommasse »).

Parfois, la voix dépasse son rôle d'indicateur de sexe vers celui de révélateur de la personnalité du locuteur et là, les représentations qui se tissent sont nombreuses. On entend souvent dire que les voix féminines manquent d'autorité et de sérieux et que les voix masculines sont globalement plus crédibles, valorisées et constituent même un indice de virilité et de dominance.

### Caractéristiques d'ordre linguistique

Dans une description ancienne et détaillée des caractéristiques stylistiques et syntaxiques des parlers féminin et masculin, Jespersen considère que les hommes construisent leurs énoncés comme des boîtes chinoises ou des poupées russes, c'est-à-dire qu'ils sont capables de construire des phrases complexes à structures emboîtées. Les femmes, elles assemblent des colliers de perles, se contentant de coordonner des phrases laissées en suspens :

Je crois que l'explication de cet emploi typiquement féminin réside dans le fait que bien plus souvent que les hommes, les femmes n'achèvent pas leurs phrases simplement parce qu'elles commencent à parler sans avoir réfléchi à ce qu'elles allaient dire. (Jespersen, 1922, p. 241, cité par Yaguello, 2002, p. 72)

De même les hommes excellent aux jeux de mots car ils sont sensibles aux *allitérations* et *assonances*. Les femmes elles, font un usage modéré de *l'hyperbole* et des intensifs car elles auraient toujours tendance à exagérer. Toujours, selon Jespersen, les femmes disposeraient d'un « vocabulaire stable mais limité<sup>5</sup> » (1922, p. 241, cité par Singy, 1998, p. 11).

---

<sup>5</sup> « *The vocabulary of a woman as a rule is much less extensive than that of a man.* » (Jespersen, 1922, p. 248)

Sur le plan syntaxique et stylistique toujours, les enquêtes sociolinguistiques révèlent de nettes divergences dans l'usage langagier. Selon Penny Brown (1980), les femmes emploient plus de particules emphatiques, de questions négatives, de répétitions, de questions rhétoriques et de diminutifs (Trudgill, 1998, p. 44).

En plus de leur penchant pour les constructions interrogatives ou interro-négatives et l'emploi de mots-chevilles, les différences d'ordre phonétique et phonologique consistent en la rapidité du débit, la chute ou le maintien du [ə] muet, car les femmes ont plus tendance à soigner leur articulation ou prononciation. Un exemple très réputé en Algérie : « Les femmes réalisent le /R/ du français sous la forme de la variante fricative [R] alors que les hommes réalisent plus souvent la variante apicale[r] » (Morsly, 1998, p. 94).

C'est ce que Caubet explique également, dans l'une de ses recherches portant sur le français au Maghreb :

Les femmes ont tendance à essayer de prononcer le français "à la française", parce que c'est plus «féminin» (...) la différence avec les hommes porte essentiellement sur le fait qu'elles ne roulent pas les /r/ et qu'elles mouillent les /t/. (1998, p. 134)

Rouler le /r/ est donc une prononciation spécifique aux hommes, une façon qui répond peut-être à leur peur de paraître efféminés.

Dans un autre contexte, la psycholinguistique et les études d'acquisition du langage se combinent pour peindre un tableau très convaincant de la supériorité linguistique des individus de sexe féminin. À partir de dix-huit mois, les filles font moins de « fautes de grammaire » que les garçons et sont plus aptes à construire des phrases complexes ; elles articulent mieux et ont plus d'aisance verbale, l'aphasie, la dyslexie sont plus répondues chez les mâles de tout âge (Garai et Amram, 1968, cité par Yaguello, 2002, p. 65). Les garçons auraient tendance à bégayer parce que la société valorise davantage l'élocution masculine que féminine. Les pressions sociales seraient donc plus fortes sur les garçons d'où une angoisse génératrice de troubles de la parole (Kramer, 1975, cité par Yaguello, 2002, p. 65).

Une proposition récente a été formulée par Jack Chambers (1995) dans son ouvrage fondamental sur la théorie sociolinguistique. Chambers défend l'idée que les individus de sexe féminin sont plus doués et simplement meilleurs que les individus de sexe masculin pour tout ce

qui relève de près ou de loin au langage, et ceci dès la période initiale de l'acquisition de celui-ci. Il affirme que

cette plus grande capacité linguistique en général, confère aux femmes une plus grande facilité dans la manipulation des variantes linguistiques, en particulier et dans l'utilisation des traits de prestige lorsqu'il est souhaitable d'y recourir (Trudgill, 1998, p. 49).

Cette affirmation peut être complétée et renforcée par l'opinion de Labov qui trouve que la performance verbale des individus de sexe féminin est plus qu'un avantage inné ou naturel, mais qu'elle est plutôt due à leur conformisme aux normes adultes dominantes :

Des études portant sur des enfants de 5 à 11 ans montrent un développement parallèle chez les garçons et les filles et ce n'est qu'à partir de 11 ans, en cours de scolarité que les filles commencent à être plus performantes verbalement [...] Il semble donc probable que les meilleurs classements scolaires obtenus par les filles ne résultent pas d'un avantage inné mais plutôt d'une plus forte tendance à se conformer aux normes adultes dominantes, ainsi que nous l'avons observé dans leur choix de variantes linguistiques. De plus cette explication tendrait aussi à prédire que les femmes observent et rapportent mieux leur propre discours que les hommes. (Labov, 1998, p. 30)

### **Caractéristiques d'ordre socio-culturel et le grand champ des représentations**

« La langue est un système symbolique engagé dans des rapports sociaux. » (Yaguello, 2002, p. 7)

Cette réflexion nous situe d'emblée dans le sujet, car la différenciation sexuelle apparaît aussi comme un fait d'ordre socio-culturel qui se reflète dans la langue en tant que système sémiotique parmi d'autres. L'exemple donné par Peter Trudgill semble éclaircir cette idée :

L'utilisation d'une variété linguistique féminine est un acte d'identification de soi en tant qu'individu de sexe féminin et constitue un comportement "approprié" pour une femme au même titre que porter une jupe. Que se passerait-il si, dans notre société un homme portait une jupe ? Son sort serait celui de ces hommes Karibs qui essayaient d'utiliser la langue des femmes. Les femmes ont des mots et des phrases qui ne sont pas ceux qu'utilisent les hommes sous peine de devenir la risée de tous. (Trudgill, 1998, p. 51)

Un autre exemple pour confirmer ces bornes socio-culturelles est celui des blasphèmes et des jurons. C'est un domaine d'expression réservé aux hommes. Shulamith Firestone (1970) écrit :

« Les hommes ont le droit de blasphémer et d'injurier le monde entier parce que ce monde leur appartient. Mais que ce même juron sorte de la bouche d'une femme [...] on crie au scandale. »  
(Yaguello, 2002, p. 44)

C'est pareil, dans notre société algérienne et de par notre tradition et religion, il est impensable et honteux pour une femme d'être vulgaire dans sa façon de parler : une femme « doit » bien parler, tout contrôler, être raffinée, d'où la notion de politesse qui fait l'objet de nombreuses études en sociolinguistique. Une femme est obligée de parsemer son discours de particules polies, de circonlocutions et d'assurance de respect pour l'auditeur. Toutefois, il est à signaler que l'usage de ces formes polies est directement lié aux structures sociales et à l'éducation. En effet, le respect des tabous verbaux, le maniement de l'euphémisme font partie des structures de politesse. La fonction de cette politesse est de réduire les frictions et les conflits, de masquer les antagonismes. La politesse peut être aussi perçue comme signe d'insécurité et d'incapacité de s'affirmer, de dire ouvertement ce que l'on pense et de donner des ordres.

La relation entre le discours masculin et féminin peut correspondre parfois au schéma domination/soumission qui est le résultat d'un dressage dès le jeune âge, comme nous l'avons déjà précisé et donc le langage devient un ensemble de normes tout comme la façon de marcher, de rire, de sourire ou même de s'asseoir qui, tous, contribuent à la formation de l'identité sexuelle et où toute transgression risque de créer des problèmes de représentation. À ce propos, certains sociolinguistes semblent déjà catégoriques : le genre est une construction sociale (Kunert, 2013) affirme Luca Greco, auteur de *La face cachée du genre. Langage et pouvoir des normes*. Cet avis est partagé et souligné dans un article récent de la revue *British Journal of Arts and Social Sciences Journal of Language and Sexuality* : « *Gender is constructed by the society*<sup>6</sup> » (Ali et Akhlaq Khan, 2012, p. 343)

## Le contexte batnéen (l'enquête)

Nous avons déjà signalé qu'aborder le sujet du parler féminin et masculin dans sa dimension socioculturelle, c'est aborder un sujet qui touche de

---

<sup>6</sup> Le genre est construit par la société.

près ou de loin à la condition féminine, à l'image de la femme à travers la langue et aussi indirectement à la relation homme/femme sous son angle communicatif. Relation qui, dans notre société, est codifiée par le silence et parfois même l'absence de communication.

Dans son article « Les femmes algériennes et l'insécurité linguistique » paru dans un ouvrage collectif dirigé par Pascal Singy (1998), Dalila Morsly confirme que « le silence, [est l'] un des fondements majeurs du code des relations entre les hommes et les femmes » (p. 79), et à partir des témoignages qu'elle a recueillis, à travers son enquête, elle ajoute : « Le silence est indéniablement un facteur de souffrance et d'insécurité linguistique. » (p. 81)

Cette condamnation au silence est donc une réalité. Il y eut un temps où les femmes ont été privées de parole à l'intérieur comme à l'extérieur. Est-il révolu ? À l'intérieur, toute parole, voix ou même rire un peu forts, et plus particulièrement en présence des hommes, sont qualifiés de manque d'éducation, et les femmes ne peuvent alors que pleurer parfois pour se soulager parce qu'elles n'ont pas le droit de parler. À l'extérieur, c'est une autre image : l'homme devient le porte-parole de la femme. Partout, d'ailleurs, elle doit être accompagnée de son mari, de son père ou de son frère :

La société algérienne est une société d'homme ! Quantitativement c'est faux. Et pourtant sociologiquement et particulièrement au regard d'un observateur, il est vrai que la société algérienne est d'abord une société d'homme. Cela vient de ce que les règles de l'Algérie originelle exigent que la femme mène une existence effacée qui échappe aux regards étrangers et d'abord à ceux des hommes. (Boutefnouchet, 1980, p. 69)

Mais aujourd'hui, la scolarisation, l'entrée de la femme dans le monde du travail et son statut de femme salariée exerçant un métier, donnent une toute autre image de sa responsabilité familiale par rapport à l'ancienne image de femme au foyer, ne franchissant le seuil de sa maison que pour des raisons précises et ponctuelles. Trop s'étaler sur ce sujet serait se perdre dans l'éternel problème de la condition féminine, qui mérite de faire l'objet d'un autre champ d'étude. Mais, en ce qui concerne l'image de la femme dans notre langue ou plus précisément ses différentes représentations, l'expression suivante : *Kalmet Rejel* ou « parole d'homme » peut résumer, à elle seule, la situation et peindre le portrait de la femme. On la qualifie d'incapable de respecter un engagement, on dit que la parole de la femme est moins fiable que celle de l'homme et qu'elle peut même contenir des



mensonges, raison pour laquelle, dans le domaine juridique et religieux : Une seule femme n'est pas prise comme témoin.

On peut citer aussi la fameuse expression : *Soug en'sa* qui veut dire littéralement « le marché des femmes » et qui signifie, dans un sens figuré, que les femmes sont extrêmement bavardes et que leurs discussions ne sont d'aucune efficacité, elles sont sans valeur. Cela pousse les hommes, généralement, à les interrompre, sans arrêt, ou le plus souvent à crier plus fort, jusqu'à ce que les femmes renoncent à faire entendre leur voix.

### **Les dimensions psychosociologiques des désignations lexicales des hommes et des femmes**

Pour ce qui est des pratiques langagières qui reflètent, un peu, cette relation entre homme et femme, nous pouvons citer, ces désignations lexicales qui gèrent et composent notre quotidien.

Dans notre société, « la femme », en arabe dialectal c'est « *lemra* » ou encore « *eddar* » qui veut dire « maison » et « *lâaila* » qui veut dire « famille » ou « *ezzawja* » (en arabe classique et qui signifie « l'épouse ») et c'est aussi « *el madame* » (en code switching : français/arabe dialectal) et « *thametouth* » ou femme (en dialecte berbère ou chaoui). Quand la femme est âgée, c'est le mot « *laâjouz* » ou « la vieille » qui s'ajoute au répertoire. Et dans le pire des cas, on laisse le soin au pronom personnel « elle », c'est-à-dire qu'on ne la nomme plus.

De l'autre côté « l'homme » est désigné de « *rajli* » ou « mon homme » et « *moula biti* » (en arabe dialectal) et qui veut dire « le propriétaire, le gérant de ma maison » et dans un sens un peu figuré : « le roi de ma maison ». L'homme c'est aussi « *ezzawj* », l'époux (en arabe classique). « Mon mari » et « le monsieur » (en français). Enfin, en dialecte berbère (chaoui) c'est « *argaz* » ou l'homme et quand il est âgé c'est « *achibane* » et « *echaïb* » qui veut dire vieux (en arabe dialectal). Pourquoi donc tous ces substituts lexicaux ? Et qu'est-ce qu'ils signifient ?

En vue de trouver des réponses, nous avons pensé à faire passer un sondage, dont la question principale posée est la suivante : « Comment préférez-vous nommer votre mari (ou femme) en son absence ? Et pourquoi ? » (Différentes désignations sont bien sûr proposées aux enquêtés). Nous avons effectué le sondage auprès d'une centaine de personnes (hommes et femmes). En fonction des différentes réponses, nous avons pu établir les tableaux suivants :

La langue employée	Les différentes désignations lexicales de l' <b>homme</b>	Les différentes représentations sociales
Arabe dialectal	<i>rajli</i>	trop traditionnel/ laisse entendre un sentiment de possession, de soumission et pourquoi pas d'amour et de fierté/ donne l'impression d'un niveau culturel le plus souvent moyen/ affirmation de statut de femme mariée étant valorisé dans notre société.
	<i>Moula biti</i>	rare/évoque le sens de dépendance, de dépenses, d'argent et de gestion.
Arabe classique	<i>ezzawj</i>	donne l'idée d'une appartenance et d'une culture purement arabophone / esprit religieux / laisse entendre un sentiment d'estime et de respect.
français	mon mari	c'est subtil, c'est fin / laisse paraître une appartenance ou idéologie francophone, modernisme et niveau socioculturel favorisé / Laisse entendre un sentiment de complicité et de respect/ neutralité absolue / marque d'indifférence.
	le monsieur	
berbère	<i>argaz</i>	rare / laisse paraître une éducation ou une culture berbérophone.

**Tableau n° 1**

Nous avons pu remarquer que les femmes ne se trouvent pas gênées de prononcer parfois le prénom de leurs maris en parlant d'eux. Or notre enquête nous a bien réservé des surprises : sur 100 femmes interrogées et de différents niveaux socio-culturels, nous avons noté un emploi massif du substitut lexical « *Rajli* » avec un pourcentage de 40 %, soit 40 femmes sur 100 qui préfèrent employer ce terme. Le même nombre, soit 40 %,

représente également les femmes qui préfèrent nommer leurs maris par leurs noms, alors que l'expression « mon mari » n'est employée que par 20 % de femmes. Ce qui nous amène à dire que les femmes optent le plus souvent pour l'arabe dialectal, ce qui dessine un cadre socio-culturel de notre société marqué dans son ensemble par un usage traditionnel. Ceci dit, il importe de chercher les facteurs régulant le choix de telle ou telle désignation lexicale.

En nous appuyant sur les propos de nos enquêtées, nous pouvons dégager trois principaux facteurs régissant leurs pratiques langagières et que confirment les extraits suivants :

*1. Statut socio-culturel de l'interlocuteur :*

- s'il s'agit de quelqu'un de francophone ou de cultivé (instruit) je dis : mon mari, s'il s'agit d'un personne appartenant à une couche socio-culturelle moyenne, je dis : *rajli*.
- Je dis : mon mari quand je parle francophone et *Azzawj*, quand je parle à un arabophone.

*2. Contexte ou situation de communication :*

On distingue les discussions familiales, amicales et avec des étrangers :

- S'il s'agit de la famille, je le nomme par son nom.
- Ça dépend à qui je m'adresse : si l'autre connaît mon mari, je préfère citer son prénom, si non je dis : *Rajli*.
- Je le nomme par son nom avec les intimes et ceux qui le connaissent.
- Selon les circonstances et l'entourage: j'utilise: mon mari et *rajli* avec les étrangers et je le nomme par son nom avec la famille et les amies.

*3. Question d'habitude :*

- Je le nomme par son nom parce que c'est plus simple pour moi et puis c'est par habitude.
- J'ai pas honte de prononcer le nom de mon mari même devant les étrangers.
- Je le nomme par son nom parce qu'il s'appelle ainsi.
- C'est une question d'habitude, je préfère le nommer par son nom.

La langue employée	Les différentes désignations lexicales de <b>la femme</b>	Les différentes représentations sociales
Arabe dialectal	<i>Lemra</i>	Trop traditionnel/ Parfois ça évoque le sens de la femme dépourvue et démunie de personnalité d'autonomie ou d'indépendance.
	<i>Lâaila</i>	
	<i>eddar</i>	
Arabe classique	<i>ezzawja</i>	Esprit religieux/ Autorité/ Culture purement arabophone.
Français	ma femme	Laisse voir une culture francophone/ Laisse entendre un sentiment de d'amour, d'estime et de fierté/ Mentalité non complexée/ Modernisme.
Code switching	<i>el madame</i>	Souvent utilisé / Évoque le sens de considération, d'estime et de prestige.
Berbère	<i>Tametouth</i>	Rarement utilisé / culture purement berbérophone.
	<i>Tamrareth</i>	

**Tableau n° 2**

Une simple comparaison nous conduit à dire que dans notre société, la femme ne se trouve absolument pas gênée de citer le nom de son mari devant ses amies, alors que l'inverse est difficilement concevable. Pourquoi les hommes s'abstiennent-ils de citer le nom de leurs femmes dans les discussions amicales ? La réponse à cette question doit être cherchée dans la composante psychosociologique de la mentalité de l'homme dans notre société, car, selon les traditions, le prénom de la femme (épouse, mère, sœur) est considéré comme un tabou linguistique et l'étranger n'a pas à le connaître. Donc il arrive que l'homme en général, et même le plus instruit, se trouve soumis à d'autres choix ou désignations lexicales et, par la force des choses, son niveau se dissout dans les paradigmes imposés par la société.

À l'opposé des pratiques langagières manifestées par les femmes, les hommes, eux optent pour un choix diversifié. Sur 100 hommes interrogés,

nous avons constaté un emploi presque égal des deux expressions : « *lemra* » et « *el madame* » avec des pourcentages de 30 % et 30 %. On a noté également, l'emploi en deuxième position des termes « *ezzawja* », « *lâaila* » et « *addar* », avec des pourcentages de 15 %, 13 %, et 12 %. Enfin on a remarqué un emploi rare de l'expression : « ma femme » et aucun pour « *tametouth* ». Ce qui signifie pour nous, comme le confirment les extraits ci-dessous, que le choix est toujours dicté par les mêmes facteurs (le contexte et le statut de l'interlocuteur) :

— Je ne cite le prénom de ma femme que devant les membres de ma famille.

— Cela dépend des gens à qui l'on s'adresse et puis c'est la société qui veut cela.

— Je la nomme par son nom quand je parle avec un proche. J'emploie : *eddar* avec un arabophone, religieux c'est : *ezzawja*. Dans l'administration je dis : *el madame*, la même chose quand je voudrais lui acheter quelque chose, je dis : c'est pour *el madame*.

## Conclusion

En résumé, si des différences ont pu être observées entre le parler des hommes et celui des femmes, les études sont loin d'être closes. Les hommes auraient le monopole de la langue, autrement dit la langue dominante est celle des hommes. Mais n'est-ce pas, dans une large mesure, le résultat d'un dressage socioculturel et d'une distribution des rôles dès la petite enfance ? Les femmes seraient plus « polies », auraient tendance à l'hypercorrection, opteraient plus que les hommes pour les formes de prestige. Là encore, c'est leur position socialement inférieure qui les pousse à chercher un statut social plus distingué, à travers lequel elles pourront se mettre en valeur. C'est en quelque sorte une forme de compensation.

Bref, quelles que soient les différences, il n'existe pas de cas où l'on puisse parler de langues distinctes. On peut tout simplement parler de variantes, de sociolectes ou même de répertoires différents, lorsque entrent en jeu essentiellement des différences lexicales dues à la répartition des rôles et aux pôles d'intérêts différents des hommes et des femmes.

## Références bibliographiques

ALI Gh. et AKHLAQ KHAN L., 2012, "Language and Construction of Gender: A Feminist Critique of Sms Discourse", dans *British Journal of Arts and Social Sciences*, vol. 4, n° 2, p. 342-360.

ARGOD-DUTARD F., 2010[1996], *Éléments de phonétique appliquée*, Paris, Armand Colin.

BOUTEFNOUCHET M., 1980, *La famille algérienne. Évolution et caractéristiques récents*, Alger, SNED.

CAUBET D., 1998, « Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? Alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues » dans *Plurilinguismes*, n° 14, p. 121-142.

KUNERT S., 2013, « Genre, langage et sexualité : entretien avec Luca Greco », dans *Communication et Langage*, n° 177, p. 125-134. Disponible sur <[http://www.academia.edu/7139121/Genre\\_langage\\_et\\_sexualit%C3%A9\\_entretien\\_avec\\_Luca\\_Grec](http://www.academia.edu/7139121/Genre_langage_et_sexualit%C3%A9_entretien_avec_Luca_Grec)>

LABOV W., 1998, « Vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

LE HUCHE F. et ALLALI A., 1984, *La voix : Anatomie et physiologie des organes de la voix et de la parole*, T. 1, Paris, Masson.

LEOTHAUD G., 2004-2005, *Théorie de la phonation*, Cours de DEUG, 2<sup>e</sup> année universitaire. Disponible sur : <<http://mapage.noos.fr/dixdechoeur/ludivine/Phonation.pdf>>

MORSLY D., 1998, « Femmes algériennes et insécurité linguistique », dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

SINGY P. (dir.), 1998, *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

TRUDGILL P., 1998, « Concepts de genres, prestige latent et insécurité linguistique » dans P. SINGY (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.

YAGUELLO M., 2002, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot.

## Annexe

Ce sondage a lieu dans le cadre d'une recherche portant sur « le parler féminin et masculin et les différentes représentations sociales ».

Nous vous prions de répondre avec franchise aux questions suivantes tout en justifiant votre réponse :

### **1. Question destinée aux femmes :**

En parlant de votre mari, vous dites :

Mon mari

Rajli

Le monsieur

Ezzawj

Moula biti

Aregaz

Le nommer par son nom (vous citez son prénom)

Pourquoi ?.....

En parlant de votre femme vous dites

Ma femme

Lemra

El madame

Ezzawja

El Aaila

Eddar

Tametouth

La nommer par son nom (vous citez son prénom)

Pourquoi ?.....





## Étudie-t-on et parle-t-on de la même façon à l'université quand on est un garçon ou une fille ? Le cas des étudiant(e)s algérien(ne)s

L'opposition (ou pas ?) femme/homme a fait l'objet de plusieurs études sociolinguistiques, où on a montré que « hommes et femmes utilisent un langage distinct dans toutes les situations de communications indépendamment du sexe de l'interlocuteur » (Yaguello, 2002, p. 35).

On a donc porté l'attention sur la différenciation sexuelle dans les usages langagiers. Les missionnaires, anthropologues, ethnologues et explorateurs sont les premiers à s'être intéressés à ce phénomène. Ils sont arrivés à plusieurs constats renforçant l'idée que la parole de l'homme se distingue de celle de la femme. Mais ces études se sont longtemps limitées aux sociétés primitives dans la mesure où on pensait que cette distinction allait disparaître avec le temps notamment avec les sociétés modernes (Ouvr. cité, p. 17). Or de nos jours, on voit émerger la question du genre dans le domaine de la sociolinguistique, issue du côté des Anglo-saxons : elle renouvelle l'approche sexuée en insistant sur la variable sociale dans la différenciation des rôles genrés. C'est à Labov et Sankoff que revient l'élaboration d'une méthodologie adéquate dans l'analyse portée sur la variation linguistique selon les facteurs extralinguistiques ; et la variation genrée en fait partie, même si elle n'a pas été prévue par ces auteurs explicitement.

Certains sociolinguistes ont analysé les phénomènes langagiers pour comparer la parole de l'homme à celle de la femme. En Algérie, Morsly (1997) a démontré l'apparence de différences phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales dans l'usage de la *darija* entre femmes et hommes. Ce sujet a aussi suscité l'intérêt de jeunes chercheurs comme Becetti (2011/2013) et Belguedj (2002). Ils ont effectué des enquêtes de terrain pour faire ressortir des différences entre usages sexués des langues d'Algérie. Pour le premier, il s'agissait de décrire les rituels de salutations propres aux deux genres dans la région de Constantine. Pour l'autre, la question était de savoir s'il existe un parler typique de la « jeune femme algérienne ».

On voit que la question de la variation linguistique motivée par des variables sociales comme celle du sexe est un terrain riche pour la recherche.

Notre recherche s'inscrit dans cette optique et elle a été suscitée par l'appel à contribution de la présente revue, invitant à « sexuer » les données de recherches existantes. Notre attention se portera davantage sur les contenus des discours étudiés que sur leur forme. Nous nous intéressons aux étudiants et étudiantes algériennes qui partent poursuivre leurs études en France.

Chaque année les universités françaises reçoivent des étudiant(e)s étrangers(ères), certain(e)s viennent par leurs propres moyens, d'autres grâce à leur pays en tant que boursiers(sières). Cependant, dès la première année de leur inscription, ces étudiant(e)s rencontrent des difficultés et surprises de différentes natures. Ces découvertes, agréables et désagréables, sont en grande partie liées à la langue du nouveau pays, mais ce n'est pas le seul facteur de leurs difficultés universitaires. Nous fréquentons la France depuis plusieurs années et nous avons pu remarquer que certains « étrangers » maîtrisent relativement « bien » le français. Il s'agit de ceux pour qui le français a une place importante dans leur pays d'origine : ceux-ci pensent alors « se débrouiller » avec aisance s'ils vont faire leurs études dans un pays francophone. C'est le cas des étudiants venus des pays du Maghreb.

Ainsi, en Algérie, le français est enseigné officiellement comme « langue étrangère<sup>1</sup> » à partir du CE2 et devient la langue d'enseignement du supérieur pour tous les bacheliers inscrits dans une filière scientifique ou technique. De plus, dans la vie de tous les jours, le français est pratiqué spontanément avec la *darija* et/ou certaines variétés du berbère sous forme d'alternances codiques, notamment dans les grandes villes du pays. Il suffit de se brancher sur une chaîne de radio pour constater ce phénomène langagier. Le français fait partie du paysage sociolinguistique algérien.

L'enseignement/apprentissage en Algérie est en effet compliqué du fait que les savoirs ne sont jamais transmis dans la langue maternelle de l'élève/étudiant : du primaire au lycée, la langue outil est l'arabe standard, puis à l'université, c'est le français qui prend la relève dans les filières scientifiques et techniques. Alors que les élèves et étudiants algériens parlent, dans leur quotidien, des variétés d'arabe dialectal, de berbère ou de français algérien. Cet environnement plurilingue demande que soient développées des stratégies d'apprentissage et de communication spécifiques, entre autre dans les études. Cette situation se complique

---

<sup>1</sup> Il s'agit plutôt d'une langue seconde.

encore si l'étudiant(e) vient, de façon provisoire ou durable, poursuivre ses études en France.

C'est à partir de ces constatations sur le plurilinguisme des Algériens que nous avons envisagé de nous intéresser à ces étudiants. Nous voulons savoir si, dans une situation de changement de contexte en tant que public plurilingue, filles et garçons réagissent ou pas de la même façon, face au changement de milieu social et sociolinguistique, face aux savoirs, face aux difficultés cognitives ?

On sait par ailleurs que filles et garçons, pour des raisons le plus souvent culturelles, n'investissent pas dans leurs études le même imaginaire, le même espoir, les mêmes énergies. C'est ce domaine que nous désirons explorer dans notre communication, domaine de questionnement qui s'inscrit dans celui, plus large, que nous avons mené dans le cadre d'un projet de recherches Al-Idrissi<sup>2</sup> sur les étudiant(e)s algérien(ne)s en France.

## Hypothèse

Nous faisons l'hypothèse que les réactions des étudiants en France varient selon les sexes, et que les filles développent peut-être une inventivité et une énergie qui s'ancrent dans un « devenir imaginé » différent de celui des garçons, grâce à la réussite visée dans leurs études. En effet, c'est peut-être cette énergie, qu'elle se développe dans leur pays natal ou à l'étranger, qui leur permet de résister à un pouvoir oppressant et qui laisse peu de place aux femmes dans la vie publique.

## Méthode

Pour vérifier notre hypothèse, nous avons recueilli puis étudié et comparé les discours des étudiants à ceux des étudiantes, selon deux volets. Nous avons procédé par entretiens semi-directifs effectués avec 5x2 étudiant(e)s de la Région Rhône-Alpes durant l'année 2013/2014. Nous avons étudié la façon dont ils/elles présentent leur arrivée en France et leur installation dans la vie universitaire. Puis nous avons étudié leur façon de réagir au changement de culture d'apprentissage et de langue, en passant d'un pays à l'autre.

---

<sup>2</sup> Mené au laboratoire CELEC de l'UJM de St-Étienne.

## Résultats

Nos résultats seront exposés en deux volets : d'abord, nous présenterons et comparerons comment les étudiants/étudiantes présentent leur arrivée dans la vie universitaire française ; puis, nous comparerons les réactions des étudiants/étudiantes face au changement de milieu et la façon dont ils/elles disent s'adapter ou pas à leur nouveau milieu.

### L'arrivée en France

Il s'agit donc de comparer les dires des étudiants des deux sexes concernant leurs débuts en France à partir de leur arrivée. Nous avons retenu les points suivants :

#### **Un nombre inférieur de filles viennent poursuivre leurs études en France**

Au début, nous avons opté pour un échantillon de 10 étudiants de chaque sexe. Cependant, nous avons eu du mal à trouver autour de nous 10 étudiantes algériennes. Nous nous sommes donc limitée à 4. Cela ne signifie pas qu'en Algérie les hommes sont plus nombreux à faire des études. En tant qu'enseignante à l'université de Djelfa, nous avons remarqué que dans les classes, il y a plus de femmes que d'hommes. Cela dépend sans doute de la filière. Mais elles sont sans doute moins nombreuses à s'expatrier pour leurs études — ou à en avoir l'autorisation. D'après l'étude de Coulon et Paivandi réalisée en mars 2003, 42 % des étudiants algériens inscrits en France seraient des femmes, toutes disciplines et universités confondues.

Selon certains discours de nos enquêtés, le nombre inférieur d'étudiantes algériennes en France s'expliquerait plutôt, en effet, par l'attitude des parents ou de l'entourage en général. Ils ne seraient pas nombreux à accepter que leurs filles poursuivent des études à l'étranger. Voici ce que l'une des étudiantes dit à ce sujet :

C : est-ce que le fait d'être une femme/ n'a pas gêné tes parents à te laisser faire des études en France ?

E11 : non non/ pas du tout/ mes parents sont ouverts/ ils sont pas du genre heu/ du genre à imposer des règles// c'est vrai que j'ai des copines qui souhaitaient venir en France/ mais leurs parents n'ont pas voulu// ils avaient peur pour elles

C : peur de quoi ?

E11 : (rire) et ben oui la France c'est l'Europe !/ c'est pas un pays arabe/ il y a beaucoup de liberté et pas d'interdit// j'ai une copine

qui est venue faire des études à Toulouse/ et elle s'est mariée avec un Français/// sa famille ne lui a pas pardonné/// donc voilà ils ont peur de ça/// de s'écarter de la religion.

On voit apparaître dans cet extrait des mots liés à la société algérienne et ses principes vis-à-vis de la femme : « religion », « peur », « interdit ». C'est par l'emploi du mot « liberté » que l'étudiante qualifie la France par rapport à l'Algérie.

Les étudiants de sexe masculin tiennent un autre discours et ont une autre interprétation sur le nombre réduit d'étudiantes algériennes :

C : est-ce que tu connais beaucoup de filles qui sont venues en France/ pour faire des études ?

E14 : heu/ non// j'en connais heu/ j'en connais deux// elles font biologie

C : et les garçons t'en connais ?

E14 : les garçons/ oui j'en connais pas mal/ j'ai les ai connus ici en France

C : pourquoi à ton avis y a moins de filles que de garçons ?

E14 : (rire)/ c'est normal/ les filles quand elles finissent leurs études en Algérie/ elles se marient/ elles se casent/ elles pensent qu'à ça.

Ce passage véhicule une représentation de la femme, considérée comme un être qui s'intéresse plus au mariage qu'aux études. Ce ne serait pas « l'interdit » qui explique ce phénomène mais plutôt une tendance « féminine » : bien sûr, on pourrait faire une relation entre les deux interprétations, qui ne sont pas étrangères l'une à l'autre : en effet, le mariage est au centre des deux discours, comme seul « avenir » de la femme algérienne, qu'elle ait fait ou pas des études. La seule différence entre les deux est qu'un discours envisage ce mariage en France, et l'autre en Algérie. La question est de savoir quelle est la place des études dans ce destin.

Il semblerait que la discrimination sociale liée au genre soit l'un des facteurs expliquant le nombre inférieur des filles qui viennent poursuivre des études supérieures en France.

Nous ne sommes pas en mesure de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, ni de généraliser le résultat de nos analyses, basés sur une étude qualitative et empirique. Toutefois, certains éléments peuvent nous aider à avancer dans notre questionnement. Comment les étudiant-e-s algériens vivent-ils en France ?

### Les étudiantes sont accueillies par un membre de la famille

Contrairement aux étudiants, les étudiantes affirment toutes avoir été accueillies par des membres de famille lors de leur arrivée. Autrement dit, elles n'ont pas été confrontées aux problèmes du logement, ni à la découverte de l'inconnu :

C : tu étais logée où les premiers jours de ton arrivée ?

E : chez mon frère/ il est installé ici depuis onze ans

E : j'ai ma cousine qui habite ici// c'est elle qui m'a proposée de venir continuer mes études en France/ *al hamdou lah* (merci à Dieu)// elle est venue me chercher de l'aéroport// si c'était pas elle je serai pas venue// elle m'aide beaucoup.

Il y a même une étudiante qui est venue rejoindre son mari :

E : j'ai mon mari ici/ il est venu avant moi/ j'en ai profité pour s'inscrire à l'université.

Le soutien familial semble être une condition pour permettre aux filles de poursuivre des études en France. C'est une sorte de réconfort pour les parents, et de garantie : les étudiantes ne sont pas livrées à elles-mêmes et donc on leur épargne certaines difficultés de la vie universitaire. En échange, elles ne goûtent pas toute la liberté qui pare l'image de la France. Le sexe opposé n'est pas soumis au même sort. Ils sont venus en France sans même être sûrs de trouver un logement. Aucun n'a mentionné être venu dans sa famille :

C : tu avais une chambre à la cité universitaire quand tu es arrivé ?

E : non/ c'est un ami qui m'a logé/ il est à la cité// [...] normalement c'est interdit/ *baSah kount* (mais j'étais) obligé// j'avais pas de chambre *ou* (et) l'hôtel c'est cher pour moi// [...] j'essayé de pas me faire remarquer par les agents//

E : (rire) je suis venu *Hakdha* (comme ça)/ j'avais mis de l'argent de côté pour l'hôtel/ après j'ai rencontré un Algérien à la fac, il m'a hébergé euh// le temps qu'on me donne une chambre.

Nous retenons de ces différents discours que les garçons sont plus autonomes que les filles, les difficultés des garçons commencent dès leur arrivée en France avec le problème d'hébergement. Les filles sont accueillies dans un milieu qui reproduit un peu le milieu algérien et leur évite le choc culturel et ses angoisses. En même temps, on les prive de ce que ce choc peut avoir de salutaire et d'émancipant. Elles sont parfois en sécurité mais « surveillées ».

## Le soutien financier est présent chez les filles

De la même façon et dans le même sens, les étudiantes déclarent toutes obtenir une aide matérielle de la part des parents. Notons que tous nos enquêtés ne sont pas boursiers, ils sont venus par leurs propres moyens : là encore, on veut aider les filles et leur éviter des désagréments, mais aussi éviter qu'elles ne se mettent à chercher à gagner de l'argent par leurs propres moyens, comme le font de nombreuses étudiantes étrangères, ou même françaises. On voit que les parents contribuent à façonner les ambitions universitaires de leurs filles :

C : tu fais comment pour subvenir à tes besoins ?

E : bon/ euh/ quand je suis venue mes parents *âawtawli* : *\_ chwaya\_ dra* : *Ham* (ils m'ont donné un peu d'argent)/ *ou* : *\_ yabaâthouli* : *\_ sa* : *â\_ âla* : *\_ sa* : *â* (et ils m'envoient de temps en temps)// *ou* : *\_ lhaq* (la vérité)/ et je n'ai besoin de rien ma cousine est très gentille avec moi.

E : (rire) y a mon mari pour le moment// il a un petit djob/

Les filles n'expriment pas des difficultés de nature matérielle. Certes les filles ont plus de soutien financier que les garçons : pourtant certaines d'entre elles travaillent dans la restauration ou le périscolaire car l'aide envoyée par leur famille reste limitée, par rapport à la cherté de la vie en France. C'est ainsi de façon non prévue qu'elles se mêlent à la vie française et sortent peu à peu de leur communauté native, retrouvée en France dans les milieux de l'émigration.

## Le problème financier se pose chez les garçons

Les garçons mentionnent régulièrement dans leurs discours des difficultés liées à l'argent. Livrés à eux-mêmes, ils sont dans l'obligation de trouver rapidement une source pour pouvoir subvenir à leurs besoins. Ces étudiants exercent, la plupart du temps, une activité sans rapport avec leurs études avec des salaires plutôt bas : nettoyage, agent de restauration, etc.

E : j'ai fait des économies pour venir// j'ai fait des demandes de bourses mais *walou* : (rien)// maintenant je travaille// c'était pas facile de trouver/ [...] je suis agent à la cité.

E : c'est la galère// à chaque fois que j'ai besoin j'emprunte à droite et à gauche// mais c'est un choix j'assume/ [...] je travaille la nuit/ je suis obligé.

Il semble donc que, dès leur arrivée, les garçons vivent des moments difficiles, mais qu'ils s'en accommodent, sont solidaires et se réjouissent même parfois de cette vie improvisée. L'arrivée en France s'exprime donc différemment entre les filles les garçons. Qu'en est-il de leur réaction face

Étudie-t-on et parle-t-on de la même façon... quand on est un garçon ou une fille ?

à ce changement de milieu ? On peut attendre des réactions différentes face à des vécus différents.

## Les réactions des étudiants/étudiantes face au changement de milieu

Nous avons relevé des discours nuancés entre étudiants et étudiantes sur le changement de milieu qu'ils ont vécu. Nous les avons regroupés en différents thèmes.

### Sociabilité

À travers les dires de nos enquêtés, il nous semble avoir remarqué que les filles vivaient cette coupure plus en douceur car elles allaient plus facilement vers les autres. Elles affirment avoir créé, sans difficulté, des liens d'amitié avec des étudiants de différentes nationalités :

E : je me suis fait des amis de partout// c'est ce qui est bien en France// tu euh/ tu découvres des cultures de partout//  
E : je suis pas venue ici juste pour les études// c'est pour découvrir// j'évite de rester avec seulement les Algériens// je pense qu'il faut profiter/ faut pas rester dans son coin/ faut/ faut/ parler avec tout le monde.

La découverte de la culture de l'autre est très importante chez les filles. Nous pouvons en déduire une forme d'ouverture, dont nous ne savons pas si elle est spontanée ou acquise.

Les garçons, eux, disent au contraire fréquenter des amis ayant la même langue maternelle. Curieusement, ils semblent donc rester davantage dans le milieu qu'ils connaissent :

E : j'ai rencontré des étudiants qui viennent de ma ville et même d'autres// ça fait plaisir// *châoul\_ ma :t\_ hasach\_ rouhak\_ wabdak* (c'est-à-dire tu te sens pas seul)//  
E : oui oui/ dans mon groupe y a un Algérien/ il m'a présenté à d'autres// des fois on mange ensemble.

Nous pouvons déduire que les étudiants algériens trouvent dans leurs fréquentations avec les « leurs » une sorte de réconfort qui contrebalance l'insécurité matérielle de leur arrivée. Cela permettrait aussi de compenser la distance qui les éloigne de leur famille. Les filles, elles, ne ressentent pas forcément ce manque car la plupart d'entre elles sont accueillies par un membre de la famille : on observe donc une sorte de croisement inversé



entre les éléments affectifs et matériels, entre filles et garçons, dans ce moment important de leur vie.

### Rester en France

Le sujet de l'installation en France est l'un des points que nous avons soulevés dans les entretiens avec les étudiants/étudiantes en relation avec ce changement de milieu. Il semblerait que les filles aient adoptée « la France » puisqu'elles disent préférer y rester :

E : je me sens bien ici// tout est organisé// je vais essayer de trouver un travail et rester// après les études.

E : je compte pas retourner en Algérie// je suis venue pour faire mon avenir// ça veut pas dire que j'aime pas mon pays (rire)// mais :/ mais pour mon bien je compte rester.

Cela n'est finalement pas étonnant, au vu de ce que nous avons noté ci-dessus : le traumatisme de l'arrivée, dans les récits de vie recueillis, est adouci par l'accueil chez des proches, qui se résout très vite en ouverture par l'amitié ou des petits boulots de complément. Les garçons, eux, ont d'autres projets et ne se contentent pas de la France — du moins dans leurs paroles :

E : je compte postuler dans le pays du Golfe// c'est bien payé// [...] le diplôme français il a plus de valeur là-bas// j'ai un copain là-bas// il vit très bien

E : je vais travailler un peu ici// et :/ et après je rentre en Algérie// *la : zam\_ ndakhal\_ mâa :ya\_ chwaya\_ dra:Ham* (je dois faire rentrer avec moi un peu d'argent).

Les garçons font de la France une sorte de « passerelle » et s'inscrivent dans des perspectives de vie sociale. En d'autres termes, faire des études en France n'est qu'une étape de la vie de ces étudiants, qui envisagent très vite leur sortie des études. C'est en dehors de la France et avec un diplôme français qu'ils envisagent de construire leur vie. Ils souhaitent accéder à des emplois plus valorisés, en visant le Canada ou les pays du Golfe ou d'autres endroits où ils rêvent une vie professionnelle épanouie et rémunératrice.

Par ailleurs, l'intégration à longue durée en France semble faire beaucoup plus partie des objectifs des filles, souvent pour des questions de bien-être affectif et relevant du quotidien. On voit ici comment des imaginaires différents sont façonnés par la vie sociale et culturelle antérieure à l'arrivée en France, dont les études ne forment qu'une étape, sur un chemin déjà largement tracé. Il en découle un investissement et des prévisions, entre autres temporelles, différentes dans les études et leur durée.

## Temps accordé aux études

La difficulté matérielle est la raison pour laquelle les étudiants de sexe masculin vont à la recherche d'une activité rémunérée. En conséquence, ils accordent moins de temps à leurs études ; il leur arrive de manquer les cours ou d'être fatigués en cours. Quant à la préparation des examens et des partiels, elle ne se fait pas toujours durant l'année mais au moment même des épreuves :

E : J'assiste pas à tous les cours// des fois je travaille au même moment// j'essaye de me rattraper //

E : les partiels je les prépare au dernier moment// j'ai pas le temps// quand je sors des cours// je vais directement travailler.

Cela explique leurs résultats souvent médiocres, dont ils se plaignent, comme s'en plaignent leurs professeurs, d'après nos propres observations. La concentration sur les études, l'engagement dans leur réussite, l'envie de les faire à fond, diffèrent donc souvent entre filles et garçons, et cela n'a rien à voir avec des facultés différentes, mais avec des conditions sociales différentes de vie. Venons-en, à présent, à l'éventuelle spécificité des études françaises et à la désorientation qu'elles peuvent susciter chez des étudiant-e-s non prévenu-e-s, venu-e-s d'ailleurs.

## L'adaptation à l'enseignement français

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur français, les deux sexes réagissent de la même manière. Ils sont d'accord pour dire qu'il existe une forte distance entre l'enseignement supérieur en Algérie et en France, dans la transmission des savoirs, le mode d'évaluation, les relations avec les enseignants. Le choc avec la nouvelle culture d'enseignement se présente dès leur premier contact en cours. Ces difficultés s'expriment à différents niveaux :

### *La prise de parole*

E21 : bon/ la difficulté principale que j'ai rencontrée en France c'est lorsque l'enseignant te demande de parler en cours/ c'est gênant/ c'est-à-dire il donne beaucoup d'importance à euh :/// en Algérie j'avais pas ce problème/ j'avais pas peur d'assister au cours (rire)// mais bon/ on s'habitue petit à petit.

### *La façon de travailler*

E10 : ici on nous fait beaucoup travailler/ *baza:f* (c'est trop)/ en Algérie chaque enseignant *yaâti:q* (il te donne) un exposé par an/ *ka:yan* (il y a aussi) même *li:\_ ma:\_ yâti:k\_ hata* (ceux qui te donnent aucun) exposé/// Hnaya t'as plusieurs dossiers à réaliser// les vacances tu les passes à bosser.

### *La prise de notes*

E9 : *ma: nahkilakch* (je ne te raconte pas) les premiers temps (rire)/ c'est pas facile *walah* (je te le jure)/ en plus le prof il parle vite// je connaissais personnes/ je pouvais pas demander les résumés des étudiants// maintenant ça va un peu/ c'était au début.

C'est donc face à une nouvelle culture d'enseignement, à tous les niveaux, que les discours des étudiants et des étudiantes se rejoignent. Le dépaysement est d'autant plus total qu'il n'a pas été prévu ni préparé. Bien sûr, ceux et celles que nous avons rencontré(e)s ont surmonté ce dépaysement et sont encore en France. Mais ils nous ont parlé de camarades qui ont échoué, ont dû rentrer chez eux/elles, ou sont tombé(e)s malades, à cause de ce si grand changement, qui s'ajoute aux contraintes matérielles et climatiques.

Quel que soit le sexe, on voit que l'imaginaire que les a fait partir en France se heurte à une réalité souvent difficile et en tout cas imprévue. Il faut souvent beaucoup de dynamisme et de la patience pour arriver à surmonter ces premiers temps et trouver un « rythme de croisière ». Mais nous n'avons pas pu explorer cette deuxième étape, ni savoir si elle est vécue différemment par filles et garçons, ou plutôt comment elle les transforme ni dans quel sens.

## **Conclusion**

Arrivée à la conclusion, nous pouvons affirmer qu'il existe des différences claires entre les étudiants/étudiantes algériens de notre corpus. On a pu remarquer qu'ils ne s'intègrent pas de la même façon au nouveau milieu d'accueil mais par contre qu'ils s'expriment de la même manière par rapport aux études. Les filles semblent s'intégrer plus facilement, allant délibérément à la recherche de l'altérité. Les garçons auraient tendance à rester entre eux, ils sont à la recherche de leurs semblables et d'un travail et recherchent finalement plus de réconfort face au nouveau milieu que d'aventure. Ces résultats pourraient contrecarrer bien des idées reçues sur filles et garçons, leurs capacités d'adaptation et leur dynamisme.

## **Références bibliographiques**

BECETTI A., 2011, « Répertoires verbaux de jeunes filles à Alger : plurilinguisme(s), représentation(s) et stéréotypes. Existe-t-il un parler jeune "féminin" ? », communication au colloque RFS *Dynamique plurilingue : des observations de terrains aux transpositions politiques, éducatives et didactiques*, Alger, publiée sous le titre : « Répertoires verbaux de jeunes filles/garçons à Alger : plurilinguismes, représentations et stéréotypes. Le français est-il un différenciateur linguistique ? »,

dans A. BECETTI, Ph. BLANCHET et R. COLONNA (dirs.), 2013, *Politiques linguistiques et plurilinguistiques. Du terrain à l'action glottopolitique*, Paris, L'Harmattan, p. 74-92.

BELGUEDJ S., 2002, *Les rituels de salutations dans la conversation des constantinoises et constantinois : le rôle du Français*, Magister en sociolinguistique, Université de Constantine.

COULON A. et PAIVANDI S., 2003, « Les étudiants étrangers en France : l'état des savoirs », Rapport pour l'Observatoire de la vie Étudiante, Université de Paris 8. Disponible sur <[www.ove-national.education.fr](http://www.ove-national.education.fr)>

MORSLY D., 1997, « Génération M6. Le français dans le parler des jeunes algérois », dans, *Alger plurilingue, Plurilinguisme*, n° 12, CERP.

YAGUELLO M., 2002, *Les mots et les femmes. Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris, Payot.

## Isabelle-Mahmoud, jeux de langues et de genres

« Écrire est une action grave, et qui ne laisse pas indemne celui qui la pratique. Une fois engagé dans cette voie, il n'est pas de retour en arrière qui soit possible — pas plus d'ailleurs que lorsqu'on est engagé dans un progrès spirituel quelconque. »

Claude-Edmonde Magny, 2012.

« L'inadéquat, c'est tout ce qui correspond à la nécessité de ne pas combler les attentes, de ne pas être celui qu'on attend de nous. »

Dora Garcia, 2011.

À la charnière du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de dominations multiples, celle sur les femmes, celle de la colonisation, Isabelle Eberhardt ne vécut que 27 ans ; paradoxalement, peu d'existences ont inspiré autant de récits, de questionnements, de suppositions, de légendes et de rumeurs. Peut-être sont-ils le fait d'une exagération entêtée des éléments les plus scandaleux de son parcours. Être la fille illégitime de l'épouse d'un général russe et d'un précepteur, naître russe et grandir en côtoyant de nombreux réfugiés politiques, dans une Suisse soucieuse de respectabilité, subir une tentative d'assassinat en Algérie : les événements même dont elle est la victime lui attirent les soupçons et les tracasseries de la Police suisse des étrangers et de l'armée coloniale française. Que dire alors de ce qu'elle choisit... : elle défie de nombreuses règles imposées par la société, s'habille en homme, voyage seule ou avec des talibans soufis, travaille comme docker à Marseille ou comme journaliste. Elle vit des amours tapageuses, boit de l'alcool, fume du kif. Voici pour la surface. Le fond est à lire dans ses propres mots. Avec obstination, elle écrit et décline des objectifs à la fois simples et démesurés : apprendre, vivre libre et de sa plume, progresser spirituellement. Le reste, vêtements, langues, métiers, fréquentations, identités, sont des outils, que j'explore ici : ses circulations à travers les genres, les langues, les espaces, les statuts (en

particulier vis-à-vis de la citoyenneté), et ses modes de résistance, tels qu'ils apparaissent dans les *Journaliers*. À l'instar de son époux Slimène Ehnni, qui la présentait comme « Isabelle Eberhardt, ma femme, et Mahmoud Saadi, mon compagnon » (Delacour et Huleu, 1998, p. 245), je la nommerai dans cet article *Isabelle-Mahmoud*.

## **Des choix audacieux et inconfortables : une autre terre, une nouvelle religion, une identité masculine**

De la Suisse où elle a grandi, Isabelle-Mahmoud garde des souvenirs positifs, ceux de la nature : « quand le grand Jura neigeux semblait se rapprocher, fondre en des teintes blondes ou bleuâtres<sup>1</sup> » (2002, p. 72), « le vent frais et vivifiant [qui dans le Jura ou le Salève] bruissait doucement dans les pins, aux échos sonores de la montagne » (p. 81).

Mais elle désigne ce pays où elle est née comme la terre « d'exil » (p. 72, 81, 90) et c'est en Algérie, sa nouvelle terre, qu'elle souhaite être enterrée : « ma tombe, par un dernier enfantillage mélancolique, je la voudrais là, dans le sable blanc que dore, matins et soirs, et qu'empourpre le grand soleil dévorateur... » (p. 110)

Dès son premier voyage en Algérie avec sa mère, en 1897, Isabelle-Mahmoud avait choisi de vivre en société arabe plus qu'européenne. Les *Journaliers* confirment cette orientation. Ses frères de cœur ne sont pas les colons, mais les Algériens colonisés. À Constantine, elle retrouve des amis du Souf, qu'elle considère comme ses « pays » : « Émotion violente à retrouver là ces pays, qui parlent avec l'accent de là-bas, et qui m'embrassent, les larmes aux yeux, surtout le bon vieux Hama Nine. » (p. 163)

Le désert du Souf et le village sont ses points d'ancrage, elle a pour les évoquer des mots de terrienne :

mon champ là-bas, sur la route de Lambèse, au quatrième kilomètre où je venais, aux clairs matins d'avril. (p. 134).

Le vrai paysage africain n'est dans aucune des grandes villes, surtout du Tell. La perspective africaine est vague, l'horizon lointain. (p. 224).

La ville qu'elle apprécie est la ville arabe. Isabelle-Mahmoud décrit la ville coloniale, au mieux, à propos de Philippeville, comme un « bourg européen, sans caractère, mais charmant » (p. 161), au pire à propos de Batna comme une « triste ville de casernes et de bâtiments officiels » (p. 119).

---

<sup>1</sup> Les citations qui suivent sont extraites de la même œuvre, on se dispensera des « ouvr. cité » pour alléger.

Elle juge sévèrement les effets de la colonisation, la désorganisation sociale, les expropriations, l'exploitation. Les écrits d'un de ses contemporains, officier spahi puis communard, Hector France, lui font écho : « Palpite encore, au fond de nos possessions algériennes, le cœur d'un peuple que notre civilisation étouffe et qui s'en va peu à peu » (2011, p. 29).

C'est en arabe, langue du peuple colonisé, qu'Isabelle-Mahmoud évalue la colonisation :

[A Bou-Saada, dans le sud], la population, servile envers les hokkami, est beaucoup plus grossière et plus brutale que celle du Sahara. (p. 229)

La société arabe, désorganisée, viciée par le contact de l'étranger, n'existe même pas ici telle qu'elle est dans les grandes villes. Quant à la société française...d'après ce que j'ai constaté [...] elle a beaucoup perdu ici. (p. 82)

tous ces villages construits sur les terrains pris aux pauvres fellahs qui y travaillent maintenant aux conditions draconiennes du khammesatii français. Le paysan se plaint, mais supporte son sort très patiemment. Jusqu'à quand ? (p. 241)

Elle croque la société arabe avec précision et tendresse. Ainsi à propos de la Tunisie :

Je me suis souvenu de ce soir de septembre, il y a deux ans, où, accoudé avec Aly à la petite fenêtre du beuglant juif de La Goulette, [...] j'écoutais, d'un côté, bruire doucement la mer calme, et de l'autre, la voix claire et pure de la petite Noucha de Sidi Bèyène moduler la triste cantilène andalouse : « Ma raison a fui, ma raison a fui ! » (p. 109)

Ou à propos de Constantine, de ses artisans et petits commerçants, du frère d'un ami : « fumeur de chira et de kif, tantôt portefaix, tantôt cafetier, tantôt marchand de beignets, très sympathique. Gentille aussi sa femme, délurée et hommasse. ». (p. 162).

L'usage de la langue arabe fait écho à ses choix de vie, à sa volonté de « s'établir au désert » (p. 78), de vivre une « existence toute arabe » (p. 64), dans « une petite maison en toub, à l'ombre des dattiers » (p. 34). Elle aime le « pays des chott et des sebkhâ dangereuses » (p. 60). Dans ses *Journaliers*, à partir du 7 février 1901, le médecin ou docteur devient le « toubib » (p. 97, 108, 109). La maison des chrétiens à El-Hamel est désignée en arabe, « *le dar enneçara* aux volets verts » (p.230). C'est aussi par la langue qu'Isabelle-Mahmoud s'inscrit dans la temporalité et la religion de l'univers arabo-musulman. Le 4 août 1900, elle note pour le lecteur non-averti : « Arrivé à Mouïet-el-Caïd vers le maghreb (6 heures) » (p. 62), puis n'utilise

que les termes en arabe, « *maghreb, sobkh, asr* ». Elle émaille ses propos d'expressions associées à la religion : « jusqu'au jour de la résurrection » (p. 126), « s'il plaît à Allah ! » (p. 139, 155, 163, 171, 176, 183, 186, 205, 232, 250), et ses prières, ses adresses à Allah sont le plus souvent en arabe (p. 54, 61, 64, 75, 79, 97, 101, 119, 139, 159, 167, 174, 187, 201, 210, 219, 244), rarement en français (p. 214, 215). L'acceptation du sort, bon ou mauvais, est souvent convoquée, en arabe, en français ou en russe : « Seul celui qui aura souffert jusqu'au bout sera sauvé » (p. 205).

Isabelle-Mahmoud, dès les premières lignes du *Journalier* de 1900, le 1<sup>er</sup> janvier, précise sous quelle identité elle écrit : « je suis seul » et signe pour cette première date « Mahmoud Essadi ». Le signataire étant précisé, tous les accords et adjectifs sont au masculin : « revenu [...] sur la terre d'exil, j'étais assis sur l'herbe rase... » (p. 24.) « J'étais heureux, là, à cette table de gargote. » (p. 55.) Les passages en russe sont aussi au masculin : « Aujourd'hui, je suis particulièrement las. » (p. 38.) Elle accentue encore cette orientation d'écriture par l'usage important de participes passés de verbes à la forme active. Leur emploi isolé, sans sujet, augmente l'impression générale, pour le lecteur, d'un scripteur masculin :

Acheté une petite pipe et du kif... [...] Quitté Alger le 27 juillet  
[...] Arrivé le 29. [...] Arrivé à Touggourt [...] couché pendant  
le relais [...] près d'un soldat français, [...] bu un café... » (p. 57)  
Parti hier soir [...]. Arrivé à Mguétla [...]. Remarqué, au coucher  
du soleil, les dunes fauves [...]. Levé à 4 heures. [...] Parti à 5  
heures. Campé [...]. Monté [...]. Arrivé 8 heures. (p. 61)

Son usage du genre féminin est rare dans les *Journaliers*. Le 18 janvier, alors qu'elle réfléchit à l'éventualité d'une vie commune avec son aimé : « Je me suis trouvée » (p. 16), « je suis entrée » (p. 17) et se compare à d'autres femmes : « Quant à celle qui, comme moi, serait justement là aux heures mauvaises et que rien n'arrêtera, celle-là, il ne la trouvera pas. » (p. 18.) Ce qui ne l'empêche pas d'associer écriture au masculin et évocation de sa vie amoureuse. Le 1<sup>er</sup> mars 1901, au masculin, elle anticipe ses retrouvailles avec Slimène :

Pensé avec amour à ce Sahara qui m'a ensorcelé pour la vie [...]  
Après-demain ou dans deux jours, je pourrai donner libre cours  
à cette folie sensuelle qui me torture ce soir, et revivre les belles  
nuits folles d'El Oued..., tenir mon maître dans mes deux bras, sur  
mon cœur que trop d'amour inassouvi oppresse... (p. 115-116)

Changer de pays, de société, de citoyenneté, d'identité, rime plus souvent avec inconfort qu'avec légèreté. Pour Isabelle-Mahmoud qui déclare une



« radicale inaptitude à faire partie d'une coterie quelconque » (p. 25) et pense avoir trouvé son « port » dans le désert algérien (p. 78), s'installer dans le pays élu est difficile. Victime d'un attentat, contrainte de quitter l'Algérie, « terre aimée » (p. 213), « patrie d'élection » (p. 129), « pays d'élection » (p. 211), elle désespère de « trouver l'Icarie de [ses] rêves » (p. 107) : « Je me sens plus étranger ici que n'importe où ailleurs, plus solitaire, et j'aspire à m'en aller, à fuir ce pays qui, maintenant, n'est plus que le fantôme de ce que j'ai tant aimé. » (p. 106)

Souvent, les transgressions sont autant de révélateurs du système auquel elles s'opposent. Ainsi les stratégies d'Isabelle-Mahmoud, en particulier ses identités multiples, éclairent-elles le cadre contraignant qui les rend nécessaires : la dualité de l'Algérie colonisée, la société arabe dans laquelle Isabelle-Mahmoud veut vivre, opposée à une société coloniale à laquelle elle tente de se soustraire, et avec laquelle elle doit composer. Ce sont aussi ces contradictions qui l'amènent à utiliser, outre plusieurs identités, et comme tant d'immigrés hier et aujourd'hui, une large palette d'arguments : la bonne foi, la respectabilité, l'allégeance au pays d'accueil, les preuves de sa participation active et positive à la vie du pays. Au près du conseil de guerre, en juin 1901, elle essaie d'éviter la mesure d'expulsion :

Je me demande pour quels motifs cette mesure a été prise contre moi, Russe, qui, en toute conscience, n'ai rien à me reprocher. Jamais je n'ai participé ni eu connaissance d'aucune action anti-française, soit dans le Sahara, soit dans le Tell. [...] J'ai toujours et partout parlé aux indigènes en faveur de la France qui est ma patrie adoptive. (p. 158)

Le 22 mai 1901, elle est malgré tout expulsée, et désigne en allemand la douleur de l'exil : « le bien-être étrangement triste et voluptueux du heimatlos » (p. 136). C'est en 4<sup>e</sup> classe sur le Berry, sous le nom de Pierre Mouchet, journalier (p. 131), qu'elle quitte Alger :

Sur le Berry, sous mon misérable costume de matelot, sous ce nom de Pierre Mouchet, assis à l'avant, j'éprouvais une tristesse d'émigrant, d'exilé, violemment arraché au sol natal. (p. 135)

Aussi convient-il pour lire les *Journaliers* et comprendre la démarche d'Isabelle-Mahmoud de se défaire de la bien-pensance militante et post-coloniale autant que des convenances de la « bonne » société de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ses usages des langues et des identités sont d'abord des outils.

## Les quêtes d'Isabelle-Mahmoud

Le métier d'écriture, la construction de savoirs, la rigueur intellectuelle, le travail sur soi, les *Journaliers* sont une étape de ses chantiers d'écriture, pour celle qui souhaite vivre de sa plume, se faire un nom dans la presse algérienne, « en attendant de pouvoir en faire autant dans celle de Paris, qui seule vaut la peine qu'on s'en occupe, et qui seule fait une réputation » (p. 214).

Ils sont un « journal littéraire » (p. 48). L'écriture est sa quête autant que son refuge. En pleine tempête, sur le Berry,

[elle] cherche attentivement des mots pour ciseler ces phrases sans suite, comme pour écrire, malgré la souffrance physique : mal de mer — assez faible, crampes à l'estomac à cause de la faim, douleurs dans le côté droit, froid glacial, fatigue et mal de reins, à toujours me raidir sur les cordages mouillés et durs... (p. 137).

Les *Journaliers* sont aussi un journal de langues : palette pour exprimer ses sentiments, outils pour l'écriture. Agressée, hospitalisée, elle écrit son chagrin en arabe (p. 91), décrit en russe ses longues nuits d'hospitalisation (p. 101). Elle écrit en arabe et en russe (p. 91, 127) son amour pour sa mère, « l'Esprit Blanc ». Jamais elle n'abandonne l'écriture en russe — « Il faut écrire, en russe ou pour le russe » (p. 48) — pour faire le point sur ses travaux d'écriture, reprendre des passages rédigés en français pour « La vie au Sahara » (p. 157). L'effort à fournir la soutient plus qu'il ne l'abat :

Ce n'est pas à présent qu'il faut perdre courage et patience, d'autant plus que j'ai encore beaucoup de travail à faire tant en français que de nouveau en russe, d'après la lettre de Mme Paschkoff. (p. 181)

Dans la correspondance d'Isabelle-Mahmoud (Delacour et Huleu, 1998), l'usage de la langue arabe témoigne de son désir d'interagir avec des amis arabophones et marque les étapes de son apprentissage (Dinvaut, 2011). Dans les *Journaliers*, ses métaphores en arabe montrent son acculturation : « Il est monté au bordj, disent les Arabes », écrit-elle à propos du soleil montant (p. 62). La langue arabe est aussi le vecteur de ses nouveaux savoirs et contribue au compte-rendu précis de ses voyages (p. 48, 63). Elle souhaite, en effet, informer avec exactitude :

Il faut, en route, noter soigneusement, non seulement les renseignements, mais bien aussi les impressions. [...] Puis, dans l'oasis, tout noter ; commencer par tout visiter et faire un plan détaillé avec notes aussi complètes que possible. (p. 48)

Elle décrit les paysages algériens, la faune et la flore, et accompagne les dénominations en arabe d'informations précises : « les plaines salées de l'oued Rir'hr et les sables blancs de l'oued Souf » (p. 10), « et la route ardue et embrasée de l'oued Rir'h aride » (p. 33), « les *sebkha*, ou lacs, noyés de brume blanche » (p. 133). Elle sait lire la parenté des paysages méditerranéens, et c'est aux *chott* du désert algérien qu'elle compare les « lagunes salées, surfaces d'un gris de plomb, immobiles et mortes » de la Sicile (p. 14). Pour la flore, pour les espèces inconnues en Europe, elle retranscrit également les termes arabes sans les traduire : le *chih* gris, le *timgrit* rouge, « près du champ vert où fleurissent les lins violets, les anémones blanches et les pavots écarlates... » (p. 121), les « *drinn* et jujubiers répandus dans la vaste plaine » (p. 232), le « désert de *diss* et de *doum*, au-dessus d'un bas-fond sinistre d'aspect saharien où les buissons sont haut perchés sur des tertres » (p. 248), « *l'ar'ar* désertique et les buissons rampants, épineux, gris, que seuls les chameaux broutent » (p. 254).

C'est par la précision et par le recours à des perceptions familières au lecteur européen qu'elle diminue l'écart entre le monde algérien et ses lecteurs : « À certains endroits, le sol a absolument la teinte de pain d'épice glacé. » (p. 113.) Isabelle-Mahmoud a grandi en Suisse, mais connaît assez les fonctionnements des sociétés françaises métropolitaines et algériennes pour les comparer et écrire, dans sa lettre ouverte à la *Dépêche Algérienne* :

Si le Tell algérien ne diffère pas sensiblement, au point de vue politique, sinon social des autres départements de la France, il n'en est pas de même au Sahara où les choses se passent tout autrement, et même d'une façon dont on est loin de se douter en France. (p. 151)

Elle contribue autant à une meilleure connaissance de l'Algérie qu'à l'enrichissement de la langue française : l'architecture, la musique, les objets du quotidien, les vêtements, les instruments de musique, l'architecture, la religion, la société algérienne, il n'est pas de domaine qui échappe à son regard. Mieux que des plaidoyers en faveur de la civilisation arabe, ses descriptions très pointues donnent la mesure du degré d'élaboration de la culture pénétrée par le colon.

Isabelle-Mahmoud met sa réflexion en écho avec les textes qu'elle rencontre, des extraits de Pierre Loti, son auteur modèle, une épigraphe en italien lue dans le petit cimetière de Vernier (p. 23). Ces citations, ajoutées à la grande précision des données exposées, à leur contextualisation, au soin apporté à l'écriture, confèrent aux *Journaliers* la valeur de documents

pour « l'histoire sociale » de l'Algérie coloniale au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, et les apparentent aux livres de raison, journaux tenus sur la durée dans certaines familles, décrits par Rémi Hess (2010, p. 9-17).

Les *Journaliers* sont aussi un journal intellectuel : « Il faut [écrit Isabelle-Mahmoud] apprendre à penser » (p. 29) ; « le but présent reste toujours le même : le perfectionnement intellectuel et moral » (p. 44) ; « les seuls trésors impérissables sont ceux de la Pensée » (p. 129).

Elle abhorre les déroutes de l'intelligence, « l'aviissement égoïste de l'intellect » (p. 208).

Son enfance lui a appris à dissocier identité, nationalité, citoyenneté. Son séjour à Genève, en juillet 1900, est un « mois de vie russe » (p. 43). Lorsqu'elle analyse ce qui a pu influencer la personnalité de ses proches, elle donne moins d'importance à la nationalité qu'au parcours de vie et d'amitié, bien qu'elle n'évite pas quelques stéréotypes, elle qui a su si bien rencontrer l'altérité du monde arabe et de différentes classes sociales :

La vie russe ne vulgarise pas l'âme de l'Oriental, tandis que l'influence française donne des avortons comme Abd-el-Aziz ou des monstres comme Aly, l'un plongé dans la vulgarité populacière, l'autre, dans celle des Occidentaux soi-disant chics, mal copiée encore. (p. 44)

À propos de Toulat qui l'aime d'une sombre passion, elle s'interroge :

En effet, comment en une dizaine d'années la vie arabe, l'âme arabe surtout ont-elles pu déteindre sur cet homme, ce Français de Poitiers ? Oui, Toulat est arabe ; Il est sombre, il aime la vie sauvage et dure du désert ; de tous les officiers français que j'ai connus, il est le seul qui ne s'y ennuie pas. Sa violence, sa dureté elles-mêmes ne sont-elles pas arabes ? (p. 194)

Elle écrit de M<sup>me</sup> Paschkoff, poétesse russe et voyageuse : « Mélange singulier, mais beaucoup d'égoïsme inconscient, orgueil immense et superficialité intellectuelle. Mobilité russe, surtout mondaine. » (p. 207)

Elle utilise parfois le stéréotype comme un passe, pour tenter d'établir une connivence entre elle, Russe, et la France dont elle souhaite la citoyenneté. Ainsi déclare-t-elle à un officier français, puis écrit-elle pour la *Dépêche Algérienne*, combien elle a « en horreur [...] l'hypocrisie qui est le trait du caractère anglais, aussi peu sympathique à nous autres Russes qu'il est odieux pour tout Français » (p. 152).

Mais le plus souvent elle ne s'en tient pas aux clichés et interroge la mécanique de l'histoire :

je suis frappée de la ressemblance qui existe entre l'antique et dure Carthage et la moderne Angleterre : rapacité, haine et mépris de

l'étranger, égoïsme implacable et sans bornes... Serait-ce là le sort de toutes les grandes puissances maritimes [...] ? [...] il faudrait avoir la possibilité de faire de sérieuses études historiques, à présent. (p. 209-210)

Sur l'Algérie, sa terre d'élection, elle porte un regard sans complaisance, n'oublie ni Zehēira la Kabyle qui se jeta dans un puits « pour fuir un mariage odieux » (p. 221), ni « les affreux Kabyles en “costumes roumi” » (p. 224). Elle est consciente qu'en Algérie, comme en Suisse ou en France, elle ne peut éviter l'étroitesse d'esprit, elle qui [hait] « l'imbécile jactance du bourgeois sourd, muet et aveugle, et qui ne reviendra pas sur ses pas » (p. 29).

Naturellement, ici comme partout ailleurs, la haine du vulgaire me prend pour cible. [...] Dans tous les cas, les petites gens de Ténès ont fait un rapport, [commérages qu'elle commente en arabe :] Maudits par leur père : le chien ! (p. 234-235).

Sa démarche est exigeante. Elle relit les *Journaliers* et les notes qu'elle ajoute témoignent de sa rigueur intellectuelle, de son souci de ne pas figer des opinions. Ainsi doute-t-elle des qualités humaines d'un médecin français, le 24 décembre 1900, pour y revenir par une note en marge quelques mois plus tard : « Cécité des jugements humains : peu de temps après, j'ai eu l'occasion d'apprécier la grande bonté et l'intelligence réelle de ce même docteur. » Batna, 13 avril 1901 (p. 82).

Car les *Journaliers* sont pour Isabelle-Mahmoud un outil de réforme morale. Une quête qui passe par la maîtrise de soi et le progrès de l'âme. Sa pratique religieuse et sa quête spirituelle l'aident à lutter contre la tristesse et la dépression :

De nouveau mon âme [...] est en train de se modifier et, probablement, de s'assombrir encore et de s'attrister... Si cette progression dans le noir continue, à quel résultat effrayant dois-je arriver un jour ? Il y a cependant, je crois, un remède, mais celui-là revient à la religion de l'Islam, en toute humilité et en toute sincérité (p. 246-247)

Sa pratique de l'islam n'est pas au côté des femmes, mais avec les hommes. Admise dans une confrérie religieuse elle se préoccupe de l'avenir de celle-ci (p. 126). Isabelle-Mahmoud vit avec les hommes, dans une intimité fraternelle : « passé la sieste avec le cheikh dans une étroite chambre fruste, sans fenêtre, voûté et sablée, composant tout l'intérieur d'une maison solitaire. » (p. 74)

Ses amours sont marqués d'amitié et d'esprit d'équipe et ses amitiés sont masculines et passionnelles. Pour les évoquer, elle a des expressions

plus fréquemment utilisées, surtout en cette fin de 19ème, par des hommes : Soussé Abd-el-Aziz-el-Agreby, qu'elle rencontre à son retour forcé à Marseille, est son « *vieux camarade* » (p. 131).

Le choix de son « moi réel » (p. 10), de la « personnalité aimée qui, en réalité, est la vraie » (p. 11) va de pair avec le rejet de la « personnalité haïe et reniée dont le sort m'a affublé pour mon malheur » (p. 11) Son identité épistolaire et ses opinions se font écho : les femmes trouvent rarement grâce aux yeux d'Isabelle-Mahmoud, qui déteste vivre « dans l'horrible médiocrité et au milieu de l'indiscrétion de femelles indignes du nom d'êtres humains » (p. 98). Évoquant les affaires à régler pour Augustin et elle-même, elle constate en russe qu'il s'agit de « petites affaires de femmes, petit travail souterrain de femmes » (p. 197). Lors de sa vie à Ténès, elle note que « ce qui empoisonne Ténès, c'est le troupeau des femelles, névrosées, orgiaques, vides de sens et mauvaises » (p. 234). Cependant la part d'elle-même qu'elle exècre est moins le sexe féminin que « le soulard, le dépravé et le casseur d'assiettes » (p. 10), « ce second moi, voyou et dégingandé moralement, qui fait son apparition de temps en temps » (p. 35). Et le choix d'identités masculines, pour Isabelle-Mahmoud adulte, correspond moins à l'anticonformisme ou au rejet des caractéristiques associées à la féminité qu'à son impérieux besoin de liberté. Quittant l'Algérie sous une identité masculine, elle mesure la distance entre cette identité contrainte et ses déguisements de jeunesse, et songe « aux décors de jadis, aux prophétiques costumes de matelot arborés par goût, aux jours de prospérité déjà lointains. » (p. 136). Elle habille sa pensée de plusieurs langues et déambule dans différentes tenues, porte burnous et chechyia, mais se défend d'être « une miss déguisée en arabe » (p. 153). Expulsée à Marseille, elle espère trouver un emploi de subsistance, « une fois habillée en femme » (p. 175). Le choix de ses tenues correspond aussi aux circonstances, répond aux contraintes matérielles et sociales :

[À Alger] je suis allé, seul, à la découverte. Mais mon chapeau me gênait, me retranchant de la vie musulmane. Alors, je suis rentré, et, ayant mis mon fez, je suis ressorti. (p. 54)

[À Constantine] j'entre au café Zouaoui, honteuse de ma casquette de roumi... [Elle change de tenue] Assise dans un coin, sous mes effets arabes qui me mettaient à mon aise, écouté chanter et frapper du tambourin jusqu'à une heure avancée. (p. 162-163)

Suite à la tentative d'assassinat dont elle a été victime, et qui lui est reprochée (Isabelle-Mahmoud, trop libre, est vue comme un fauteur de troubles), elle utilise les arguments dont elle connaît l'utilité (la naissance,

le milieu), tout en assumant et en expliquant ses choix religieux et ses tenues. Dans une lettre publiée dans la *Dépêche Algérienne*, elle refuse d'être considérée comme une héroïne de roman d'aventures ou comme une excentrique :

Durant l'instruction du procès Abdallah ben Mohammed, les officiers chargés de cette instruction ont manifesté à plusieurs reprises leur étonnement en m'entendant déclarer que je suis musulmane et même initiée à la confrérie des Kadriya, et en me voyant porter le costume arabe, tantôt féminin, tantôt masculin, selon les circonstances et les besoins de ma vie essentiellement errante. Afin de ne pas passer pour une émule du Dr Grenier [député du Doubs qui portait le costume oriental à la Chambre des députés et dans la rue] ou pour une personne revêtant un costume et s'affublant d'une étiquette religieuse dans un but intéressé quelconque, je tiens à déclarer ici, que je n'ai jamais été chrétienne, que je ne suis pas baptisée et que, quoique sujette russe, je suis musulmane depuis fort longtemps. Ma mère, qui appartenait à la noblesse russe, est morte à Bône, en 1897, après s'être faite musulmane et a été enterrée dans le cimetière arabe de cette ville. (p. 145-146)

Plusieurs hommes de la société arabe n'ignorent pas ses identités multiples : Sidi Mohammed Taïeb, qui l'appelle « Si Mahmoud » (p. 126), Si Mohammed-el-Houssine qui l'a initiée dans une confrérie soufie (p. 146), le cheikh de Nefta à qui Isabelle-Mahmoud et Slimène viennent demander secours, en couple : « au récit de nos souffrances et en face de rouh' qui a l'air d'un déterré, le bon cheikh pleure, en songeant à notre prochaine séparation... » (p. 84).

Mais aussi des inconnus, comme l'indiquent ces quelques lignes à propos de l'*oukil* qu'Isabelle-Mahmoud, coiffée d'un fez et accompagnée d'Ahmed le domestique, salue à l'entrée de la mosquée d'Alger : « Rien ne l'étonne plus. Aucune curiosité déplacée, aucune indiscretion... » (p. 54).

Isabelle-Mahmoud implique ceux qu'elle aime dans ses choix d'identités. Pour Slimène qu'elle aime tant, elle est consciente des conséquences possibles de leur vie peu conventionnelle. Passant la nuit avec lui dans un grand jardin, avant leur mariage, elle est anxieuse à « l'idée des ennuis pouvant résulter des indiscretions du quartier » (p. 66). Mais elle souhaite qu'il reste son amant et son camarade plus que son mari, dans une société algérienne dont elle mesure toutes les traditions. Et cela avant leur mariage, le 9 août 1900 (p. 69-70) autant qu'après, le 17 août 1901 :

Et voilà bien en quoi notre mariage diffère tant des autres — et indigne tant de bourgeois : pour moi, Slimène est deux choses

— et sait instinctivement les être bien que le mari n'est presque plus jamais pour sa femme — l'amant et le camarade. (p. 195)

Elle attend qu'il respecte ses choix, y compris en termes de genre, de nom, de mode de vie : « je voudrais voir cet homme-là me sourire comme lui seul sait le faire, et l'entendre me dire [...] “Allez, Mahmoud, accomplir de grandes et belles choses... Soyez un héros.” » (p. 26)

## Conclusion

La socioanalyse narrative décrit comment, dans un dispositif social enfermant, des personnes « cherchent à inventer de nouvelles configurations identitaires, de nouveaux horizons symboliques et de nouvelles façons de s'orienter dans la vie » (Curcio, Prette et Valentino, 2014, p. 153). Curcio, Prette et Valentino soulignent que ces parcours ne sont pas seulement tracés au bénéfice de la personne concernée, qu'ils contiennent une « force instituante », et contribuent ainsi au changement de la société. Ainsi Isabelle-Mahmoud déplace-t-elle les « horizons symboliques » qui lui sont assignés, dans le contexte d'un nouvel imaginaire social, celui auxquelles contribuent d'autres pionnières de l'écriture et du voyage. Elle ne le fait pas seulement pour elle-même, mais aussi pour la société du début du vingtième :

L'homme tant soit peu libre est l'ennemi de la foule qui le persécute systématiquement, le traque dans tous ses refuges. Je ressens une croissante irritation contre la vie et les hommes qui ne veulent pas laisser les exceptions subsister et qui acceptent l'esclavage pour l'imposer aux autres. (p. 245)

Son écriture plurilingue et pluri-générée, ses identités et ses tenues multiples sont l'expression et l'outil de son refus des enfermements sociaux et culturels. Elles lui permettent de faire voler en éclat les catégories, celle des sexes, celle des pratiques monolingues, celle des états-nations. Dans la perspective actuelle qui remet en question la binarité de sexes opposés, qui interroge les différents modes de citoyenneté, qui observe la construction des identités migratoires, la quête d'Isabelle-Mahmoud est celle d'une liberté bien au-delà d'une bizarrerie individuelle, car innovante et susceptible de nourrir nos propres imaginaires et nos espaces de créativité, aujourd'hui encore.



## Références bibliographiques

CURCIO R., PRETTE M. et VALENTINO N., 2014, *La socioanalyse narrative, théorie critique et pratique du changement social*, Paris, L'Harmattan.

DELACOUR M.-O. et HULEU J.-R., 1998[1991], présentation des *Écrits intimes* d'Isabelle Eberhardt, Paris, Payot.

DINVAUT A., 2011, « Le plurilinguisme dans les *Écrits intimes* d'Isabelle Eberhardt », dans B. PAVELIN LESIC (dir.), *Francontraste 2. La francophonie comme vecteur du transculturel*, Mons, Éditions du CIPA, p. 123-132.

EBERHARDT I., 2002, *Journaliers*, Paris, Éditions Joëlle Losfeld.

FRANCE H., 2011[1886], *Sous le burnous*, Toulouse, Anacharsis.

HESS R., 2010, *La pratique du journal, l'enquête au quotidien*, Paris, Téraèdre.

MAGNY C.-E., 2012, *Lettre sur le pouvoir d'écrire*, Paris, Flammarion Climats.

## Glossaire

- *ar'ar* : tabac local
- *asr* : prière du milieu de l'après-midi
- *bordj* : place forte, ferme fortifiée
- *chih, chira* : arbuste proche du romarin
- *chott* : lac salé
- *diss* : plante méditerranéenne très fibreuse
- *doum* : sorte de palmier nain
- *drinn* : halfa
- *hokkam* : administrateurs coloniaux
- *khammesat* : métayage
- *sebkha* : lac salé souvent asséché
- *timgrit* : espèce saharo-arabique du Sahara septentrional dans la zone prédésertique et le Hoggar
- *toub* : argile séchée



*Varia*



## **La performance orale chez les étudiants de licence de français en Algérie : entre maîtrise du code linguistique et connaissance des modalités de son utilisation**

En Algérie, la langue française est enseignée, depuis l'indépendance, comme première langue étrangère. Son enseignement est axé, selon les textes officiels régissant tous les paliers de l'enseignement, sur le développement des compétences linguistiques et communicatives : un grand intérêt est en outre accordé à l'enseignement des savoirs linguistique, phonétique, morphologique et syntaxique. Plusieurs objectifs de différents ordres (communicationnel, fonctionnel, civilisationnel et culturel) sont ainsi fixés dans le système éducatif algérien qui rêve de faire de l'apprenant un être sociable avec un niveau intellectuel élevé, capable de communiquer en français, en tentant d'appliquer les principes de l'approche actionnelle et de l'approche par compétences, qui prônent une pédagogie centrée sur l'apprenant (Astolfi, 2002) et sur ses besoins langagiers. Cette approche vise, selon Cuq et Gruca (2002), le développement de la compétence communicative et ne se limite pas à la maîtrise des règles grammaticales, elle a aussi pour objectif la connaissance des règles socioculturelles d'emploi de la langue.

### **Le niveau des étudiants à l'oral : compétences acquises au préalable**

L'enseignement de l'oral dans le système éducatif algérien fait ainsi partie intégrante de la classe de français. En effet, les programmes d'études du ministère de l'Éducation intègrent l'apprentissage et la pratique de l'oral dans leurs objectifs. Le programme actuel par exemple propose de nouvelles et motivantes activités de groupes qui favorisent le développement de la compétence de communication chez les apprenants, telles que les discussions, les exposés, les débats, les jeux de rôle, etc. Malgré ces efforts, les enseignants de français éprouvent de l'ennui devant son enseignement et les objectifs des programmes d'études restent vagues pour eux, jusqu'à

faire penser que l'oral est un savoir non « enseignable » (Halté, 1992). Pourtant cette composante est considérée comme l'un des savoir-faire les plus importants en langue étrangère. C'est aussi le plus difficile à acquérir, en effet et comme le soulignent J. P. Cuq et I. Gruca :

L'appropriation des conduites langagières orales est effectivement un processus complexe qui s'inscrit dans la durée et qui ne se limite pas à la maîtrise des principales structures de la langue et des principaux actes de langage. L'association entre le verbal et le gestuel, les traits émotionnels et l'implicite que véhicule l'oral et toutes les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient le domaine et peuvent être sources de blocages pour un étudiant étranger. (Cuq et Gruca, 2004)

Finalement, avec toutes ces ambitions inscrites dans les directives officielles, quelle place est véritablement accordée à l'oral dans les classes ? C'est entre le dire et le faire qu'on peut incontestablement le vérifier. Pour pouvoir répondre à cette question, qui nous mènera à connaître le niveau de nos étudiants à l'oral en français, il faut d'abord vérifier, dans les manuels des deux paliers de l'enseignement fondamental et le secondaire, quelle prise en charge est faite de cette dimension.

Dans les directives officielles de l'enseignement du français de l'école fondamentale de 1998, la citation suivante attire notre attention :

L'écrit représente un support stable, sécurisant qui permet à (l'élève) de prendre son temps et de réfléchir à la meilleure façon de réemployer ses acquis, alors que l'utilisation de l'oral est limitée au cadre scolaire » (Programme de français 1<sup>re</sup> langue étrangère, 1998)

À partir de cette citation, nous pouvons déduire que l'oral n'est pas privilégié ni valorisé à ce niveau dans les programmes de 1998. Cependant une place lui est accordée après la réforme de 2003, dans des directives où il figure dans tous les programmes, de façon bien détaillée. Quant à sa réalisation en classe, elle reste le parent pauvre de l'enseignement du FLE, c'est ce que nous allons expliquer à partir du texte officiel de 2003.

## **L'oral au primaire**

Avec la réforme de 2003 (programmes de FLE au primaire, 2003), les programmes du primaire privilégient le développement des compétences orales. À ce niveau (3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années) on attend donc de l'élève qu'il soit capable de comprendre, de lire, de dire et d'écrire dans des situations de communication adéquates. Ce programme vise à la fois les savoir-faire et la prononciation-articulation des sons, pour préparer l'élève à la lecture-

écriture et à des échanges verbaux dans des prises de paroles organisées, tout en s'appuyant sur des activités d'expression, de mémorisation, de répétition et de reformulation.

Cependant et comme nous l'avons déjà expliqué, la prise en charge de cette dimension en classe reste insuffisante à cause d'autres paramètres où la formation de l'enseignant entre en jeu. Des activités de compréhension et d'expression orales figurent aussi dans le programme du deuxième cycle de l'école primaire, mais ces activités ne sont pas vraiment réalisées en bonne et due forme. Nous avons confirmé cette situation grâce à questionnaire rempli par un des inspecteurs du primaire de Bejaia ; cet inspecteur est l'enseignant enquêté (observations de classe) dans le module d'oral de la première année de licence de FLE, dans notre université.

## **L'oral à l'école moyenne**

À ce niveau le français est conçu comme outil de communication qui doit tenir compte des savoirs acquis au primaire, dans la continuité desquels vont s'élaborer les programmes du collège.

À son arrivée au collège, l'élève est en mesure, normalement, de prendre la parole de façon autonome et de s'exprimer de manière compréhensible, dans des échanges ordinaires, suite aux sollicitations de l'enseignant. Il sera capable de s'exprimer, de questionner et de répondre à partir d'un support écrit ou visuel. L'enseignement de la langue française à ce cycle se développe alors en faisant appel à plusieurs types de discours, dont le narratif en 1<sup>re</sup> année, le descriptif en 2<sup>e</sup> année, l'explicatif en 3<sup>e</sup> année et l'argumentatif en 4<sup>e</sup> année, c'est-à-dire en fin de cycle.

L'élève à ce stade sera capable, à l'oral, de distinguer les différents types de textes et d'identifier le sujet traité dans ces textes ; de reformuler un court énoncé narratif, descriptif, etc. ; de produire un court énoncé argumentatif, narratif, etc. ; de donner son point de vue ; de conforter un argument à l'aide d'exemples, d'explications, de définitions, etc. ; de reformuler une argumentation écoutée.

## **L'oral au secondaire**

À ce niveau, l'enseignement de l'oral n'est pas totalement absent, mais sa présence est rare voire passagère dans les activités de classe. Sur le plan théorique, les nouveaux programmes affichent une double ambition. Premièrement, faire acquérir aux élèves des connaissances linguistiques et langagières. Deuxièmement, construire et développer chez eux des compétences qui les rendent capables de mettre en œuvre leurs acquisitions

hors de la classe. Trois heures par semaine sont programmées à l'étude de la langue française, qui sont généralement consacrées à l'étude du fonctionnement de la langue, pour toutes les classes littéraires ou scientifiques. Peu d'activités visant le perfectionnement des élèves à l'oral sont pratiquées en classe malgré les ambitions des nouveaux programmes.

## **L'oral dans les nouveaux programmes du système LMD : contenus et objectifs**

L'enseignement supérieur en Algérie a mis en place, depuis 2004, un dispositif d'enseignement qui se décline en : Licence-Master-Doctorat (LMD), pour améliorer la qualité de l'enseignement universitaire et s'ouvrir à la mondialisation. Cette mise en pratique du système LMD vise un objectif capital, faire acquérir aux étudiants une compétence de communication, les amener à s'exprimer aussi spontanément que possible, le plus « correctement » possible avec un lexique approprié à la situation. Mais il s'agit d'objectifs théoriquement inscrits dans des manuels et programmes d'enseignement ; quant à leur application, elle manque toujours, au vu des résultats insuffisants dans ce domaine. L'étudiant en licence de français semble n'avoir toujours pas acquis cette compétence de compréhension. Au niveau de l'expression, c'est avec un vocabulaire et une syntaxe pauvres qu'il traduit sa pensée. Dans ce cas, la situation algérienne est comparable à son analogue française que Petitgirard (1999) décrit en ces termes :

Si cette compétence de compréhension est mise en œuvre dans de nombreux manuels et approches, elle n'est pas enseignée. Il n'y a pas de réelle progression autour d'une compétence qui reste en conclusion le parent pauvre de notre enseignement. (p. 36)

L'oral est un module proposé par le système LMD, qui est récemment appliqué dans quelques universités algériennes comme celle de Bejaia. Cette rénovation dans l'enseignement supérieur a pour objectifs de répondre aux besoins et de remédier à certaines carences (Programme de l'oral, Système LMD, 2012, Département de Français, Université de Bejaia). Distingué de l'écrit, tout le programme est centré sur des activités orales. Nous décrirons d'abord ce programme élaboré par des enseignants, puis nous aborderons les objectifs fixés et les compétences visées à développer.

Depuis 2004, les programmes de l'oral n'ont cessé d'évoluer. C'est aux enseignants chargés du module que revient la tâche de les mettre en



œuvre. Cela s'avère une pesante responsabilité. Il faut choisir les activités en fonction des objectifs et des visées communicatives. L'unité d'enseignement de l'oral se réalise en développant deux compétences chez l'étudiant. La première concerne l'expression générale où l'étudiant est amené à parler de tous les sujets ; scientifiques, littéraires et ceux de la vie quotidienne en général, tout en introduisant quelques notions de base de la phonétique dans des exercices de prononciation. Cette prise de parole est organisée suivant une démarche selon la nature de l'activité (jeux de rôle, débats ou exposés). La deuxième concerne la compréhension. À ce moment, l'étudiant est amené à écouter des enregistrements de discussions, de dialogues et on en vérifie la compréhension par un questionnaire détaillé, on fait des entretiens simulés, c'est-à-dire des entretiens mettant l'étudiant dans diverses situations de communication. Il s'agit en compréhension de savoir écouter, de maîtriser les mécanismes de la compréhension orale et d'être attentif aux autres. Pour l'expression, il s'agit de savoir parler, de s'exprimer et de s'affirmer. Le volume horaire consacré à l'oral est de trois heures par semaine. En variant les activités (exposés, jeux de rôle, débats, etc.), cela peut prendre jusqu'à cinq heures, voire plus pour certains groupes.

Pour l'évaluation, on soumet l'étudiant à deux épreuves. La première épreuve concerne la compréhension de l'oral et consiste à répondre à un questionnaire après avoir écouté, deux à trois fois, des séquences audio pendant quelques minutes. La deuxième épreuve concerne l'expression sous forme d'un entretien ou d'une conversation simulée ; le temps qui lui est consacré est de cinq à dix minutes.

Cet enseignement de l'oral est un module à part : l'étudiant devrait être en mesure d'utiliser ses capacités pour parler de soi, de la vie quotidienne, s'exprimer en exposant facilement ses points de vue et en développant des arguments qu'il juge efficaces pour les soutenir. Il doit en outre montrer qu'il connaît la langue (vocabulaire, grammaire, conjugaison) et maîtrise la communication courante et formelle (Liste des compétences visées à développer chez l'étudiant de 1<sup>re</sup> année de licence de français du LMD, Université de Béjaia, 2004).

## **Notre recherche : les difficultés des étudiants à l'oral en 1<sup>re</sup> année de licence de FLE**

### **Contexte général**

Dès leur arrivée à l'Université, le niveau des étudiants est jugé insuffisant à l'oral. Ils souffrent de plusieurs difficultés dans leurs prises de parole. Nous avons essayé de dégager et de décrire certains phénomènes présentant des déficits dans leurs productions. Durant nos observations de classe, nous avons remarqué des difficultés d'apprentissage de diverses natures ; elles peuvent être rangées dans deux catégories principales selon qu'elles portent sur la maîtrise du code linguistique ou sur la connaissance des modalités de son utilisation. La première de ces catégories concerne le plan linguistique avec ses différentes composantes : morphosyntaxique, phonologique, lexicale ; la deuxième, qui fait l'objet de cette étude, se rapporte au niveau pragmatique sous ses divers aspects : interactif, situationnel, dialogal et discursif.

On sait que l'oral ne se traite pas de la même manière que l'écrit. À l'écrit, l'analyse des erreurs s'effectue selon trois angles ; phonologique, morphosyntaxique et lexical. À l'oral, l'analyse consiste, selon Robert Bouchard (2004) à étudier cinq aspects, et, par conséquent, à identifier cinq types de difficultés : locutoires, c'est-à-dire tout ce qui concerne la réalisation matérielle des énoncés ; linguistiques, à travers la syntaxe et le lexique ; discursifs qui touchent à la dépendance des messages produits par rapport au contexte ; dialogales qui concernent les tours de parole ; interactionnelles qui se rapportent à l'association des comportements langagiers et non langagiers entre les différents partenaires de la communication, et enfin des difficultés situationnelles relatives aux objets et aux circonstances constituant le cadre au sein duquel l'énoncé a été produit.

### **Corpus d'étude**

Nous avons constitué notre corpus à partir des observations de trois séances d'oral, d'une heure et demie chacune, enregistrées par moyen audio-visuel (caméra), dans des classes de première année de licence de français du système LMD à l'université de Béjaia. Ce corpus a été rassemblé dans des conditions difficiles, vu le refus de la majorité des enseignants d'être observés ou filmés pendant leurs cours.

## **Description de quelques difficultés dans les productions orales des étudiants**

Dans ce qui suit, nous avons relevé les différents types de difficultés existant dans les productions orales des étudiants, pendant nos observations, productions que nous pouvons qualifier de « fautives » dans certains cas.

### ***Difficultés de type locutoire***

Tout message est tout d'abord une manifestation matérielle, une production de formes sonores, visuelles ou mixtes. (Bouchard, 2004, p. 17)

Dans une activité orale, plusieurs phénomènes langagiers qui n'existent pas à l'écrit sont mis en jeu comme la répétition dans l'exemple suivant, qui exprime un état d'hésitation. Les hésitations sont des indicateurs para-verbaux. Lorsqu'elles sont présentes dans un discours, elles ont de multiples effets sur la portée des paroles. Par exemple elles baissent, entre autre, l'attractivité et la compétence de celui qui les produit, s'il le fait de manière exagérée :

E1 : comme étant donnée un un euh ::: vraiment un//euh/ un événement// un événement/euh ::: voilà un événement unique dans l'histoire voilà / du du capitalisme / et voilà merci /

E2 : dans certaines familles algériennes pas /pas toutes mais :::/ mais la plupart/ mais la plupart/ mais la plupart// euh// je ne sais pas c'est l'homme qui est :::// on fait/ on fait plus confiance aux garçons que à la fille / on donne beaucoup d'importance aux garçons qu'aux filles.

Cela fait partie des phénomènes locutoires des apprenants. Il s'agit des « euh » qui servent d'allongement pour maintenir le canal de la parole. L'étudiant fait appel à ses hésitations pour gagner du temps lui permettant de rechercher ses mots et ses idées. Mais quand cela dure longtemps, cela gêne la compréhension du public qui finira par s'ennuyer. L'exemple précédent illustre ce type de difficulté.

D'autres phénomènes comme les « alors » et les « donc » ponctuent la prise de parole, surtout dans des énoncés un peu longs, pour faciliter production et perception. En voici un exemple :

E2 : oui donc// euh donc c'est une interférence syntaxique qui vient de l'arabe/ donc quand on s'exprime dans une langue il faut donc/ euh/ oublier toutes les autres/ Donc/ euh il faut pas réfléchir dans une langue pour parler dans une autre/ si vous arrivez à appliquer toutes ces remarques vous allez vous améliorer/ ça va

mieux marcher/ on vous remercie.

C'est le fait d'utiliser avec abus les « alors » et les « donc » qui rend le discours de l'étudiant locuteur incompréhensible et ennuyeux. Ces phénomènes caractérisent les discours des apprenants non habitués à la prise de parole en français. Il est rare qu'ils aient l'occasion de parler pendant un long moment et leurs interventions restent courtes, ne dépassant pas de brèves réponses aux questions et sollicitations de l'enseignant.

Nous avons aussi relevé plusieurs erreurs de prononciation dans les productions orales des étudiants du groupe observé. Certains d'entre eux prononcent certains morphèmes de façon erronée, comme le montre l'exemple suivant extrait de la séance filmée :

Une « religieu » au lieu de « religion »  
« **prisés** » au lieu de « **présidés** »  
« Elle **pot** » au lieu de « elle **peut** ».

### *Difficultés de type linguistique*

L'oral diffère de l'écrit car plusieurs facteurs d'ordre situationnel permettent l'intercompréhension des partenaires de la communication et remplacent les mots. Mais cela ne veut pas dire pour autant que l'économie du langage peut se pratiquer de n'importe quelle manière. Ainsi, certaines constructions verbales sont agrammaticales : absence du verbe, inachèvement de l'énoncé, non-respect des règles syntaxiques du code oral, etc. Dans l'exemple suivant, il y a non-respect de la conjugaison de certains verbes ; dans l'exemple d'après, il s'agit d'une erreur de conjugaison suivie d'une erreur de syntaxe (l'inachèvement de la dernière phrase) :

1- [EB. oui ça revient toujours/ depuis longtemps c'est l'homme qui va chercher du travail et fait nourrir ses enfants alors que la femme reste à la maison pour [inaud] se contente de faire élever ses enfants// ça nous apprend que si l'homme ancien a plus de droits que la femme ça revient au côté financier parce que c'est l'homme qui travail dans la journée **qui sacrife/ eh qui souffrance**, etc., et fait nourrir ses enfants/ alors que la femme/ c'est pour cela que l'homme est plus avantageux que la femme/ donc je parle de la société algérienne (.) la société algérienne]

2- [où euh les états unis euh voilà ces années où il y a une explosion des croissances économiques/ **étaient ne semblaient** avoir subir une cession/ en Europe le climat n'était pas aussi...]

Nous avons également relevé des erreurs qualifiées d'interlinguales. Il s'agit d'une interférence syntaxique résultant de l'influence des représentations

linguistiques de la langue maternelle (le kabyle) ou de l'arabe sur l'utilisation de la langue cible (le français) :

[P non c'est précisément/ au tout début il y avait un problème d'interférence syntaxique : alors on dit parler sur ou bien parler de ?

**E1** : parler de/ **p** oui donc c'est une interférence syntaxique qui vient de l'arabe/ donc quand on s'exprime dans une langue il faut oublier toutes les autres/ Il ne faut pas réfléchir dans une langue pour parler dans une autre/ si vous arrivez à appliquer toutes ces remarques vous allez vous améliorer/ ça va mieux marcher/ on vous remercie/].

### *Difficultés de type discursif*

On nomme ainsi tous les moyens auxquels l'étudiant fait appel pour mener à bien son message oral. Cela est relatif à une double organisation : la première est micro structurelle et guide l'interprétation des énoncés par l'auditoire, tout en fournissant des marques de structuration audibles dont les pauses, l'intonation des répétitions et des explications :

Ces explicitations méta-discursives fonctionnent surtout pour l'organisation des grandes masses du discours. Au plan micro-discursif, ce sont plus les répétitions de mots ou de formules qui, loin d'être a priori tabous comme à l'écrit, deviennent des moyens d'organisation efficace. (Bouchard, 2004, p. 32).

La deuxième organisation consiste dans le choix du type de discours (explicatif, argumentatif, descriptif ou expositif, etc.) adopté et dans le genre oral où il s'inscrit : exposé, débat, etc. Pour ce type, on peut retenir les répétitions exagérées qui gênent la compréhension :

[::: comme étant donnée un un/euh ::: vraiment un un événement euh ::: voilà un événement unique dans l'histoire voilà/ du du capitalisme/ et voilà merci/ ]

Nous relevons aussi une difficulté discursive dans l'emploi abusif de « mais » et de « et puis » qui peut gêner la compréhension de l'auditoire, même si la répétition est l'une des caractéristiques du discours oral où l'élaboration et l'émission se font simultanément :

[4. **E1** dans certaines familles algériennes pas/ pas toutes mais :::/ mais la plus part/ **mais la plupart**/ je ne sais pas c'est l'homme qui est :::// on fait/ **on fait** plus confiance aux garçons que à la fille/ on donne beaucoup d'importance aux garçons que filles]

### ***Difficultés de type dialogal***

Qui dit dialogue, dit tour de parole (Bouchard, 2004). Dans le dialogue, on utilise les procédés de l'écrit auxquels s'ajoutent des phénomènes pragmatiques. Le terme dialogal englobe la langue en situation, le cotexte c'est-à-dire l'environnement linguistique et les phénomènes eudo-phoriques (internes au texte) et le contexte matériel et humain dans lequel se réalise le discours comme l'emploi de « je » et « maintenant ». Il y a une difficulté dialogale quand les interlocuteurs ne respectent pas leurs tours de parole comme le montrent les deux exemples ci-après :

#### **Exemple 1**

**8. P** pourquoi normalement ? ça sous entend que vous ne savez pas que...

**9. Ee** j'ai pas vraiment respecté toutes les règles pour dire à 100 % que c'est un exposé/]

#### **Exemple 2**

**34. EA** dans quel pays ? est ce que c'est... (**phrase interrompue par un étudiant**)

**35. E3** c'est en Algérie on parle de la femme en Algérie et ::: on parle de notre pays/ on parle pas de l'Europe ou d'autres pays du monde/

**36. EA** c'est clair ici en Algérie nous avons...

**37. E3** mais la femme actuellement est dans les assemblés/ en France par exemple il y a plus de femme dans les assemblés/ mais ici en Algérie démocratiquement parlant la femme a plus de droits que l'homme.

**38. EA** non c'est clair eh...

**39. E** la femme est égale à l'homme/ on voit ça dans les débats/ comment dirais je// dans les assemblés nationales]

### ***Difficultés de type situationnel***

Selon Bouchard, c'est la connaissance, de la situation, du référent et le fonctionnement de la mémoire qui sont ici en jeu. Une difficulté situationnelle est en rapport avec la dimension matérielle et avec la dimension sociale de l'interaction verbale. Elle est en relation avec les objets et les circonstances constituant le cadre au sein duquel l'énoncé a été produit, notamment en ce qui concerne les statuts des partenaires de la communication (Bouchard, 2004). Dans l'extrait suivant, le statut de l'enseignant n'est pas respecté par l'apprenant comme en témoignent l'absence du pronom « il » et l'utilisation de la forme de négation « ... pas » relevant du registre familier du français au lieu de « ne...pas » qui relèverait du registre soutenu de la même langue :

[40. c'est claire en Europe sont égaux/ y a pas de discussion/ en quoi en Algérie il y a cette discrimination absolue de la femme voir on l'a néglige complètement]

### ***Le type interactionnel***

Interactionnellement, les étudiants manifestent la même attitude vis-à-vis du contenu informationnel des interventions qui ont lieu en classe. Autrement dit, ce qui est dit par chaque interlocuteur entre dans le cadre de discussion. À l'oral, dans des interventions monologiques ou dialogales, il existe des degrés de complexité différents. L'intervenant peut rencontrer des difficultés quand il est question d'expliquer quelque chose, contrairement au fait de raconter, tâche qu'il trouve souvent plus facile. Donc la réussite ou la performance orale ne dépend pas seulement des savoirs linguistiques de l'étudiant, mais aussi de la façon dont il se situe par rapport au référent et à la finalité de l'interaction.

Un autre critère à considérer dans une interaction verbale est le public s'il est là, qui influence le locuteur, même s'il s'agit d'un monologue. Le locuteur ne peut pas ignorer les réactions de l'interlocuteur au cours d'une prise de parole, il est donc dans l'obligation d'en tenir compte dans la formulation de son message (Bouchard, 2004).

L'extrait ci-après est issu des productions orales de nos étudiants qui s'inscrivent dans le cadre d'un exposé oral assumé à deux. Les deux exposants ont organisé leur travail sous forme de tours de parole. Ce qui a attiré notre attention est le non-respect de l'alternance dans les tours de paroles, marqués parfois par des chevauchements où l'un des intervenants coupe et prend la parole avant que son co-locuteur ait achevé son idée. En plus de cette négligence, nous avons remarqué que l'existence du public est souvent ignorée. L'exposant (Ex. 1) fixe de son regard ses notes et ne respecte pas les caractéristiques non verbales d'une présentation orale pour attirer l'attention du public, qui sont visibles par les signes corporo-visuels (Kerbrat-Orecchioni, 1998, p. 137). Dans le premier exemple nous avons relevé ce genre de situation :

#### **Exemple 1**

**4=Ex1.** C'est bon/ euh/ on va donc vous répondre tout à l'heure/// on va commencer par un petit historique/ euh/ sur l'internet/ qu'est-ce que l'internet ?

*L'étudiant exposant (Ex1) ne se détache à aucun moment de sa feuille, posant ses deux mains sur la table pour pouvoir lire. Tentant quelques fois de regarder son public constitué de ses camarades et de l'enseignant. L'internet n'est pas venu bouleverser le monde de l'informatique*

(inaud) souvent ce qu'on croix/ elle est à l'origine/ euh le résultat d'une évolution de/// euh// (*un long silence*) euh/// (rire) (*fait des gestes à ses camarades*) une évolution qui était destinée au départ euh// un motif plus noblesse qu'on est qu'on ne/ euh qu'on ne l'ai aujourd'hui euh// donc/ euh... (*voix monotone*)

*Ex2 prend la parole avant qu'Ex1 n'achève son idée et avant qu'il lui ne passe la parole ce qui a causé un chevauchement entre les deux exposants*

5=Ex2. L'internet (*inaud.*) de 1958/(*inaud.*).

Dans le même exemple, nous avons relevé la non prise en charge par l'exposant (Ex2) du public, constitué par ses camarades de classe et l'enseignant : il parlant vite et ne considère pas ces derniers du regard pour leur montrer que c'est bien à eux qu'il s'adresse. Le fait de parler vite empêche le public de suivre et nuit à la compréhension du sujet traité, ce qui engendre de l'ennui :

*(L'étudiant exposant (Ex2), la main dans la poche, regardant dans une seule direction, n'a fait que réciter sa partie apprise par cœur et parle rapidement au point que personne ne peut le suivre ni comprendre ce qu'il dit.)*

**6=Ex1.** Et cela été vue euh/ par les étudiants/ euh comme euh/ comme une menace ↑ donc il fallait intervenir/donc euh... (*Ex1 interrompu par son camarade Ex2 et Ex1 lui fait des gestes par sa tête pour lui dire pourquoi et Ex2 lui sourit pour s'excuser*)

**7=Ex2.** Donc (*inaud.*) à l'université californienne (*inaud.*) et en 1<sup>er</sup> septembre 1973 (*inaud.*) 4 universités↑ de l'ouest américain *L'étudiant Ex2 parle trop vite il nous est impossible de le suivre.*

## Conclusion

À travers cette contribution, nous avons pu ramener les difficultés orales étudiées ci-dessus au fait principal qu'ils relèvent d'abord d'une insuffisance de moyens didactiques, dans la mise en œuvre de l'enseignement de l'oral en licence de FLE. Par ailleurs, il s'agit aussi d'un manque de pratique dans les activités proposées en classe (Lafontaine et Préfontaine, 2007). Ces deux types de déficits sont aussi les difficultés éprouvées par les enseignants. Mais elles sont surtout le résultat d'un enseignement ancien qui remonte aux années antérieures à la première année de licence de français. C'est donc d'un ensemble d'habitudes langagières déficientes que l'école fondamentale n'a pu régler. Cette idée est confirmée ci-dessus quand on a vérifié les programmes scolaires appliqués dans les divers



cycles d'enseignement depuis la troisième année primaire, au moyen et au secondaire.

En effet, la diminution des activités d'oral depuis la première année de l'enseignement du français (3<sup>e</sup> année primaire) est peut-être l'une des raisons qui rendent les performances orales des apprenants difficiles. Il est vrai que l'oral est toujours présent en classe à travers toutes les formes d'interactions qui caractérisent l'enseignement (Lafontaine L et Préfontaine C. 2007) : une simple question lancée par l'enseignant exige une réponse orale de la part de l'élève. Mais cet échange verbal n'est pas suffisant pour développer des compétences communicatives, car il ne cible pas l'oral en tant que composante sociale à part entière. Cet état de choses est encore plus grave quand on constate que le temps réservé à l'enseignement du français en général, et de l'oral en particulier, ne dépasse pas cinq heures par semaine au primaire et trois heures par semaine dans les cycles ultérieurs.

Pour certains étudiants, les difficultés à l'oral ne sont pas, malgré l'apparence, d'ordre linguistique. Si le savoir de la langue ne leur manque pas, c'est son utilisation dans des situations d'oral qui fait défaut. Ce problème est sans doute dû au manque de prise de parole, au manque de pratique de la langue à l'oral. Il serait souhaitable de diversifier les pratiques de classe en faisant en sorte, comme le recommande Robert Bouchard dans son article « L'oral : différents niveaux d'organisation et d'analyse », d'amener l'étudiant à travailler l'oral dans ses six dimensions déjà citées (l'oral comme phénomène locutoire, linguistique, discursif, situationnel, dialogal et interactionnel) et à les combiner de façon raisonnée dans des situations de communication fonctionnelle, pour constituer des parcours d'apprentissage diversifiables en fonction des niveaux d'étude et des types de classe.

## Références bibliographiques

- ASTOLFI J.-P., 2002, *L'école pour apprendre*, Paris, ESF éditeur.
- BOUCHARD R., 2004, « L'oral : différents niveaux d'organisation et d'analyse », dans C. GARCIA-DEBANC et S. PLANE (coord.), *Recherche pédagogique, Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, Paris, Hatier.
- CUQ. J-P et GRUCA. I., 2002, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, PUG.
- GARCIA-DEBANC C. et PLANE S. (coord.), 2004, *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?*, INRP, Paris, Hatier.
- HALTE J.-F., 1992, *La didactique du français*, Paris, Presses universitaires de France.

KERBRAT-ORECCHIONI C., 1998, *Les interactions verbales*, tome1, Paris, 3<sup>e</sup> Édition Armand Colin/Masson.

LAFONTAINE L. et PREFONTAINE C., « Modèle didactique descriptif de la production orale en classe de français langue première au secondaire », dans *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 33, n° 1, 2007. Disponible sur : <<http://id.erudit.org/iderudit/016188ar>>

PETITGIRARD J.Y., 1999, « Analyse de la compréhension de l'oral », dans *Les langues modernes*, revue de l'APLV, dossier du n° 2.

PETITGIRARD J.Y., 1999, « Enseigner/apprendre à comprendre à l'aide de l'Informatique Interactive Multimédia », dans « La compréhension de l'oral », *Les langues modernes*, Revue de l'APLV, n°2. Disponible sur : <[http://www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/j\\_petit.doc](http://www.cndp.fr/themadoc/anglais/doc/j_petit.doc)>

*Programme de la langue française*, 1<sup>re</sup> langue étrangère, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, Direction algérienne de l'enseignement fondamental, 2003, ONPS.

## Conventions de transcription

P : enseignant

E : étudiant

/ : Petite pause

// : Pause moyenne

/// : Pause longue

[inaud.] : inaudible

(.) : Pause

(:) : allongement

(::) : aspiration

[ ] : Chevauchement seul le début est indiqué

(( )) : Événement extérieur

## Le rap jeune à Tizi-Ouzou : la réinvention d'un espace dénigré par la dénonciation d'un système et de normes sociales jugées injustes et inappropriées

L'article vise à mettre l'accent sur un parler qui ne cesse de gagner du terrain et qui, par la suite, suscite beaucoup de remous. Cette variété est un parler qui reflète l'influence des facteurs sociaux notamment la pauvreté, l'isolement et la violence sur le comportement langagier des jeunes dans l'espace urbain. L'étude de ce parler est inséparable de l'étude du contexte social de la ville et de son histoire. Les caractéristiques de ce parler sont essentiellement lexicales. La langue des jeunes puise dans divers procédés sémantiques et formels qui sont l'objet d'étude de l'article.

Les années 1990 ont témoigné de l'éclosion d'un parler, notamment entre les jeunes, que les linguistes sont convenus d'appeler le français contemporain des cités (FCC). Ce parler fut un phénomène de mode, raison pour laquelle les médias, la musique et la littérature ont eu recours à son lexique, contribuant de la sorte à sa vulgarisation et sa propagation. Si les banlieues étaient le lieu d'origine de cette variété, ce parler les a dépassées et s'il était essentiellement pratiqué par les jeunes des cités, il est devenu commun à tous les adolescents, couches sociales confondues, et même à des adultes. Les fins de ce parler varient en fonction des interlocuteurs ; elles peuvent être identitaires, cryptiques ou ludiques. Les usagers de ce parler tentent soit d'affirmer leur appartenance à une couche sociale marginalisée, soit de rendre leurs discours mystiques devant un intrus, soit de suivre l'air du temps. L'article braque la lumière sur la conjoncture sociale des milieux urbains et sur le vécu de leurs habitants. Les quartiers de la ville de Tizi-Ouzou d'où sont issus ces rappers sont, à vrai dire, des lieux de réclusion et des ghettos de frustration. La violence juvénile liée à la cité traduit la désorientation des adolescents.

## La contre légitimité linguistique pour dire le désarroi des jeunes

Il s'agit de mots qui n'ont pas perdu le poids de leur origine et qui sont utilisés particulièrement par les jeunes pour deux raisons. En premier lieu, pour souligner leur appartenance à un certain milieu social et géographique, à savoir les quartiers urbains. Il s'agit d'un sociolecte qui cherche une sorte de contre légitimité linguistique, pour afficher le désarroi des jeunes face à une société dont ils ont le sentiment qu'elle les abandonne. En second lieu, il s'agit de suivre la mode langagière en vogue :

Il demeure que l'argot des cités se caractérise par sa fonction symbolique : l'élaboration d'un langage commun est destinée avant tout à cimenter la connivence à l'intérieur du groupe en même temps qu'il exclut celui qui n'en fait pas partie. (Liogier, 2002, p. 46).

C'est ce que les linguistes ont appelé la fonction identitaire :

Les fonctions identitaires jouent pleinement leur rôle et la revendication langagière de jeunes et de moins jeunes qui se situent en marge des valeurs dites légitimes [...] est avant tout l'expression d'une jeunesse confrontée à un ordre socio-économique de plus en plus inégalitaire, notamment en matière d'accès au travail. Les fonctions crypto-ludiques n'occupent plus désormais la première place. (Goudaillier, 2002, p. 13-14).

Le parler des jeunes abonde en termes d'origine argotique, qui ont un attrait particulier, notamment chez les adolescents soucieux de contredire les normes et d'exprimer leur ennui :

Haut du formulaire

Il est le reflet langagier de la crise d'identité que connaît surtout la jeunesse scolaire et étudiante, plus ou moins marginalisée par rapport aux circuits d'intégration traditionnels. Confrontée à la massification des enseignements secondaires et supérieurs, à l'approfondissement du fossé des générations, à la dévalorisation des diplômes et aux menaces de déclassement, une importante partie de la jeunesse manifeste son désarroi, voire son anxiété, notamment par le recours à un signum de classe, ici sociolinguistique, c'est-à-dire à des signes d'appartenance à un corps cherchant à se définir et s'affirmer, se situer par rapport à des systèmes de valeurs sociales et symboliques. (Lesigne, 2000, p. 66).

Ceci dit, l'homogénéisation de la conjoncture sociale pour les protagonistes a mené à une relative homogénéisation de leur comportement linguistique. Ils utilisent un parler propre à eux, où tous se reconnaissent, dans leur

expression et leur mode de vie. L'auteur de ce texte décrit la vie qu'il mène en ces termes :

« **Bienvenue en enfer** »

*mrehba bik fi djihanname*

*win cha3b der tla3 ou lfeqr mazal iheddem les jeunes teblem b lkas*

*3tini garou n3emmer rassi*

*nhebbe nراسي*

*nhebb n پاسي*

*zidou m3ah cha3rou mfassi mazalou **chomedu***

*lihala ça ne va pas ki bargou rahou b3id*

*g3ad maayatfahamch m3a **daron** fi darou*

*guelbi har fi blad kter 3liyya le vice*

*les jeunes cha3b nsani rteb ssah bel3ani*

*madam lhokm klani heqqi mektoub 3el fani*

*hkinalhoum ma amnouche fehhemnalhoum ma fehmoche*

*djerbi kbir ou ma tzidlouche.*

Dans ce texte, nous pouvons relever deux termes en argot comme « daron », « chômedu », qui signifient respectivement père et chômage. « Chômedu » et sa variante graphique chomedu, qui dérivent de « chôment » vers le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, peuvent désigner soit le chômage, soit le chômeur. Pour le terme « daron », plus précisément vers 1791-1792, le peuple désignait le roi et la reine de France par Daron et Daronne. Les deux termes peuvent signifier, aussi, les maîtres et les patrons tenanciers d'une maison close.

En insérant des termes du vieil argot dans leurs discours, les jeunes tizi-ouziens affichent leur volonté de contredire la langue standard — par suite la société — et aussi leur volonté d'imiter les jeunes rappers français. C'est un moyen pour eux de dévoiler leur colère, leur insatisfaction, voire leur mépris. Ils trouvent refuge dans des productions linguistiques qui exploitent le vieil argot pour prouver leur ancrage social aussi bien qu'identitaire dans les cités.

Parmi les autres termes argotiques en vogue chez les jeunes et répandus dans leurs textes, on trouve celui de « mec » qui désigne un homme ou un individu quelconque. Il s'emploie parfois comme terme d'amitié. Son usage est attesté depuis le début du xix<sup>e</sup> siècle :

*Chouf chouf ce **mec** rahou itir meskine khellawlou décor*

*Chouf le **mec** hab idkbel direct l dja babak.com*

*ferhane rahou i pirati au même temps téléchargi*

*khok bda i tchati ou babah i mati*

*chefnakoum wellitou dwab*

*même le monde wella bête*

*men dourka rana heyyine lehyat rahi sur internet  
ida cheft un **mec** igoulek nguessrou f facebook  
dir fiha anniversaire f les comt's  
kteb koulchi mebroukya le **mec**.*

Nous avons également relevé la désignation de parties du corps qui sont relatives à la sexualité, ce qui les revêt, dans la société algérienne, d'une certaine vulgarité. C'est le cas de : « dinosaure » et « flûte » qui désignent le sexe masculin, « mallette » qui désigne le sexe féminin, « petits soldats » qui désignent les spermatozoïdes, « henturi » qui signifie à poil, « 106 » qui désignent un efféminé, le « 16-4 » qui désigne un homosexuel, « cabas » qui désigne la partie basse et charnue du tronc humain et « gouzins » qui renvoie aux seins :

*djibi la cam ida kan  
dir fiha conversation sponsorisé par msn  
sahbi wella vidéothèque ibi3 les vidéos pirati ou hawa rah **hanmtouri**  
wella les chaines internet 3emmer la carte de crédit  
idjri ki lmehboul ajouter moi comme ami  
yajbad son **dénosaure** ytabiylaha fla cam  
c'est comme si rani 3dew ou lazem betta naccepti  
wellaw ga3 des pervers.chemtou lhala f lycée  
des **petits soldats** partouts bach itilichargi  
télécharger idmate vidéo telheq rapide  
gouli kho 3endi zhar chouf ketteb elmektoub  
dert hwayedj m3a madame ou la vidéo rahi fi youtube  
ana koultiha 3andek di **gouzins** ihablu  
hya tahdar balmariage walkaba manhadrou  
hasbatni un **164** wala un **106**.  
Wana ma **flûte** rahi tachki wa3la ta **malette** rahi tsakisi. »*

Le parler des jeunes tizi-ouziens est une langue crue, où la pudeur et la pureté font défaut et où la sexualité foisonne. Ce faisant, plusieurs verbes relatifs à l'acte sexuel ont été relevés, comme à titre d'exemple le terme « *aspanpan* », « *tiri* » du français « tirer » qui signifie posséder sexuellement, du point de vue de l'homme. C'est l'équivalent du verbe « baiser » en français, un verbe érotique qui a fait son apparition chez les jeunes adolescents. L'expression « *adnawath* un coup », « prendre un coup », « *adnakas akdhim* », (enlever la crasse) se réfère au coït. Le mot « *spanpinou* » signifie « la masturbation ». C'est un emploi très intime du verbe usuel :

*Samaouni voyou la3kal ulach  
Hamlagh azin nak  
dhabwawi*

*Je m'en fou de la société*  
*Ikarhouni bla Saba wana zkara fal3dyan*  
*Les jeunes urufin **aspanpan***  
*Les filles ga3 bnat lfamilia*  
*Ana machi sérieux*  
*Yanghayi **spanpino***  
*Les filles ikarhouni*  
*Ana nhab **antiri***  
*Les filles mafahmouni*  
*Ana nhab natzawaj*  
*Les filles mayhabouni*  
*Aya khoya nrouhou da Zachour*  
***Adnawath un coup***  
***Adnakas akdbim***  
*Ana manich voyou*  
*Habit bark n3ich.*

De ce qui précède, nous constatons que la culture qui prédomine chez les jeunes est une culture des rues où les gros mots, les termes relatifs au sexe, à l'obscénité prédominent. Ceux-ci prennent place dans les différents échanges verbaux, que ce soit dans les relations conviviales, entre pairs et copains, ou dans les relations conflictuelles, comme les rixes et les bagarres. Les interjections argotiques qui sont à l'accoutumée accompagnées de gestes de main sont entendues quotidiennement dans les établissements scolaires, les halls des immeubles, les rues. Les jeunes sont bien dans leur peau en utilisant des termes crus, à même de susciter le dégoût chez les puristes et les adultes qu'ils veulent choquer. Ils y sont habitués et ne les trouvent guère déplaisants. Ils y ont recours dans leur quotidien et apprécient leur usage.

## **Le rap tizi-ouzien : la réinvention symbolique de l'espace dénigré par l'injure face à la norme**

L'obscénité de l'argot sexuel, les termes grossiers et les insultes constituent un terrain d'invention pour les jeunes tizi-ouziens. Quoique, dans les textes que nous analysons, nous ne constatons pas un foisonnement de ces termes puisque notre corpus est considéré comme un objet travaillé par ces jeunes rappers qui aspirent à la reconnaissance de leur produit artistique, destiné à la vente. De ce fait, certains de ces termes sont censurés mais nous avons pu retrouver les textes originaux, lorsque nous avons expliqué aux rappers l'objectif de notre travail de recherche.

En effet, l'expression « les fils de pute », « *el3atayins* = les putains », « *laklab* = les chiens », (*araw n3atika* = les fils de Atika Bouteflika), « les

pouflasses », toutes ces expressions sont utilisées pour désigner les tenants du pouvoir en Algérie. L'expression « fils de pute » s'emploie comme injure pour dévaloriser l'autre, elle peut avoir le même sens que « *laklab* » (les chiens), « les putains », « pouflasses », etc. Dans le texte « Bienvenue en enfer », on peut lire :

*lihab icoli lablad bienvenue en enfer*  
*Les fils de putes maykhafou mawalou*  
*Yaklou bla chaha laklab*  
*Bla mayakhdam yastfad bienvenue en enfer*  
*El3atayin hakmou lablad*  
*Oydhahkou 3lina les pouflasses.*

Ces termes s'inscrivent dans le cadre des injures, « pouflasses » qui désigne la femme vulgaire, la prostituée, une fille infidèle en amour et il peut aussi avoir le sens « de femme quelconque ». Pourquoi donc associe-t-on toutes ces vulgarités aux tenants du pouvoir ?

Le rap, derrière son expression sur le quotidien, questionne plus profondément les rapports qu'entretiennent ses acteurs avec l'espace public. Car, derrière ces expressions grossières véhiculant une idée dépréciative des « tenants du pouvoir », se dissimule la contestation de l'espace public dont l'agencement reflète l'ordre social attaché à une certaine vision de la société. C'est pourquoi, forcer « l'espace de la norme » revient à adopter une posture contestataire d'injure face à un espace de vie qui respire la règle, la norme, le standard social et que rejette une part de la population des rappers. L'injure, la grossièreté, prennent alors une tout autre ampleur et dévoilent une dynamique contestataire, revendiquée par les individus.

Par ailleurs, cet affrontement verbal a pour but de dénigrer et de déstabiliser l'autre (les tenants du pouvoir). Les mots ont pour but de mettre en évidence un certain nombre de valeurs caractéristiques de la communauté d'appartenance. Il s'agit ici d'exprimer son mécontentement vis-à-vis des tenants du pouvoir qui sont « en haut », qui sont censés représenter « le bonheur », et qui occupent un rang social valorisant ; on utilise des mots dévalorisants exprimant la situation des gens qui sont en « bas », qui vivent un « malaise » social et qui occupent donc un rang social dévalorisant. Car, dans la conception culturelle de l'espace, le « bon » est en haut, le rang social lié au pouvoir, est en haut. Le bas est la plus mauvaise situation, l'obscénité permet ainsi de rétrograder le haut en le tirant vers le bas. La lutte de ces jeunes rappers a pour objectif de changer leur quotidien et d'améliorer leur vie en dépassant les



mauvaises situations qu'ils vivent et de renvoyer leur malheur au passé, afin d'atteindre le haut et de vivre des lendemains meilleurs.

Aussi, ce haut, il faut le concevoir au sommet et élever ses revendications contre lui. Le bas, c'est l'enfer, situation générée par la mauvaise gestion de ceux qui sont en haut :

*l'hab ikouli lablad bienvenue en enfer  
Yaklou bla chaha laklab.*

L'enfer se réfère ici à la mauvaise situation que vivent ces jeunes. De la sorte, les postures basses renvoient à un vécu que les jeunes souhaitent abandonner. Pourtant, cet abandon passe d'abord par la dévalorisation et la rétrogradation de celui qui est responsable de la mauvaise situation, l'injure est ainsi considérée comme le moyen d'exorciser le mal en en parlant. L'obscénité, et plus particulièrement l'injure, joue selon P. Guiraud, dans le langage populaire « le rôle cathartique qu'Aristote prête à la tragédie, en associant des instincts fondamentaux frappés d'interdits sociaux et religieux » (1975, p. 47).

Un autre procédé consiste aussi à comparer le pouvoir aux animaux. Cette tentative consiste à « renommer l'adversaire réel ou imaginaire ». Ce qui fait dire à N. Huston (1980, p. 90) que cela entre dans le cadre de la nomination de l'interdit. Nous avons cet exemple :

*Yaklou bla chah laklab.* (Ils mangent sans modération ces chiens.)

Chez les Algériens, le mot employé pour désigner avec mépris quelqu'un et nommer l'injure est « *kalb* » en arabe dialectal et classique, « *aqjun* » en kabyle, c'est-à-dire chien en français qui est utilisé pour signifier à la fois : mauvaise réputation, un pervers, un corrupteur, etc. bref, celui qui n'a pas honte de ce qu'il entreprend.

En définitive, nous avons donc identifié dans cette analyse, les hommes politiques « du pouvoir » comme la première cible ou tout simplement la cible privilégiée des rappeurs qui les accusent d'être responsables de la situation de galère qu'ils vivent. Le président A. Bouteflika est l'une des personnalités politiques les plus ciblées avec le surnom d'Atika, référence faite à l'actrice algérienne de petite taille (Atika), surnom qu'il a acquis depuis les événements de Kabylie en 2001. Rappelons que le président lui-même a déjà qualifié les Kabyles de nains dans l'un de ces discours prononcé dans la ville de Tizi-Ouzou. Les jeunes rappeurs en gardent un mauvais souvenir et ne cessent depuis de l'appeler « Atika ». Nous avons cet extrait :

Atika la poufasse.

Il arrive des moments où c'est toute la classe politique qui est dénigrée :

*rah txalsu kul dem3a men 3in ta3 cha3b tagtar*  
*Les politiciens rxas qui aboient haw-haw*

« *Haw-haw* » reprend l'abolement des chiens et permet de faire la relation avec les politiciens considérés dans ce passage comme des chiens. Dans un autre texte, on remarque aussi l'utilisation du mot « chien » : « *melmouradia lchiraton*, les chiens ont construit l'Algérie avec du carton ».

## Conclusion

Nous pouvons dire que l'obscène a une vertu thérapeutique dans la mesure où c'est un moyen d'extérioriser des sentiments profonds. Les jeunes rappers éprouvent le besoin de dire leur amertume et leur désarroi. Nous avons aussi constaté que la cible préférée de ces jeunes est l'homme politique, considéré à leurs yeux comme responsable direct de leur situation. Ces hommes politiques ne sont plus des modèles à cause de leurs comportements. Le plus en vue dans cette tentative de dénigrement est le premier responsable du pays auquel on fait endosser tous les malheurs de la jeunesse.

En effet, avec leurs micros, depuis leur espace, ces jeunes rappers dénigrent, contestent l'espace approprié par le pouvoir, à travers l'injure envers ses représentants, avec l'obscène proféré contre les tenants du pouvoir. L'espace social des jeunes rappers est réinventé pour se venger de manière symbolique de ces politiques. De même, on comprend mieux pourquoi Bocquet et Pierre écrivent : « mettant un nom sur le désespoir, le rap donne une voie aux proscrits, leur permet de revendiquer, de communiquer, d'avoir une place sur la terre » (1997, p. 72).

Ainsi, à travers leurs cris, « le bas métaphorique » qui symbolise la situation des jeunes, la situation générée par la mauvaise gestion des politiques, appartiendra au passé, « le haut » demeurant le but à atteindre, il est du domaine de l'avenir. Ces métaphores de la verticalité sont donc intimement liées à l'axe du temps. Le haut c'est le futur, le bas c'est le présent qu'il faut dépasser et renvoyer au passé. Le présent quant à lui demeure lié à l'espace immédiat, c'est-à-dire au lieu de résidence, le « bas » ne deviendra un passé que lorsque ceux qui sont en haut trouveront des solutions et comprendront les aspirations de ceux qui sont en bas. C'est pourquoi, ils représentent leur état actuel par l'enfer.

Par ailleurs, le présent c'est l'enfer parce que l'autre c'est l'enfer. De la sorte, le présent ne deviendra passé que lorsqu'ils battront et rétrograderont

l'autre qui en haut. Le changement en haut entraînerait un changement en bas et libérerait de ce fait leur espace. Avec les injures, les critiques, les rappeurs changent d'espace tout en préservant leur propre espace. La métaphore de spatialisation peut se résumer ainsi : « Quand le présent sera amélioré, le bas appartiendra au passé et l'espace immédiat se libérera ».

En définitive, nous pouvons dire que l'injure fait partie du langage des jeunes. Différentes stratégies sont mises en évidence pour le mettre en scène : le silence, qui peut être associé à la pudeur mais aussi l'énonciation directe. L'objectif est de dévaloriser l'interlocuteur qui est les politiques en se vengeant d'eux. Ils sont considérés comme responsables du dur présent actuel. C'est pourquoi, ne pouvant les atteindre physiquement, ni même s'en faire entendre, on s'exprime par l'injure. L'usage de l'obscénité est perçu également comme un moyen de détrôner symboliquement son interlocuteur de l'espace qu'il occupe arbitrairement, afin de libérer son espace immédiat. Enfin, on comprend que le rap soit mal perçu – et ce n'est pas, ou pas seulement, à cause des obscénités de son message.

## Références bibliographiques

BOCQUET J. L. et PIERRE A. Ph., 1997, *Rapologie*, coll. Les petits livres, Paris, Éditions des mille et une nuits.

GUIRAUD P., 1975, *Les gros mots*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?

GOUDAILLIER J.-P., 2002, « De l'argot traditionnel au français contemporain des cités », dans *La linguistique, Argots et argotologie*, Vol. 38, PUF, p. 5-24. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-5.htm>>

LESIGNE H., 2000, *Les banlieues, les profs et les mots, essai de lexicologie sociale*, Paris, L'Harmattan.

LIOGIER E., 2002, « Quelles approches théoriques pour la description du français parlé par les jeunes des cités », dans *La linguistique, Argots et argotologie*, Vol. 38, PUF, p. 41-52. Disponible sur : <<http://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2002-1-page-41.htm>>

Achévé d'imprimer en juin 2014

*Socles*

ISSN: 2335-1144

Dépôt légal n° 2012-3619

